



HAL
open science

Mouvements migratoires dans le Rif oriental : le travail en Europe. Aspect contemporain majeur des migrations dans la province de Nador.

Raymond Bossard

► **To cite this version:**

Raymond Bossard. Mouvements migratoires dans le Rif oriental : le travail en Europe. Aspect contemporain majeur des migrations dans la province de Nador.. Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 1978. Français. NNT : . tel-01024152

HAL Id: tel-01024152

<https://theses.hal.science/tel-01024152>

Submitted on 15 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T. 1354

UNIVERSITE PAUL VALERY
ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

MONTPELLIER

*

GEOGRAPHIE RURALE

*

MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS LE RIF ORIENTAL :
LE TRAVAIL EN EUROPE
ASPECT CONTEMPORAIN MAJEUR DES MIGRATIONS DANS LA PROVINCE DE NADOR

par Raymond BOSSARD

BIBLIOTHÈQUE URBAMA
C.N.R.S. Université de TOURS
U.M.R. 6592

Thèse pour le doctorat de 3^o cycle
préparée sous la direction
de Madame A.M. FAIDUTTI et de Monsieur J. LE COZ

- 1978 -



DON DE M. J.F. TROIN

UNIVERSITE PAUL VALERY
ARTS ET LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
MONTPELLIER

*

GEOGRAPHIE RURALE

*

BIBLIOTHÈQUE URBAMA
C.N.R.S. Université de TOURS
U.M.R. 6592

MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS LE RIF ORIENTAL :
LE TRAVAIL EN EUROPE
ASPECT CONTEMPORAIN MAJEUR DES MIGRATIONS DANS LA PROVINCE DE NADOR

par Raymond BOSSARD

CNRS-UNIVERSITÉ DE TOURS
M.S.H. "VILLES ET TERRITOIRES"
UMS 1835
BP 60449
33, allée Ferdinand de Lesseps
37204 TOURS Cedex 03

Thèse pour le doctorat de 3^o cycle
préparée sous la direction
de Madame A.M. FAIDUTTI et de Monsieur J. LE COZ

Camarade,

es-tu vacciné contre toutes maladies toutes?

es-tu tamponné pour l'emballage et l'amour

pour donner

ton sang ta voix tes muscles ton corps

pour la prospérité de leur industrie

pour le bien-être de toute notre humanité

pour la croix rouge la sécurité sociale

pour rapporter des devises et venir raconter

aux autres que là-bas ...

- Tahar Benjelloun -

Hommes sous linceul de silence

*

A tous les travailleurs immigrés,

fellahs et fonctionnaires marocains

qui m'ont accueilli dans le Rif.

*

l'ensemble,

est-ce que vous pouvez donner quelques détails

sur les conditions de travail et les

conditions de

travail dans les entreprises de votre

secteur, en particulier dans les

entreprises de grande taille et

pour les entreprises de petite

taille, et pour les entreprises de

taille moyenne.

- Merci beaucoup -

Très cordialement,

A très cordiales salutations,

Yves Lenoir, Directeur

des Ressources Humaines

- AVANT-PROPOS -

Pourquoi avoir choisi d'étudier les migrations de population du Rif oriental et parmi elles, tout spécialement, celle qui s'est développée vers l'Europe depuis le début des années 60 et participe du grand mouvement des travailleurs du bassin méditerranéen vers le Nord-Ouest de l'Europe? Vers 1971, ce problème apparaissait majeur dans les relations entre le Maroc et les pays industrialisés et je faisais partie en tant qu'assistant au département de géographie de la Faculté des Lettres de Rabat, du mouvement en apparence inverse de la coopération. D'autre part, Jean-François Troin venait de publier une mise au point régionale sur cette région qui en montrait tout l'intérêt alors même qu'il s'était longtemps agi d'un secteur très délaissé de la recherche géographique. Tout cela m'intéressa et m'incita à commencer une étude que Monsieur le Professeur Jean Le Coz voulut bien diriger et dont il parcourut le terrain avec moi. Une fois le sujet modifié Madame le Professeur A.M. Faidutti accepta de suivre l'élaboration de ce travail.

Mon initiation au Maroc se fit grâce à l'aide et à l'action des géographes de la Faculté des Lettres, G. Beaudet, H. Delannoy, R. Fosset, J. Martin, D. Noin et tout spécialement M. Naciri qui m'accueillit au département de géographie et me fit partager ainsi qu'à mes camarades assistants, sa connaissance de la société maghrébine et son désir que la géographie ne soit pas une connaissance académique indifférente aux populations. Enfin, J.F. Troin mérite une gratitude particulière tant pour la valeur scientifique de sa connaissance du monde de la campagne et des souks qu'il nous fit découvrir, que pour sa vision amicale et fraternelle du pays. J'ai bénéficié également, auditeur attentif, des connaissances de P. Pascon, et M. Guessous, sociologues, et de B. Rosenberger, historien.

Je n'oublie pas la camaraderie qui unissait l'équipe des assistants du département de géographie, entre autres, M. Belfquih, J. Bonnet, J.P. Charrié, A. Fadloullah, G. Fay, A. Laouina, A. Mandleur, P. Oliva, qui a joué un rôle éminent dans mon séjour au Maroc.

Toutes les enquêtes ne purent être menées que grâce à l'aide et à l'amitié de jeunes lycéens, étudiants et professeurs, originaires pour la plupart de cette région: Mohamed Toudrisst, Omar Hassani et surtout Youssef Souiki et Abdelmounhime Briguich. Driss Ahmadi me permit de dépouiller plus rapidement les archives du recensement de 1971.

J'ai eu l'occasion d'entrevoir le caractère fructueux d'un travail de groupe lorsqu'il m'a été donné de prendre contact avec l'équipe du professeur Heinemeyer de l'université d'Amsterdam et spécialement P. de Mas et J.M.M. van Amersfoort. Nous avons pu échanger nos publications et quelques informations, mais je n'étais plus au Maroc lors de leur travail d'enquête.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont permis et facilité ce travail : Monsieur le Gouverneur et Messieurs les chefs de cercle, caïds, chioukh ou mokadmine de la province de Nador. Ils s'adressent aussi à Messieurs les chefs des services provinciaux, tant du Ministère des Finances (service des Impôts ruraux ou urbains, service de l'Enregistrement) que du Ministère des Postes, de l'Agriculture ou du Travail. Je n'oublie pas non plus l'aide que m'ont fournie le Crédit Populaire du Maroc, l'Office National d'Immigration français, ainsi que de nombreux services officiels européens du travail ou des statistiques. J'ai bénéficié de l'aide matérielle du C.N.R.S. dans le cadre de la R.C.P. 249, ce qui a facilité les tournées sur le terrain.

Que tous soient ici remerciés et spécialement les centaines de fellahs, travailleurs émigrés, ou fonctionnaires qui m'ont accueilli dans le Rif m'y ont offert l'hospitalité, dont j'ai partagé le repas, préparé par cette moitié de la société rifaine, discrète, invisible à l'étranger, mais dont le rôle est essentiel. Je me souviens en particulier des discussions autour du thé et des longues veillées du Ramadan.

Cet ouvrage vous est dédié, j'espère que vous ne jugerez pas que son auteur a porté un regard trop réducteur sur votre société.

- INTRODUCTION -

I N T R O D U C T I O N

Le Rif oriental tel que je vais le définir correspond à la province de Nador, l'ex-province coloniale espagnole du Quert, l'ancienne région médiévale du Garet. La région, en général berbérophone, est faite des collines et montagnes méditerranéennes du Nord prolongeant le Tell oranais, peuplées d'une vieille paysannerie sédentaire et des plaines et chaînons steppiques méridionaux occupés par des populations en grande partie sédentarisées. La province de Nador est nettement séparée du reste du Rif par la profonde coupure du Nekor, et à l'Est elle est bordée par la Moulouya.

Les déplacements de populations y ont été nombreux dans le passé, la région envoyant périodiquement, de façon temporaire ou définitive, certains de ses habitants dans d'autres parties du Maghreb. Depuis 1960, ces migrations ont pris la forme majeure d'une émigration temporaire de travailleurs en Europe.

Au Nord de la Méditerranée, les émigrés rifains se fondent dans la masse des 7 500 000 travailleurs immigrés qui s'y trouvaient en 1973 ou des 6 300 000 qui y étaient encore en 1975. Leur situation est tout aussi précaire, elle est celle d'un prolétariat issu essentiellement des régions méditerranéennes, mal intégré, remplissant un rôle de complément ou de remplacement dans les travaux pénibles, sales et dangereux, aux côtés de la classe ouvrière européenne. Avec la crise, la seconde moitié des années 70 est le temps de l'arrêt de l'immigration et de la stabilisation ou du déclin lent des effectifs installés en Europe. Telle est en effet la logique du système. Une période vient de s'achever, il est temps d'en faire le bilan, d'autant que ses fruits sont plus amers.

Travailleur payé le plus souvent au salaire minimum, mal logé, soumis à des vexations en Europe, l'émigré est en même temps dans sa région l'homme riche qui doit montrer sa réussite, les deux images étant complémentaires. L'été, le Rif oriental présente une image heureuse, les maisons blanches et neuves largement éclairées par le soleil accueillent les émigrés. C'est le temps des fêtes, des mariages.

Entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, c'est le voyage, lors des vacances, les parkings d'Algésiras ou de Malaga couverts de voitures dont les passagers sommeillent en attendant une place sur le bateau qui franchira le détroit. Ce sont aussi les longues files d'attente à la douane de Bni Nsar, à la sortie de Melilla, les voitures bondées, les lourdes valises, les adolescents qui remplissent les fiches de police des travailleurs.

Au-delà des images, les questions essentielles sur cette région et son avenir se posent :

- Quelle est l'importance de l'émigration temporaire de travailleurs vers l'Europe, comment s'est-elle effectuée, et selon quels critères la sélection des migrants au sein de la société s'est-elle réalisée?

- Dans quelle mesure ce nouveau phénomène migratoire se situe-t-il dans la continuité du passé migratoire du Rif oriental?

- Existe-t-il ou non une grande homogénéité régionale face à l'émigration en Europe?

- Les possibilités de développement local sont-elles ou non améliorées par les séjours temporaires de travailleurs à l'étranger? quelle est à ce sujet l'importance des revenus monétaires et des transferts de connaissance par l'intermédiaire des retours, dans la mesure où ceux-ci ont lieu?

- Les avantages et les inconvénients de l'émigration doivent-ils être mesurés de la même façon au niveau de la situation individuelle de la région, ou du Maroc tout entier? qui profite de l'émigration tant au plan international que local?

- L'exode rural à destination des villes proches ou lointaines se trouve-t-il modifié par l'émigration vers l'Europe? La polarisation de l'espace a-t-elle tendance à s'accroître?

- Quelles sont enfin les perspectives qui s'offrent à la région alors que la croissance européenne s'est essouffée, que l'émigration vers ces régions est stoppée et que l'économie marocaine ne progresse que lentement?

Je vais essayer de répondre à ces questions en suivant un plan qui dans une première partie quantifie et caractérise l'émigration en Europe tout en indiquant ses lieux d'implantation privilégiés. Il faut ensuite

replacer ce phénomène dans une perspective historique où il fait suite à de nombreuses migrations tout en expliquant les causes récentes qui se trouvent à la fois dans la région, dans l'ensemble marocain et maghrébin, mais surtout dans la situation des économies européennes. Ce sera le rôle des deux parties suivantes. La diversité des situations du Rif oriental et les différents types de migrations seront l'objet du quatrième chapitre, tandis que la dernière partie essaiera d'analyser les conséquences sur l'organisation de l'espace, de l'économie et l'évolution de la société.

*

Les données de la statistique officielle de la France
 sont en fait très incomplètes et en particulier les données sur
 les dépenses de consommation des ménages. On ne dispose pas
 de données sur les dépenses de consommation des ménages
 par région, mais surtout pas de données sur les dépenses
 de consommation des ménages par type de ménage. Les
 données sur les dépenses de consommation des ménages
 sont donc très incomplètes et en particulier les données
 sur les dépenses de consommation des ménages par région
 et par type de ménage.

- CHAPITRE I -

L'EMIGRATION DES TRAVAILLEURS DU RIF ORIENTAL EN EUROPE :
PHENOMENE MIGRATOIRE CONTEMPORAIN MAJEUR

I - L'EMIGRATION DES TRAVAILLEURS DU RIF ORIENTAL EN EUROPE :

PHENOMENE MIGRATOIRE CONTEMPORAIN MAJEUR

Les migrations de travailleurs ont été, et sont encore actuellement, à la fois le sujet de nombreux articles de journaux quotidiens ou périodiques, et en même temps d'ouvrages d'économistes, de démographes sociologues ou géographes traitant souvent de la condition des migrants dans le pays de séjour, et en général en termes de macro-analyse. Plus rares sont les analyses portant sur les régions d'émigration et faisant de ce thème leur préoccupation majeure. C'est le but de cette étude.

A. - LA CONNAISSANCE DE L'EMIGRATION : Sources et Méthodes

Comme les études sur ce type de sujet, les sources sont multiples mais ne traitent qu'inégalement les différents aspects de l'émigration. Elles se divisent en deux catégories : d'une part, celles, très générales, qui permettent de resituer l'émigration de la province de Nador dans l'ensemble marocain, et d'autre part, toutes celles qui offrent la possibilité de l'appréhender dans la région rifaine proprement dite.

1°/ Les sources générales de l'émigration marocaine en Europe

Nombreuses, elles sont en même temps hétérogènes et de valeur assez inégale. Le grand nombre de pays où les marocains ont été appelés à travailler explique la diversité des sources et la variété des critères utilisés dans leur élaboration.

Alors qu'aux Pays-Bas ce sont surtout les travailleurs arrivés depuis moins de cinq ans dont la répartition géographique et par secteurs d'activité est bien connue, en République Fédérale d'Allemagne, les données portent sur l'ensemble des travailleurs marocains, tandis qu'en France, les renseignements les plus précis concernent l'ensemble des Marocains et non les seuls travailleurs, et sont fournis par le Ministère de l'Intérieur.

L'inégalité de la valeur des renseignements selon la période de leur collecte est également importante. Le temps de l'immigration "sauvage" des années 60 où les besoins de main-d'oeuvre étaient tels en Europe que les clandestins

pouvaient passer sans grand problème les frontières, était également celui où les statistiques étaient parfois peu sûres. En revanche, le contrôle policier devenant beaucoup plus strict en temps de crise économique, la qualité des statistiques s'améliorait alors nettement, beaucoup plus rapidement que la situation des travailleurs. Enfin, la valeur incertaine des renseignements obtenus tient surtout au caractère évidemment très mobile des migrants, mais aussi à la crainte des travailleurs devant tout enquête qu'ils peuvent ressentir comme dangereuse pour leur avenir en Europe. Les contrôles policiers sont si fréquents qu'ils entretiennent un climat de méfiance. En général, la sous-estimation est plutôt de règle, tant en Europe qu'au Maroc, du fait de la présence des clandestins.

a) Les sources européennes

Elles sont de quatre types. Le nombre total de Marocains, travailleurs ou non, est établi grâce aux cartes de séjour délivrées par les services de police des différents pays, mais le nombre des enfants n'est très souvent qu'estimé car une telle carte ne leur est pas délivrée.

Les publications des Ministères du Travail et des Affaires Sociales, ainsi que celles des Services d'Immigration, concernent plus souvent les départs des travailleurs du Maroc ou leur entrée dans les pays d'Europe que leur nombre et leur situation à un moment donné. Les Services des statistiques reprennent dans leurs ouvrages les évaluations fournies par les deux sources précédentes. Grâce aux recensements effectués périodiquement dans chaque pays, ils peuvent aussi fournir une image assez complète des communautés marocaines. En dernier lieu, les Caisses d'Allocations Familiales qui versent des prestations aux familles restées au Maroc des ouvriers immigrés, peuvent également être d'un certain secours pour établir l'origine des travailleurs tout comme pour connaître l'importance des allocations envoyées au Maroc (Etude détaillée sur ces sources : Bonnet J. et Bossard R. n°87).

b) Les sources marocaines

Grâce à ces dernières, l'origine de l'émigration et sa diversité régionale peuvent être mieux saisies. Les listes dactylographiées concernant les départs des travailleurs effectués légalement et servant à l'établissement

de statistiques générales dans les Annuaire Statistiques du Travail m'ont fourni, au prix d'un long travail de dépouillement, des indications supplémentaires sur l'âge et l'origine des ouvriers au niveau de la tribu (1). Très éloignées de la réalité avant 1969 du fait du caractère très minoritaire des départs légaux avec contrat de travail, elles n'ont pu être utilisées qu'après cette date.

Jusqu'en 1972, il était possible d'utiliser les bordereaux mensuels de répartition des allocations familiales des travailleurs migrants fournis à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale par les organismes similaires, belges et français. Depuis, les versements étant effectués directement aux familles concernées par chaque caisse européenne, ces fiches n'existent plus.

Enfin et surtout, le Ministère de l'Intérieur et ses représentants dans les provinces ont fait effectuer des comptages par les autorités locales qui constituent un des seuls moyens permettant de connaître à l'échelle de la commune rurale, de la fraction de tribu et du douar le nombre d'émigrés à un moment donné. Le premier fut entrepris en 1966 dans l'ensemble des zones rurales du Maroc et D. Noin l'a utilisé (D. Noin n° 108). Par la suite, d'autres furent réalisés localement et en particulier dans la province de Nador.

2°/ Les moyens d'information sur l'émigration vers l'étranger dans le Rif oriental

a) Importance et insuffisance des renseignements officiels

En 1966, 1970 et 1974, les autorités provinciales ont fait effectuer des comptages concernant l'ensemble des émigrés de la région. J'ai pu prendre connaissance complètement de celui de 1970 et grâce à l'ouvrage de D. Noin et à quelques fiches retrouvées dans les archives des cercles et caïdats, de celui de 1966, mais n'ai pu obtenir pour 1974 les résultats que de 11

(1) Le nouveau découpage administratif en communes rurales n'est presque jamais utilisé par les fellahs pour situer leur lieu d'origine, aussi ai-je été contraint de me servir des vieilles unités administratives que sont les tribus.

communes rurales sur les 26 de la province. D'autres dénombrements ont été réalisés soit de leur propre initiative soit à ma demande, par certains caïds dans les communes rurales dépendant de leur commandement en 1965, 1967, 1968, 1971 et 1973.

Ces documents devaient être testés, c'est pourquoi à l'occasion d'enquêtes j'ai réalisé des sondages dans 91 douars sur les quelques 791 que compte la province. En général, les résultats sont concordants, et les différences, assez peu considérables, ne vont pas systématiquement dans le même sens. Ces listes peuvent à la fois sous-estimer le nombre des émigrés puisque la mémoire du mokadem et de ses assistants est mise à contribution, mais aussi le sur-estimer. Dans le Rif, plus peut-être qu'ailleurs au Maroc, on est considéré comme faisant partie du douar même si l'on est allé s'installer en ville depuis plusieurs années, à condition d'avoir encore quelques parents ou intérêts dans le village. D'ailleurs, est-on bien sûr qu'ils ne reviendront pas, tous ceux qui sont partis, même si leur famille les a accompagnés? N'a-t-on pas vu des foyers installés en Algérie après 1945 revenir dans le douar? La difficulté à séparer émigration définitive et émigration temporaire est donc une source d'erreurs, et certains de ceux qui travaillent en Europe sont rattachés au douar alors qu'ils l'ont parfois quitté depuis plusieurs années pour la ville.

Ces vérifications peuvent être faites lorsque les résultats sont établis par douar. En revanche, lorsqu'ils le sont par fraction et à plus forte raison par commune rurale, les contrôles sont moins efficaces, car le risque majeur d'erreur vient de l'oubli de certains douars à moins qu'il ne s'agisse tout bonnement mais plus gravement d'erreurs de dactylographie.

Irremplaçables pour connaître le nombre des émigrés, ces comptages sont très succints et ne disent rien, ni des départs, ni surtout des retours. Enfin, les caractéristiques de l'émigration sont inconnues. Des enquêtes s'imposaient donc.

b) Les types d'enquête réalisés

Deux sortes d'enquête ont été menées. D'une part entre Juillet 1972 et Juillet 1974 la situation économique de certains douars, leur passé migra-

toire, les caractères et l'importance de l'émigration en Europe ainsi que parfois de l'exode rural ont constitué le thème du premier type d'interrogation.(2).

Accompagnés par le cheikh ou le mokadem, nous rencontrions, mon enquêteur et moi-même, les représentants du douar (3), la jmaà, dont le nombre était très variable, de 3 à 4, à 20 et plus certains jours. Ce groupe comptait le plus souvent des émigrés en vacance. Il était rassemblé dans un lieu public qui ne posait de problèmes à aucun membre de la communauté, sous un arbre, dans un champ proche des maisons, ou dans la cour de la mosquée, ce qui fournissait des vacances apparemment fort appréciées aux enfants du msid que le fquih (4) renvoyait chez eux avant l'heure normale de sortie. Au début, l'assemblée restait dans une prudente expectative vis-à-vis des enquêteurs vite identifiés aux autorités, au Makhzen (5). Le temps passant et les questions étant posées en berbère, la plupart du temps l'enquête se terminait dans un climat très détendu et amical. De rares fois, la méfiance ne put être dissipée, et les résultats furent alors beaucoup plus médiocres.

(2) G. Fay m'a fourni une aide précieuse en me faisant bénéficier de son expérience acquise dans la basse montagne rifaine (G. Fay n° 138).

(3) Le mot douar utilisé dans la langue administrative et aussi par les géographes du Maghreb ne l'est guère par la population qui emploie au contraire le mot "dchar". Le "dchar" se définit d'abord comme un groupe de familles unies par l'habitat, même si celui-ci n'est pas groupé, et par un finage qui peut comprendre ou non des terres collectives. Le terme "dchar" est utilisé également dans la basse montagne rifaine au Nord de Quezzane (G. Fay n° 138). Pour la définition du mot douar, voir le numéro 8 de la R.G.M., 1965, consacré aux "Douars et centres ruraux".

(4) Msid : école coranique dirigée par un fquih où les enfants apprennent à lire le Coran et à écrire. Il en existe dans presque chaque douar. Le fquih est entretenu par la communauté villageoise.

(5) Le Makhzen désigne l'Etat, le Pouvoir.

A la fin se faisait l'établissement de la liste (annexe I) des émigrés du douar (6).

Elle était rédigée grâce à la mémoire des assistants, maison par maison, de façon à éviter les oublis et à connaître la diffusion de l'émigration. Pour chaque travailleur, il nous était précisé sans difficulté le pays où il se trouvait et parfois même les différents pays où il avait trouvé un emploi. Nous demandions également s'il avait travaillé auparavant en Algérie. La situation de famille de l'émigré et le lieu de séjour de sa famille ne posaient pas de problème, en revanche, la qualité des réponses sur la date du premier départ de l'ouvrier était nettement plus mauvaise.

Cette enquête collective a été complétée durant l'été de 1973 et celui de 1974 par un questionnaire individuel (annexe II) beaucoup plus détaillé portant sur l'âge, la situation de famille, le lieu de travail et le passé migratoire du travailleur ainsi que sur son secteur d'emploi et sa qualification. Une autre rubrique concernait la situation antérieure au Maroc, tandis que l'on abordait à la fin les aspects financiers. Salaires et dépenses étaient inscrits dans la monnaie du pays européen concerné, ainsi que l'argent repatrié au Maroc pour faire vivre la famille, de façon à éviter les erreurs de change. Compte tenu de ces résultats, les questions suivantes portaient sur les investissements durables réalisés, et l'entretien s'achevait par une interrogation sur les perspectives d'avenir que l'émigré envisageait, tant en ce qui concerne le travail que sa position par rapport au douar.

107 travailleurs furent interrogés la première année et 44 la seconde. Ce sondage est évidemment très limité; effectué dans diverses régions de la province, il a surtout concerné les secteurs de plus forte migration, car il était nécessaire d'enquêter de 5 à 10 travailleurs par jour et il n'était pas toujours facile de les rencontrer dans les douars très dispersés à migration plus faible des plaines steppiques. Son second défaut vient de ce que, réalisé au mois de Juillet, il a concerné une proportion trop forte d'ouvriers des Pays-Bas et trop faible d'ouvriers de France. Les usines françaises ont en effet l'habitude de fermer massivement au mois d'Août et de donner congé à leur personnel à cette époque.

(6) Ces listes établies dans 91 douars ont concerné 5345 travailleurs émigrés.

Les fiches furent remplies dans les douars des travailleurs de façon à ce qu'ils soient mis en confiance et disponibles.

Indépendamment des renseignements qu'elles m'apportèrent, ces enquêtes constituèrent une très enrichissante expérience humaine.

B. - L'IMPORTANCE DE L'EMIGRATION TEMPORAIRE VERS L'EUROPE

Depuis plus de 15 ans, la province de Nador est profondément affectée par une émigration temporaire en Europe d'une partie très importante des hommes adultes qu'il est nécessaire d'évaluer.

1°/ L'effectif des travailleurs émigrés

Au milieu de 1974, on pouvait estimer que le nombre des travailleurs en Europe était au moins de 43 à 45 000. En effet, aux comptages effectués par les autorités locales dans 11 communes rurales, j'ai ajouté des estimations pour 15 autres communes d'après les résultats plus anciens obtenus entre 1970 et 1973, mis à jour en fonction de mes enquêtes. La répartition de ces émigrés est donnée dans le tableau 1.

CERCLE DU RIF: 22500	CERCLE DES GUELAYA: 9500	CERCLE DE LOUTA : 9450
Khemis Tamsamane: 2900	Had-Bni-Chiker : 2600	Ras-elMa : 1900
Boudinar : 2100	Yazanene : 1000	Karia-Arkmane : 2200
Trougoute : 1200	Farhana : 500	Zaïo : 750
Iguermaouas : 2000	Bni-Nsar : 900	Hassi-Berkane : 850
Tleta-Azlef : 1500	Tlet-Jbel : 1500	Tiztoutine : 1250
Midar : 2500	Tlet-Louta : 1400	Driouch : 1500
Tafersite : 1350	Bni-Bou-Ifrouir : 850	Aïn Zora : 1000
Ben Tieb : 2000	Selouane : 750	
Amhayasta : 2150	VILLES DE LA PROVINCE : 2000 environ	
Dar-Kebdani : 2600		
Tazarhine : 2200		
TOTAL DES EMIGRES DE LA PROVINCE : 43 000 à 45 000		

Tableau 1 : Effectif des travailleurs de la province de Nador émigrés en Europe selon les communes rurales : situation au 30 Juin 1974.

2°/ Une place essentielle dans l'émigration marocaine

Les travailleurs de la province de Nador ayant émigré en Europe représentent une part notable de l'ensemble de l'émigration marocaine telle qu'on peut la mesurer. Dans un article réalisé avec J. Bonnet (n° 87), j'ai estimé qu'il devait y avoir au 1er Janvier 1972 un peu plus de 200 000 travailleurs marocains en Europe. L'estimation donnée pour la fin de 1976 par l'O.C.D.E. (69) pour les principaux pays de migration, complétée par les valeurs probables pour d'autres pays, comme le Danemark, la Norvège, l'Espagne ou Gibraltar est d'environ 280 000 personnes actives. C'est-à-dire que l'émigration de la province de Nador représentait un peu moins du 1/5 de l'ensemble de l'émigration marocaine en 1974, soit environ 18%, et qu'actuellement cette proportion ne doit pas être très éloignée bien que sans doute un peu plus faible. Or, en 1971, lors du dernier recensement, la province de Nador ne participait que pour 3,1 % à l'ensemble de la population du pays.

La prééminence du Rif oriental était déjà nettement marquée en 1966. Cette année-là, selon D. Noin (n° 108), il y avait environ 85 000 travailleurs à l'étranger dont 75% d'origine rurale. Le Rif oriental et le Nord-Est fournissaient à eux seuls 28 à 29 000 émigrés dont 18 à 20 000 pour la seule province de Nador, soit 21 à 23 %, tandis que le Sud-Ouest, c'est-à-dire l'Anti-Atlas, la plaine du Souss et le Haut-Atlas occidental, comptait 25 à 26 000 émigrants et les régions sahariennes environ 7000.

Par la suite, l'émigration se diffusant plus largement, sans que l'on puisse, faute d'un recensement généralisé à l'ensemble du Maroc, établir avec précision sa répartition, la part représentée par la province de Nador a légèrement diminué. Cependant, en valeur absolue, le nombre des travailleurs en Europe de cette région a sensiblement augmenté. En 1970, il y avait de 31 à 33 000 émigrés dans la province, soit un peu plus de 18 % de l'ensemble. La région de Nador restait celle qui continuait à envoyer le plus de travailleurs à l'étranger ainsi que le montre la figure 1 pour laquelle j'ai utilisé les statistiques cumulées des départs légaux de travailleurs au cours des quatre années s'étendant de 1969 à 1972, afin de montrer l'extension de l'émigration.

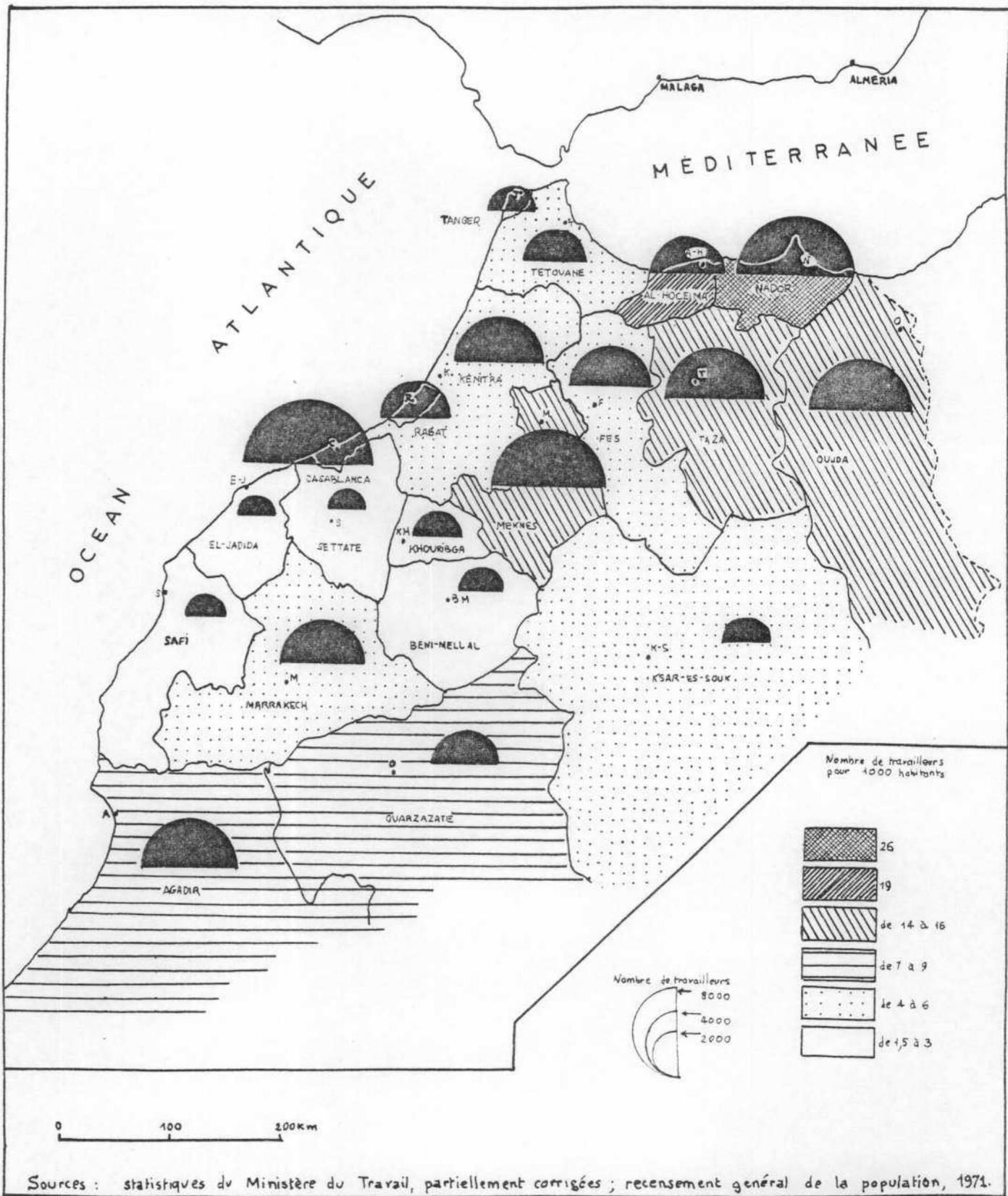


Figure 1 Origine et importance de l'émigration des travailleurs marocains du 1/1/69 au 31/12/72.

Cette région était donc et reste le chef de file de toute la partie orientale du Rif et du Nord-Est, puisque la province d'Al-Hoceïma, c'est-à-dire tout particulièrement les Bni-Ouriarhel, et la province d'Oujda avec la chaîne des Bni-Snassene, Berkane, mais aussi la ville d'Oujda, tout en connaissant une très forte émigration, n'atteignent pas de pareilles valeurs.

3°/ Une des grandes régions d'émigration du bassin méditerranéen

En 1971, la population de la province s'élevait à 480 517 dont 88 382 hommes de 15 à 59 ans selon le sondage au 1/10^e du recensement et le nombre des émigrés devait approcher de 35 000. En principe, ces derniers ne devaient pas être enregistrés puisque partant pour plus de 6 mois, ils ne pouvaient être classés dans la catégorie "absents" et à plus forte raison dans les "présents". Seule la catégorie "de passage" pouvait convenir aux travailleurs en vacance en Juillet 1971. En fait, l'observation des cahiers du recensement nous a permis de constater qu'ils l'avaient parfois été; le déficit d'hommes par rapport aux femmes pour les classes de 15 à 59 ans ne s'élevait qu'à 21 000 personnes en étant la confirmation.

J'estime donc à environ 111 à 116 000 en 1971 l'effectif total des hommes de 15 à 59 ans de la province, qu'ils y soient en permanence ou qu'il se trouvent à l'étranger. Dans ces conditions, un peu plus de 32 % des hommes adultes en âge de travailler étaient employés en Europe. Ce taux serait proche de 36% si l'on ne prend en compte que la classe d'âge de 15 à 49 ans. Pour l'ensemble du Maroc, ce pourcentage n'était que de 5,5 à la même époque.

Dans le bassin méditerranéen, la région de Nador fait partie des zones qui connaissent la plus forte migration de travailleurs vers l'Europe du Nord-Ouest. En Algérie, la Grande Kabylie comptait à la même époque environ 1 million d'habitants et 80 000 émigrés, ce qui aurait été sensiblement équivalent aux 45 000 émigrés de la province de Nador pour une population moitié moindre. La Grande Kabylie formait à elle seule 22% de l'émigration algérienne. Le Sud de la Tunisie était lui aussi marqué par des départs comparables, avec 28% d'émigrés par rapport à la population active théorique dans le gouvernorat de Gabès et 30% dans celui de Médenine (O.C.D.E. n° 56).

Certaines parties du Portugal et de la Grèce dépassaient nettement ces taux.

B. Kayser (n° 52) indique que, en Macédoine, dans le département de Drama, une enquête de 1965 montrait que 17,38% des 86 810 habitants avaient émigré ce qui représentait 49,97% des hommes de 15 à 44 ans et 32,96% des femmes du même âge.

Cette similitude dans l'importance de l'émigration avec les régions de plus fort départ des pays méditerranéens ayant envoyé des travailleurs dans le Nord-Ouest européen, s'est accompagnée d'assez grandes ressemblances dans les dates des départs.

C. - LES GRANDS DEPARTS DES ANNEES 60

1°/ Un essai de reconstitution de l'histoire des départs

A la différence de l'Algérie ou d'autres régions marocaines comme le Souss, le grand déplacement vers l'Europe ne commença que vers 1958-60 lorsque, aux besoins de main-d'oeuvre de l'Europe s'ajouta la fermeture des zones anciennes de migration d'Algérie. Très rares étaient ceux qui avant cette période avaient eu un emploi au Nord de la Méditerranée, tel ce vieil homme rencontré dans le cap des Trois Fourches, qui n'ayant parlé qu'en berbère pendant une heure d'enquête, se mit tout à coup à utiliser le français pour converser avec nous et évoquer son séjour dans la région marseillaise au cours des années 30. A l'opposé de la zone de protectorat espagnol dont faisait partie la province de Nador, le sud du Maroc colonisé par la France avait vu partir, à l'occasion principalement du premier conflit "mondial" du XX^e siècle, nombre de travailleurs principalement "Soussis" en France, mais cette émigration conservait un caractère fluctuant puisque les intérêts du patronat métropolitain et des colons se trouvaient souvent en contradiction et que les besoins français de main-d'oeuvre variaient largement selon la conjoncture économique.

Dans la province de Nador, le départ en Europe a pris très vite un caractère massif. D. Noin (n° 108) dit que vers 1955-56 des émigrés, pionniers en ce domaine, sont partis à la suite des premiers colons français qui les employaient en Algérie. Pour ma part, je n'ai pu trouver de témoignage attestant des départs à cette époque, les premiers n'apparaissant que vers 1958-59.

Les statistiques dressées par le Ministère du Travail et par les missions étrangères de recrutement au Maroc ne nous sont pas d'un grand secours car elles ne correspondent qu'aux départs effectués légalement avec un contrat de travail, ce qui était très rare dans la première moitié des années 60. Le nombre des passeports délivrés par les autorités de la province, bien que plus intéressant, n'est pas non plus utilisable sans problème. En effet les documents délivrés aux titulaires d'un contrat de travail ne peuvent être seuls retenus car tous ceux qui ont été accordés au vu d'un certificat d'hébergement ou même ceux décernés aux catégories dites "commerçants et agriculteurs" ont très bien pu être utilisés pour aller travailler en Europe. En outre, il n'est pas du tout sûr que la province n'ait pas délivré parfois des passeports à des travailleurs d'autres régions grâce à des adresses fictives, la rumeur se répandant parfois qu'il est plus facile d'obtenir ce document dans telle ou telle province; cependant ces faits ne peuvent être que très mineurs. En revanche, un grand nombre de Rifains ont obtenu cette pièce en dehors de la province entre 1962 et 1968. A cette époque, les consulats marocains en Algérie délivraient assez facilement un passeport aux Marocains établis dans ce pays. Non seulement ces derniers, parmi lesquels un grand nombre de Rifains, mais aussi beaucoup de marocains de la région de Nador utilisèrent cette possibilité. Ils passaient en Algérie, y séjournaient quelques mois en y travaillant au besoin puis donnant l'adresse d'un ami ou d'un membre de leur famille installé là-bas, déposaient une demande de passeport. Le nombre de travailleurs dans ce cas est spécialement élevé dans les régions qui avaient l'habitude d'émigrer temporairement en Algérie. Dans 12 douars du pays Tamsamane des Bni-Touzine et des Bni-Saïd, 496 des 1112 émigrés qui se trouvaient en Europe vers 1973-74 avaient obtenu leur passeport dans le pays voisin, soit 44%.

A. est originaire du douar Boughazi dans la fraction Irharbyine jbel de la commune rurale de Midar. Il a trente ans en 1973 et travaille aux Pays-Bas près d'Amsterdam dans une usine papetière depuis 1970. Il a obtenu son passeport à 21 ans en Algérie où il a séjourné de 1963 à 1964. Il émigra ensuite en France où il resta de 1964 à 1970, année où il passa aux Pays-Bas.

2°/ Lents avant 1962, les départs sont considérables à la fin des années 60

Devant ces difficultés j'ai préféré établir le tableau n° 2 en complétant ces renseignements officiels par une évaluation ayant pour base les réponses faites à mon enquête sur la date des départs des 5345 émigrés que j'ai recensés.

En tenant compte de l'importance respective de chaque commune rurale j'ai pu calculer les effectifs des travailleurs à l'étranger en 1973-74 selon les périodes de départ. Le nombre des travailleurs définitivement rentrés est quasiment inconnu. Aucune statistique n'a jamais été établie et les enquêtes que j'ai réalisées ne peuvent que les sous-estimer car la communauté villageoise répugne à parler de ceux qui n'ont pas "réussi" et ont été refoulés ou expulsés par les polices européennes. Elle oublie que d'autres sont morts à l'étranger ou dans des accidents sur le chemin du retour. A la rigueur, elle admet plus facilement que des accidents du travail ont obligé quelques uns à rentrer au pays. Les émigrés qui ont décidé de ne plus repartir volontairement sont encore très rares, 2 à 5 par douar en moyenne.

Cette méconnaissance des retours m'oblige à comparer le nombre des émigrés en 1966, 1970 et 1974 aux dates de départ des travailleurs de 1974 pour établir une estimation de l'évolution des départs.

	Passeports délivrés par la province de Nador (1)	Départs avec contrat selon le Ministère du Travail	Date de départ des émigrés se trouvant en Europe en 1974 (2)	Effectif total des travailleurs émigrés	Estimation des départs de travailleurs (3)
avant 1960	3600		50 1,1 %		1500 à 2500
1960-1963	8870		5700 13,5%		7 à 10000
1964-1967	13000		14900 35 %	1966: 18 à 20000	16 à 20000
1968-1971	21063	11442	16600 39 %	1970: 32 à 35000	18 à 22000
1972-1974			4800 11,4%	1974: 43 à 45000	4 à 6000

(1) Déduction faite des passeports délivrés aux pèlerins.

(2) Estimation à partir de l'enquête concernant 5345 travailleurs.

(3) Etablie à partir des résultats des colonnes précédentes.

Tableau 2 : Evolution des départs en Europe des travailleurs émigrés de la province de Nador

L'émigration ne devient importante qu'entre 1960 et 1963 et surtout en 1962, mais c'est particulièrement de 1954 à 1967 qu'elle prend une ampleur considérable. Le mouvement se maintient ou même augmente légèrement de 1968 à 1971 pour diminuer très nettement après 1971 et surtout à partir de 1973, du fait de la crise économique qui frappe l'Europe occidentale et des interdictions d'immigration établies dans la plupart des pays européens.

Le tableau n° 3 montre l'importance de l'émigration par rapport à la population, nettement plus forte dans cette région que dans le reste du Maroc et même que dans l'Andalousie espagnole et atteignant des valeurs comparables à celles de l'émigration portugaise.

MAROC (1)	Province de Nador (1)	PORTUGAL (2)	Province d'Aveiro (Portugal) (3)	ANDALOUSIE	
				Sierra Morena	Vallée du Guadalquivir
1962	5 ‰	4,1‰	6,6‰		
1965 2 ‰	10 ‰	12,9‰	14,5‰	2 ‰	5,8 ‰
1968 2 ‰	12 ‰	9,9‰	11 ‰		
1971 2 à 2,5‰	10,5‰				

(1) Ne sont pris en compte que les seuls travailleurs partis à l'étranger.

(2) Tous les émigrants, travailleurs ou membres des familles.

(3) Tous les émigrants, tant vers l'étranger (55 %) que vers d'autres régions portugaises.

Source : pour le Portugal et l'Espagne : B. Kayser (52)

Tableau 3 : Nombre de départs annuels d'émigrants pour 1000 habitants dans différentes régions méditerranéennes

Dans l'ensemble, l'émigration marocaine et spécialement celle du Rif oriental est légèrement plus tardive que les grandes émigrations méditerranéennes, algérienne, portugaise, grecque, yougoslave, c'est le cas aux Pays-Bas (.M.M. van Amersfoort et H.H. van der Wusten (n° 84).

Au caractère exceptionnel de l'émigration dans le Rif oriental s'ajoute l'originalité de la répartition des travailleurs en Europe.

D. - L'ESPACE MIGRATOIRE DES TRAVAILLEURS DU RIF ORIENTAL EN EUROPE

1°/ Une répartition très équilibrée en Europe

Vers 1972, les ouvriers marocains en Europe se trouvaient principalement en France et de façon secondaire aux Pays-Bas et en Belgique. En Septembre 1975 selon le SOPEMI (n° 69), il y avait peu de changement si ce n'est que le nombre des Marocains en Belgique avait beaucoup augmenté, peut-être était-il tout simplement mieux connu.

L'émigration du Rif oriental est assez différente, originale dans l'ensemble marocain mais aussi dans tout le Maghreb (Tableau n° 4). En effet, si la France constitue toujours la principale destination, elle ne correspond guère qu'à moins du tiers de l'ensemble des travailleurs contre presque les 2/3 dans le cas du Maroc. Les Pays-Bas et la R.F.A. représentant chacun 1/4 des lieux de séjour des émigrés de la province et sans doute davantage actuellement en ce qui concerne les Pays-Bas, tandis que la Belgique a une part non négligeable de 13 %.

Les résultats assez différents obtenus par l'équipe Heinemeyer sont liés au fait que leur enquête n'a pas concerné seulement la région de Nador mais aussi celle d'Al-Hoceïma et que seuls certains douars de la province de Nador ont été étudiés, douars qui apparemment ne sont pas représentatifs en ce domaine de l'ensemble de la province.

L'Espagne et les pays scandinaves ont reçu également des travailleurs venus du Rif oriental, mais l'origine de l'émigration est radicalement différente dans les deux cas. Dans celui de l'Espagne, les liens tissés durant le protectorat, la présence de Melilla, la connaissance de la langue et des habitudes espagnoles, expliquent une partie de ces départs et particulièrement ceux des commerçants allant s'installer dans les centres touristiques espagnols et plus particulièrement aux Canaries pour vendre aux touristes de l'"artisanat" marocain.

	Ensemble des Travailleurs marocains		Travailleurs issus de la province de Nador 1974 (3)	Sondage de la mission marocco-néerlandaise dans le Nord-Est (province d'Al Hoceïma et de Nador) 1975 (4)
	Janvier 1972 (1)	Septembre 1975 (2)		
FRANCE	140000 69,2%	165000 59 %	14000 31,8%	62,1%
BELGIQUE	17000 8,4%	60000 21 % (5)	5700 13 %	5,6%
PAYS-BAS	21000 10,5%	24500 9 %	10900 24,8%	16,1%
R.F.A.	12000 5,9%	18000 6,4%	11400 26,9%	10,5%
ESPAGNE	5 à 10000 3,7%	7 à 10000	1600 3,7%	3,2%
SCANDINAVIE	1650 0,8%	1600	300 0,7%	

Sources : 1. Bonnet J. et Bossard R. n° 87

2. S.O.P.E.M.I. n° 69

3. Enquêtes personnelles et statistiques des autorités locales.

4. Heinemeyer et collaborateurs n° 90.

5. Ne s'agirait-il pas tout simplement de l'ensemble de la population marocaine et non des seuls travailleurs.

Tableau n° 4 : Répartition comparée en Europe des travailleurs de l'ensemble du Maroc et de la province de Nador

M. a 49 ans et 8 enfants. Il est originaire du douar Issoumar de la fraction Izaoumène dans la commune rurale de Tazarhine et travaille à Gouda aux Pays-Bas depuis 1966. Il a passé autrefois 13 ans en Algérie et son premier départ en Europe s'est effectué en Espagne grâce à une carte d'identité obtenue à Melilla. Il obtint ensuite un passeport du consulat du Maroc en Espagne et passa en France où il resta six mois dans la

région marseillaise. Grâce à l'aide d'amis il alla aux Pays-Bas et y trouva un emploi dans une usine fabriquant tapis et moquettes.

Cependant, l'essor plus récent mais limité, vers 1973-74 des départs vers l'Espagne est lié surtout à la fermeture des frontières de la quasi totalité des pays européens d'immigration. Ne pouvant franchir la frontière française, beaucoup essaient de trouver un emploi dans la péninsule ibérique et plus spécialement dans les régions de Madrid et surtout de Barcelone. Les Marocains représentent alors le sous-prolétariat d'un pays dont nombre de travailleurs continuent de séjourner à l'étranger. A l'intérieur de la province de Nador, le même type de mouvement existe, bien que de façon réduite.

L'immigration dans les pays scandinaves est au contraire le prolongement du séjour en Allemagne et concerne tout autant le Danemark que la Norvège ou la Suède. Les 9 ouvriers des douars Abdelkhach et Ifassiène, fraction Bni Bou Idir de la commune rurale de Boudinar travaillant en Norvège avaient tous séjourné soit en République Fédérale d'Allemagne, soit pour quelques-uns en France quelques années auparavant. De même, sur les 12 émigrés d'Iferni, commune rurale de Midar, 11 avaient travaillé en Allemagne et 1 en Belgique avant d'arriver dans les pays scandinaves.

La famille de A. habite le douar Ifassiène. Lui a 27 ans et travaille en Norvège à Moss au Sud d'Oslo dans une verrerie où il est manoeuvre depuis 1970. Il avait passé les deux années précédentes en République Fédérale d'Allemagne et avait pu accéder en Europe grâce à un passeport obtenu en Algérie après un bref séjour de 6 mois.

L'exceptionnelle mobilité des travailleurs rifains apparaît déjà ici comme une marque supplémentaire d'originalité.

2°/ La très grande mobilité des travailleurs rifains

Les exemples scandinaves laissent pressentir une réalité qui prend toute son ampleur lorsqu'on l'examine par exemple dans le cas des Pays-Bas. Très souvent, les travailleurs installés dans ce pays ont occupé un emploi en République Fédérale allemande ou en France. Dans le douar Iabboutène de la commune rurale de Boudinar, 87% des hommes se trouvant aux Pays-Bas en Juillet 1974 avaient travaillé auparavant en France et 66% étaient dans le même cas à Ahdid dans la commune de Trougoute. J.M.M. van Amersfoort et H.H. van der Wusten signalent le même fait - p.22 - (n° 84).

Le travail en République Fédérale allemande a eu lui aussi, bien que dans une proportion plus faible, des précédents européens; quelques émigrés arrivés en République Fédérale d'Allemagne ont travaillé quelques mois en France.

La recherche d'un meilleur emploi et surtout d'un salaire plus élevé, la situation du marché de l'emploi, et la perméabilité des frontières internes du Marché commun sont à la base de ces déplacements qui ont rendu encore plus fragiles les informations fournies par les statistiques du Ministère du Travail, même lorsque celles-ci peuvent être considérées comme relativement fiables. En 1971, par exemple, il n'y aurait eu de départs avec un contrat de travail que pour la France et la République Fédérale allemande, L'ensemble des 5000 émigrés se répartissant également entre les deux pays. Pourtant, cette même année beaucoup d'émigrés sont arrivés aux Pays-Bas ou en Belgique qui étaient partis, soit avec seulement un passeport, soit n'avaient fait qu'un court séjour en France, spécialement en Corse ou dans la région parisienne. Il était en effet plus facile d'obtenir un contrat pour la France, éventuellement comme travailleur agricole saisonnier que pour les Pays-Bas dont les services du travail embauchaient souvent par contrat anonyme. Cette procédure permettait aux autorités marocaines de faire effectuer ce recrutement dans des régions où la situation sociale n'était pas bonne mais où l'émigration était peu importante, c'est-à-dire rarement la province de Nador.

Ainsi, la répartition des travailleurs rifains en Europe peut être liée, autant à la situation du marché de l'emploi européen qu'à l'importance et à la plus ou moins grande ancienneté de cette immigration dans l'ensemble des ouvriers étrangers.

3°/ Les centres industriels du Nord-Ouest européen concentrent l'essentiel des travailleurs rifains émigrés.

J'ai essayé d'établir les lieux d'implantation privilégiés en Europe de ces travailleurs par plusieurs moyens, tous partiels et incomplets. Pour la France, les bordereaux de paiement de Février 1972 des caisses d'allocations familiales permettent de connaître les lieux de séjour (figure 2). Ils ne concernent que les travailleurs mariés ayant des enfants restés au Maroc, mais j'ai pu constater que ces renseignements pouvaient sans grande difficulté être étendus à l'ensemble des travailleurs. Il s'agit aussi du dépouillement de l'origine des mandats payés à Zaïo en 1971, effectué grâce à un sondage au $\frac{1}{4}$ (figure 3). Il permet de connaître la distribution des travailleurs des Kbdana et des Ouled Settout en Europe mais a l'inconvénient de ne pas être représentatif de l'ensemble de l'émigration provinciale, puisque la fréquence des villes allemandes est nettement supérieure à la moyenne de la région. Enfin, le lieu de travail des 151 émigrés de mon enquête détaillée, dont 48,3 % se trouvaient aux Pays-Bas et 21,1 % en Belgique, contribue à compléter ce tableau principalement pour ces deux pays (figure 4).

L'originalité de l'émigration rifaine est ici nettement moins grande lorsqu'on la compare à l'ensemble de l'émigration marocaine (figure 5). Elle est installée dans les grandes régions industrielles du Nord-Ouest européen et plus particulièrement dans la Rhénanie-Westphalie avec la Ruhr, Cologne, mais aussi Aix-la-Chapelle, Essen surtout, Gelsenkirchen, Dusseldorf, Wuppertal, Duisbourg, Hagen. La seconde région allemande est celle de Francfort et des villes environnantes de Wiesbaden, Offenbach, Darmstadt et Mayence. Les ouvriers rifains représentent là une part prépondérante des Marocains, part un peu plus forte qu'en Belgique et même qu'aux Pays-Bas où pourtant ils constituaient 30 % des travailleurs interrogés par l'enquête de 1972-1973. (van Amersfoort et van der Wusten n° 84 p. 20). Les régions de Hollande avec Amsterdam, Rotterdam et les villes de La Haye, Leyde et Gouda, mais aussi celle d'Utrecht avec Amersfoort et Culemborg ont d'importantes communautés rifaines, tout comme le Limbourg de Venlo à Maastricht et le Brabant d'Eindhoven à Tilburg. Dans le cas de cette ville ou du Limbourg et des mines de charbon, l'enquête hollandaise explique la surreprésentation des marocains et parmi eux des rifains par la crise structurelle de l'indus-

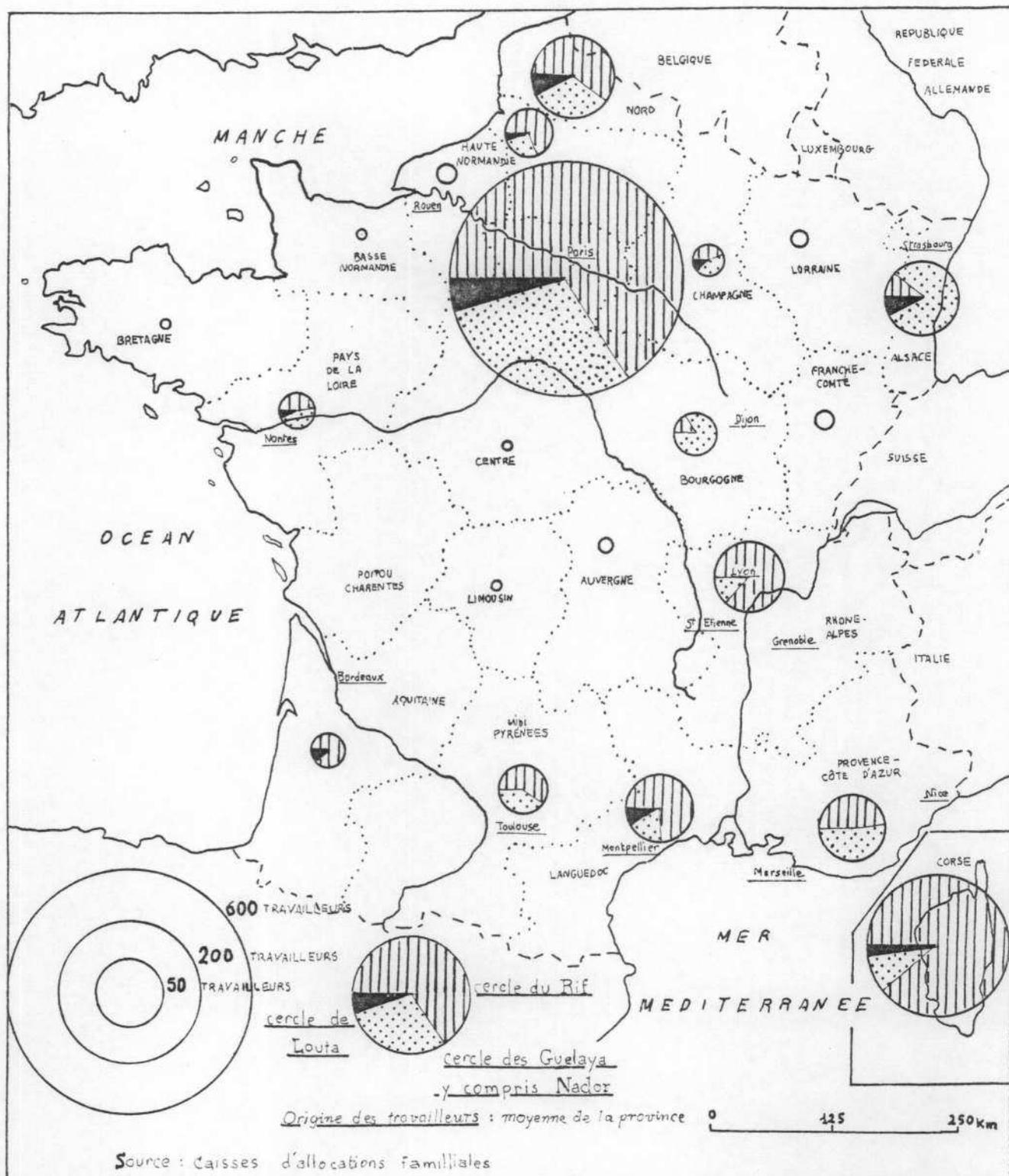
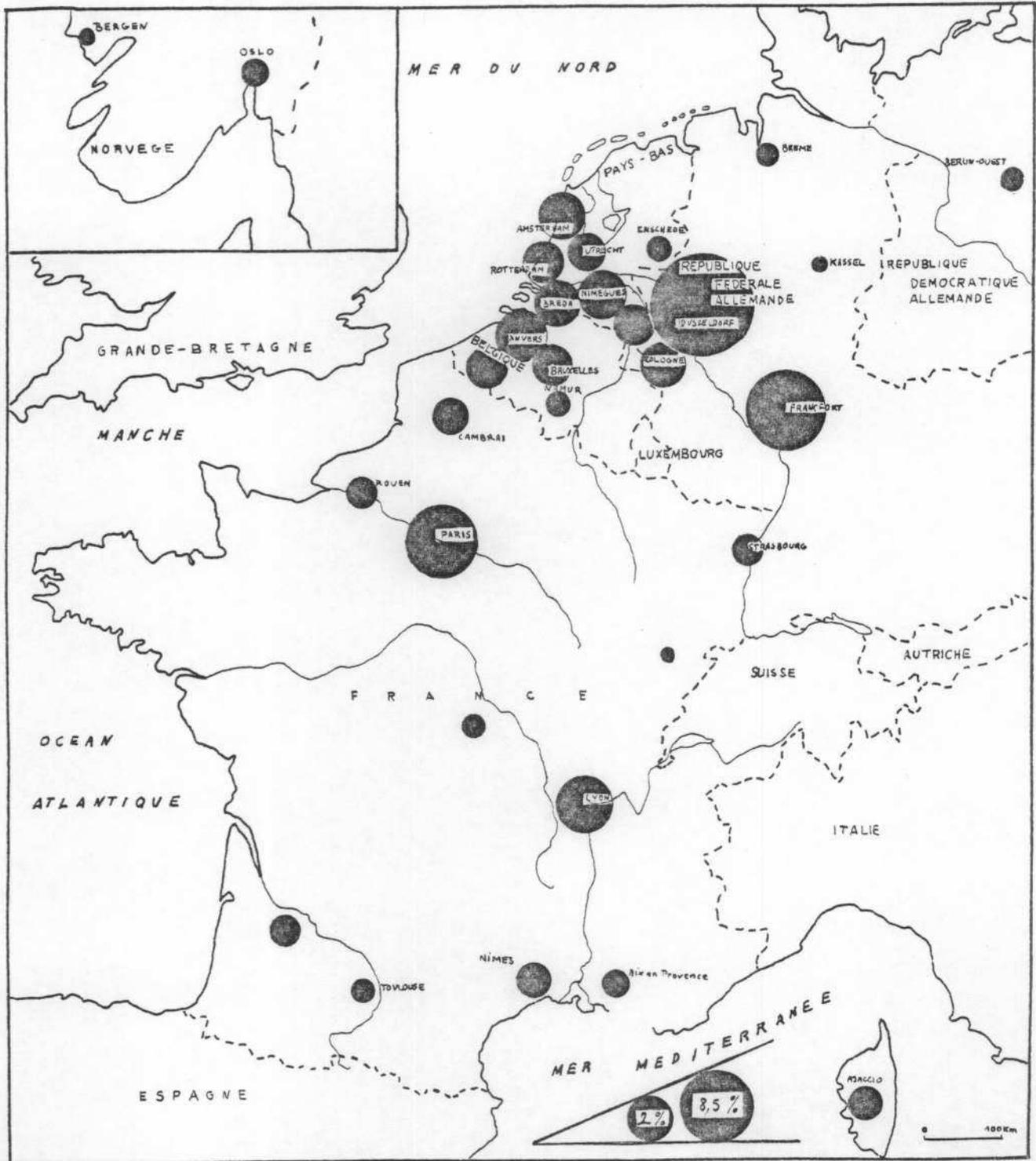


Figure 2 Répartition en France des travailleurs de la Province de Nador ayant perçu des allocations familiales au Maroc en 1972.



Source : Mandats payés à la poste de Zaïo en 1971 (sondage au 1/4)

Figure 3 Répartition en Europe des travailleurs originaires des Kebdana et des Ouled-Settout .

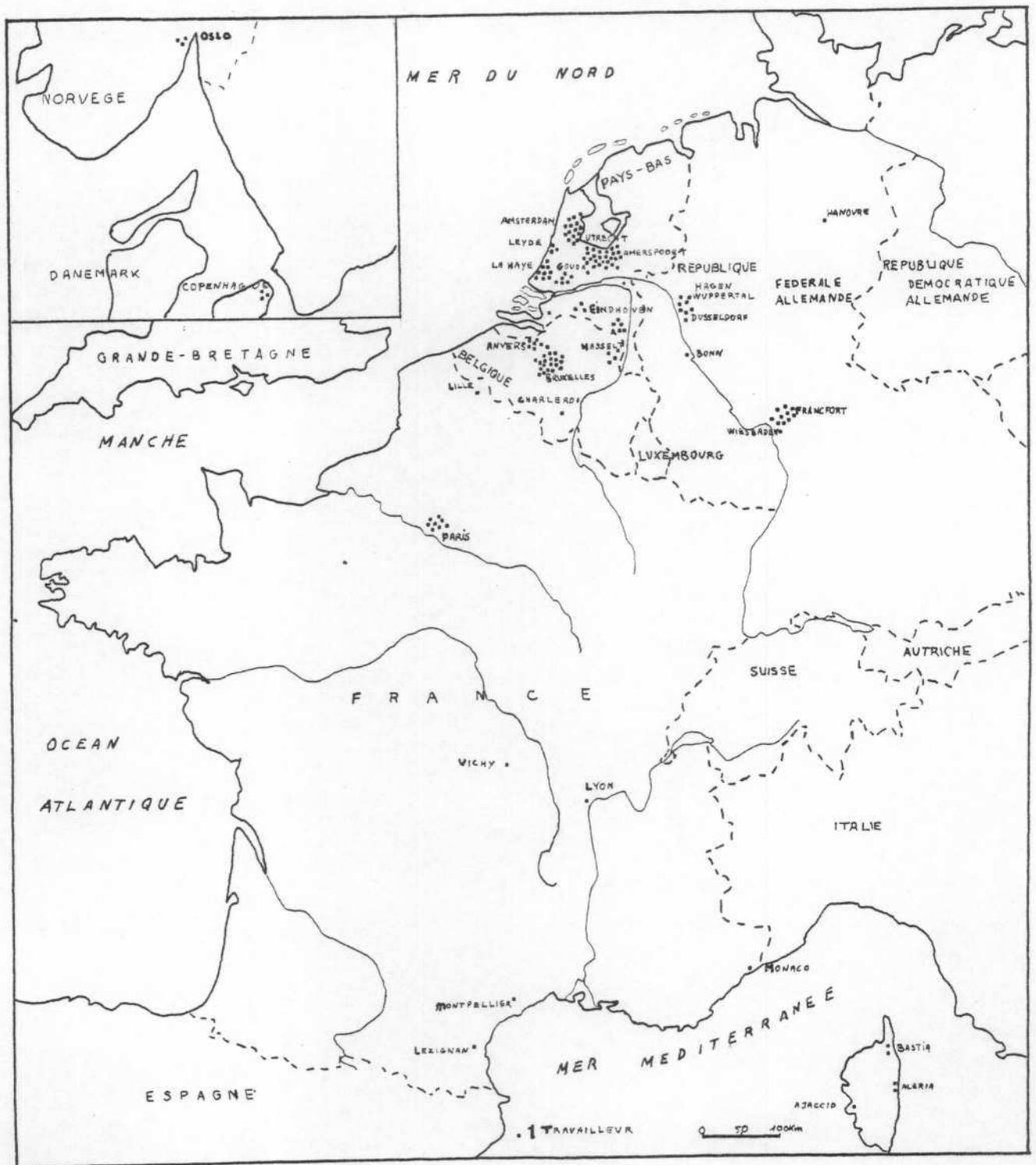
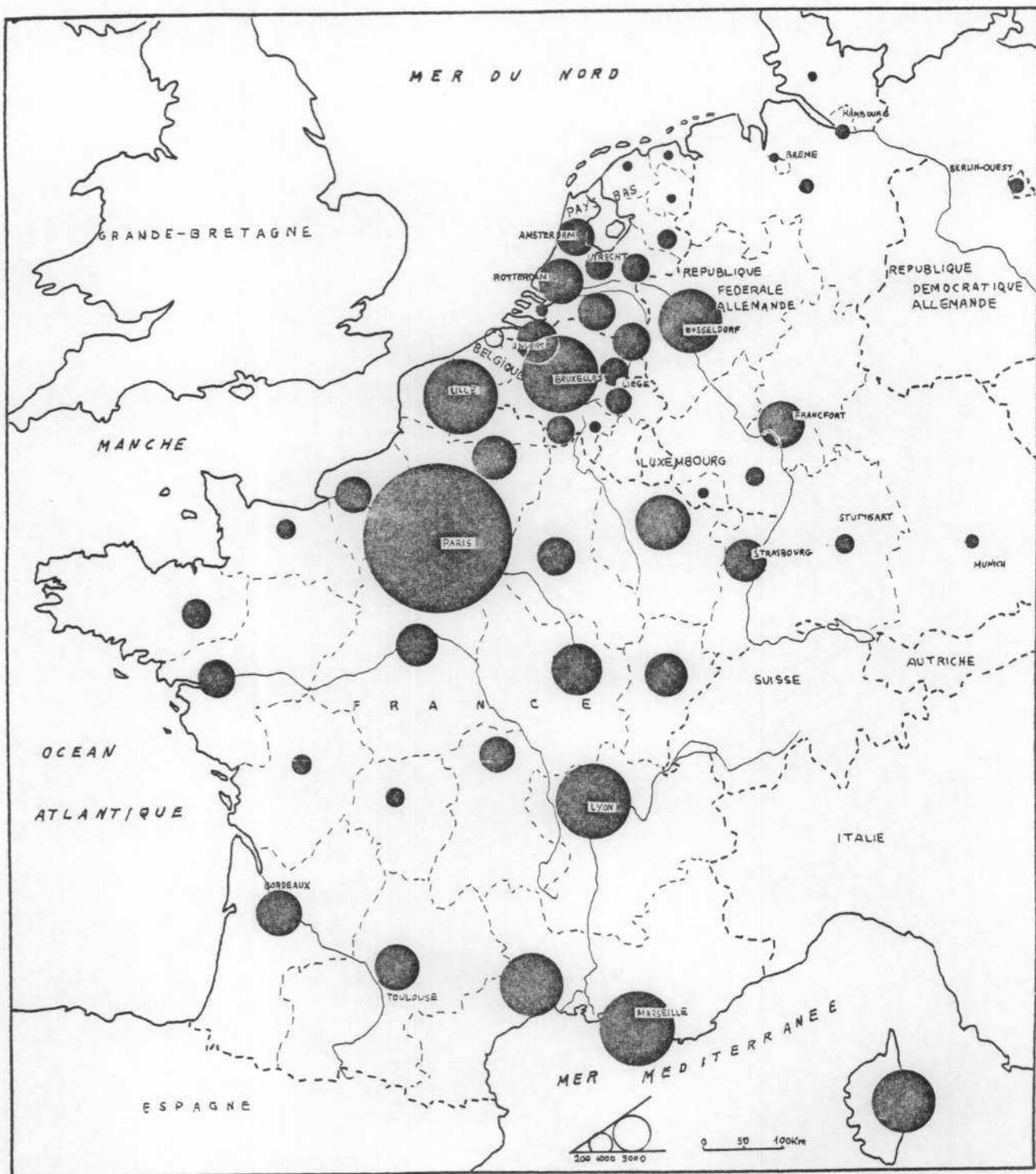


Figure 4 Répartition en Europe des 151 travailleurs ayant répondu aux questions de l'enquête "émigration".



Belgique : répartition de la population au 31-12-1970. Source : recensement général de la population.
 France : répartition de la population en 1975. Source : recensement général de la population.
 Pays-Bas : répartition des travailleurs en 1975. Source : Estimation d'après Ministère des Affaires Sociales.
 R.F.A. : répartition de la population au 30/09/1976. Source : Statistisches Bundesamt.

Figure 5 Répartition de la population marocaine en Europe occidentale.

trie et spécialement des activités de main-d'oeuvre qui pallient leurs difficultés en employant de la main-d'oeuvre étrangère qui acceptera les salaires proposés.

En Belgique, la prééminence de Bruxelles est certaine, tandis que le reste des travailleurs se trouve dans le Limbourg à Hasselt et en Flandres à Gand, Malines, Anvers, Hoboken. Très peu sont employés dans le bassin houiller en déclin de Charleroi. Il n'y avait déjà plus d'emplois proposés lorsque l'immigration rifaine relativement tardive par rapport aux autres immigrations étrangères de Belgique s'est produite.

La région parisienne est essentielle en France, avec Paris, mais surtout ses banlieues, Genevilliers, Colombes, Nanterre, lieux traditionnels de l'immigration maghrébine, et aussi Rueil, Poissy et Sartrouville. Les grandes usines de montage d'automobiles expliquent en partie ces localisations. Les Rifains de la province de Nador ne représentent qu'une faible part des travailleurs marocains de la capitale française et de ses banlieues, puisque les fiches d'allocations familiales permettaient d'estimer leur part à seulement 5,5 % en 1972. Les ouvriers soussis arrivés largement avant étaient beaucoup plus nombreux. La moitié des ouvriers de la province de Nador en France se trouvaient cependant dans cette région. Le Nord n'est pas négligeable mais la proportion des rifains y est très faible parce que les mines recrutent essentiellement des hommes du Sud-Ouest du Maroc. La région lorraine qui compte peu d'ouvriers marocains emploie encore moins de Rifains, alors qu'en Alsace, spécialement à Strasbourg, leur proportion est nettement plus élevée que la moyenne.

Comme pour le reste de l'immigration marocaine, la région lyonnaise de Lyon à Villefranche, Vaulx-en-Velin et Saint-Etienne, est la plus méridionale de celles où l'emploi industriel est prépondérant. Dans le Sud, en effet, le travail agricole prend une part importante aussi bien dans la vallée de la Garonne que dans le Languedoc et la Basse-Provence. Nîmes, Jonquières, Saint-Gilles, Châteaurenard et les petites villes ou villages du Vaucluse sont les noms qui reviennent le plus souvent, ce qui prouve bien que les exploitations maraîchères et fruitières sont les principales utilisatrices de main-d'oeuvre. A Port-Vendres cependant, ce sont les activités de pêche

qui emploient les marins rifains. Le Midi compte ainsi 10 % des travailleurs résidant en France.

C'est en Corse que l'originalité rifaine se manifeste le plus en France; en effet, alors que les ouvriers marocains y sont déjà majoritaires par rapport à l'ensemble des étrangers, les Rifains sont en proportion encore plus nombreux dans l'île. Le groupe de Corse représentait en 1972-1974 18 % des travailleurs de la province de Nador en France, soit environ 2500 personnes contre 10% pour l'ensemble des ouvriers marocains. La côte de la plaine orientale de Ghisonnaccia à Aléria, Aghione, Linguizetta, avec ses grandes exploitations d'agriculteurs pieds-noirs, embauchait alors un très grand nombre d'ouvriers agricoles en particulier pour les vendanges. En 1971, l'exploitation Cohen-Skalli d'Aghione et d'autres agriculteurs du même lieu ont engagé chacune plusieurs dizaines d'ouvriers, tels ces 10 émigrés partis de Souf, commune d'Iguermaouas. La côte Est et l'agriculture n'ont pas le monopole de cette immigration puisque Sartène, Ajaccio, Cargèse, Calvi ou Bastia sont souvent cités comme adresse des travailleurs et que seuls 36 % sont des ouvriers agricoles. Les vignobles et les plantations d'agrumes des rapatriés n'ont pu être mis en place que grâce à l'immigration mais d'autres activités spécialement dans la construction ont accru les possibilités d'emploi. Les entreprises des agriculteurs rapatriés ayant rencontré l'hostilité que l'on sait de la part d'une partie de la population, les ouvriers agricoles étrangers en ont subi assez souvent les conséquences.

Ces hommes installés en Europe, qui sont-ils, et d'abord que faisaient-ils autrefois, et quels changements sont survenus dans leurs activités.

E. - LES CARACTERES DE L'EMIGRATION RIFAIN EN EUROPE

1°/ Les fellahs sont devenus ouvriers

- a) Prépondérance des ouvriers journaliers lors du départ mais mais diversité des situations

Selon les résultats de l'enquête (annexe 2), 11 % des émigrés ont déclaré fréquenter l'école ou le msid avant leur départ, 29 % se sont déclarés fellahs et 32 % journaliers, 16,5 % avaient une activité non agricole, commerçants

sur les souks, artisans ou manœuvres et 6 % avaient une double activité, c'est-à-dire le plus souvent des activités de survie. Enfin, 5 % ne déclaraient pas leur profession antérieure.

Ces résultats alliés à d'autres observations permettent de dégager plusieurs types de migrants encore que l'émigration soit devenue si importante qu'elle touche la plupart des activités et des catégories sociales.

Les fellahs les plus pauvres, les journaliers sans terre, les artisans, ont été poussés à l'émigration par la difficulté de vivre, par l'exemple des autres émigrés dont la prospérité relative fait oublier l'image de ceux qui n'ont pas réussi, blessés au cours d'accidents du travail en Europe, refoulés à la frontière ou expulsés. Mais pour partir, il ne suffisait pas de le désirer, il fallait avoir l'occasion ou les moyens, et certains ne le purent pas. L'observation du niveau de vie des émigrés et de leur famille a souvent joué pour inciter au départ car les fellahs pouvaient faire des comparaisons. La fortune des grandes familles n'a sans doute jamais été aussi enviée que celle des émigrés car elle paraissait tout-à-fait inaccessible. Parmi les hommes de cette catégorie, d'âge mûr, beaucoup avaient déjà été contraints d'émigrer temporairement en Afrique du Nord et de ce fait avaient parfois été obligés de travailler dans d'autres secteurs d'activité que l'agriculture, spécialement le bâtiment, et parfois les mines.

Une autre catégorie était représentée par les fils de fellahs, pas toujours pauvres mais en général nombreux, ayant fréquenté l'école quelques années et aidé leur père dans ses activités agricoles. Ils avaient 18 ou 20 ans lors du départ, parfois moins. L'émigration représentait et représente pour eux, non seulement une nécessité matérielle mais aussi une aventure dans ce monde de la civilisation de consommation entrevu à la télévision.

Enfin, un groupe très réduit mais très particulier était représenté par les jeunes ayant fait des études secondaires que l'on rencontre surtout en ville ou dans les petits centres ruraux. Ils avaient souvent du travail, un poste d'instituteur ou de secrétaire dans une administration, mais l'effet de démonstration provoqué par les retours des émigrés les a poussés à partir et à

accepter un poste même très déqualifié. En général, ils restent moins longtemps à l'étranger, ayant plus de possibilités de se reconvertir au Maroc après avoir essayé de faire quelques économies.

Seuls les fellahs-mineurs de la région de Ouichane en pays Guelaya ou des Bni-Saïd avaient une activité assez proche de celle qu'ils auront eu parfois l'occasion d'exercer en Europe.

b) Les manoeuvres et les O.S. de l'industrie européenne

Le fait que les travailleurs du Rif oriental occupent des emplois très peu qualifiés dans l'industrie européenne n'est pas pour surprendre, puisque c'est le lot commun des immigrés en Europe. D'autre part, leur arrivée assez tardive sur le marché du travail européen leur a laissé souvent une part encore plus grande de travaux peu qualifiés.

Lors du départ, les professions mentionnées sur les contrats de travail sont enregistrées par le Ministère du Travail, mais les qualifications et les secteurs d'emploi sont souvent mêlés. En 1971, le bâtiment et l'industrie auraient été les principales sources d'emploi, suivis par les transports et les services, tandis que les mineurs et les ouvriers agricoles étaient très peu nombreux, en ce qui concerne les travailleurs de la province de Nador partant en R.F.A. En revanche, en France, la même année, la majorité des emplois concernait l'agriculture et avait un caractère saisonnier. Ce qui fait que 68 % des ouvriers agricoles étaient partis en Août et Septembre de cette année là, en Corse tout particulièrement. Ces saisonniers ne doivent pas uniquement être considérés comme tels. Nombre de conflits en 1975 ou 1976 dans le Comtat Venaissin et le Languedoc à propos des demandes de cartes de travail par des immigrés sans papiers, ainsi que les lieux d'embauche des clandestins par les agriculteurs de la zone maraîchère de la Basse-Durance décrits par la presse, témoignent de la volonté d'un grand nombre de continuer à travailler à l'expiration de leur contrat saisonnier, tout comme des intérêts des agriculteurs.

Il était relativement aisé entre 1965 et 1972 de trouver un autre emploi en France ou dans un autre pays, ce qui n'est plus vrai dans la deuxième moitié des années 70. J'ai d'ailleurs eu la surprise de ne jamais rencontrer dans la province de Nador une seule référence aux contrats saisonniers.

Loin derrière l'agriculture, le bâtiment représentait 20 % des émigrés partant en France en 1971, tandis que l'industrie n'avait qu'une part très minime.

La figure 6 permet de se rendre compte qu'au total le Rif oriental du fait de la part beaucoup moins importante de son émigration vers la France envoie un peu moins d'ouvriers agricoles en proportion que l'ensemble du Maroc et surtout beaucoup moins de mineurs pour les raisons mentionnées précédemment.

Une fois dans le pays de travail il y a une certaine modification des secteurs d'emploi, ces changements pouvant s'accompagner de déplacements géographiques.

Deux données peuvent être comparées dans le tableau 5, celles concernant les secteurs d'emploi en Europe en 1966 et en 1974 des travailleurs de la province de Nador, et celles établies pour l'ensemble du Maroc en 1975 par l'enquête néerlandais-marocaine.

SECTEURS D'EMPLOI	PROVINCE DE NADOR		SECTEURS D'EMPLOI	ENSEMBLE DU RIF ET DU SOUSS
	1966 (1)	1974 (2)		1975 (3)
Agriculture	5 %	6,7 %	Agriculture	17,4 %
Mines	15 %	3,2 %	Mines et Industrie lourde	8,2 %
Bâtiment	14 %	19,7 %	Bâtiment	17,4 %
Industrie	63 %	58,3 %	Industrie de Transformation	41,5 %
Services		12,1 %	Services Transports	13 %
Divers	3 %		Divers	2 %

(1) source : D. Noin n° 108 - Echantillon aléatoire de 367 travailleurs des tribus Tamsamane et Bni Oulichek.

(2) " : Enquête sur un échantillon aléatoire de 151 travailleurs de 5 tribus de la province de Nador.

(3) " : W.F. Heinemeyer n° 90 - Interprétation du tableau 31 p. 81.

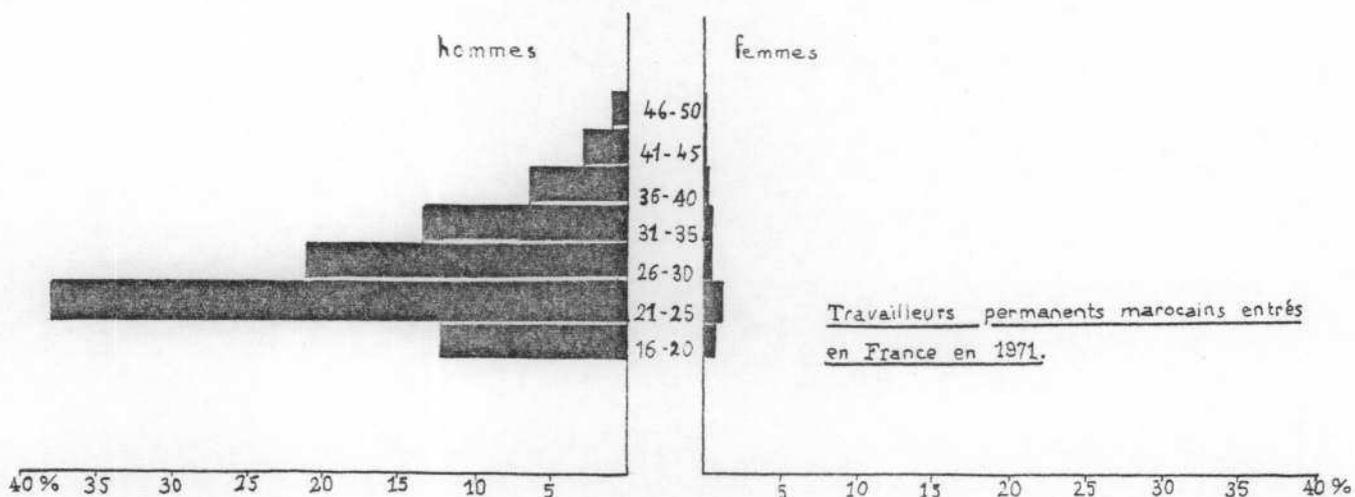
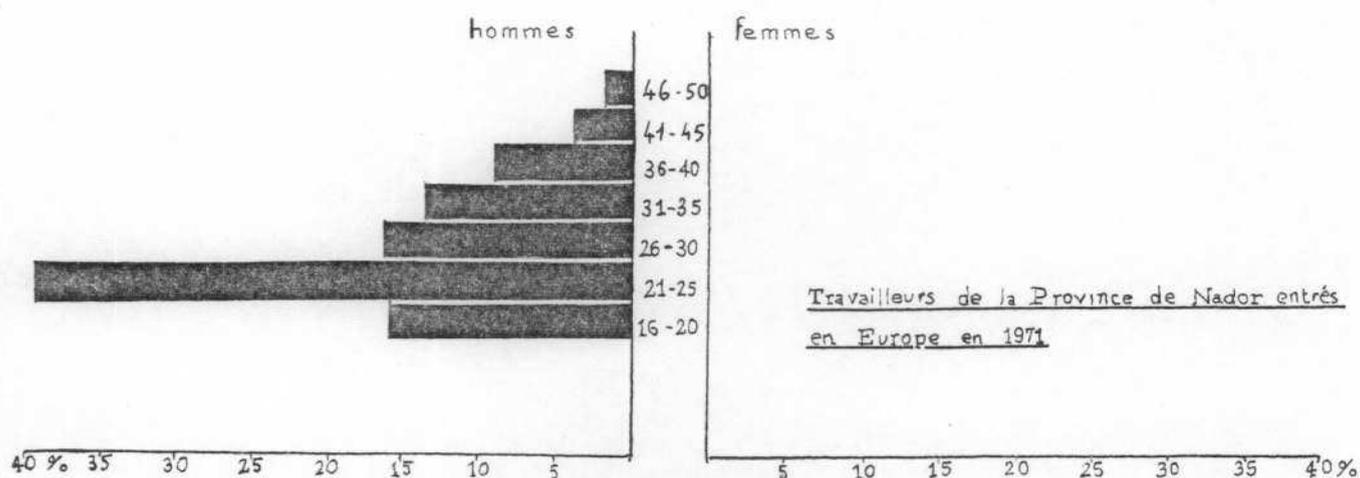
Tableau 5 : Comparaison des secteurs d'emploi des travailleurs originaires de la province de Nador et de l'ensemble du Rif et du Souss émigrés en Europe.

L'industrie était prépondérante en 1966 et le reste en 1974. Sa part est plus élevée que dans l'ensemble de l'émigration marocaine encore que les critères de classement utilisés dans les différentes enquêtes ne soient pas tout-à-fait les mêmes. En revanche, le secteur minier a beaucoup perdu de son importance, ce qui est tout-à-fait compréhensible puisque l'embauche a beaucoup diminué dans la Ruhr ainsi que dans le Limbourg belge ou néerlandais. Beaucoup de travailleurs sont passés par la mine à leur arrivée et l'ont en général assez rapidement quittée par la suite. La part de l'agriculture se maintient à un niveau faible puisque là aussi elle constitue souvent un relai temporaire et semble avoir été quelque peu abandonnée par les travailleurs du Rif au profit des nouveaux émigrants marocains.

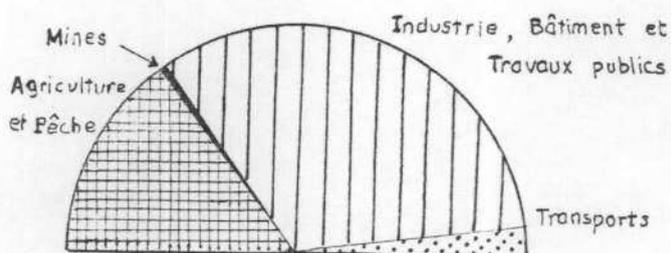
Dans le bâtiment, le Rif oriental ne manifeste aucune originalité, son taux d'emploi étant comparable à celui de l'ensemble des émigrés marocains. Il faut aussi souligner qu'un certain nombre de tâches classées dans les services ou dans l'industrie correspondent à des travaux de nettoyage aussi bien dans des usines que dans des aéroports ou sur des pétroliers.

La qualification professionnelle réelle des travailleurs est très difficile à établir et mon enquête détaillée n'a pu le faire, les réponses étant trop imprécises à cette question. Lors du départ, les statistiques de l'O.N.I. concernant l'ensemble des ouvriers marocains allant en France, mentionnent 50,2 % de manoeuvres, 32,8 % d'O.S. et seulement 16,7 % d'ouvriers qualifiés et 0,3 % de cadres (moyenne sur 4 années entre 1971 et 1976). Or, il est vraisemblable de penser que les ouvriers qualifiés sont issus surtout des villes et des secteurs du bâtiment et du textile, ce qui indiquerait que cette catégorie est encore moins représentée dans la province de Nador.

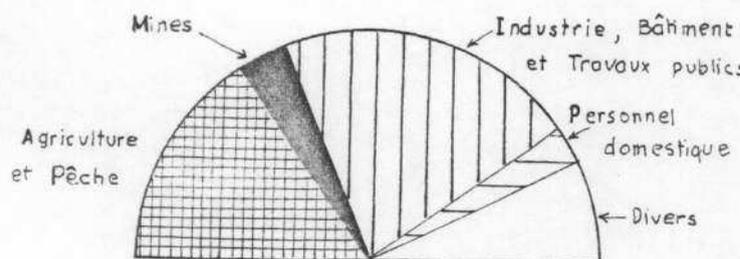
Le séjour à l'étranger ne semble pas beaucoup modifier ces caractères, peu de mesures ayant été prises en Europe pour permettre aux manoeuvres immigrés d'acquérir une véritable qualification, van Amersfoort et van der Wusten (n° 84) estiment qu'aux Pays-Bas seuls 4 % des travailleurs marocains parviennent "à une position qui soit quelque peu de commandement, et il s'agit souvent d'une fonction de contremaître dirigeant des compatriotes ou d'autres travailleurs étrangers".



Répartition selon le sexe et l'âge. (en centièmes pour chaque tranche d'âge) Sources : ONI, Ministère du Travail



TRAVAILLEURS DE LA PROVINCE DE NADOR PARTIS EN EUROPE



ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS MAROCAINS ENTRÉS EN FRANCE

Secteurs d'activité à l'étranger (selon les contrats de travail) Sources : ONI, Ministère du Travail

Figure 6 Répartition par âge et secteur d'emploi, des travailleurs originaires de la Province de Nador et de l'ensemble du Maroc, partis en Europe en 1971.

Ces départs de ruraux peu qualifiés concernent-ils toutes les classes d'âge et avec le temps, des modifications n'apparaissent-elles pas?

2°/ Une émigration masculine qui vieillit

a) Prédominance des moins de 25 ans lors du départ mais vieillissement de l'effectif immigré

Au moment du premier départ en Europe, les travailleurs sont dans l'ensemble très jeunes puisque d'après le dépouillement des contrats de travail obtenus en 1971, les moins de 26 ans représentaient à eux seuls 54,4 % des 5433 travailleurs de la province de Nador dont j'ai pu étudier l'âge (Tableau 6). Il s'agit d'hommes jeunes, plutôt plus jeunes (figure 6) que la moyenne des travailleurs marocains partis en France cette même année mais légèrement plus âgés que le groupe des marocains partis entre 1970 et 1974 de l'enquête néerlandaise-marocaine, il est vrai peu nombreux, 85 personnes seulement.

A G E S		20 ans et moins	21-25	26-30	31-35	36-40	Plus de 40 ans	T O T A L
(1)	Province de Nador	825	2139	896	741	495	337	5433
	Départs de 1971	15,2 %	39,4%	16,4%	13,6%	9,1%	6,2%	100 %
(2)	ENSEMBLE	14,4 %	35,3%	23 %	12,8%	8,6%	5,9%	100 %
	DU MAROC	20 %	34,1%	21,2%	12,9%	7,1%	4,7%	100 %
	Ensemble des (3) départs							
	Départs entre 1970 et 1974							

(1) 5433 travailleurs de la province de Nador ayant émigré en 1971. Archives M. du Travail.

(2) 187 travailleurs de plus de 18 ans, absents en 1975 dans des villages du Rif et du Souss. Heinemeyer et collaborateurs n° 90 p. 74.

(3) Calcul à partir du tableau fourni par Heinemeyer.

Tableau 6 : Age au moment du premier départ en Europe

Cela semble montrer que dans le Rif comme dans le reste du pays, le problème de l'emploi se pose surtout pour les jeunes entre 18 et 25 ans et que les 26-30 ans ont déjà largement émigré. Quant à l'importance plus forte que la moyenne des départs des plus de 35 ans, je la relierai au grand rôle de l'émigration dans cette région et à l'ancienneté des habitudes de travail extérieur. Ceux qui partent après 35 ans ont déjà fréquemment travaillé dans d'autres régions du Maroc ou d'Algérie mais n'avaient pas voulu ou pu partir en Europe.

L'âge des travailleurs en Europe à un moment donné est un peu plus difficile à connaître. J'ai repris les renseignements donnés par D. Noin pour les 2312 émigrés de la tribu des Bni Sidel en 1966-1967 et les ai comparés à ceux fournis par mon enquête (annexe 2) de 1973-1974. (Tableau 7). Les ouvriers interrogés lors de l'enquête sont nettement plus âgés et les 7 ans de différence permettent de comprendre que le groupe des émigrés, malgré un rajeunissement à la fin des années 60, période de grands départs, a commencé à vieillir puisque après 1970 les départs ont été moins nombreux et les retours définitifs sont restés peu importants. Ce vieillissement, ne pouvant que s'accroître actuellement, ne risque-t-il pas d'avoir des conséquences sur les caractères de l'émigration et en particulier sur l'émigration familiale?

A G E S	moins de 20 ans	20-29	30-39	40-49	50-59	plus de 60
Bni Sidel 1966-1967 (1)	0,3 %	42 %	47,8 %	8 %	1,7 %	0,2 %
Enquête 1973-74 (2)	1,3 %	17,8 %	46,9 %	27,8 %	5,9 %	0 %

Sources : (1) D. Noin n° 108, p. 219 (2312 émigrés)

(2) Enquête personnelle (151 émigrés)

Tableau 7 : Répartition par âge des travailleurs émigrés de la province de Nador

b) Une émigration masculine

Seuls les hommes quittent le Rif oriental pour chercher du travail en Europe. Alors que l'on a vu apparaître dans les grandes villes de la côte atlantique, et surtout à Casablanca un début, très modeste il est vrai, d'émigration féminine, à cause des contrats proposés par des usines allemandes, ce phénomène n'existe pas ici. Cependant, cela ne veut pas dire que les épouses d'émigrés ayant rejoint leur époux en Europe ne cherchent pas, elles aussi, un emploi. L'éloignement du Rif et de ses traditions, la nécessité de compléter les ressources de la famille modifient en effet fréquemment les attitudes. Mais de toutes façons la faiblesse des départs familiaux, un peu moins de 5 % des travailleurs mariés en 1974 selon l'enquête large (annexe I) empêche que ce fait prenne quelque ampleur, alors que pour l'ensemble des Marocains, l'O.N.I. indiquait entre 1971 et 73, 5 % de femmes parmi les travailleurs entrés en France ou dont la situation a été régularisée. Il s'agissait, selon toute vraisemblance, en grande partie de filles d'émigrés déjà établis en France.

Mouna A. travaille à Juan-les-Pins comme employée de maison. Elle est en France depuis 1963 ayant quitté l'Algérie à la fin de la guerre d'indépendance pour suivre sa patronne. Elle résidait alors à Aïn Turck au douar marocain. Ses parents y étaient arrivés vers 1944 ou 1945 venant de leur douar des Bni-Bou-Gafer dans le pays Guelaya. Les terribles privations de ces années de famine les avaient contraints à partir en Algérie. Mouna ne connaissait pas le Maroc avant 1976 lorsqu'elle s'y est rendue pour revoir sa mère expulsée avec beaucoup d'autres par les autorités algériennes à la suite du conflit du Sahara occidental.

C'est surtout dans ces cas où l'émigration est ancienne et où le déracinement est grand que le travail féminin extérieur se développe.

c) Plus de 8 sur 10 des émigrés sont mariés mais l'émigration familiale reste faible

Dans leur immense majorité, les travailleurs émigrés de la province de Nador sont mariés, 84 % des 5345 dont la situation matrimoniale a été établie.

Les célibataires, veufs ou divorcés non remariés ne représentent que 16 %. Les mariages avec des étrangères sont peu nombreux puisqu'ils ne représentent que 0,3 % du nombre des travailleurs mariés. Quelques uns, très rares, ont d'ailleurs contracté un second mariage en Europe alors qu'ils ont une épouse au Maroc.

La quasi totalité des familles, 95,5 %, reste dans le douar sous la garde et la protection du père de l'émigré ou d'un oncle, mais les 4,5 % qui ont fait venir leur famille sont installés plus particulièrement en Belgique. Ce pays ne représente guère que 13 % de l'ensemble de l'émigration de la province de Nador et pourtant presque la moitié des familles rifaines en Europe : 48,5 %, alors que seuls 8,9 % des travailleurs mariés résidant avec leur famille sont en R.F.A. contre 26,9 % de l'ensemble des ouvriers émigrés. Il faut préciser dans le cas de l'Allemagne qu'un peu moins du tiers ont épousé des Allemandes ou d'autres étrangères dans ce pays et n'ont pas eu à demander l'immigration de leur famille.

L'accueil de celles-ci est loin d'être souhaité dans ce dernier pays, encore moins que dans les autres pays européens. C'est surtout entre 3 et 6 ans après leur premier contact avec l'Europe que les émigrés font venir leur famille. Ce mouvement restait très restreint jusqu'en 1974 et il n'est pas sûr qu'il ne se soit pas légèrement accru ces dernières années, sans cependant modifier fondamentalement la situation. Certains n'ont pu supporter la "permanence" de cette émigration temporaire.

3°/ Permanence de l'émigration temporaire

Lorsque la famille quitte le Maroc, l'émigration tend à devenir définitive et même si un retour au Maroc s'effectue par la suite il y a une forte probabilité pour qu'il ne se fasse pas vers le douar d'origine. Cependant, et c'est là le caractère particulièrement original de l'émigration rifaine, elle garde son caractère temporaire. Les familles poussent d'ailleurs les jeunes émigrés à se marier rapidement de façon à les rattacher par un lien important à la région.

Les retours au Maroc se font en général après des séjours de 10 mois en moyenne en Europe et les vacances durent deux mois environ. Mais ces valeurs recouvrent des situations très différentes, certains ne revenant absolument pas régulièrement et faisant des séjours de 2 ans ou parfois plus, puis de quelques mois seulement. Dans ce dernier cas, ils doivent rechercher un nouvel emploi en retournant, mais ce qui était possible à l'époque de la croissance continue des économies européennes ne l'est plus actuellement et la fréquence des retours risque d'être de plus en plus liée aux périodes de vacance de l'industrie du Nord de la Méditerranée. C'est actuellement la situation la plus fréquente et l'été est le grand moment des vacances. En Juin et Juillet arrivent surtout les travailleurs des Pays-Bas et de Belgique; en Août ce sont les retours des ouvriers venant de France. Les fêtes musulmanes sont également, lorsque les émigrés le peuvent, des époques de retour, spécialement le mois de Ramadan et l'Aïd el Adha ou Aïd el Kbir. Depuis 1977 le mois de Ramadan coïncidant en partie avec le mois d'Août, l'été est vraiment la grande période des retours.

Mais les retours définitifs volontaires sont peu nombreux et au fil des années la durée du séjour à l'étranger grandit. En 1974, 50 % des émigrés avaient déjà au moins 7 ans de séjour en Europe et cette proportion a encore grandi depuis.

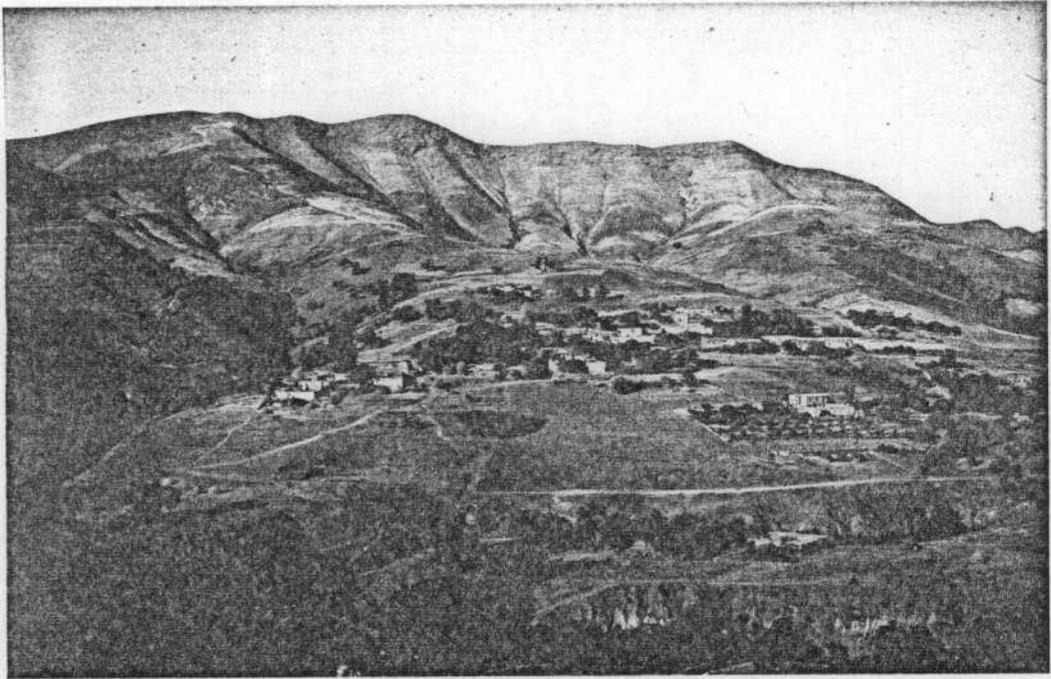
L'émigration reste temporaire mais n'est en rien conjoncturelle. La grande masse des émigrés n'envisage pas de pouvoir facilement changer d'activité. Certains espèrent pouvoir travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Le caractère en grande partie temporaire de la migration ne peut être reconnu que parce que les travailleurs reviennent régulièrement au Maroc et n'ont pas en majorité le désir de partir avec leur famille. En revanche, le travail à l'étranger n'est plus seulement un moment de la vie active des émigrés, il tend à occuper totalement celle-ci.

L'émigration temporaire peut donc être considérée comme "circulaire" selon la définition qu'en donne J.M.M. van Amersfoort (n° 46).

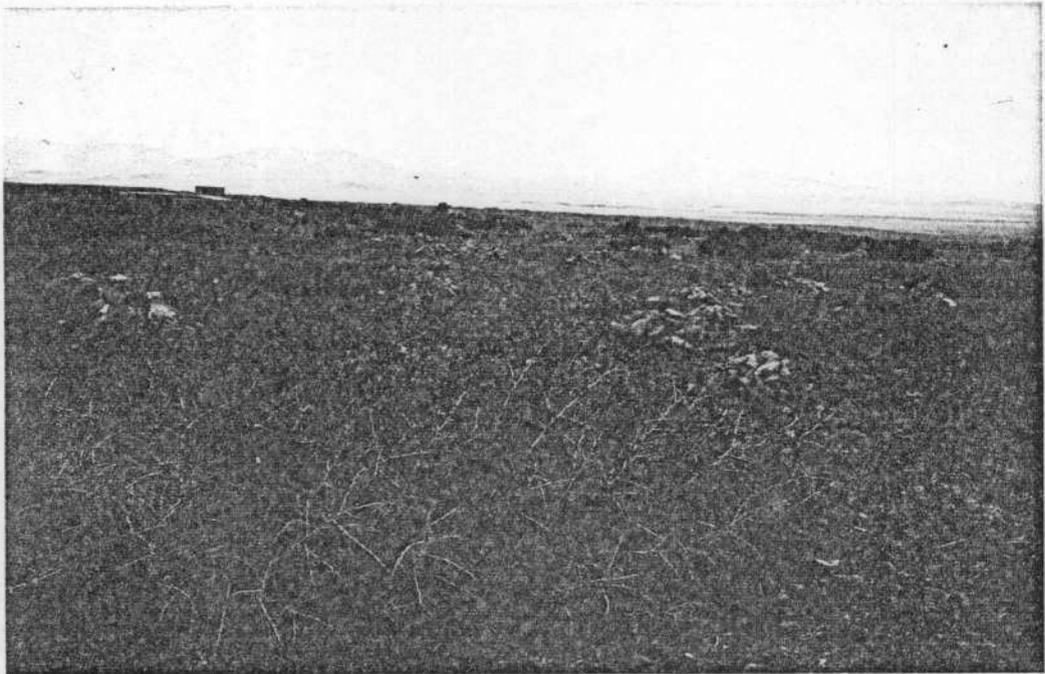
La province de Nador apparait ainsi comme le pôle majeur de l'émigration de travail vers l'Europe au Maroc, mais aussi comme un centre original, moins lié à la France que les autres parties du pays. Le travail à l'étranger est devenu une activité permanente pour l'immense majorité des travailleurs qui ne reviennent que pour les congés payés annuels. Le rôle respectif des pays importateurs de main-d'oeuvre et de la région elle-même dans l'essor de ce mouvement doit être examiné, mais avant cela, le poids du passé et les formes anciennes des mouvements migratoires internes ou externes du Rif oriental ne doivent pas être oubliés.

- CHAPITRE II -

L'ANCIENNETE DU PASSE MIGRATOIRE ET SES CAUSES



Pays Bni-Oulichek



Tichermine: bassin de l'oued Kert

I. Montagnes sèches et bassins steppiques.

II - L'ANCIENNETE DU PASSE MIGRATOIRE ET SES CAUSES

A. - PRECOCITE D'UN PEUPEMENT DENSE DANS UNE ZONE MONTAGNEUSE SECHE

Le Rif oriental est une région très anciennement occupée au Maroc, un lieu de contact où les populations encore parfois semi-nomades de la steppe s'ajoutent à la paysannerie sédentaire des massifs montagneux septentrionaux. Cette zone est très particulière à l'intérieur du Rif.

1°/ Les possibilités du milieu naturel

Trois domaines dans ce milieu doivent être étudiés et sont déterminants pour la compréhension de l'utilisation de l'espace : la montagne, la steppe et la côte. Leur utilisation et leur rôle ont varié au cours de l'histoire et aujourd'hui encore ils laissent leur marque à travers l'émigration. (figure n° 7).

a) La montagne

Elle est partout présente au Nord, mais il ne s'agit plus des montagnes élevées du Rif central. Les sommets ne dépassent guère 1500 mètres. Encore élevées et massives à l'Ouest avec les monts des Bni-Touzine, des Tamsamane et la chaîne de Tafersite, bien qu'elles encadrent déjà les bassins d'Azlef, de Boudinar, ou de Dar Kebdani, les montagnes sont plus basses à l'Est. Là, l'ensemble volcanique du Gourougou et la chaîne allongée des Kebdana n'atteignent pas 1000 mètres, et sont aussi plus isolées. Cette montagne est disséquée par des vallées profondes comme celle de l'irzhar Amekrane (1) ou de l'oued el Medouar.

Ce relief compartimenté et littoral connaît un climat méditerranéen opposant une saison sèche et chaude l'été, et une période pluvieuse et plus fraîche commençant à l'automne et débordant sur le printemps. Mais le total des précipitations est limité car il s'agit du versant méditerranéen et de la partie orientale du Rif, la plus sèche, où les moyennes annuelles de préci-

(1) ce terme irzhar employé dans cette région est l'équivalent berbère du mot oued, désignant à la fois la rivière et la vallée.

pitations sont comprises entre 300 et 400 mm : 406 à Boudinar, 309 à Midar, 352 à Dar Kebdani, 416 à Melilla et 300 à Ras Kebdana. On se trouve aux limites des possibilités de culture sèche rentable : les années humides seront seules de bonnes années agricoles. Or l'irrégularité des pluies est un danger permanent et des successions d'années sèches et plus humides coexistent. A Midar, la moyenne des années agricoles 1944-45 à 1950-51 est de 224 mm seulement, mais de 392 mm entre 1961-62 et 1967-68 et lorsqu'il ne s'agit plus de moyennes les différences sont encore plus considérables : 81 mm seulement en 1944-45.

Les plus hauts sommets, le jbel Karn, le jbel Kech Kech, la chaîne de Tafersite et le Gourougou peuvent recevoir 600 ou 700 mm et les monts de Bni Touzine être recouverts de neige l'hiver. Ces secteurs sont les seuls à correspondre à l'étage bioclimatique subhumide; partout ailleurs, la montagne du Rif oriental se trouve dans le semi-aride (figure 8).

Les températures sont chaudes mais nettement adoucies par la mer. Boudinar a une température moyenne annuelle de 17°5 et une amplitude thermique annuelle modérée de 12°2 tandis que Tafersite qui tourne le dos à la mer a 17°2. De ce fait, l'évaporation est forte.

Cette montagne est aujourd'hui presque totalement débarrassée de son ancienne couverture forestière et s'il reste de la forêt de chênes-lièges au jbel Karn, elle n'est plus en très bon état. Au-dessous, les thuyas n'existent plus guère que dans la situation de sujets isolés au milieu des champs ou constituent de petits bosquets près des tombes des marabouts. Les déboisements réalisés, alliés à l'importance des pentes, (le jbel Karn culmine à plus de 1000 mètres à une distance de la mer qui n'atteint pas 15 kilomètres et il en est de même pour le Gourougou), et aux conditions dans lesquelles ont lieu les précipitations, entraînent des crues très violentes et d'extraordinaires ravinements, pour peu que les matériaux rencontrés soient meubles ou très hétérogènes. Les bassins de Dar Kebdani et de Boudinar, les versants de l'izhar Oumassine, témoignent de la vigueur de l'érosion, de la disparition des terres cultivables et de la création de vastes zones de bad lands : un "musée de l'érosion" selon l'expression de G. Beaudet.

3° 30'

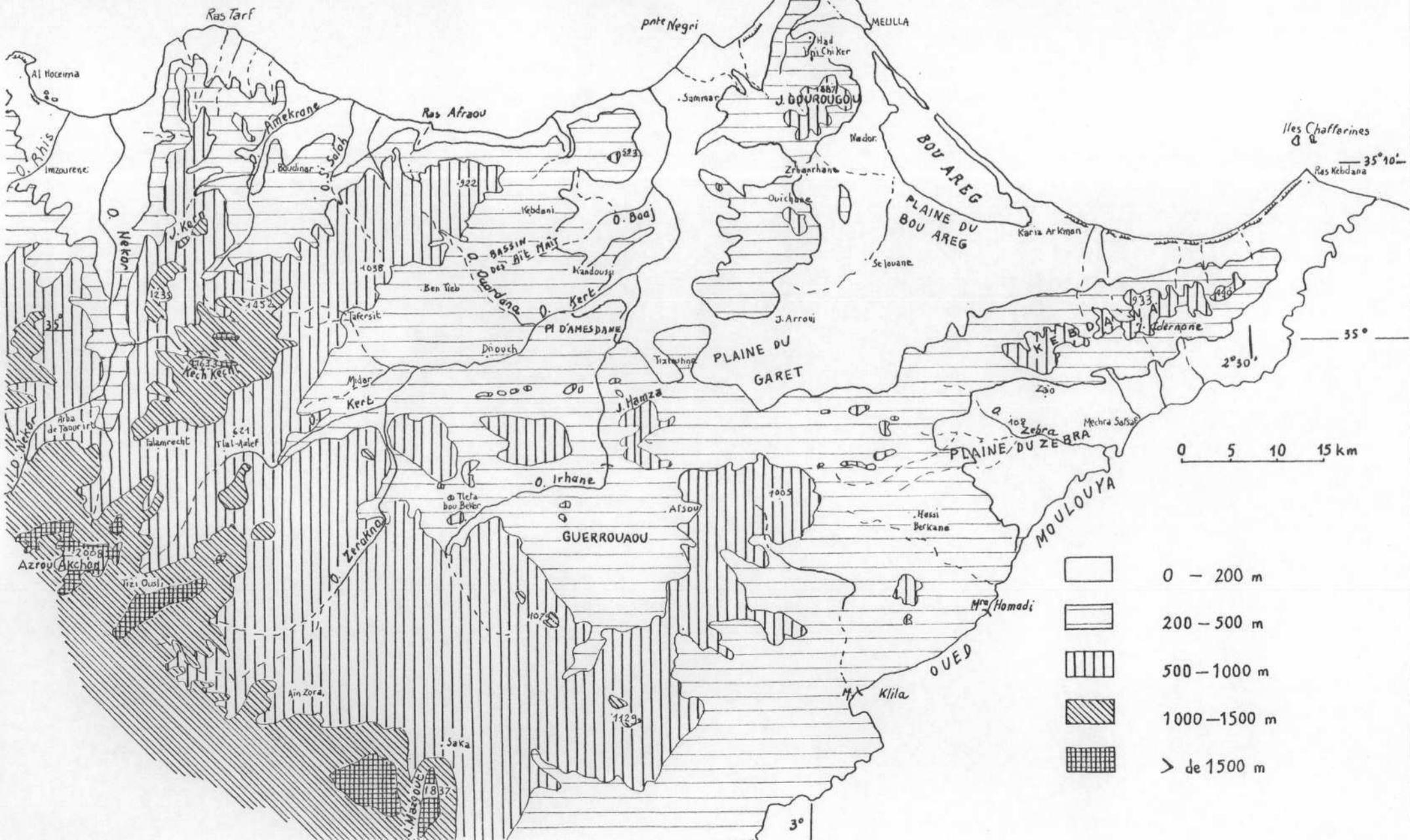
3°

C. des 3 Fourches

2° 30' ouest du méridien international

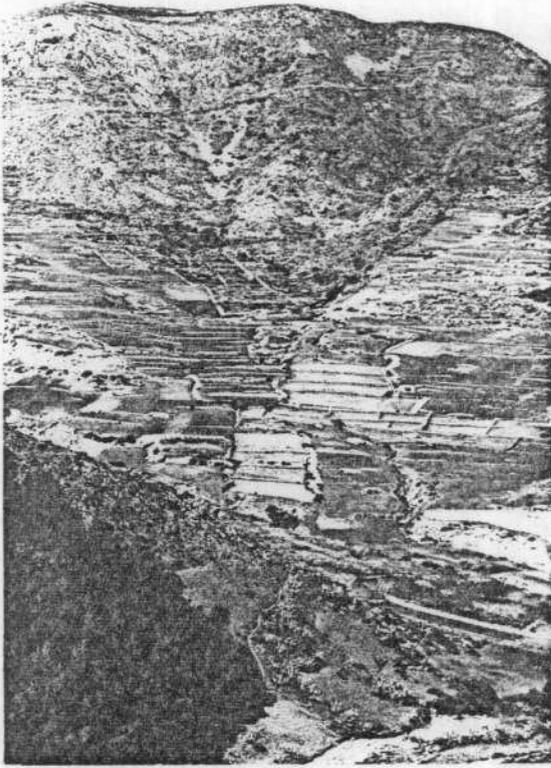
Figure 7 Le relief de la Province de Nador

35° 20'

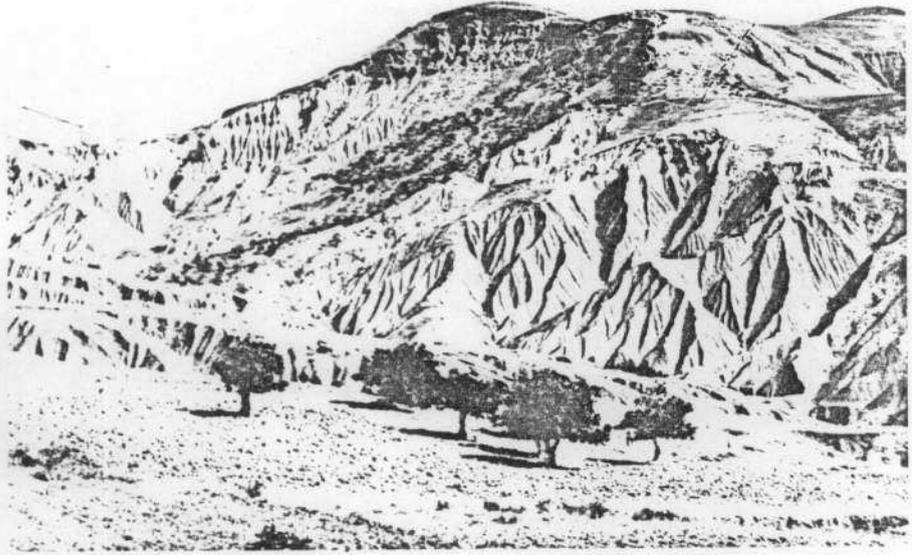


0 5 10 15 km

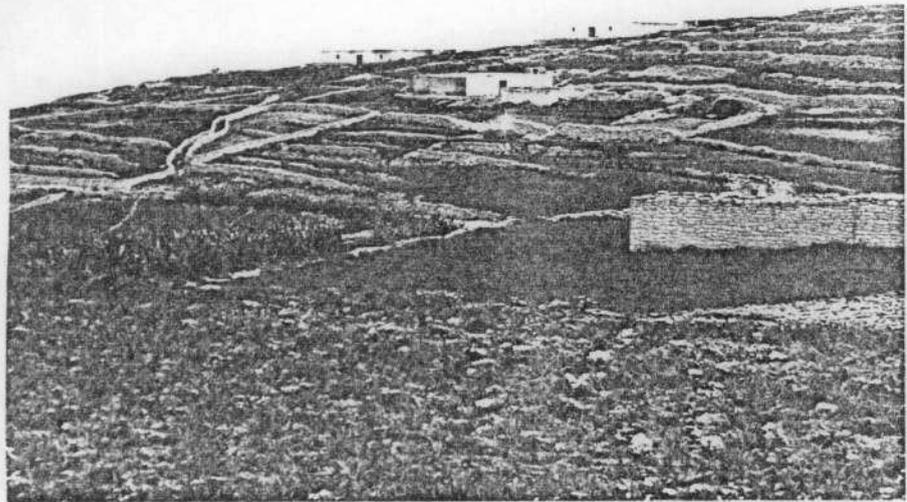
-  0 - 200 m
-  200 - 500 m
-  500 - 1000 m
-  1000 - 1500 m
-  > de 1500 m



Kbdana



Jbel Mhâjâr



Cap des Trois Fourches

II. Force de l'érosion et aménagement des versants

Des sources offrent cependant de l'eau à peu près en permanence, même si nombre d'entre elles sont très pauvres en été. Les petites zones irriguées étagées dans tout le bassin de Boudinar, le massif des Tamsamane, la chaîne de Tafersite ou le jbel Issoumar ainsi que dans la vallée de l'oued el Medouar descendant du Gourougou sont autant de taches vertes au coeur de l'été sur ces montagnes rougeâtres ou sombres, et de zones peuplées. Le dir de Tafersite est lui aussi le produit de ces sources et partout existe de façon ponctuelle une minuscule agriculture irriguée.

Très peu abondante l'été, l'eau est souvent en excès en saison fraîche et les crues gênent fréquemment la circulation, isolant le massif des Tamsamane et accentuant le compartimentage très fort de la montagne et son isolement. Les routes glissent ou sont ravinées régulièrement et la couverture de goudron n'a qu'une existence éphémère, lorsqu'elle existe. Les passages d'oueds sont toujours difficiles. Cependant le lit des rivières, souvent très large, sert de lieu de circulation malaisée l'été.

Malgré tout, la montagne offre des conditions meilleures que les plaines ou bassins steppiques où le problème de l'eau se pose de façon plus grave.

b) La steppe

Au Sud, le paysage s'ouvre, à partir de Midar; la plaine, traversée par le cours moyen du Kert s'élargit et se prolonge par le Garet et le Bou Areg. Au Sud de la chaîne du Garet qui rejoint le massif des Kerdana, les bassins d'Aïn Zora, du Guerrouaou et d'Hassi-berkane sont déjà plus isolés et se prolongent vers la Moulouya par la plaine du Zebra. C'est un pays isolé de la mer par les massifs côtiers qui freinent le passage des vents pluvieux.

Les précipitations sont faibles, oscillant entre 250 et 300 mm le plus souvent, 330 mm à Zaïo, 310 à Hassi-berkane, à peu près autant à jbel Arroui et Tiztoutine, mais moins de 300 mm à Kandoussi : 289 mm, et 280 à Driouch; les précipitations déclinent vers l'Ouest dans la plaine.

C'est le pays de la steppe aux vastes horizons poussiéreux en été, où seules les crêtes du massif des Kerker portent encore quelques arbres et forment des îlots semi-arides dans l'étage bioclimatique aride qui couvre

la région. Léon l'Africain (n° 118) en disait déjà, parlant de la province historique du Garet : "Elle est très âpre et très sèche et ressemble aux déserts de Numidie".

Domaine de l'élevage plus que de la culture bien que fortement labourées actuellement, les plaines steppiques sont moins marquées par l'érosion, mais les années sèches sont encore plus dangereuses car la chaleur est plus forte en été. La moyenne des maxima du mois le plus chaud est ici plus élevée que dans les massifs littoraux : 31°6 à Driouch, 37° à Zaïo contre seulement 27°7 à Boudinar et 28°6 à Ras Kebdana.

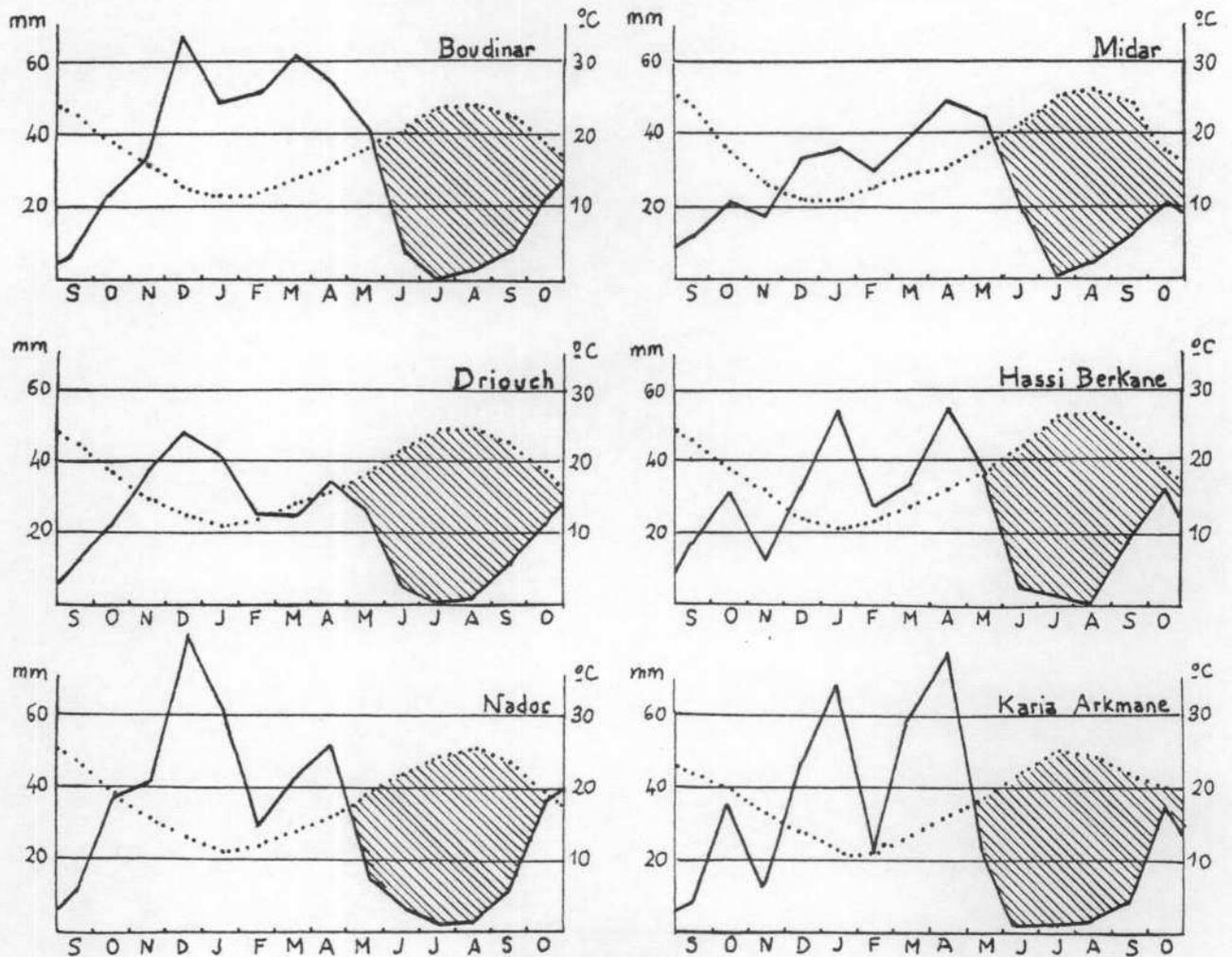
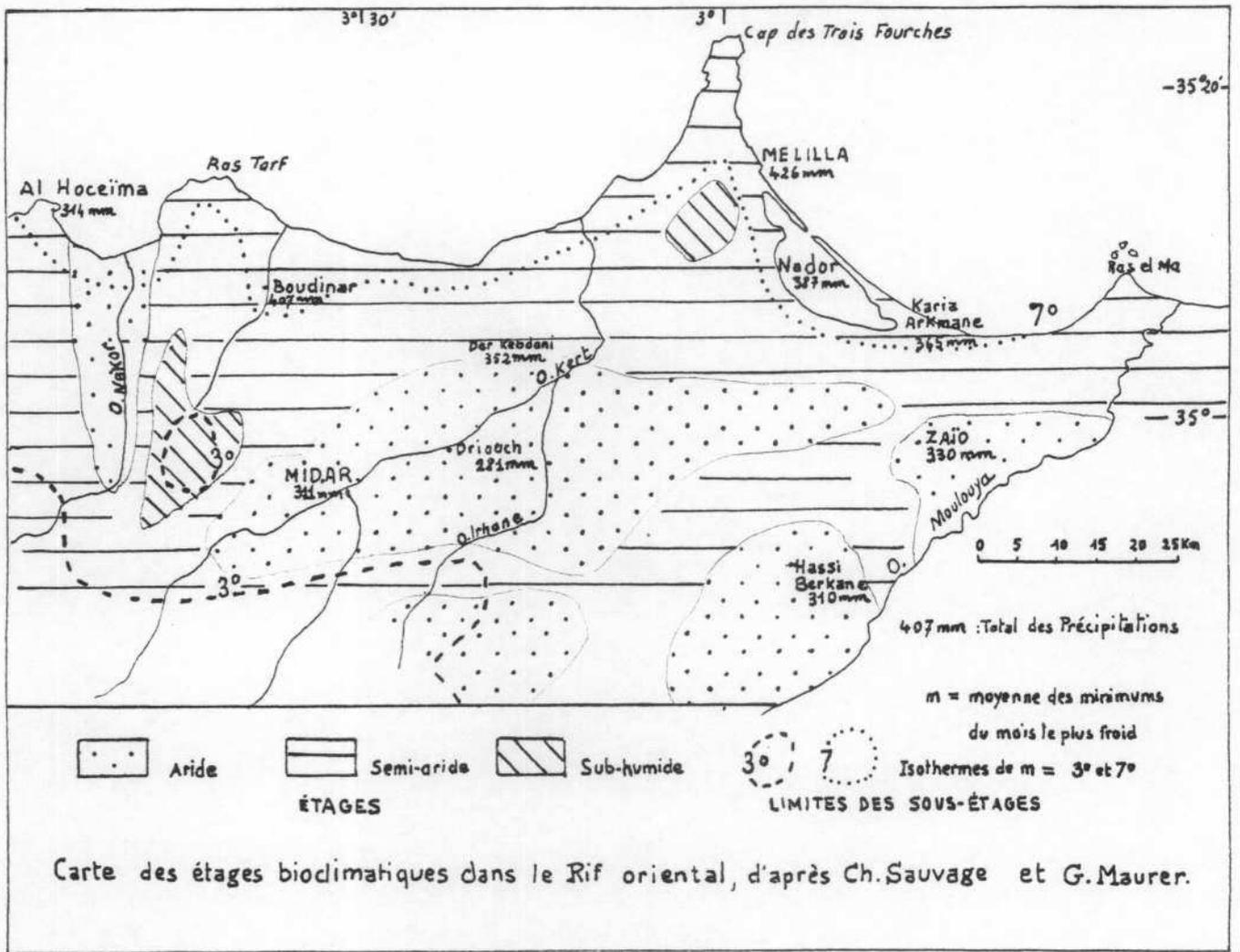
Les pâturages extensifs portent, les années pluvieuses, une charge importante de bétail, mais les sécheresses, telles celles de 1944-45 ou de 1965-66 entraînent ventes et départs des animaux vers le Rif occidental et le Moyen-Atlas.

Cependant, certaines de ces plaines traversées par des oueds ou pourvues d'une nappe phréatique intéressante offrent quelques possibilités d'irrigation à Midar ou Jbel Arroui. Mais ce sont surtout les barrages de la basse Moulouya qui permettent l'irrigation de vastes surfaces dans le Zebra, le Bou Areg et bientôt le Garet.

c) Le littoral et la mer

L'influence de la mer est importante sur le climat du littoral, mais en même temps des possibilités sont offertes pour la pêche et aussi pour le transport et le commerce. Les brumes littorales sont fréquentes et Nador et Melilla les connaissent bien, tout comme le cap des trois fourches, la côte des Bni-Saïd ou des Tamsamane; elles aident notablement la croissance des cultures et compensent les irrégularités climatiques, mais leur influence cesse très rapidement dans l'intérieur.

La mer est aussi une source d'approvisionnement en poisson, et particulièrement en sardines, que les bateaux d'Al Hoceïma, Nador et Melilla exploitent régulièrement. Elle a dans le passé chez les Tamsamane, Bni-Saïd, Bni-Bou-Gafer et Bni-Chiker, permis l'essor de vocations maritimes qui, du cabotage à la guerre de course, ont souvent joué un rôle important.



Courbes ombro-thermiques

La peur des corsaires européens dont Abd-el-Haqq el Badisi parla au XIVème siècle (n° 145) en décrivant les enlèvements réalisés par les chrétiens à la recherche d'esclaves, explique que la côte soit peu peuplée et que les montagnes soient particulièrement occupées, ce que constata dès le XVIIème siècle Roland Fréjus (n° 151). Le cabotage entre le Rif oriental, Tetouan et Tanger existait encore au début du XXème siècle, A. Moulieras (n° 155) et G.S. Colin (n° 145) en témoignent, tandis que le marquis de Segonzac (n° 123) décrit les barques grées sans quille ni gouvernail des Bni-Saïd. Vers 1920, les Bni-Bou-Gafer possèdent encore 16 barques de pêche mais leur nombre a bien diminué depuis.

La flottille qui livre actuellement du poisson à Melilla est en grande partie marocaine et la création du port de Bni-Nsar doublant celui du préside espagnol renforce actuellement les activités maritimes.

C'est de la mer que vinrent au XVème siècle les Espagnols qui s'emparèrent de Melilla et les troupes qui, à partir de cette tête de pont, poursuivirent au XIXème siècle la colonisation. Plus tard, vers 1960, c'est aussi par la mer qu'allait se faire la grande émigration des travailleurs vers l'Europe du Nord-Ouest.

2°/ L'ancienneté du peuplement et les contraintes de l'histoire

Ce pays aride menacé en permanence par des sécheresses catastrophiques est fortement peuplé : de nombreuses communes rurales des zones montagneuses occupées par des paysans sédentaires ont une densité supérieure à 100 habitants par km². Ces fortes densités sont anciennes même si elles n'ont atteint leur ampleur actuelle que récemment et l'histoire du Rif a apporté à ce problème diverses sortes de solutions. (2)

Les populations de la montagne berbère, conquises et islamisées, ont fait partie de l'empire omeyyade d'Orient, puis au IXème siècle, lors du morcellement politique du Maghreb, du royaume salihide de Nekor. Actuellement

(2) Cette partie utilise très largement le travail de J.P. Canamas (n° 158) Les sources arabes de l'histoire du Rif pré-almoravide, mémoire de maîtrise d'histoire, Bordeaux, 1973.

encore, la tradition du douar Bni-Bou-Yacoub dans le pays Tamsamane rattache sa fondation à l'arrivée de chorfàs-idrissides. A cette époque, El Bekri (n° 110) cite déjà les noms des grandes tribus : Bottoya, Rhassassa, Bni-Wartada, Bni Yaslitan et Kebdana et leurs voisines Bni Ouriarhel et Keznaïa. Les villes ou places fortes de Melilla, Rhassassa, Tazouta et surtout Nekor témoignent du dynamisme du Rif. Disputée entre les deux empires de l'Occident musulman : les Omeyyades d'Espagne et les Fatimides d'Ifriqya, la région reste active, au point de rencontre des trafics commerciaux de la Méditerranée et du Soudan. La conquête almoravide puis la dynastie almohade, en créant un empire hispano-maghrébin, enrôlent les tribus rifaines qui participent à tous les grands combats d'Espagne.

Le Rif oriental joue encore un certain rôle dans l'avènement de la nouvelle dynastie des Bni-Merîn. Les Bottoyas appuient ces berbères zénètes qui nomadisent entre Figuig et la Moulaya. Certains noms nouveaux de tribu apparaissent : les Bni-Touzine dans la montagne et les semi-nomades Metalsa dans la plaine, tribus du Makhzen mérinide, et actuellement nombre de villages prétendent dater de l'arrivée de cette dynastie.

Les relations avec l'Espagne continuaient mais la reconquête chrétienne en diminuait l'importance, et après la chute de Grenade et l'arrivée des réfugiés andalous, les liaisons cessent. La mer occupée par les flottes européennes devient hostile et les villes tombent : Mellila puis Rhassassa et enfin Badis. Le Rif se retranche dans ses montagnes, dit J.P. Canamas, d'autant plus que l'Atlantique devient la préoccupation majeure des souverains pour qui le Rif n'est plus qu'une marge frontière dont ils se préoccupent moins. Les grandes routes caravanières en provenance du Sahara, qui autrefois débouchaient sur les ports méditerranéens, ne sont plus guère actives lorsque ceux-ci sont contrôlés par les "infidèles" et que les contacts sont plus souvent guerriers que commerciaux.

Selon J.P. Canamas une partie du caractère marginal actuel du Rif s'explique par ce tournant du XVIème siècle : "On retrouve ... ce tournant décisif du XVIème siècle qui inaugure pour le Rif une longue période de repli, d'abandons. Bloqué sur la mer par les "présidios" et les flottes espagnoles, "oublié" par le Rharb, abandonné par les grandes caravanes, le Rif est condamné pour des siècles à la marginalité et au régionalisme, un régionalisme cultivé par une société amère".

Au cours des siècles suivants, du XVIIème au XIXème, le Rif oriental va être confronté aux problèmes posés par sa marginalisation et en même temps par les fortes densités de population qui ont du mal à se maintenir dans un système de culture céréalière sèche.

3°/ La "surpopulation" ancienne et ses manifestations

Le trop plein d'hommes, la ferveur religieuse et la tradition de lutte contre les envahisseurs conduisirent les Rifains à fournir de nombreux contingents de moudjahidins aux souverains lors de leurs guerres contre les Espagnols ou les Portugais dans le Nord-Ouest du pays, et spécialement à Moulay Ismaïl.

D.M. Hart estimait en 1957 (n° 177) que 70 % de la population de Tanger était d'origine rifaine et que parmi ceux-ci, 70 % étaient établis depuis très longtemps. Il s'agit des descendants des troupes qui reprirent aux Espagnols et aux Anglais, Larache, Ksar-el-Kbir, Asilah et Tanger à la fin du XVIIème siècle, et à qui Moulay Ismaïl accorda le territoire du Fahç dans les environs de la capitale du détroit, les constituant ainsi en guich (3). Le Djeich al Rifi commandé par Ali ben Abdallah er Rifi était composé en presque totalité d'hommes des Guelaya, Bni-Saïd, Bni-Touzin, Métalsa, Bni-Bou-Yahi et Temsamane ainsi que de quelques tribus à l'ouest du Nekor parmi lesquelles surtout les Bni-Ouriarhel. Les soldats originaires du pays Temsamane étaient les plus nombreux selon D.M. Hart.

A travers ce premier grand mouvement - il concernait 2000 à 3000 combattants - les liaisons avec les villes de Tanger, Tetouan ou Larache, devenues traditionnelles par la suite, commençaient à s'affirmer. L'exode rural vers les villes de la bordure occidentale du Rif continuera et en 1971 l'annuaire du téléphone ne comportait pas moins, dans la liste alphabétique des abonnés de Tanger, de 45 Temsamani, 18 Touzani, 6 Metalsi, 3 Kibdani, 4 Oulichki et 1 Tafersiti. Ces noms rappelaient tous une tribu du Rif oriental.

(3) guich : altération du mot djeich qui signifie troupe armée.

L'essentiel des troupes de souverains marocains provenait jusqu'au XIXème siècle de la mobilisation des hommes de certaines tribus, lesquelles en récompense recevaient divers avantages, dont des terres.

Voir à ce sujet l'article de J. Le Coz dans la R.G.M. n°7, 1965 (n° 101)

D'autres déplacements de population liés à des conflits entre groupes ruraux se traduisaient également par une diminution de la pression démographique. A Arzew, en Algérie, à la fin du XIXème siècle, Basset signalait d'après Biarnay (n° 176) qu'il existait une tribu des Bet'tioua ayant à cette époque un effectif d'environ 1200 personnes, originaires de la tribu rifaine des Bni-Saïd. Leur départ avait eu lieu au cours du XVIIIème siècle et le souvenir de l'émigration était perdu. Deux traditions coexistaient, l'une religieuse faisant référence au départ d'un marabout venu s'établir à Arzew suivi de tolba et de paysans, tandis que l'autre expliquait le départ par un conflit entre deux leffs de la tribu, les vaincus ayant dû émigrer. D'autres émigrés originaires des Bni-Bou-Yahi, des Tamsamane, des Bni-Oulichek et des Guelaya vinrent parfois s'installer à Arzew mais n'y restèrent pas. La route des migrations a une direction parallèle au massif, en direction des bordures de la frange montagneuse rifaine. N'a-t-elle pas emprunté les chemins déjà connus du pèlerinage ou des moissons? Les liens entre le Rif et l'Oranie se manifestèrent plus tard lors de l'occupation de l'Algérie par l'armée coloniale française. L'émir Abd-el-Kader, chef de la résistance, avait une ascendance rifaine et lorsqu'il dut se réfugier au Maroc il trouva l'appui des tribus rifaines.

Les affrontements entre individus ou groupes ne provoquaient pas seulement des départs, ils entraînaient aussi nombre de décès et la vendetta contribuait à réduire la croissance démographique, selon D.M. Hart (n° 162) qui étudia la situation des Bni-Ouriarhel. Dans tout le Rif, mais surtout dans cette tribu, les conflits portant sur la propriété de la terre, les droits d'eau et surtout ceux qui concernaient les femmes et "l'honneur" des hommes, se réglaient dans le sang. Ces querelles étaient nombreuses car dans ce pays de petits paysans propriétaires où la terre, et plus encore l'eau, sont des possessions précieuses, les motifs de dispute ne manquaient pas. De plus, dans cette terre où l'on avait institué des souks réservés aux femmes et où aujourd'hui encore l'on s'annonce bruyamment en restant à 20 mètres de la maison pour laisser le temps aux femmes de se mettre à l'abri des regards, la susceptibilité et la méfiance des hommes sont très grandes. Le système patriarcal particulièrement affirmé et l'habitat dispersé, largement dominant, sont eux aussi les caractères marquants de cette société rurale. J.P. Canamas

pose le problème de leur origine "Dans quelle mesure ... sont-ils anciens, "bloqués" par la crise du XVIème siècle, ou sont-ils une réponse originale à une situation de crise?"

Les périodes de paix étaient rares selon D.M. Hart, les conflits entre tharfiouin (lignages) dégénéraient en vendettas, c'est pourquoi les maisons avaient des tours jusqu'à ce que Mohamed ben Abdelkrim dans sa volonté d'unification les fasse détruire. Les vieilles maisons ont une porte basse obligeant l'assaillant à entrer dans une position peu favorable et des meurtrières qui à l'étage permettaient de soutenir un siège.

Il est malaisé de savoir si la mortalité causée par les vendettas a eu un rôle majeur dans la croissance de la population. Elle a certainement été plus importante chez les Bni-Touzine et les Tamsamani que dans le pays Guelaya. A. Ghirelli (n° 153) estime lui, que la vendetta est la cause majeure d'émigration définitive.

Le développement de la population s'est ainsi trouvé réduit périodiquement par l'émigration provoquée par la participation à des campagnes militaires ou par des conflits. Ces derniers devant avoir pour conséquence de nombreuses pertes en vies humaines. Des famines ou des épidémies contribuaient aussi à freiner l'essor démographique ou à provoquer de considérables migrations.

4°/ Un exemple de crise aux conséquences démographiques graves : la famine de 1945

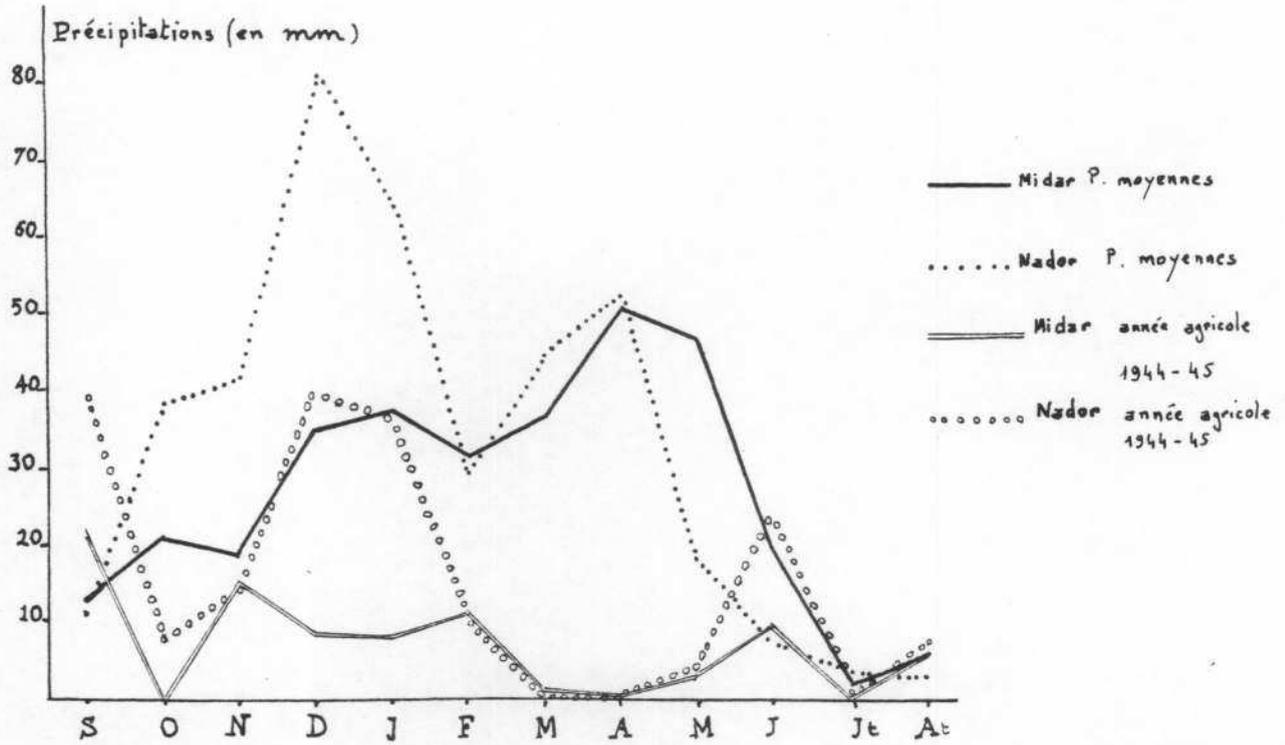
L'existence périodique de famines est attestée par les auteurs décrivant le Rif. A la fin du XIXème siècle, le marquis de Segonzac signale que dans le cap des Trois fourches qu'il visite, il a plu cette année-là en Février et que la prospérité est exceptionnelle, mais que depuis 6 ans les pluies étant très limitées et les récoltes ne suffisant plus, les jeunes hommes avaient dû s'expatrier. Les "vieux" des douars d'Ijti, dans la commune de Boudinar se souviennent des famines antérieures au protectorat et disent qu'ils attendaient des secours des voiliers espagnols. La dernière grande famine qui eut lieu durant la deuxième guerre mondiale, lors de la période coloniale, représente bien ces grandes catastrophes du passé tout en ayant eu peut-être une ampleur exceptionnelle.

Lors de l'année agricole 1944-45, alors que les années précédentes avaient déjà été médiocres, le temps fut désespérément sec et beau à l'automne, 38 mm étant tombés à Al-Hoceïma de Septembre à Novembre compris, 36,3 à Midar, 59,6 à Nador et 70,5 à Melilla. L'hiver fut à peine plus humide et surtout la fin de l'hiver et le début du printemps furent extrêmement secs : 7 mm en Février et Mars à Al Hoceïma, 11,7 à Midar, 10,6 à Nador et 28,5 à Melilla, ce qui donna le coup de grâce aux cultures et ne permit pas aux parcours de subsister (figure 9).

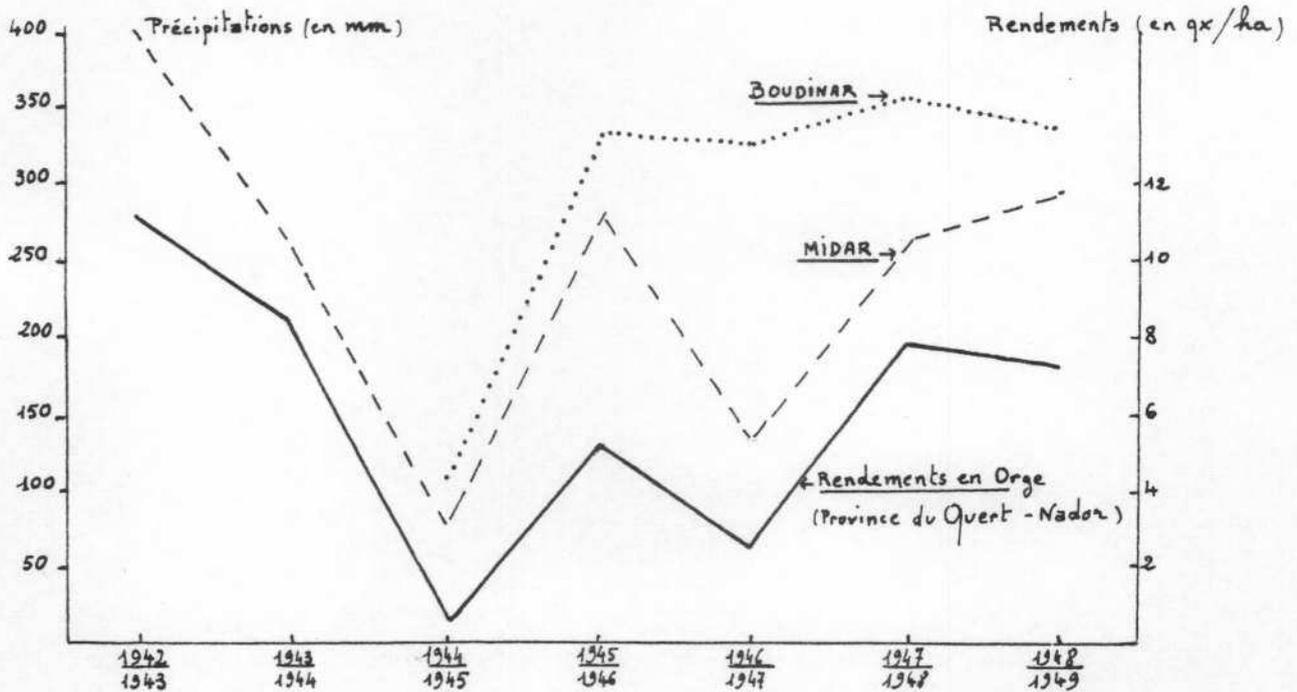
La famine s'était déjà manifestée en 1941 et l'année agricole 1943-44 avait été très médiocre aussi fut-elle particulièrement dramatique dans la partie orientale du protectorat espagnol : la province du Quert. Dès le mois d'Avril, un exode massif des ruraux les plus pauvres se produisit vers l'Ouest, le pays Jbala et les villes de Tanger et Tetouan. D.M. Hart signale à Tanger (n° 177) le groupe des nouveaux Rifains qu'il estime à 25 ou 30 000 personnes, venues pour la plupart "à pied et à demi-morts de faim en 1945". Dans trois douars de Tafersite où la sécheresse semble avoir été particulièrement dramatique, ceux d'Aït Chita, Imejarene et Bni-Yarrou, environ le tiers de l'exode rural les ayant affectés de 1940 à nos jours correspond à cette période, d'après les enquêtes que nous y avons effectuées, or cet exode rural ne concerne que ceux qui ne sont pas revenus après la famine, en général une minorité.

Ceuta surtout, mais aussi Tanger, Tetouan et l'Algérie furent les principaux lieux d'arrivée de ces fellahs. D'autres partirent en direction du Zerehoun, montagne sacrée, lieu d'asile où existait déjà selon Le Chatelier (n° 11) un village de Rifains au début du siècle et dont le marquis de Segonzac (n°123) indiquait qu'un chérif d'Ouezzane y faisait venir sur ses terres des fellahs rifains. Ils se dirigèrent aussi vers le Saïs de Meknès et ses bordures, Azrou, Aïn Taoujdate, El Hajeb où ils avaient l'habitude de venir travailler périodiquement sur les terres des colons. Tous les lieux habituels d'émigration saisonnière ou définitive furent ceux que l'émigration "de la faim" atteignit.

Les autorités coloniales espagnoles essayèrent de canaliser cet exode lorsqu'il se développait vers les villes du pays jbala et d'empêcher un gonflement excessif de la population pauvre des villes, ce qui aurait pu entraîner



Répartition mensuelle des précipitations à MIDAR et à NADOR : Année moyenne et année 1944-1945



Evolution comparée des rendements des cultures d'orge et des précipitations annuelles.

Figure 9 La sécheresse de 1944-45 et ses conséquences agricoles.

pour elles des conséquences politiques. En Juin 1945, l'émigration touchait déjà 30 000 personnes à l'intérieur de la zone nord. C'est pourquoi les villages du pays jabla durent loger chacun plusieurs familles de réfugiés. La crise passée, la grande majorité de ceux qui étaient partis rentrèrent dans le Rif oriental.

La famine multiplia vols et troubles : les prisons de la zone nord contenaient 7500 à 8000 personnes en 1946 contre 4 à 5000 au début de 1945, et donna aussi à la spéculation sur les céréales l'occasion de prospérer. Les ventes de terre à bas prix se multiplièrent, facilitant l'enrichissement des plus riches, à tel point que les autorités du protectorat essayèrent d'intervenir.

La sécheresse n'eut pas pour seule conséquence l'émigration d'un grand nombre d'habitants, elle entraîna une mortalité considérable. Le problème posé par la chute des récoltes (tableau n° 8) fut très mal résolu et les importations de céréales, bien qu'en forte augmentation (211 000 quintaux d'orge contre 30 000 habituellement et 52 000 quintaux de blé contre 250 000 les années moyennes), furent très insuffisantes. Il est vrai que cette période de guerre et la situation de l'Espagne expliquent en partie la précarité des secours.

ANNEES	CHEPTEL				CEREALES (1)			
	Ovins	Caprins	Bovins	Anes	Blé	Rdt (2)	Orge	Rdt (2)
1944	248600	295100	35900	19600	44459	7,2	918665	8,6
1945	177600	158200	37600	18900	935	0,2	29339	0,3
1946	51600	72000	20600	6800	19582	6,4	255216	5,6
1947	82100	108600	20300	7400	8575	3,3	104578	2,4

(1) Production en quintaux

(2) Rendement en quintaux par hectare

Source : Zona de protectorado, Anuario estadístico 1948.

Tableau n° 8 : Evolution du cheptel et des récoltes de céréales dans la province du Quert (actuelle province de Nador) entre 1944 et 1947.

Les archives des services espagnols de l'Intervencion del territorio del Quert pour les années 1944, 1945, 1946 et 1947 fournissent des indications sur les naissances et les décès survenus. Ces renseignements sont inexacts du fait que nombre de décès n'étaient pas déclarés et que, de même, les naissances n'étaient pas toutes annoncées aux autorités administratives : on trouve en effet d'après ces statistiques un taux de mortalité de 4 à 7 ‰ vers 1952 ou 1953 et un taux de natalité de 11 à 30 ‰ pour les mêmes années. Cependant la montée brutale des décès vers 1945-1946 permet de bien comprendre l'ampleur de la famine. A Tafersite où les enregistrements paraissent avoir été les mieux faits, le taux de mortalité passe de 22 ‰ en 1944 à 61 ‰ en 1945-46 et il en est de même pour la plupart des régions. Les semi-nomades Bni-bou-Yahi et Metalsa paraissent particulièrement touchés avec une mortalité de 67 ‰ en 1945-46. Pourtant ces taux très élevés sont certainement sous évalués, car il n'est pas acceptable de penser que tout à coup l'enregistrement soit devenu parfait; en outre, les décès survenus lors de l'exode n'ont pu être comptés.

Comme dans l'ensemble du Maroc, mais d'une façon toute particulière ici, cette énorme mortalité avait non seulement pour cause la famine mais aussi les maladies épidémiques affectant une population très affaiblie. A la recrudescence du paludisme s'ajouta surtout une épidémie de fièvre récurrente, c'est-à-dire de typhus, qui fut particulièrement meurtrière (Tableau n°9).

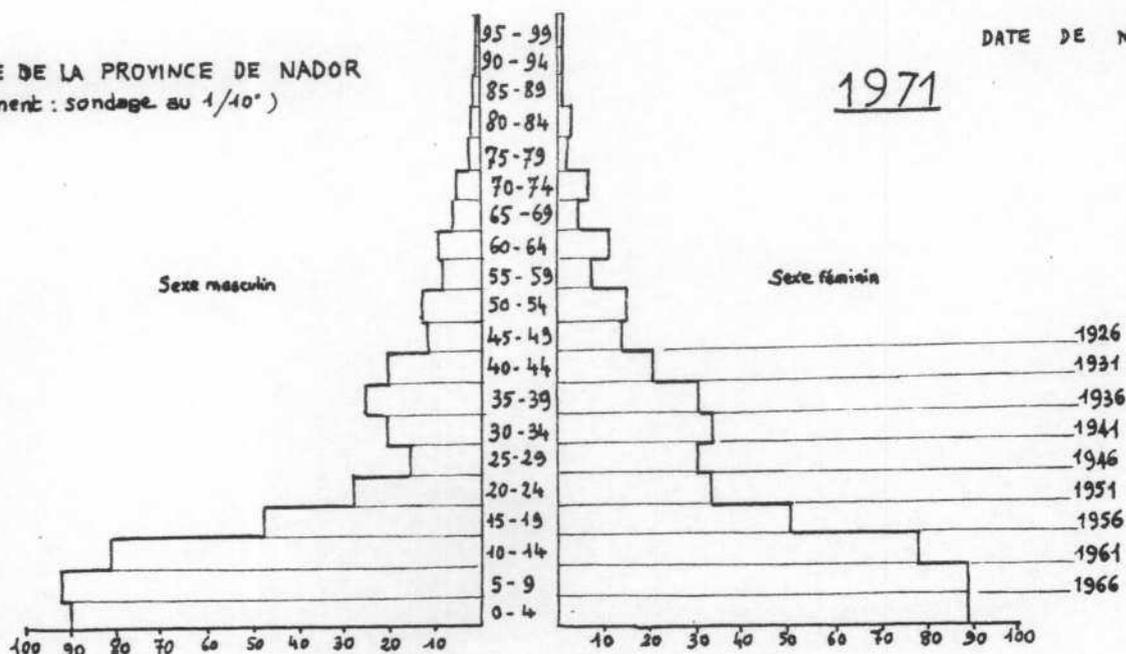
Actuellement encore, la famine de 1945, dernière grande catastrophe du type de celles qui durent marquer la région dans le passé, n'est pas oubliée. L'"année de la faim" a marqué les mémoires, elle a laissé également des traces dans la structure par âge de la population. Les trois pyramides des âges correspondant aux populations recensées en 1950, 1960 et 1971, portent toutes, décalées chaque fois de 10 et 11 ans, la trace du déficit des naissances et de la très forte mortalité infantile de cette période (figure 10). La classe d'âge féminine étant aussi touchée que la masculine, aucun doute n'est permis sur l'origine de cet accident démographique.

Ce sont actuellement les classes d'âges nées vers la fin de la guerre qui sont les plus affectées par les départs vers l'Europe, c'est pourquoi le poids de l'émigration y est particulièrement lourd.

POPULATION RURALE DE LA PROVINCE DE NADOR
(recensement : sondage au 1/10^e)

DATE DE NAISSANCE

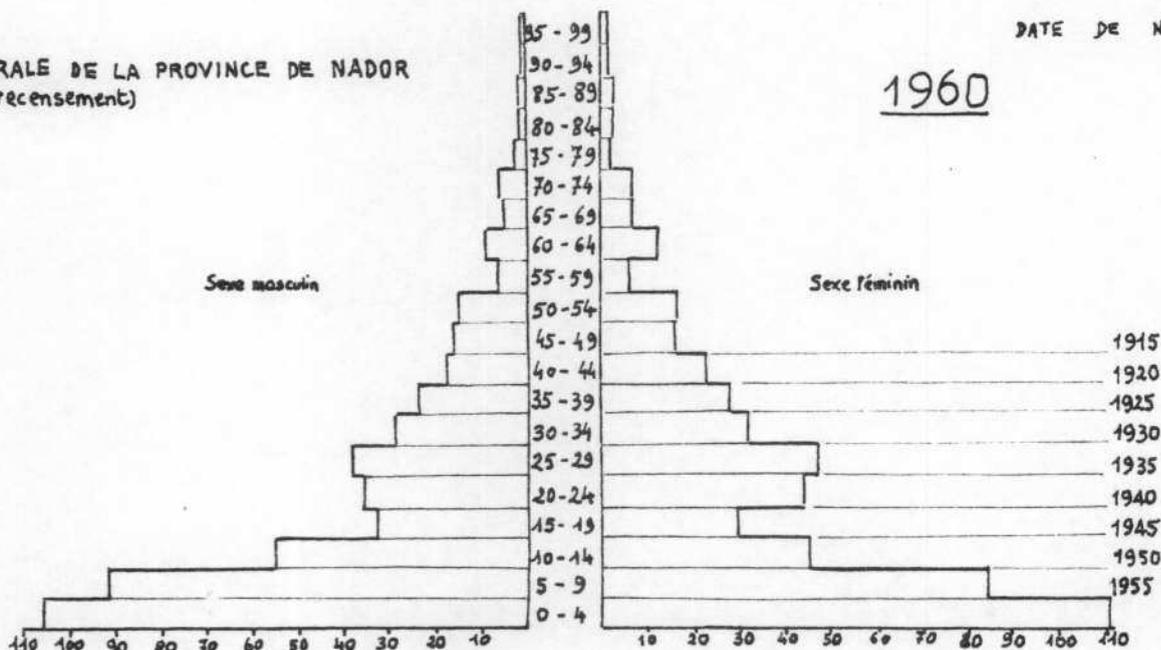
1971



POPULATION RURALE DE LA PROVINCE DE NADOR
(recensement)

DATE DE NAISSANCE

1960



POPULATION RURALE MUSULMANE DE LA PROVINCE DU QUERT
(recensement)

DATE DE NAISSANCE

1950

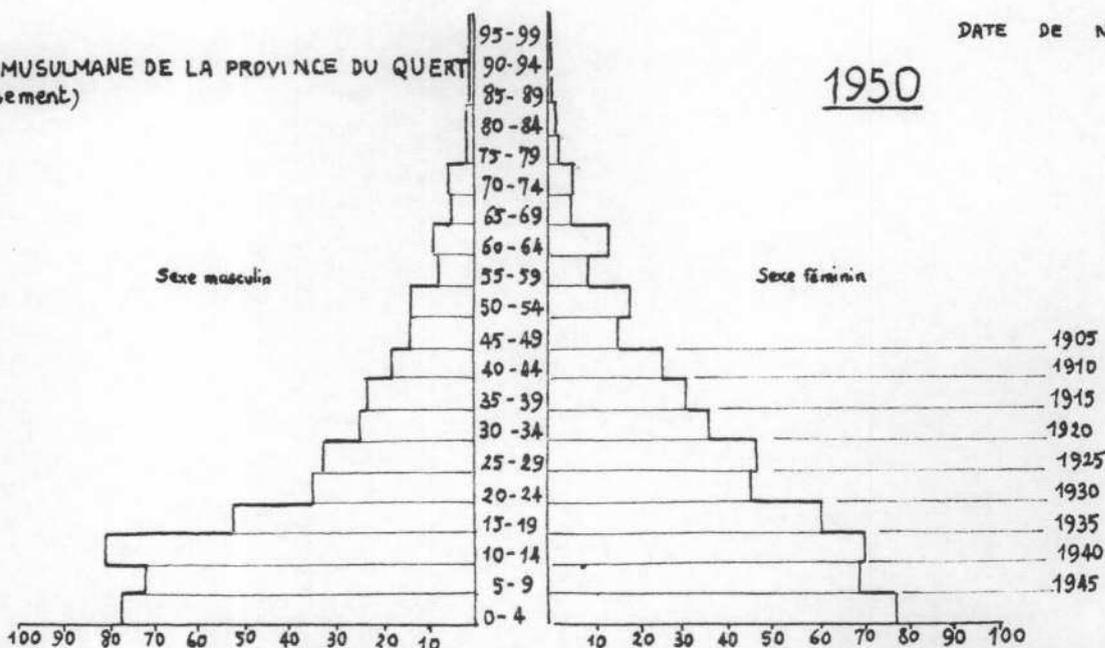


Figure 10 Traces des conséquences de la famine de 1945 dans la structure par âge de la population de la Province de Nador en 1950-60 et 71

NOMS DES TRIBUS	Nombre de Décès			Nombre de Naissances		
	1944	1945/46	1947	1944	1946	1947
Mazouja	117	211	164			
Bni-Chiker	211	146	98			
Bni-Bou-Gafer	66	106	50			
Bni-Bou-Ifrouf	121	424	110	1249	698	1162
Bni-Sidel	155	535	146			
Cercle des Guelaya	670	1422	568			
Kebdana	174	1165	141	628	299	595
Ouled-Settout	55		80			
Bni-Bou-Yahi	217	1669	58	824	138	397
Metalsa	310		116			
Cercle de Louta	756	2834	395			
Bni-Saïd	353	848	74	472	123	275
Bni-Oulichek	243	742	141	338	85	372
Tafersite	136	376	71	180	62	185
Bni-Touzine	548	1368	211	727	205	644
Temsamane	489	1203	252	596	143	584
Cercle du Rif	1769	4537	749			
TOTAL	3212	8812	1735			

(1) L'année 1945/46 s'étend ici d'Août 1945 compris à Juillet 1946.

Source : Archives de l'Intervencion territorial del Quert.

Tableau n° 9 : Evolution de la mortalité et de la natalité durant la grande famine de 1945 dans les différentes tribus de la province de Nador.

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, le mode de production précapitaliste organisé autour d'une société patriarcale et d'un système de culture peu intensif demeure vivace. La croissance de la population semble freinée par les famines ou les épidémies cycliques du type de celle qui survint en 1945 et par l'émigration consécutive à une crise de subsistance, un conflit ou une guerre, qui jette vers les bordures du Rif des groupes de populations.

Ce schéma est cependant fragile et semble un peu sommaire mais cela est dû à la faiblesse des connaissances historiques actuelles sur la région. Mais avec la conquête de l'Algérie par la France puis la colonisation du Maroc, le contact avec la société et surtout l'économie industrielle capitaliste se réalise.

B. LA COLONISATION ET LA MARGINALISATION ACCENTUEE DE L'ECONOMIE RIFAINE

Avec les débuts de la colonisation, les besoins en main-d'oeuvre de celle-ci vont accroître considérablement et transformer la traditionnelle émigration saisonnière des moissonneurs rifains : elle devient une émigration nettement plus importante en durée, souvent encore saisonnière, mais parfois annuelle ou pluriannuelle. En même temps, la croissance de la population va rendre plus nécessaire et plus permanent ce complément de ressources.

1°/ Le travail saisonnier ou temporaire en Algérie ou au Maroc :

une émigration qui commence dans la deuxième moitié du XIXème siècle
L'émigration saisonnière ou définitive vers l'Ouest et l'Algérie n'était pas inconnue des Rifains, l'exemple des Bet-tioua d'Arzew le montre bien. L. Milliot (n° 93) affirme même que les Bni-Snassene et les Rifains fournissaient peut-être déjà des contingents militaires aux rois de Tlemcen.

Cette émigration a commencé très tôt. L. Milliot rapporte vers 1934 qu'elle remontait aussi loin que les souvenirs des générations actuelles. En 1895, dans "Le Maroc inconnu", A. Moulières rappelle que chaque année plus de 20 000 Rifains viennent travailler chez les colons (n° 155). Mes enquêtes auprès des "vieux" du Rif oriental ont confirmé ces faits. Dans le douar Lemsaratte de la commune rurale de Dar Kebdani, on allait en Algérie dès avant la guerre avec les Espagnols, vraisemblablement avant 1909, tout comme dans le douar Boudiyar. A Taourirt Abdouna dans la même commune, l'émigration en Algérie existait déjà à l'époque du rogui Bou Hamara, au tout début du siècle. Dans le pays Tamsamane, la tradition des douars d'Ijti et de Tizza, de la commune de Boudinar, rapporte que ces départs avaient déjà lieu à l'époque de Moulay Hassan 1° vers 1890.

a) Les causes des départs temporaires de travailleurs

C'est la colonisation de l'Algérie suivie de la création des vignobles d'Oranie qui, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, créa un besoin important de main-d'oeuvre. Au départ, les travaux de défrichement furent faits par des Espagnols qui, dès qu'ils le purent, achetèrent quelques terres et cessèrent leur travail d'ouvrier agricole. Comme la population algérienne avait été refoulée et que de plus elle manifestait peu d'enthousiasme à travailler sur les exploitations des nouveaux maîtres, ce qui la faisait traiter de "paresseux" par ces derniers, on fit appel aux Marocains, rifains surtout mais aussi soussis et habitants de l'oasis de Figuig. La volonté de diviser les travailleurs et de faire pression à la baisse sur les salaires a aussi guidé l'introduction par les autorités coloniales des Marocains en Algérie. D'autres recrutements furent effectués parmi les Rifains vers 1895 pour la construction des chemins de fer de l'Afrique noire et dès 1896 pour les régiments de tirailleurs algériens selon J.L. Miège (n° 120).

Or, les difficultés de l'agriculture, les taux d'intérêt élevés des emprunts contractés auprès des usuriers lors des années de famine (8 mesures de semoule à rendre en été pour 5 reques en hiver, ou 15 douros à rendre pour 10 prêtés pendant 3 mois d'après L. Milliot (n° 93), contribuaient à pousser au loin le paysan rifain à la recherche d'un salaire. La nécessité d'obtenir un complément de subsistance à celle que permettait l'exploitation traditionnelle s'ajoutait à l'avantage d'obtenir de la monnaie. A. Moulières estimait avec tous les préjugés habituels de la colonisation qu'"en deux mois ils gagnent de quoi vivre grassement chez eux toute l'année sans rien faire". Tout le monde sait que l'"indigène" se contente de peu ...

Les salaires en Algérie étaient un peu plus élevés que dans le Rif où ils étaient très faibles. L'afflux des Rifains permettait aux colons de les maintenir assez bas et on le vit bien lorsqu'en 1917, l'immigration marocaine ayant été assez faible, les salaires des journaliers augmentèrent de 100 %. (4) De même, la guerre du Rif vers 1924-26 provoqua une forte diminution du nombre des travailleurs. Ceux-ci étaient employés surtout à la tâche, ce qui les

(4) Renseignements coloniaux et documents, publiés par le Comité de l'Afrique française et le comité du Maroc, 1918, n° 1-2-3, pp. 10-19.

poussait à multiplier les heures de travail pour essayer d'obtenir un gain moins médiocre. Ce problème se retrouvera fréquemment en Europe à partir de 1960.

b) Le travail dans l'Algérie occidentale et centrale tellienne

Les Rifains travaillaient surtout près de la frontière entre Nédroma, Marnia et Tlemcen mais aussi près d'Oran ou de Sidi bel Abbès et même en Mitidja. A l'origine, ils étaient surtout ouvriers agricoles, venant pour les moissons ou les vendanges, faisant les travaux durs de piochage de vignes, de défoncement ou de défrichage à la sape. C'était le cas dans la région de Bel Abbès ou de Aïn Temouchent, Misserghin, Aïn el Turk, Mascara. En Mitidja, ils venaient travailler les vignes depuis 1914-15; arrivés au printemps ils allaient ensuite faire la moisson dans le Sersou. Bien que la majorité ait été au service des colons, quelques uns trouvèrent parfois un emploi dans de grandes exploitations algériennes.

c) De l'émigration saisonnière à l'émigration circulaire

Il s'agissait au départ d'une émigration saisonnière qui prit ensuite l'aspect d'une émigration temporaire ou d'une émigration circulaire dans le sens donné à cette expression par J.M.M. van Amersfoort (n° 46) après van den Muyzenberg. Cela se passe surtout lorsqu'il s'agit d'ouvriers permanents employés, ainsi que le note Ghirelli (n° 153) pour les Bni-Touzine, dans les travaux publics, les chemins de fer et les mines. Ils travaillèrent à la construction du port d'Oran, dans les carrières de Mers-el-Kebir et les mines de Beni-Saf.

Les voyages se faisaient soit par bateau à partir du port de Melilla, spécialement pour les Guelaya, à destination d'Oran, soit par voie de terre en traversant la Moulouya grâce à des gués ou au pont Mechra Saf-Saf. Un service d'autocars de Melilla à Oujda était largement utilisé. Un vieil homme du douar Tarmiksine, commune de Midar, se souvenait en 1972 de ses longs voyages à pied jusqu'à l'Algérois où il s'embauchait comme journalier dans les fermes. La première fois il y resta de 1950 à 1952 et par la suite, ses séjours durèrent de 7 à 8 mois.

Les départs avaient lieu toute l'année mais plus spécialement en Automne; les retours se produisaient en Eté de façon à pouvoir effectuer une partie au moins des travaux des champs dans le Rif et spécialement le battage (figure 11a). Les retours n'avaient pas lieu systématiquement chez le même employeur. L'embauche se faisait souvent par l'intermédiaire d'un "caporal" présentant un groupe de 15 à 50 travailleurs à l'employeur. Lorsque le travail en Algérie prenait un caractère stable - ainsi que le signale Ghirelli (n° 153) - le travailleur qui rentrait définitivement était souvent remplacé par un parent ou un ami.

d) L'importance des migrations

L'ampleur de ces migrations n'a apparemment jamais été mesurée de façon précise. En 1904, la Société de Géographie de Madrid estimait que 40 à 50 000 personnes se rendaient chaque année en Algérie. L. Milliot en 1934 évaluait le nombre des travailleurs rifains à 30 ou 35 000. En 1931, les entrées de ces derniers en Algérie s'étaient élevées à 50 000 et les retours à 43 000 et en 1932 ces valeurs étaient respectivement de 41 000 et 41 000. Pour la province du Quert, compte tenu du fait que seules parmi les tribus extérieures, les Bni-Ouriarhel et les Gzennaya envoyaient des contingents importants, le nombre annuel des émigrés devait s'élever à environ 25 000 vers 1930.

Pour la période d'après 1945 et jusqu'à la fin du protectorat espagnol sur la zone nord, les Anuarios Estadístico de la zona de Protectorado fournissent des renseignements sur cette émigration appelée "golondrina" (hirondelle) à destination de l'Algérie pour les 4/5 et de la zone française du Maroc pour 1/5. En Décembre 1951, parmi les Tamsamanis absents de la tribu, 4183 se trouvaient en Algérie et 1104 ailleurs. Ces statistiques paraissent plutôt sous-évaluées compte tenu du fait qu'il s'agit d'un mouvement difficile à contrôler et que les renseignements concernant certaines tribus, telle celle des Metalsa ne sont pas fournis régulièrement. Entre 1949 et 1954, les départs annuels dans la province du Quert sont compris entre 12 et 16 000, ce qui représenterait au maximum 13 000 départs pour l'Algérie. Ces valeurs paraissent un peu faibles. Les départs auraient-ils nettement baissé par rapport aux années 30?

ANNEES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
1949	12 450	11 332	1 118
1950	13 417	12 351	1 066
1951	15 431	13 453	1 978
1952	14 838	13 702	1 136
1953	15 873	15 132	741
1954	15 305		

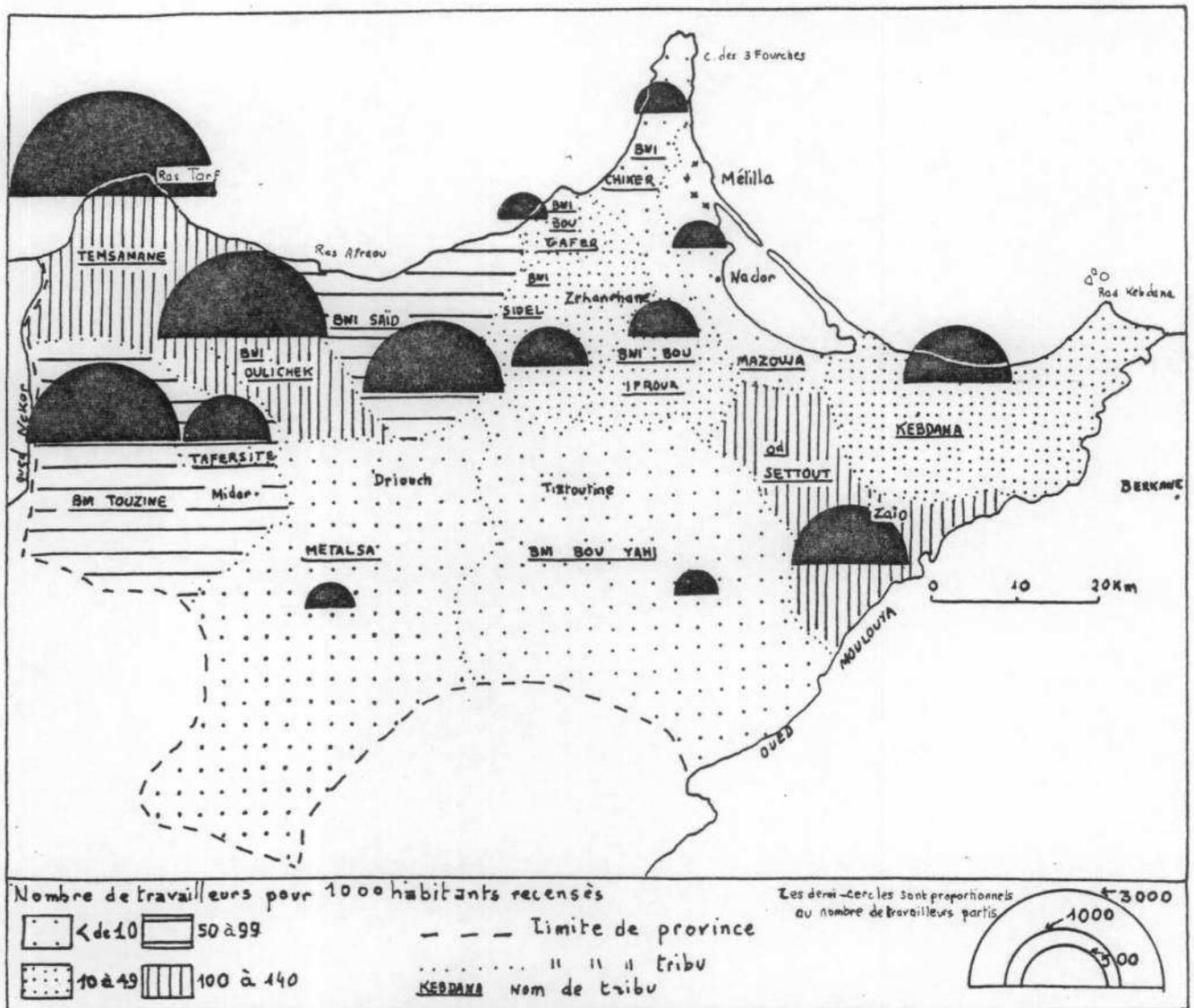
Source : Anuario estadístico de la zona de Protectorado.

Tableau n° 10 : Emigration temporaire (golondrina) des habitants de la province du Quert (actuelle province de Nador)

Essentiellement masculine, cette émigration ne l'était pas complètement puisque 5 à 10 % de femmes y participaient, pour accompagner leur mari et parfois effectuer un travail salarié. Des familles s'installaient ainsi pour une émigration qu'elles pensaient définitive. Certains se mariaient avec des Algériennes et se fixaient sur place également.

e) Le cercle du Rif était la principale région d'émigration

Des différences régionales importantes apparaissent sur les cartes indiquant l'importance de l'émigration temporaire (figures 11 a et b). Pour l'une, la moyenne des départs annuels des 3 années 1949 - 1950 et 1951 a été rapportée à la population recensée en 1950 tandis que sur l'autre le nombre des personnes recensées absentes (absence de moins de 6 mois) en 1950 a été comparée à la population comptabilisée lors de ce même recensement.



Importance de l'émigration (moyenne des années 1949, 1950, 1951.)

Sources : recensement de 1950 , anuario estadístico de la zona de Protectorado de España en Marruecos.

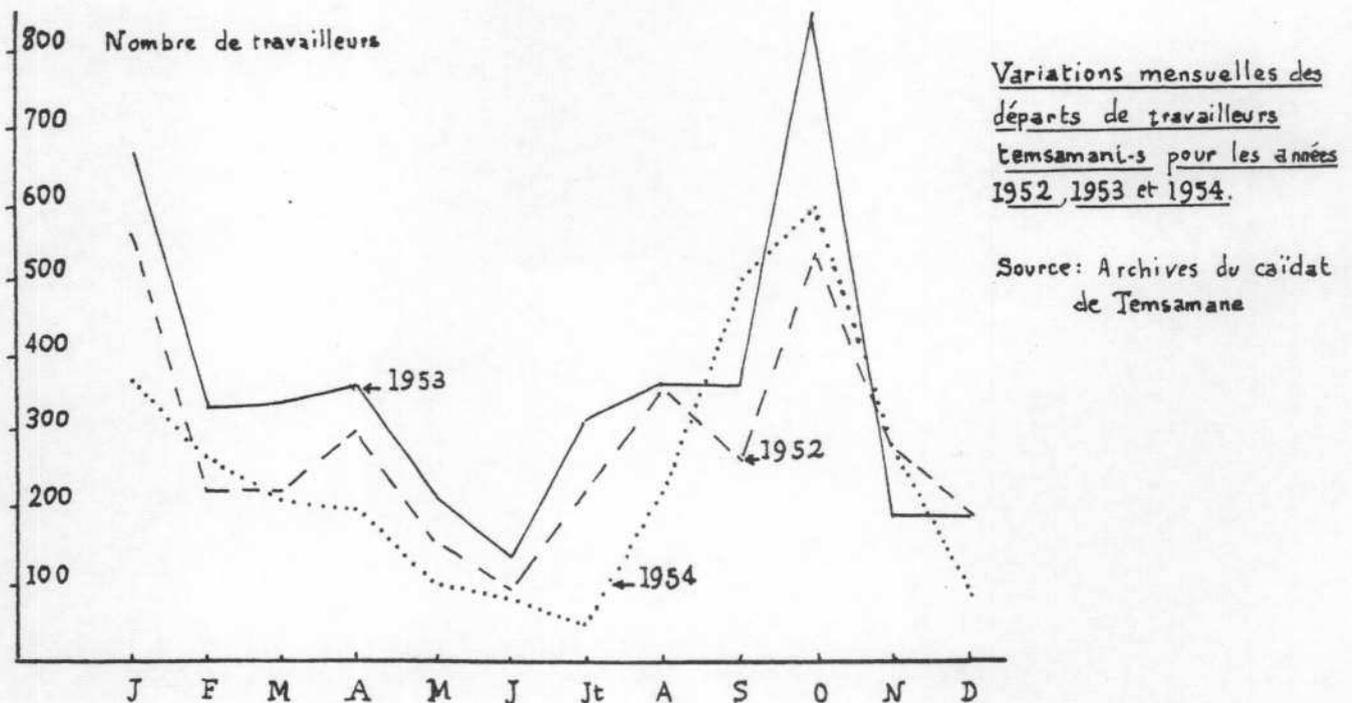
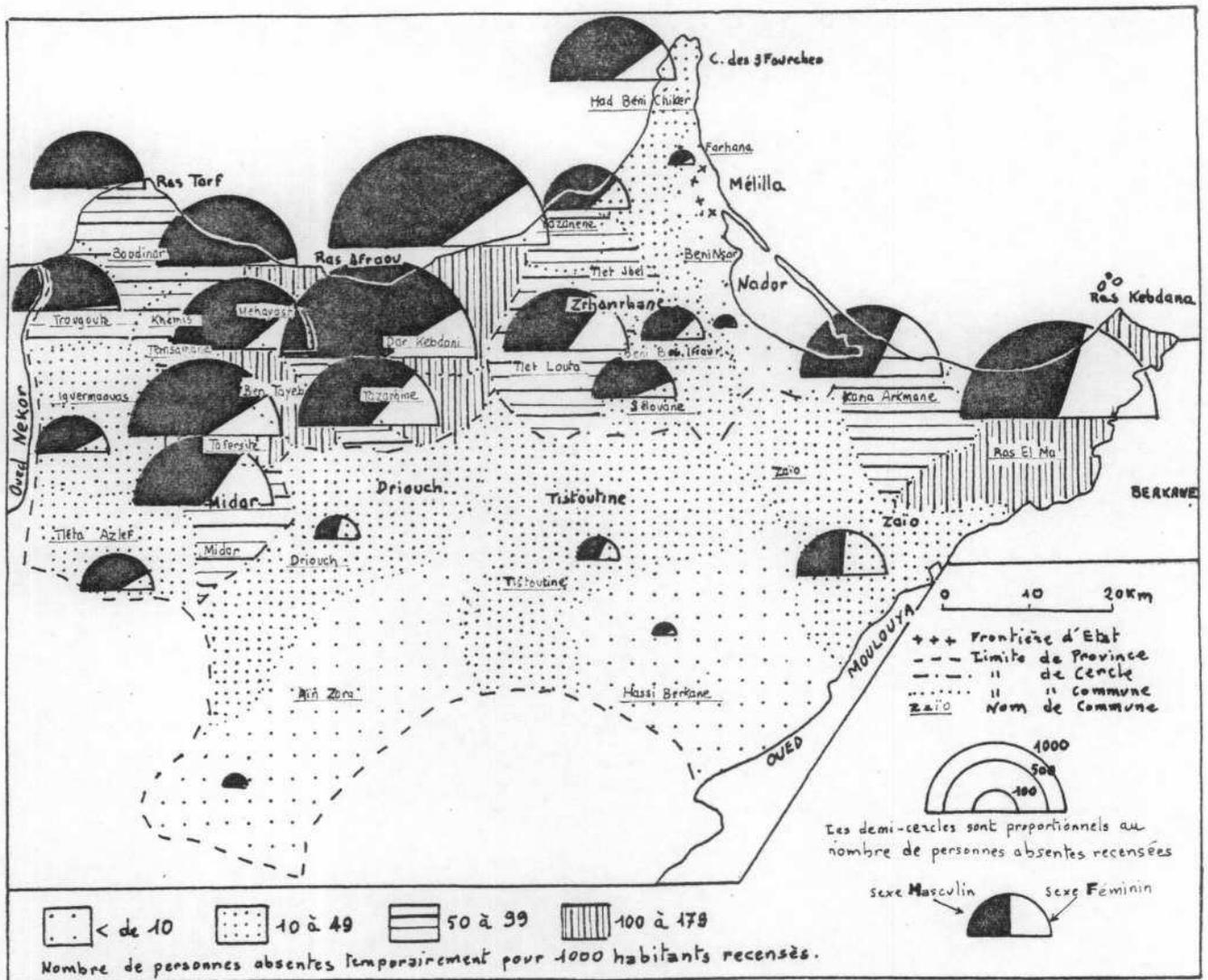


Figure 11a L'émigration temporaire vers l'Algérie ou d'autres régions du Maroc avant 1960.



Importance de l'émigration temporaire d'après le nombre de personnes recensées "absentes" en 1950.

source : Recensement de 1950.

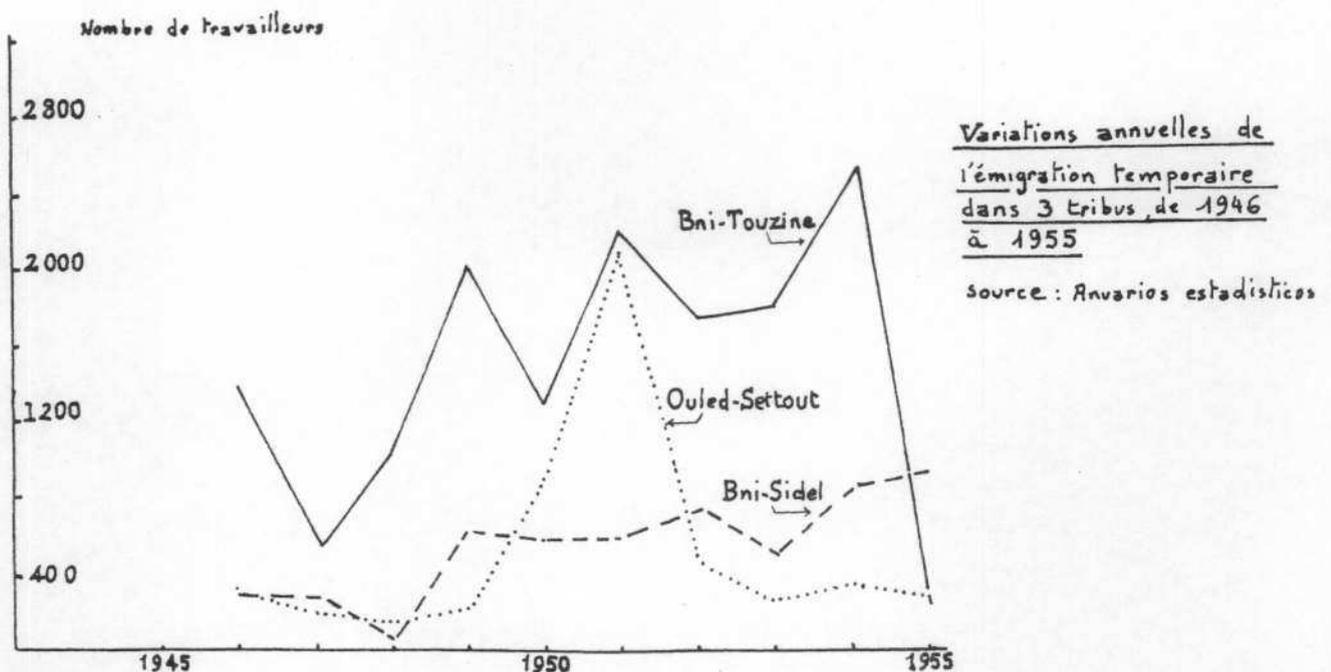


Figure 11b L'émigration temporaire vers l'Algérie ou d'autres régions du Maroc avant 1960.

La prééminence en ce domaine du bloc occidental montagneux correspondant à l'actuel cercle du Rif apparait nettement, et plus spécialement celle des tribus Tamsamane, Bni-Oulichek et Tafersite. Dans le pays Guelaya et la montagne des Kibdana, les taux sont plus faibles parce que d'autres sources de revenus complémentaires qui seront étudiées plus loin s'offraient. Il ne semble pas que les tribus semi-nomades des Bni-Bou-Yahi et des Metalsa envoient un très fort pourcentage de travailleurs, encore que les valeurs mentionnées soient certainement sous estimées. Les témoignages actuels des habitants des douars Trichate et Ouled Boubker de la commune rurale de Tiztoutine indiquent que dans le premier douar personne n'allait travailler en Algérie et que ceux qui se livraient à cette activité étaient très peu nombreux dans le second. Le taux très fort enregistré chez les Ouled Settout ne viendrait-il pas du fait qu'il s'agissait du lieu de passage sur la Moulouya et que certains aient pu être recensés à tort dans cette tribu?

Vingt ou trente ans auparavant, entre 1920 et 1936, les renseignements fournis par L. Milliot (n° 93) et par les Questionnaires de Kabilas (n° 148) présentaient une situation un peu différente. Les Ouled Settout, les Bni-Oulichek et les Metalsa auraient envoyé les plus gros contingents d'émigrés par rapport à leur population, ce qui ne se retrouve pas en 1950 pour les Metalsa.

L'importance de cette émigration a été considérable. En 1920, un recensement local de la population chez les Bni-Bou-Gafer permet de savoir que plus de la moitié des foyers ont leur chef de famille en Algérie. Millot affirme que le quart ou le cinquième de la population de certaines tribus se trouvait en Algérie avant la deuxième guerre mondiale, ce qui semble un peu trop fort vu la composition par âge de la population. L'émigration était donc très forte et les souvenirs des anciens émigrés le confirment. Dans certains cas, chez les Bni-Saïd, ou chez les Bni-Chiker ou les Kibdana, tout au moins dans certains douars, le nombre de travailleurs en Algérie était proportionnellement plus important que celui des ouvriers émigrés actuellement en Europe. Dans l'ensemble, elle parait avoir été à peu près aussi importante en proportion que l'émigration actuelle, tout au moins en ce qui concerne les effectifs, car le temps passé en Algérie était certainement plus court.

Ce mouvement a cessé depuis longtemps et s'il reste des Marocains en Algérie, leur nombre a beaucoup diminué à la suite des expulsions décidées au début de 1976 par les autorités algériennes. L'Algérie et le Maroc étaient au bord de la guerre à propos du Sahara occidental et le camp des réfugiés situé à l'entrée de Nador témoignent des répercussions peu justifiées du conflit.

La colonisation européenne n'a pas eu une influence seulement indirecte, elle s'est manifestée dans le Rif lui-même sous sa forme espagnole et ses conséquences n'ont pas été négligeables tant sur le plan économique et social qu'en ce qui concerne les mouvements migratoires.

2°/ Les conséquences de l'occupation espagnole

a) Guerres et déplacements de population

Commencée dès 1907 à partir de la tête de pont de Melilla, marquée par de violents combats en 1909 dans le pays Guelaya et encore en 1911 et 1912 du fait de la forte résistance rencontrée, la colonisation du Rif oriental par l'Espagne fut sur le point d'échouer complètement en 1921 après les victoires remportées à Dehar Oubarrane et à Anoual dans le bassin de Boudinar par Mohamed ben Abd-el-Krim et les troupes rifaines.

Ces guerres provoquèrent de nombreux déplacements de population puisque les textes signalent que les villages des Guelaya étaient souvent désertés à cette époque par les hommes adultes engagés dans la résistance, ce dont se souviennent parfaitement les vieillards de la tribu des Bni-Chiker. D'autres cependant, spécialement dans les tribus ayant depuis longtemps des relations assidues avec Melilla, les Kbdana surtout mais aussi les Ouled Settout et les Bni-Bou-Yahi s'engagèrent dans la police ou l'armée espagnole essayant de trouver un complément de ressources grâce à une solde. De même en 1936, certains firent partie des régiments de "Regulares" commandés par les généraux rebelles qui partirent en Espagne abattre la république. "Nous n'avions le choix, disent actuellement ceux qui ont connu cette période, qu'entre mourir de faim ou entrer dans l'armée espagnole". Sur les 9 300 000 pesetas de pensions versées par l'Espagne en 1945 à des Marocains, anciens combattants, mutilés,

veuves, près de la moitié, 4 200 000 pesetas concernait la seule province du Quert.

Les conséquences économiques de la colonisation se sont surtout inscrites dans le domaine foncier.

b) Tentative de colonisation agricole et appropriation privée des terres collectives

Dans cette région densément peuplée au Nord par des paysans sédentaires, la terre n'était guère disponible. Elle l'était davantage dans les plaines sèches du Zebra et surtout du Garet où les semi-nomades Ouled Settout et Bni-Bou-Yahi qui vivaient encore à cette époque presque tous sous la tente, possédaient des terres de parcours ou de culture de façon collective.

Une Compania espanola de colonizacion réussit à se procurer grâce à l'appui des autorités du protectorat et à la complicité de notables des différentes tribus, une grande partie de ces terres. Dans la plaine du Garet, plus de 7 000 ha furent ainsi saisis, partagés en lots de 50 à 100 ha et vendus à des colons espagnols venant très souvent d'Oranie. Ruinée temporairement lors du désastre espagnol de 1921, cette première implantation reprit une activité assez médiocre car le climat ne permettait pas toujours une agriculture sèche fructueuse et l'irrigation par puits restait limitée. Vers 1951 les colons possédaient un peu plus de 3 700 ha et la compagnie plus de 3000 ha.

Cette société avait également obtenu 4 600 ha dans la plaine du Zebra encore plus sèche, qu'elle utilisa encore moins, son appropriation restant largement théorique et ne modifiant guère le paysage. Il y eut en outre dans la plaine du Bou Areg et la région de Selouane mais aussi vers Driouch des implantations coloniales isolées.

Au total cette colonisation espagnole fut un échec, mais elle priva de leurs meilleures terres ou de leurs moins mauvaises, les Bni-Bou-Yahi et surtout contribua à accentuer les différences sociales. Lorsque l'appropriation des terres collectives se fit, les lois espagnoles permirent l'enregistrement et la légalisation des propriétés acquises par les notables. Les plus pauvres ne purent faire reconnaître leurs droits, étant à la fois peu écoutés

et souvent absents, puisqu'ils travaillaient en Algérie, dans le Saïs ou dans les villes. Cela accentua encore localement la masse disponible pour l'émigration, plus sans doute définitive que temporaire, mais d'une façon vraisemblablement moins marquée que dans la zone française de protectorat.

Par contre, l'absence d'une grande intensification des cultures par l'irrigation que seuls pouvaient autoriser les aménagements hydrauliques de la Basse Moulouya ne permit pas la création d'un nombre important d'emplois d'ouvriers agricoles comme dans le Rharb, le Saïs, le Tadla, le Souss ou l'Oranie.

La pénétration de l'économie capitaliste créait ou accentuait les différences entre quelques pôles de croissance et les zones où dominait une économie pré-capitaliste en pleine décadence, ces dernières devenant des fournisseurs de main-d'oeuvre.

Par l'intermédiaire de la colonisation et du travail temporaire en Algérie, la vie des habitants du Rif oriental était reliée à l'économie européenne dans ses implantations coloniales. Il est ainsi nécessaire d'étudier dans quelle mesure la marginalisation économique du Rif se maintient lorsque la décolonisation politique se produit et de quelle façon l'influence de l'Europe du Nord-Ouest se manifeste sur le Maroc et la province de Nador.

*

- CHAPITRE III -

LES NOUVELLES DONNEES ECONOMIQUES ET POLITIQUES
DU MAROC INDEPENDANT ET SES RAPPORTS AVEC L'EUROPE

III - LES NOUVELLES DONNEES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU MAROC INDEPENDANT ET SES RAPPORTS AVEC L'EUROPE

A la fin des années 50 et au tout début de la décennie suivante, l'émigration temporaire rifaine se tournait vers l'Europe et prenait sa forme actuelle. Cette réorientation qui allait entraîner des changements dans l'importance et les caractéristiques des déplacements de travailleurs doit être analysée en fonction de la situation du marché de l'emploi en Europe occidentale à cette époque, et de la position du Rif oriental dans le Maroc indépendant alors que la colonisation de l'Algérie touchait à sa fin.

A. - LES BESOINS DE TRAVAILLEURS DES ECONOMIES EUROPEENNES DANS LES ANNEES 60

C'est le fait premier et fondamental qui détermina tout le mouvement migratoire et créa l'émigration rifaine à destination de l'Europe du Nord-Ouest. Le Maroc, qui avait connu jusque là une émigration fluctuante à destination de la France pendant la période coloniale, allait s'intégrer à l'ensemble des pays méditerranéens dont l'émigration participait au développement de la force de travail nécessaire aux états européens industrialisés. Les pouvoirs de décision concernant les localisations des investissements appartenaient à ces derniers pays.

1°/ Main-d'oeuvre de remplacement et complément de la force de travail

Les besoins de main-d'oeuvre apparurent dans une conjoncture économique de croissance régulière et généralisée. La plupart des experts estimaient à cette époque que ce type de croissance et son importance, variant entre 3 % et 7 à 8 % selon les années et les pays, pourraient continuer longtemps ainsi.

Deux causes expliquent de façon habituelle les besoins en main-d'oeuvre qui ont été ceux de l'Europe du Nord-Ouest. La première est liée à la structure

par âge de la population et à la part de population active tandis que la seconde, de loin la plus importante, s'explique par l'évolution de la société occidentale, le refus d'un certain nombre de travaux dévalorisés et la volonté de promotion sociale des travailleurs européens. Le désir du patronat européen de bénéficier d'un rapport de forces favorable a pu aussi, mais de façon secondaire, accélérer l'immigration. Les travailleurs étrangers ont souvent été utilisés par les employeurs comme un moyen permettant de ne pas augmenter les salaires et de ne pas modifier les conditions de travail.

Dès la fin de la reconstruction européenne et lors du redémarrage de l'économie, la part de la population active s'avéra insuffisante presque partout et surtout en R.F.A., Belgique et France, pour assurer dans les mêmes conditions de production, sans des investissements massifs pour la mécanisation, le fonctionnement des secteurs grands utilisateurs de main-d'oeuvre. La chute de la natalité de l'entre-deux guerres et de la guerre tout comme sa progression rapide après le conflit, entraînèrent une certaine stagnation du nombre d'actifs, malgré l'augmentation de l'effectif des femmes ayant un emploi. Pendant le même temps, la part des inactifs augmentait. L'industrialisation était de plus en train d'épuiser les stocks de main-d'oeuvre rurale puisque l'exode de la population des campagnes dans ses aspects massifs était en train de se terminer. La part de la population active agricole était très réduite, même en France, et des manques de main-d'oeuvre apparaissent déjà dans ce secteur. Cette situation, typique de l'Europe occidentale n'apparaissait pas dans les autres pays fortement industrialisés comme les U.S.A., l'U.R.S.S. et le Japon.

Pendant cette période de croissance économique assez rapide, il est devenu très difficile de trouver des ouvriers acceptant les travaux les plus ingrats et les plus dangereux, tels ceux de mineur de fond, de manoeuvre dans le bâtiment ou la sidérurgie, ou d'employé de services de nettoyage, tant municipaux qu'industriels, ou même d'ouvrier agricole. De même, la généralisation du travail à la chaîne et des trois huit a augmenté les postes d'O.S., payés à un tarif proche du minimum légal, pour un travail répétitif et peu épanouissant. Les postes peu qualifiés sont devenus vacants et l'arrivée des travailleurs étrangers a permis dans une certaine mesure la promotion des ouvriers du pays.

2°/ Les avantages pour le pays d'"accueil" de l'immigration de travailleurs

D'autres avantages en dehors de ces nécessités ont été perçus par les employeurs et les gouvernements des pays d'"accueil". Les immigrés, surtout lorsque leur famille est restée au pays, constituent un volant de sécurité qu'il est plus facile de licencier en cas de croissance du chômage, et dont on peut essayer de se débarrasser définitivement en les renvoyant chez eux lorsque la crise se prolonge. L'exemple de l'année 1967 en R.F.A. marquée par la diminution de 300 000 personnes de l'effectif des travailleurs étrangers et celui fourni ces dernières années, tant par la R.F.A. que par la France avec l'"aide au départ" de 10 000 francs sont là pour confirmer ce fait.

Jeunes en général, et sélectionnés pour une part d'entre eux par les centres de recrutement des missions étrangères, les travailleurs immigrés arrivaient en pleine possession de leur force physique. Ils avaient subi une visite médicale rigoureuse ayant parfois des aspects de ce que devaient être autrefois les marchés d'esclaves. Ce choix des candidats à l'immigration en Europe était achevé en fonction des résultats de l'enquête de "moralité" qui visait autant l'attitude politique ou syndicale que les qualités morales. En général, les ruraux considérés comme plus dociles et moins politisés étaient préférés aux citadins. Cette arrivée de travailleurs représentait pour les économies de l'Europe du Nord-Ouest une sérieuse économie par rapport au coût d'une main-d'oeuvre nationale équivalente au demeurant introuvable durant les années 60. Non seulement le coût de formation de ce capital humain n'avait pas été supporté par le pays d'accueil, mais les allocations familiales qui leur étaient servies, lorsqu'elles l'étaient, avaient un montant nettement inférieur à celui qui aurait dû l'être à des travailleurs nationaux. Lorsque les familles étaient restées au pays, le montant des allocations était et est toujours nettement inférieur au taux pratiqué en Europe tandis que le nombre d'enfants pris en compte est limité. Dans le cas de la France, il était de 4 enfants de moins de 17 enfants.

3°/ Besoins de main-d'oeuvre et réglementation de l'immigration

Les appels à la main d'oeuvre étrangère ont donc correspondu à des nécessités structurelles et dans une certaine mesure à des besoins conjoncturels.

Ils ont toujours évolué en fonction de la conjoncture économique européenne. En période de croissance rapide, comme entre 1962 et 1966, les besoins en ouvriers ont été tels que les règlements d'immigration ou les conventions de main-d'oeuvre n'ont guère été appliqués. Les services de police fermaient les yeux sur les entrées clandestines, seules capables de fournir au patronat les travailleurs que les organismes officiels, trop lents, n'arrivaient pas à recruter. La clandestinité d'un grand nombre de "touristes" rendait d'autre part ces travailleurs particulièrement dociles, puisque la régularisation de leur situation dépendait largement de leur employeur. Par contre, la législation en vigueur était à nouveau strictement appliquée dès que les besoins étaient moins grands. Elle était parfois même dépassée par les autorités chargées de la police, comme ce fut le cas en France pour le centre de détention, avant expulsion, d'Arenc. Cet exemple reste plus que jamais actuel. S'ajoutant à la multiplicité des contrôles, Arenc a pour but de maintenir un sentiment d'insécurité dans la communauté immigrée, de lui faire sentir la fragilité de sa situation, accepter plus aisément son sort ou partir.

4°/ Les conditions des premiers départs

A cause des besoins de main-d'oeuvre, des accords furent conclus par les pays méditerranéens et ceux de l'Europe du Nord-Ouest. Dès 1946, la Belgique signait des accords avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce et la Turquie, puis en 1964 avec le Maroc, afin de recruter des mineurs pour ses houillères. A cette époque, tous les ouvriers étrangers arrivant en Belgique étaient dirigés d'abord vers l'extraction minière. Ce sont également les houillères allemandes et la sidérurgie qui, avant même la signature en 1964 d'une convention de main-d'oeuvre, s'efforcèrent d'embaucher au Maroc et particulièrement dans le Rif oriental. Il ne s'agissait pour la R.F.A. que de l'amorce du développement d'un foyer mineur de recrutement et je n'ai pu établir de façon très précise comment cela a commencé. Deux raisons semblent avoir poussé au recrutement dans cette région. D'une part, la partie du Maroc qui avait connu le protectorat français était un peu considérée comme une chasse gardée de la France, d'autre part des entreprises allemandes achetaient du minerai de fer à la Compagnie espagnole des mines du Rif et avaient une certaine connaissance de la région. Ces recrutements ou tout au moins

ces premiers départs vers la R.F.A. eurent un rôle pionnier, puisque c'est à partir de là que d'autres travailleurs purent partir en Allemagne et passer parfois ensuite aux Pays-Bas ou en Belgique. Les premiers travailleurs partis obtenaient en effet sur place de nouveaux contrats pour des parents, ou amis, ou hébergeaient temporairement d'autres Rifains arrivés sans contrat.

L'émigration vers la France fut un peu différente par ses origines. Là non plus, on n'attendit pas la signature en 1963 d'une convention franco-marocaine et l'implantation à Casablanca d'une mission de l'O.N.I. pour faire venir des travailleurs. Dans le cas du Rif, ce furent assez fréquemment les colons d'Algérie, qui, repliés en Corse, dans le Languedoc ou la vallée de la Garonne, firent venir en France leurs anciens ouvriers ou les chargèrent de proposer du travail à des compatriotes du Rif. Dans l'ensemble, les contrats nominatifs ont été infiniment plus nombreux que les contrats anonymes (un contrat nominatif indique le nom du travailleur, alors que les contrats anonymes ne mentionnent que le nombre et la qualification des travailleurs demandés). Cette particularité qui se retrouve dans une proportion peut-être légèrement moins forte dans le cas de l'ensemble du Maroc a beaucoup contribué à entretenir l'émigration dans la région.

Cette demande de main-d'oeuvre, ces offres de travail en Europe occidentale allaient recevoir une réponse d'autant plus empressée que les problèmes d'emploi locaux ne cessaient de s'accroître du fait de l'augmentation de la population, de la stagnation des activités agricoles alors que les ressources complémentaires traditionnelles disparaissaient. Il sera aussi nécessaire d'étudier en quoi la politique économique suivie par les gouvernements marocains depuis l'indépendance et spécialement ses aspects régionaux, ont ou non contribué à développer l'émigration.

B. - LA CROISSANCE RAPIDE DE LA POPULATION

La population de l'actuelle province de Nador, appelée autrefois Quert par les Espagnols peut être évaluée assez correctement grâce aux recensements de 1950, 1960 et 1971. En revanche, les évaluations antérieures sont plus difficiles. Le comptage de 1940 et les estimations de la fin de 1945 et

même de 1947 réalisées lors de périodes de rationnement alimentaire ont été fortement gonflées, tandis que les premières estimations espagnoles de 1920 à 1930, bien que très certainement plus proches de la réalité, n'ont pas été effectuées avec les mêmes garanties qu'un recensement.

1°/ L'accélération de la croissance de la population au cours du XXème siècle

Pour le début du siècle ou la fin du XIXème siècle, ne sont connus actuellement que les résultats des travaux des voyageurs, scientifiques ou militaires étrangers, le plus souvent français. Grâce à des informations, les officiers des postes frontières d'Algérie renseignaient leur gouvernement sur la situation du royaume chérifien. On ne peut exclure que l'on ne puisse trouver pour certaines tribus des évaluations faites par des lettrés locaux ou des fonctionnaires des finances du makhzen.

Plusieurs de ces données n'ont aucune valeur, telles celles de A. Moulières (n° 155) qui sont largement surévaluées puisque supérieures à la fin du XIXème siècle aux résultats de 1960 ou même 1971. De même Delbrel (n° 149) donne des estimations tout à fait excessives pour les tribus des cercles actuels du Rif et de Louta, mais beaucoup plus proches vraisemblablement de la réalité pour le pays Guelaya qui lui était plus accessible. Ce sont finalement les renseignements recueillis par La Martinière et Lacroix (n° 116) d'après la notice sur les tribus marocaines du Rif rédigée en 1880 par le capitaine de Breuille, commandant du cercle de Lalla Marnia, qui paraissent les plus crédibles. J'ai donc choisi 7 tribus pour lesquelles j'ai essayé d'établir l'évolution de la population de 1880 à 1971, tribus représentant environ 50 % de la population rurale. (Tableau n° 11). La population urbaine qui n'atteignait pas 10% en 1971 ne dépassait pas 6 % en 1950 et 1960 si l'on exclut la population étrangère assez importante dans les petites villes en 1950 mais qui a disparu depuis.

La population rurale aurait augmenté en moyenne de 1 % par an au cours de la fin du XIXème siècle et de la première moitié du XXème siècle. Cette valeur doit recouvrir en fait des variations sans doute très importantes de la croissance naturelle, illustrées par l'épisode cité précédemment des famines de la fin de la deuxième guerre mondiale et aussi de l'exode rural ou de

l'émigration. Après 1950 et jusqu'en 1960, la croissance de la population s'est accélérée, atteignant 2,9 % en moyenne par an. Ce quasi triplement de la croissance doit s'expliquer par une certaine sous-estimation du recensement de 1950, une possibilité d'émigration en Algérie amoindrie et même un certain nombre de retours. Il semblerait aussi que les conditions sanitaires de la province se soient quelque peu améliorées et surtout qu'aucune grande famine ou épidémie ne se soit développée. Entre 1960 et 1971, la croissance a continué à un rythme de 2,5 % voisin de celui de l'ensemble de la population rurale de la province (2,6 %).

NOMS DES TRIBUS	1880 (1)	1930 (2)	1950 (3)	1960 (3)	1971 (3)
Kebdana	9500	18 000	23 319	29 750	37 743
Bni Chiker	6 à 8000	14 000	14 859	21 126	29 944
Bni Sidel	6 à 10 000	12 500	13 216	22 398	27 674
Bni Bou Gafer	2500 à 4500	5 500	5 679	8 132	11 026
Tafersite	3500	5 000	6 827	8 560	11 425
Bni Saïd	10 à 14 000	19 800	23 387	29 226	39 866
Temsamane	16 000	24 700	30 492	37 581	47 489
TOTAL	60 000 environ	99 500	117 779	156 773	205 167

(1) Evaluations d'après De Breuille, La Martinière et Lacroix ou d'autres auteurs.

(2) Estimations des services espagnols du protectorat.

(3) Recensement général de la population.

Tableau n° 11 : Evolution de la population rurale du Rif oriental de 1880 à 1971 à travers l'exemple de 7 tribus.

2°/ De fortes densités rurales et un grand nombre de "jeunes"

C'est ainsi que le nombre des hommes de 15 à 29 ans est passé de 28 299 en 1950 à 34 294 en 1960. Ces classes d'âge où se manifestent particulièrement les problèmes d'emploi ont donc augmenté de 6000 personnes en dix ans.

Cela n'a pu qu'aggraver la situation du marché de l'emploi puisque l'agriculture - de loin l'activité principale - était incapable d'absorber davantage de travailleurs. En 1950, 56 % des hommes actifs disent être agriculteurs mais 23 % ne peuvent être classés dans le recensement et exercent certainement, au moins temporairement, une activité rurale.

Les densités de population, déjà élevées dans le passé, ont atteint un niveau considérable dans cette région où la vieille paysannerie sédentaire domine. De 40 h/km² pour l'ensemble de la province en 1950, la densité est passée à 54 en 1960. Elle dépassait 71 en 1971 (figure 12). Dans les cercles montagneux des Guelaya et du Rif, dès 1950, la densité dépassait 60 h/km², tandis que certaines communes rurales, à la même époque, Tafersite, Khemis Tamsamane, Had-Bni-Chiker ou Bni-Nsar approchaient ou dépassaient les 100 h/km².

Il fallait donc que de nouvelles sources d'emploi apparaissent, or ce ne fut pas le cas durant cette période, les ressources locales restant très précaires.

C. - STAGNATION OU DECLIN DE L'ECONOMIE LOCALE

1°/ De petites exploitations en culture céréalière sèche

La masse des agriculteurs ne dispose que d'un espace agricole réduit. En 1972, la surface moyenne cultivable par personne habitant la campagne s'élevait à seulement 0,4 hectare (0,5 ha en 1960) et à 4,5 unités exploitation. (1)

(1) U.E. : Unité exploitation = 0,1 ha de terre sèche (bled bour) ou 0,05 ha de terre irriguée "bled seguia".

U.G.B. : Unité gros bovin. 1 bovin ou 1 cheval = 1 U.G.B.

1 âne = 0,5 U.G.B. 1 mouton ou 1 chèvre = 0,15 U.G.B.

Figure 12 a

Répartition de la population en 1971.

(Importance de la population du Rif oriental dans l'ensemble du Maroc)

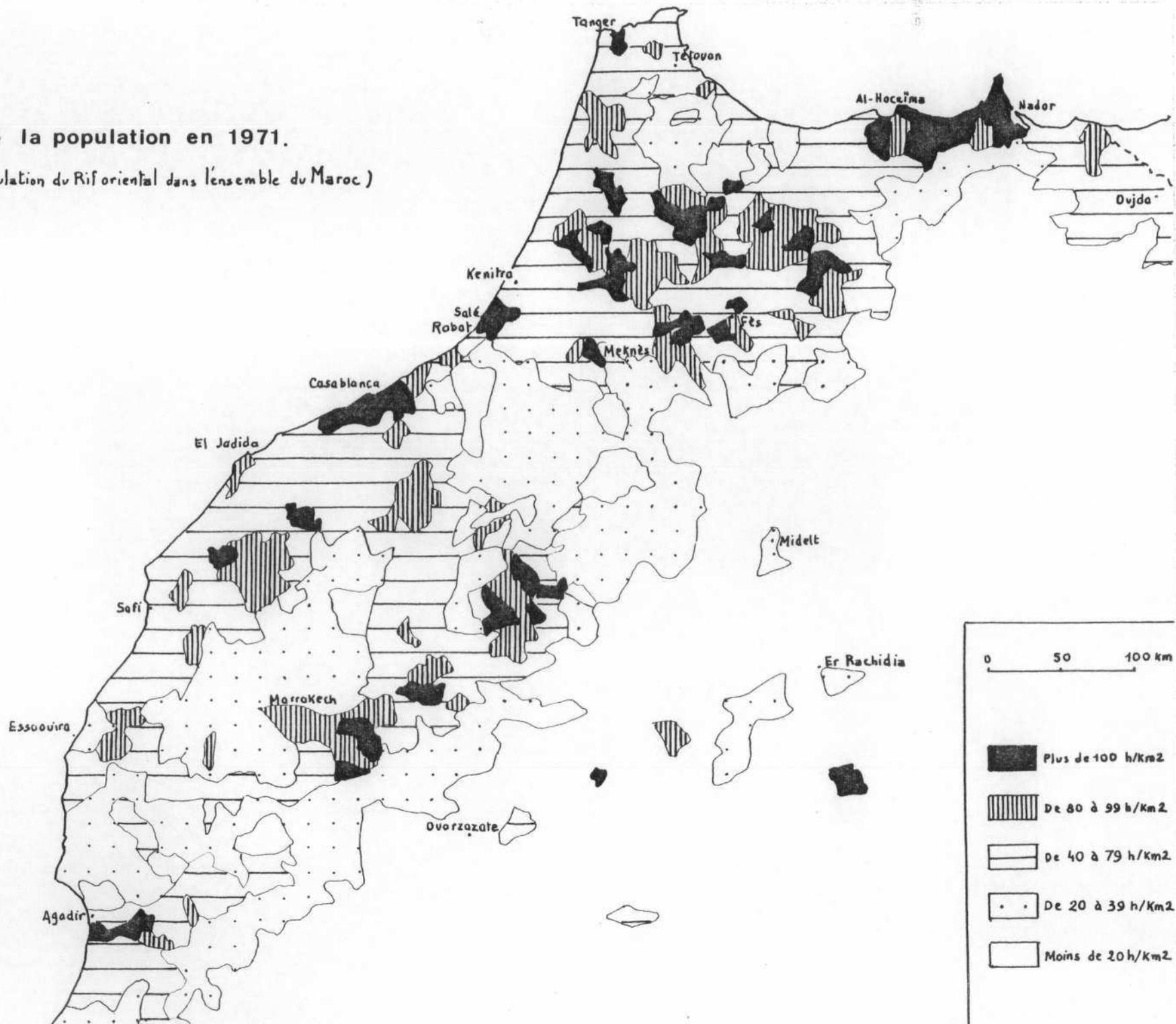
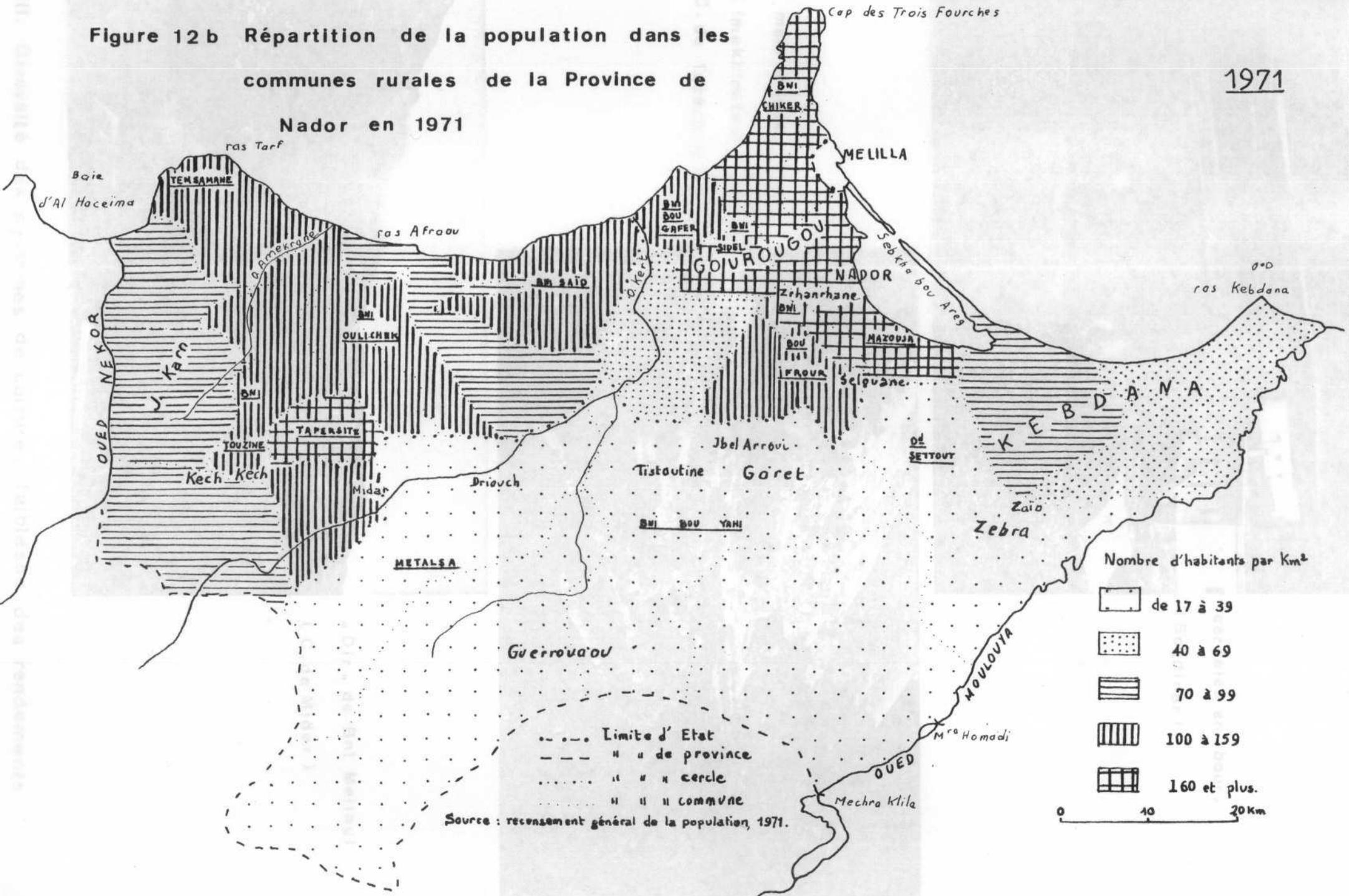


Figure 12b Répartition de la population dans les communes rurales de la Province de Nador en 1971

1971



C'est nettement moins que le résultat obtenu par Heinemeyer et ses collaborateurs (n° 90), p. 50) pour l'ensemble des territoires qu'ils ont enquêtés, tant dans le Rif que dans le Souss : 7 U.E. par personne et légèrement moins que celui de Barachette (n° 183) pour la vallée inférieure du Nekor : 0,6 ha. La surface moyenne par propriétaire (un seul propriétaire dans le cas très fréquent d'indivision) serait ainsi de 47 U.E. si l'on prend en compte le nombre de déclarations d'impôt.

J'ai fait une estimation de la surface cultivable pour l'année 1972, donc à une date bien postérieure au début de l'émigration en Europe, car il m'a semblé que c'était la période à laquelle il était possible d'approcher le plus la réalité. Ce résultat a été obtenu essentiellement grâce aux statistiques fiscales du Tertib de 1957 établi encore selon les méthodes de l'ex-zone Nord, puis de 1960 évalué cette fois d'après les critères de l'ancienne zone Sud. Ces deux Tertib ne tenaient compte que des surfaces cultivées effectivement. L'impôt rural de 1972, qui recense les surfaces appropriées pouvant être cultivées, a été comparé aux résultats obtenus précédemment. Les valeurs obtenues d'après l'impôt auraient dû être toujours supérieures à celles du Tertib, or ce ne fut pas toujours le cas. Tout cela montre que les résultats obtenus étaient souvent mauvais, beaucoup plus encore que dans le reste du pays. Très souvent de 1957 à 1972, les terres cultivées puis possédées semblent décliner dans le cercle du Rif alors qu'elles ne peuvent s'être volatilisées. Le climat politique des années 1959 et 1960, le parachutage d'une nouvelle administration étrangère à la région et non berbérophone assez fréquemment, le faible intérêt porté par le Service des Impôts à un cercle où les paysans imposés sont très peu nombreux, semblent être responsables de tout cela.

J'ai pu comparer les résultats d'une photo-interprétation, qui n'est pas non plus à l'abri de toute critique, concernant 5 des communes rurales du cercle du Rif (Etude d'unités de développement, U.D.R. de Boudinar: n° 185) avec ceux de l'impôt. Ces derniers ne représentaient que 40 % des premiers, ce qui montre bien l'ampleur du problème. J'ai montré également que dans une autre commune, celle de Tafersite (Bossard n° 96), les résultats variaient de 2500 à 4500 ha.

En revanche, dans le cercle de Louta et dans quelques communes du cercle des Guelaya, les surfaces ont beaucoup augmenté de 1960 à 1972. La mise en culture a certainement progressé un peu dans les plaines où le semi-nomadisme ne cesse de régresser, mais surtout, l'établissement d'un cadastre dans les plaines du Zebra et du Bou Areg ainsi que les enquêtes foncières réalisées dans le Garet ont doublé les surfaces pendant cette période.

J'ai donc utilisé les valeurs maximales que j'ai pu trouver, quelle qu'en soit l'époque, et je suis arrivé à environ 174 000 hectares pour l'ensemble de la province dont 23 000 étaient irrigués en 1972, ce qui n'était le cas que pour 7 000 d'entre eux en 1960. L'impôt rural de 1972 n'aboutissait qu'à 141 748 hectares et vers 1960 le Tertib, pour les seules surfaces ensemencées, il est vrai, restait en dessous des 100 000 hectares.

Un peu plus du quart, 27 %, de la surface de la province serait donc cultivable. Même si cette part est certainement inférieure à la réalité, elle ne doit pas être dépourvue de signification compte tenu du relief et des zones de parcours. Elle n'atteint certainement pas 40 % et même dans cette hypothèse la surface disponible par habitant en 1971 n'aurait été que de 0,6 ha.

Les disponibilités en bétail des habitants de la province, calculées d'après les résultats fiscaux de 1972 pour les bovins, ovins et caprins, et d'après ceux de 1960 pour les bêtes de somme qui ne sont plus recensées actuellement, seraient de 0,25 U.G.B. par habitant de la campagne ou de 1,5 par foyer et de 2,6 par entreprise agricole, valeurs tout à fait comparables à celles fournies par Barachette ou Heinemeyer.

Il s'agit dans l'ensemble de moyennes faibles que modifient assez largement de plus les situations locales et les structures agraires. Les régions montagneuses des cercles du Rif et des Guelaya ont des surfaces agricoles beaucoup plus réduites par rapport à la population mais des situations moins inégalitaires que dans les plaines. L'irrigation étant très limitée vers 1960, ces médiocres surfaces de "bour" souvent installées sur des pentes très fortes et exposées au ravinement avaient de plus des rendements très inégaux selon les années.

Le pourcentage de familles n'ayant ni terre ni bétail est difficile à déterminer. Il serait de 42 % si l'on met en rapport le nombre de ménages et le nombre de déclarations d'impôt pour l'année 1971. Cette valeur est certainement excessive car l'indivision des terres est assez générale et les déclarations parfois rédigées au nom des héritiers d'une famille. Heinemeyer (N° 90, p. 50) obtient dans le Souss et le Rif (provinces d'Al Hoceïma et de Nador) 30 % de paysans sans terre et 24 % sans terre ni bétail.

Compte tenu des irrégularités climatiques et de la présence dans certains cas de petits jardins irrigués qui fournissent des légumes toute l'année, il n'en reste pas moins vrai que dans un grand nombre de communes rurales, spécialement dans le cercle du Rif, la production agricole locale ne peut assurer que 4 à 5 mois de subsistance par an selon D. Noin (n° 108, p. 158).

2°/ Les activités minières et le commerce de contrebande avec Melilla

L'importance de ces activités non agricoles n'était grande que dans le cercle des Guelaya.

Entre 1950 et 1960, les mines de fer de la région de Ouichane près de Zrhanrhane employaient environ 2700 ouvriers mais le recrutement fut stoppé dès avant 1960. Pendant quelques années, mais seulement jusqu'en 1962, les gisements alluvionnaires exploités par tâcheronnage dans la même région fournirent un emploi temporaire à 1500 personnes supplémentaires (E. Mennesson n° 188). D'autres mines, telles celles de Ras Afraou dans le pays Bni Saïd employaient également quelques centaines de fellahs qui y trouvaient un complément de ressources. Mais dès 1962, le déclin de l'emploi dans le secteur minier est très marqué. La mine de Ras Afraou et les chantiers d'exploitation du minerai alluvionnaire ferment, tandis que les mines de Ouichane de la Seferif licencient une partie de leur personnel et modernisent l'exploitation, à tel point qu'en 1973 il n'y avait plus guère que 1200 personnes employées dans ce secteur. Les mines du Maroc oriental réduisirent également leurs effectifs et cessèrent toute activité; or un certain nombre de Rifains y travaillaient.

La réduction de l'emploi dans ce secteur toucha des ouvriers qui n'étaient plus guère fellahs et ne désiraient pas ou ne pouvaient de toute façon le re-devenir: la solution émigration restait seule possible. Les différences de salaire entre le Maroc et l'Europe jouèrent également un rôle certain, spécialement en ce qui concerne les travailleurs ayant un emploi stable.

Vers 1960, la contrebande entre les deux zones de protectorat n'existe plus et selon Mennesson les Guelaya s'y étaient livrés largement jusque là. Elle est remplacée par celle qui se développe avec Melilla. J.F. Troin (n° 144) estimait en 1967 à environ 50 000 personnes le nombre de ceux, urbains ou ruraux, qui complétaient leur revenu ou s'assuraient un moyen d'existence en fournissant à la ville espagnole, légumes, fruits, oeufs, volailles et bétail, ou en ramenant poisson, couvertures, cigarettes et tous les petits objets de valeur (radios, magnétophones, autocuiseurs ...). Cette activité dépendait en partie du pouvoir d'achat de la province, or celui-ci stagnait, entre l'indépendance et 1960, d'autant que les possibilités de travail extérieur, en Algérie, disparaissaient. Une situation de crise se développait.

3°/ La crise économique politique et sociale du Rif de 1958-59

Les troubles de 1958-59 centrés sur Al-Hoceïma et le cercle du Rif en ce qui concerne la province de Nador entraînèrent l'intervention brutale des Forces Armées Royales. Leurs causes étaient loin d'être seulement économiques, mais le rapport de la commission royale d'enquête est éloquent sur les problèmes du Nord-Est. On se plaignait du chômage provoqué par l'impossibilité, déjà citée, d'aller travailler en Algérie, et par la mise en disponibilité d'anciens soldats des armées espagnoles et françaises.

Les habitants dénonçaient également l'injustice fiscale, le manque de routes, d'écoles, de barrages, de crédits agricoles et les lenteurs administratives. Les fonctionnaires étaient trop peu nombreux (45 % des postes du Ministère de l'Intérieur dans la province de Nador étaient vacants) et étaient accusés, d'une part de corruption, et d'autre part de ne pas tenir compte des usages de la région. Au total un très net sentiment d'abandon et de frustration. (J. Waterbury n° 124).

C'est dans ces conditions, aggravation nette du problème de l'emploi, absence de transformations économiques dans la région (l'irrigation de la Basse-Moulouya n'était encore qu'un projet), disparition des ressources extérieures et sentiment accusé de l'impossibilité d'améliorer sa situation en restant sur place, que des offres d'emploi en Europe apparurent. Trop heureuses de se débarrasser de ce problème dont les aspects politiques étaient inquiétants, les autorités délivrèrent des passeports, mais leur attitude fut par la suite souvent plus réticente ou tout ou moins hésitante.

Si l'exemple du Rif oriental est particulièrement spectaculaire, il n'est cependant qu'un élément de l'ensemble de l'émigration marocaine, qui a touché d'abord les régions considérées comme pauvres, et dont la situation est périphérique par rapport au centre que représente le littoral atlantique autour de Casablanca. La politique suivie par le gouvernement marocain vis-à-vis de ces régions doit donc être étudiée.

D. - LA POLITIQUE ECONOMIQUE MAROCAINE ET SES IMPLICATIONS REGIONALES

1°/ Libéralisme économique et priorité accordée aux pôles de croissance

De 1960 à 1964, un premier plan quinquennal fut mis en place, mais dès la deuxième année de son exécution il fut abandonné (F. Qualalou n° 128 p. 29) ou plutôt son orientation changea. L'adoption d'une réforme agraire, la création d'un office foncier, la mise en place d'une industrie de base grâce à des investissements de l'état constituaient les objectifs primitifs du plan avant le tournant libéral.

Après ce virage politique, on privilégia les secteurs industriels ou les régions permettant une rentabilisation rapide du capital investi, c'est-à-dire ceux où le développement à brève échéance paraissait intéressant. Les orientations de l'économie coloniale fondée sur des régions "modernes" par rapport à celles qui étaient considérées comme attardées furent donc prolongées.

Avec le plan triennal 1965-1967, les objectifs consistaient, en agriculture à étendre à de nouvelles superficies les procédés de culture moderne, tandis que les gros investissements industriels étaient abandonnés car trop coûteux, et que le tourisme devenait une priorité afin de résorber le déficit de la balance des paiements. Le plan envisageait aussi un renforcement des liens avec les pays du Marché Commun et la mise en place d'un système de libre échange avec ces pays. L'émigration apparut également comme un moyen de diminuer le chômage plus que comme une occasion d'accumuler des devises (cette attitude devait vite changer). La mise en place en 1961 de la Promotion nationale et son extension par la suite, qui devaient théoriquement permettre une mobilisation des masses pour l'exécution de travaux d'infrastructure, n'a été qu'un moyen de fournir un peu de travail aux régions délaissées par les investissements productifs.

Le plan quinquennal 1968-72 a continué ces orientations, privilégiant le secteur moderne irrigué et la construction de barrages mais développant la Promotion Nationale pour essayer de limiter l'exode rural. De même, parce que l'importance de la croissance démographique est considérable, débute, timidement et de façon hésitante, un programme de contrôle des naissances qui n'a d'effets que dans les villes.

S'il ne m'est guère possible de juger ces plans et leur influence sur l'émigration, puisque la quasi totalité des pays du bassin méditerranéen quel que soit leur régime la connaissent, force est de constater qu'ils n'ont guère été favorables au Rif oriental. L'usine sidérurgique de Nador n'a jamais vu le jour et l'irrigation des plaines de rive gauche de la Moulouya, seul grand investissement concernant la région, ne concerne qu'une part limitée de la population.

2°/ Une régionalisation du plan qui maintient les inégalités

Le plan 1973-1977 qui vient de s'achever a été pour la première fois régionalisé, les investissements publics devant théoriquement compenser dans les régions défavorisées la faiblesse des apports privés. P. de Mas (n° 126) a calculé à partir des données de ce plan, l'importance des investissements

publics pour chaque province et secteur, par rapport au nombre d'habitants (Tableau n° 12). Un indice inférieur à 1 montre que l'effort de l'état est inférieur à ce qu'il est en moyenne pour l'ensemble de la population marocaine.

Les résultats sont éloquents, la province de Nador est avec celles de Khouribga, Settat et Safi, parmi les quatre provinces qui ont reçu le moins d'investissements publics. Les provinces voisines d'Al Hoceïma et Taza, et celle beaucoup plus éloignée de Ouarzazate, qui elles aussi se caractérisent par des taux élevés d'émigration vers l'étranger, n'ont pas non plus bénéficié d'investissements comparables à la moyenne du pays. En revanche, les pôles de croissance traditionnels de la période coloniale et post-coloniale, les régions de Casablanca et Rabat, mais aussi de Tanger et même dans le Nord-Est, d'Oujda ont toutes un indice qui dépasse largement 1 et ont donc été particulièrement favorisées par les pouvoirs publics. Cette attention s'est manifestée non seulement en ce qui concerne l'infrastructure des travaux publics ou de l'agriculture, mais aussi pour ce qui est de l'enseignement, de la santé ou de l'habitat.

L'action de l'état a donc contribué à accentuer les déséquilibres régionaux, à laisser se dégrader la situation des zones rurales défavorisées. Peu d'emplois y furent créés alors que les investissements privés délaissaient déjà ces régions. L'action sociale n'est jamais aussi importante que dans les grandes villes atlantiques, où il serait d'ailleurs intéressant de faire une analyse de sa répartition selon les types de quartiers. D'autre part, il n'y a pas eu de véritable réforme agraire malgré la distribution de certaines terres. Dans la plus grande partie du Rif oriental, celle-ci n'aurait pas conduit à des changements significatifs. Dans certains cas, si l'on ne pouvait en attendre une augmentation de la production agricole, elle aurait peut-être pu améliorer le niveau de vie des plus pauvres et provoquer un déblocage social mais sa mise en place n'aurait pu empêcher l'émigration.

Les difficultés de la fin des années 50 et l'appel de l'Europe du Nord-Ouest à la main d'oeuvre étrangère ont concerné l'ensemble du Rif oriental. Il est cependant nécessaire de comprendre dans quelle mesure les différences de pression démographique, de structures agraires, de systèmes de culture ou d'organisation sociale peuvent expliquer l'inégalité de l'importance régionale de

l'émigration. Le travail en Europe perpétue-t-il les variations régionales des mouvements migratoires, ou bien une généralisation de ceux-ci concerne-t-elle l'ensemble de la province?

	Dépens. Global.	Ind. Mines	Agric. Pêche	Travaux Publics	Aff.Soc. J.Sports	Ensei- gnement	Tourisme	Santé	P.T.T.	Habitat
NADOR	0,55	1,16	0,52	0,32	0,13	0,45	0	0,58	0,09	0,51
AL-HOCEIMA	0,75	0,13	0,56	0,44	0,75	0,06	1,56	0,69	0,13	0,25
TAZA	0,61	0,50	0,55	0,39	0,24	0,17	0	0,82	0,32	0,26
OUARZAZATE	0,74	0,47	1,18	0,26	0,12	0,41	2,73	0,79	0,41	0,50
CASABLANCA	1,51	3,37	0,08	2,04	2,21	1,78	0,32	1,98	3,63	2,22
RABAT	2,00	0,14	0,50	3,52	2,40	2,71	0,69	5,36	3,36	2,26
OIJDA	1,29	3,51	1,56	0,59	1,20	1,20	0	0,66	0,56	1,24

Source : P. de Mas : The place of the peripheral regions in the Moroccan Planning, 1978, T.E.S.G. n° 1-2, pp. 86-95.

L'indice a été calculé par Paolo De Mas de la façon suivante :

$$R = \frac{\frac{\text{Investissement provincial} \times 100}{\text{Investissement total du Maroc}}}{\frac{\text{Population provinciale} \times 100}{\text{Population totale du Maroc}}}$$

Tableau n° 12 : Investissements publics selon le plan 1973-1977
pour 7 provinces d'après P. De Mas

- CHAPITRE IV -

LA DIVERSITE REGIONALE DES SITUATIONS DE L'EMIGRATION VERS L'ETRANGER

IV - LA DIVERSITE REGIONALE DES SITUATIONS DE L'EMIGRATION VERS L'ETRANGER

L'ensemble du Rif oriental et particulièrement la province de Nador est caractérisé par une très forte émigration. Cependant, des différences régionales apparaissent, tant en ce qui concerne l'importance, l'ancienneté, la destination, que le rôle dans l'économie locale.

A - LES GRANDS TRAITES D'UNE DIVISION REGIONALE EN FONCTION DE L'EMIGRATION

Les trois cartes de l'importance de l'émigration par rapport à la population en 1966, 1970 et 1974 (figures n° 13 - a et b, ainsi que figure n° 15) montrant les effectifs d'émigrés de 1974 en valeur absolue et leur destination, font apparaître des différences sensibles.

1/ - L'inégalité régionale de l'émigration en Europe

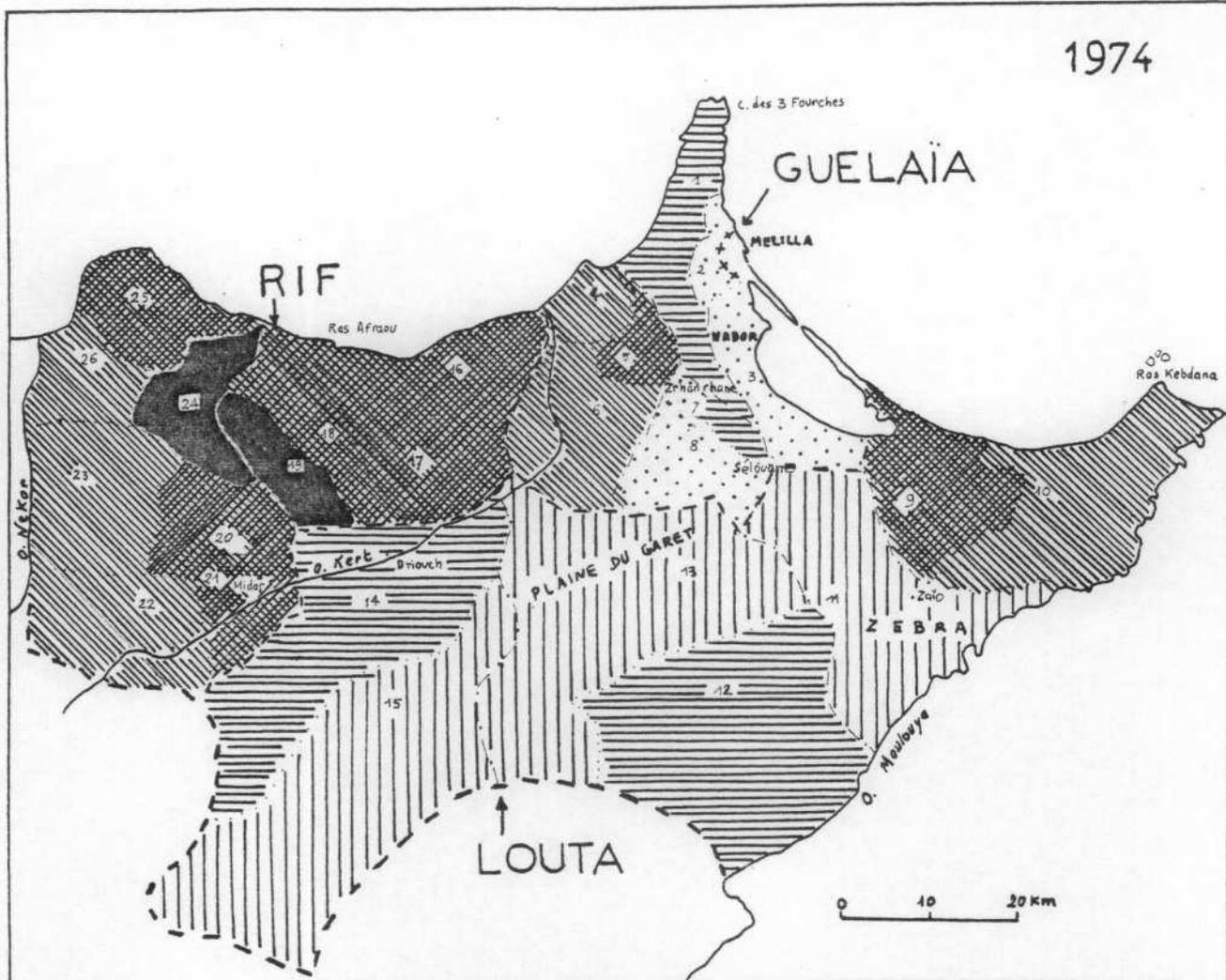
Dès 1966, le cercle du Rif, le versant occidental du massif du Gourougou et la chaîne des Kbdana, apparaissent comme les pôles principaux de l'émigration. Les communes rurales de Khemis Tamsamane, Ben-Tieb, Amhayaste et Midar sont les plus affectées dans le premier pôle, tandis que celles de Tlet Jbel et Karia Arkmane sont les centres du second et du dernier. Les plaines et bassins méridionaux occupés par les Metalsa et les Bni-bou-Yahi sont à cette époque encore peu concernés.

Quatre ans plus tard, en 1970, l'émigration s'est développée en tâche d'huile. Le pays des Guelaya et le cercle du Rif constituent une zone homogène, le hiatus que représentait le pays des Bni-Saïd avec les communes de Dar Kbdani et Tazarhine ayant disparu. Les valeurs de l'émigration en 1966 dans cette dernière région me paraissent d'ailleurs avoir été quelque peu sous-évaluées par les autorités locales du caïdat de Dar Kbdani, car la différence entre le pays des Bni-Oulichek et celui des Bni-Saïd semble excessive.

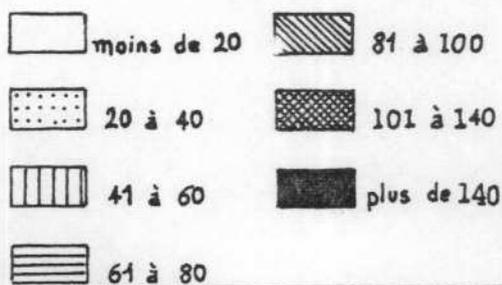
L'ensemble des Kibdana dépasse lui aussi en 1970 les 40 émigrés pour 1000 habitants. Partout l'émigration a nettement augmenté, mais les contrastes se maintiennent, même si les communes de Driouch et Aïn-Zora dans le pays des Metalsa se séparent du reste des plaines et bassins steppiques en atteignant ou en dépassant elles aussi les 40 émigrés pour 1000 habitants. L'émigration reste plus faible chez les Ouled-Settout de Zaïo, les Bni-Bou-Yahi du Garet et aussi les populations proches de Nador et Mellila, Bni-Bou-Ifrouer et Mazouja. Alors que 4 communes rurales seulement dépassaient 100 émigrés pour 1000 habitants en 1966, 5 atteignent cette valeur en 1970.

La carte de 1974 montre une croissance de l'intensité de l'émigration et en même temps un maintien des différences régionales. Pour la première fois, 10 communes rurales ont plus de 100 travailleurs à l'étranger pour 1000 habitants. Le cercle du Rif, la partie occidentale de la confédération Guelaya et les Kibdana, sont incontestablement les grands centres d'émigration, alors que les environs de Nador et Melilla, dont il est vrai que la mesure de l'émigration n'a été qu'approximative en 1974, et le Sud de la province, constituent des zones de moindres départs. Depuis 1974, l'intensité du phénomène a légèrement décru, mais les contrastes se maintiennent.

D'après les résultats du recensement de 1971 que j'ai pu vérifier et corriger si nécessaire, la moyenne provinciale des hommes de 20 à 49 ans, émigrés, s'élevait à 49,2 %, ce qui était notablement plus élevé que les 42 % trouvés en 1975 par l'équipe néerlandaise-marocaine pour l'ensemble du Nord. La différence s'explique par le fait que en 1975 certains douars de la province d'Al-Hoceïma où l'émigration est moindre, ont été enquêtés, et que partout les départs vers l'étranger étaient stoppés depuis plus d'un an. Mais les différences régionales, d'après un sondage effectué sur 21 douars, étaient considérables. Alors que 66,7 % des hommes de cette classe d'âge se trouvaient en Europe dans le cas du cercle du Rif, il n'y en avait plus que 41,5 % dans le pays Guelaya, et "seulement" 26 % dans les plaines steppiques méridionales.



Nombre de travailleurs pour 1000 habitants recensés



+++ Limite d'Etat
 --- " " de province
 - - - " " " cercle
 . . . " " " tribu
 " " " commune

Liste des communes rurales

Cercle des Guelaya	
1	Had Bni Chiker
2	Farhana
3	Bni Nsar
4	Yazanene
5	Tlet Jbel
6	Tlet Louta
7	Bni bou Ifrou
8	Selovane

Cercle de Louta		Cercle du Rif	
9	Karia Arkmane	16	Dar Kebbani
10	Ras el Ma	17	Tazarhine
11	Zaïo	18	Amhayaste
12	Hassi Berkane	19	Ben Tieb
13	Tixtoutine	20	Tafersite
14	Driouch	21	Midar
15	Aïn Zora	22	Tleta Azlef
		23	Iguermaovas
		24	Khémis Tamsamane
		25	Boudinar
		26	Trougoute

Sources : Province de Nador, 1966, 1970, 1974
 recensement général de la population, 1960, 1971.

Figure 13b Situation en 1974.

2/ - Ancienneté et intensité de l'émigration

L'ancienneté de l'émigration ne semble pas non plus être homogène dans la région. La figure n° 14 met en rapport pour 52 douars l'intensité de la migration de travail vers l'Europe et la part des travailleurs qui avant de franchir la Méditerranée ont effectué un ou plusieurs séjours en Algérie. Celui-ci peut n'avoir eu comme but, dans les dernières années, que d'obtenir un passeport, mais montre de toute façon l'intensité des relations avec le pays voisin. Deux conclusions peuvent être dégagées. Tout d'abord, ce sont les douars où la part des travailleurs en Europe est la plus importante qui ont aussi le plus fort taux d'ouvriers ayant travaillé autrefois en Algérie, bien que cette règle souffre quelques exceptions. La permanence de la migration temporaire et sa nécessité sont ainsi clairement démontrées. Mais une seconde remarque peut être faite, opposant une nouvelle fois le cercle du Rif et spécialement le pays temsamane ou bni-saïd, et dans une mesure moindre les Kbdana et le versant occidental du massif du Gourougou aux régions occupées par les Bni-Bou-Yahi, les Metalsa et aussi les Mazouja. Dans ces dernières, les faibles taux d'émigration s'accompagnent d'une très faible proportion ou de l'inexistence de séjours en Algérie. La nécessité et l'habitude de chercher un complément de ressources dans le travail extérieur, mais aussi l'ancienneté de l'inégalité de l'émigration expliquent les différences régionales enregistrées. En période d'embauche importante dans l'Europe du Nord-Ouest, il était plus facile de partir dans une région où beaucoup de voisins, de parents ou d'amis avaient déjà émigré et pouvaient fournir des contrats de travail, que là où le phénomène était peu développé.

Les différences se maintiennent lorsqu'on examine les périodes de départ en Europe (tableau n° 13). Il nous montre que les Bni-Oulichek, Tamsamane et Bni-Touzine, partis les premiers dans la région occidentale ainsi que l'indiquait la figure 13 (a), continuent à avoir une large fraction de leurs travailleurs émigrés depuis plus de 10 ans. Il en est de même pour les Bni-Sidel du pays Guelaya et pour les Kbdana. Par contre, Metalsa et Bni-Bou-Yahi ont une émigration nettement plus récente.

NOM DES TRIBUS	DATE DU PREMIER DEPART			
	avant 1964	de 1964 à 1967	de 1968 à 1971	de 1972 à 1974 (2)
Bni-Oulichek (469) (1)	26 %	46 %	24 %	4 %
Temsamane (920)	14 %	35 %	46 %	5 %
Bni-Touzine (1091)	13,5 %	41,3 %	34,8 %	10,4 %
Tafersite (200)	13 %	43 %	40 %	4 %
Bni-Saïd (883)	4,8 %	49 %	36 %	10,2 %
Bni-Sidel (370)	17,3 %	23,5 %	47,2 %	12 %
Bni-Chiker (213)	13,6 %	42,2 %	28,2 %	16 %
Kebdana (254)	23,6 %	19,4 %	46,8 %	10,2 %
Metalsa (129)	1,6 %	38 %	26,3 %	34,1 %
Bni-Bou-Yahi (116)	2,5 %	20,7 %	42,2 %	34,4 %

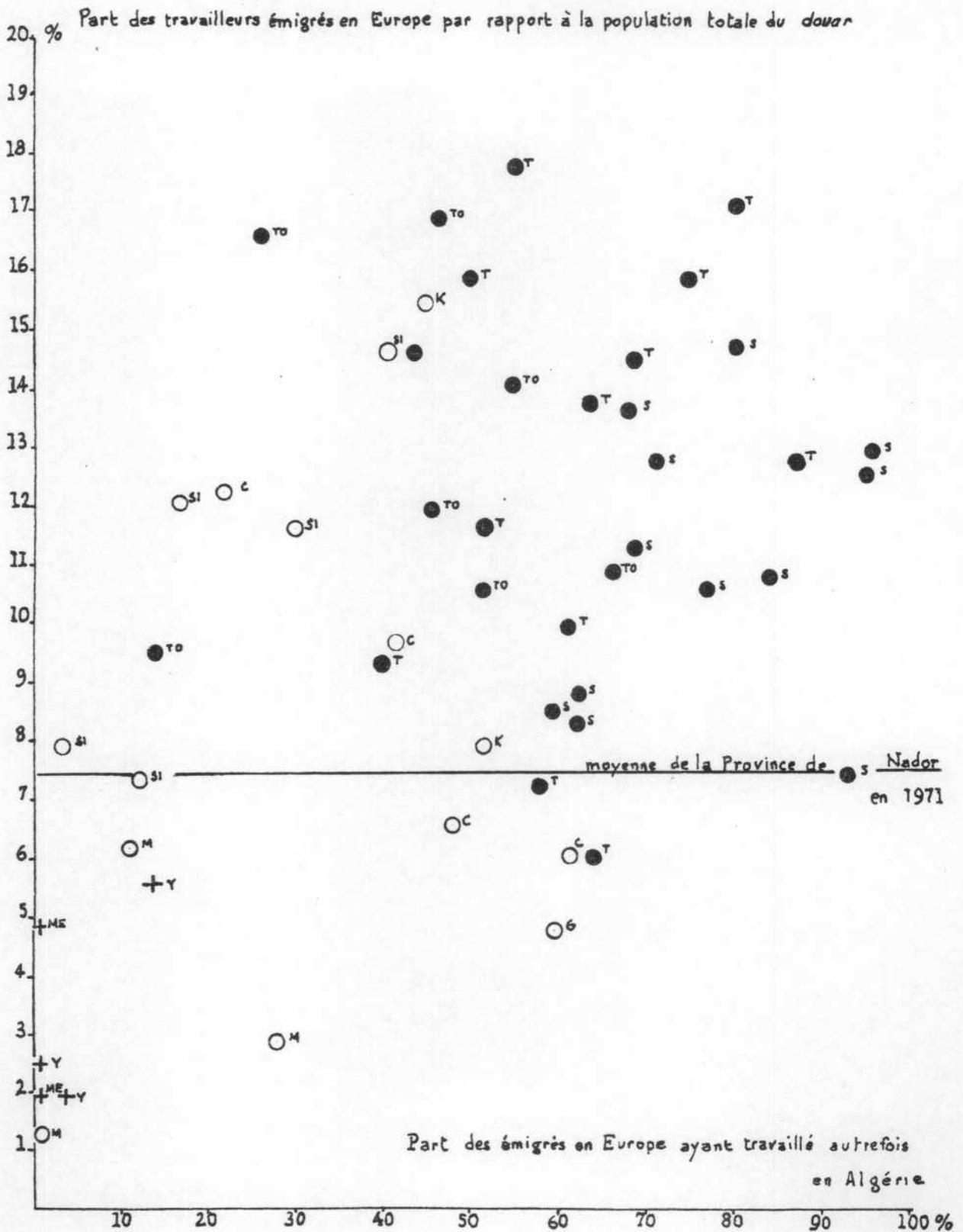
(1) Nombre d'émigrés à partir duquel le calcul a été effectué.

(2) Les enquêtes ont été réalisées de 1972 à 1974 et les résultats nettement plus faibles obtenus chez les Bni-Oulichek et les Tafersite s'expliquent en partie par le fait que les enquêtes y ont été réalisées plus tôt qu'ailleurs.

Tableau n° 13 - Classement dans 10 tribus de la province de Nador des travailleurs en Europe en 1973 et 1974 selon la date de leur premier départ.

3/ - Une grande variété des destinations selon les régions

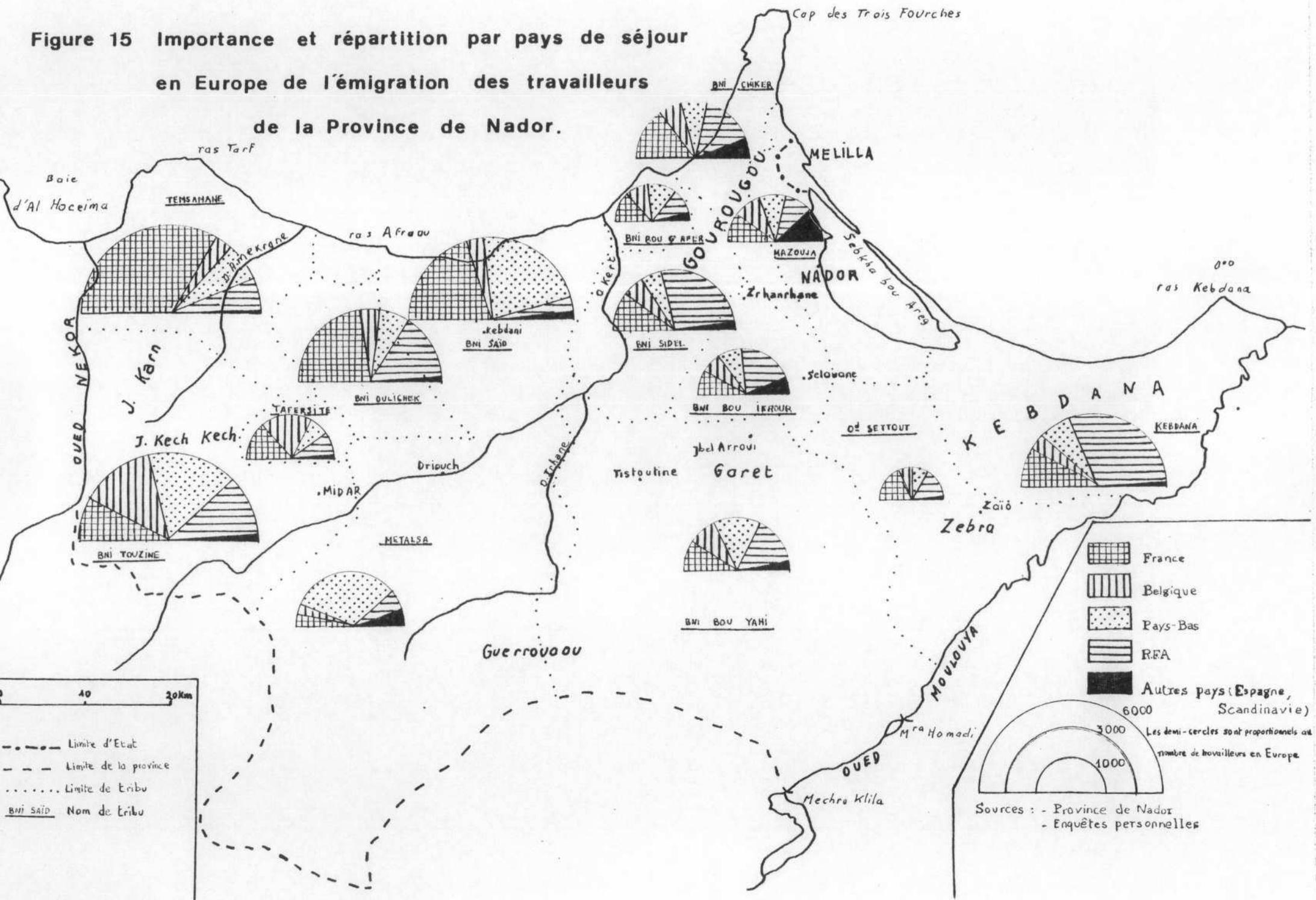
L'importance en valeur absolue de l'émigration représentée sur la figure n° 15 correspond dans l'ensemble à l'intensité de celle-ci, puisque les régions septentrionales sont aussi les plus peuplées. En revanche, la diversité des lieux de séjour en Europe est nettement plus prononcée, quelques faits dominants pouvant être constatés. Le premier est que nulle part



● douar du Cercle du Rif T : TEMSAMANE TO : BNI-TOUZINE S : BNI-SAÏD
 ○ douar du Cercle des Guelaya ou des Keddane SI : BNI-SIDEL G : BNI-BOU-GAFER C : BNI-CHIKER M : MAZOUJA
 + douar des Metalsa ou des Bni Bou Yahï ME : METALSA Y : BNI-BOU-YAHÏ K : KEDANA
 Sources : recensement général de la population, 1971. — Enquêtes personnelles, 1973-1974, dans 52 douars.

Figure 14 Ancienneté et importance de l'émigration temporaire ou circulaire dans 52 douars.

Figure 15 Importance et répartition par pays de séjour en Europe de l'émigration des travailleurs de la Province de Nador.



il n'y a une émigration à destination d'un seul pays, ni au niveau de la tribu, de la commune rurale ou de la fraction de tribu, ni même à celui du douar. Aucun des 88 douars dans lesquels j'ai enquêté à ce sujet, ni aucun de ceux pour lesquels j'ai pu obtenir des informations de la part des autorités n'avait une émigration tournée vers un seul pays. Cela n'empêche pas qu'apparaissent de façon très nette des dominantes régionales ou locales, qu'il faudra expliquer. Alors que les travailleurs du cercle du Rif se trouvent en majorité en France et aux Pays-Bas, la République Fédérale d'Allemagne est le principal pays de destination des Kbdana et des Bni-Sidel, tandis que la prépondérance des Pays-Bas éclate dans les terres des Metalsa.

L'orientation des premiers départs, leur date, ont joué incontestablement un rôle dans cette division régionale. Les réseaux familiaux ou villageois ont orienté les nouveaux travailleurs grâce aux contrats de travail procurés par les premiers émigrés ou à l'hébergement accordé par ceux-ci à des compatriotes de la même région ou du même douar. Plusieurs facteurs ont cependant empêché que n'existe une homogénéité que l'on rencontre parfois dans d'autres régions. D'une part la mobilité des Rifains en Europe ainsi que je l'ai montré dans la première partie semble particulièrement forte, d'autre part, l'importance de l'émigration rend parfois difficile son regroupement dans une même entreprise ou dans un même lieu en Europe. Enfin, il n'est pas sûr dans ce pays où l'habitat isolé est si caractéristique, que le douar soit plus influent que les lignages (tharfiqin, singulier : tharfiqth), dont un nombre variant généralement de 2 ou 3 à 7 ou 8, compose le douar.

La diversité des destinations, la variabilité de l'importance de l'émigration en Europe et de son ancienneté permettent de distinguer nettement les trois grands centres septentrionaux du cercle du Rif, du pays Guelaya occidental, et des Kbdana, et de les opposer aux pays des plaines et bassins steppiques méridionaux et aux environs du doublet urbain Melilla-Nador.

Trois d'entre ces régions vont maintenant être étudiées de façon plus détaillée. Le bassin de Boudinar et ses bordures, mais aussi celui de Tafersite dans le cercle du Rif, et d'autre part le Nord et l'Ouest du massif du Gourougou ainsi que ses marges, seront les régions types des fortes

migrations; tandis que le Sud de la province représentera les lieux de plus faible migration vers l'Europe. Il va être nécessaire de replacer les phénomènes migratoires dans l'ensemble de l'activité économique régionale, afin de les comprendre, d'en rechercher les causes locales et d'en expliquer l'originalité.

B - LE CERCLE DU RIF, POLE MAJEUR DE L'EMIGRATION DU RIF ORIENTAL ET DE L'ENSEMBLE DU MAROC

1/ - Le bassin de Boudinar et ses bordures montagneuses

Il est occupé essentiellement par la tribu de Tamsamane, mais aussi par les Bni-Touzine au Sud-Ouest, les Bni-Oulichek au Sud-Est et les Bni-Saïd à l'Est. Il représente assez bien un résumé des situations du cercle du Rif, avec à la fois des zones planes au centre et des reliefs souvent décharnés à la périphérie.

Partout se pose le problème de l'intensité de l'érosion, dans une région où la couverture végétale a largement disparu ne se maintenant guère que sur le jbel Karn qui porte une forêt de chênes-lièges. Au moment des labours, les taches rouges ou brunes des sols apparaissent comme des lambeaux recouvrant la roche, de façon encore importante, fort heureusement. De larges zones ont été stérilisées par les bad-lands et des ravinements moins prononcés existent un peu partout. L'altitude, plus de 1100 m pour le jbel Karn à 15 km de la mer, la répartition des précipitations, la faible résistance de nombreuses roches, mais aussi les fortes densités de population, expliquent tout cela. L'aggravation de ces conditions s'est manifestée au cours du XXème siècle lorsque les besoins de charbon de bois, les concessions accordées par les autorités du protectorat à quelques notables locaux comme M. Choho, ont amené le déboisement d'un grand nombre de sommets de la partie méridionale et la mise en culture de pentes extrêmement fortes.

En moyenne, 40 % du sol des communes de Boudinar, Khemis Tamsamane, Trougoute et Iguermaouas sont cultivés, ce qui est déjà excessif par rapport à une utilisation prudente des sols.



1/40000

IV. Nord du bassin de Boudinar :

des champs résiduels menacés par les « bad-lands » .

cliché U.S . A.M.S , 1955 .

A l'intérieur de ces 4 communes où vivaient 66 772 personnes en 1971 et sans doute près de 80 000 actuellement (figure 12 b), les densités de population étaient proches de 100 habitants par km² (91 en 1971 pour Trougoute, 94 pour Iguermaouas), ou dépassaient largement cette valeur (105 pour Boudinar et 134 pour Khemis Tamsamane). Cependant, les régions les plus peuplées sont également celles où les possibilités agricoles sont un peu plus élevées, ce qui entraîne des résultats différents pour le nombre d'habitants par hectare cultivé. De 2,5 à 3 à Iguermaouas et Khemis Tamsamane, il passe en effet à plus de 3,5 à Boudinar, mais n'est que de 2 à Trougoute (Tableau n° 14). Les calculs ont été effectués en fonction des résultats de la photo-interprétation réalisée par la S.C.E.T. dans le cadre du projet D.E.R.R.O. (n° 185) et des statistiques fiscales.

COMMUNES	POPULATION EN 1971	NOMBRE DE FOYERS	SUPERFICIE (en ha)	DENSITE PAR KM ²	SURFACE CULTIVEE (en ha)	NOMBRE D'HABITANTS PAR ha CULTIVE
Khemis Tamsamane	19 274	3602	14 350	134	6950	2,8
Boudinar	16 197	2894	15 350	105	4500	3,6
Trougoute	11 991	2137	13 075	91	5 825	2
Iguermaouas	19 276	3243	20 580	94	6 350	3

Tableau n° 14 - Aspects de la pression démographique en 1971 dans 4 communes du cercle du Rif.

Les cultures céréalières en "bour" représentent un peu plus de 75 % du sol cultivé, tandis que les cultures irriguées ne forment que 10 à 12 %, et que l'arboriculture est beaucoup plus réduite que dans le pays des Bni-Ouriarhel avec à peine plus de 10 %. L'orge est de très loin la principale culture alors que le blé couvre des surfaces inférieures de 10 à 15 fois. Le maïs en irrigué est la dernière céréale importante, mais sa superficie est limitée. D'autres plantes complètent l'éventail des cultures, spécialement les petits pois, les fèves et les lentilles, tandis que pommes de terre et légumes occu-

pent la surface des jardins irrigués et sont partiellement commercialisés sur les souks. Dans l'ensemble, les céréales ne couvrent pas les besoins locaux sauf peut-être les très bonnes années. Dans tous les douars, la réponse revenait comme un leitmotiv : la plus grande partie des habitants devaient acheter des céréales au souk. Les rendements sont en général plus réguliers que dans l'intérieur (Tableau n° 15).

CULTURES EN SEC (1)	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Blé dur et blé tendre	3 à 6	4 à 8	5 à 10	4 à 7	15 à 20	4 à 6	5 à 7	5 à 8	12 à 15	5 à 10
Orge	5 à 8	8 à 10	9 à 12	5 à 9	15 à 22	6 à 8	7 à 9	7 à 12	12 à 20	7 à 10
Pois	3 à 5	4 à 8	4 à 10	2 à 5	10 à 15	3 à 4	3 à 6	4 à 6	6 à 9	5 à 7

(1) source : S.C.E.T. (n° 185)

Tableau n° 15 - Rendements des cultures en quintaux par hectare dans le bassin de Boudinar et ses bordures.

Ces plantes annuelles sont complétées par une arboriculture de grenadiers, d'oliviers et parfois d'orangers dans les secteurs irrigués, tandis que figuiers, amandiers, caroubiers, et même oliviers couvrent certains versants. Les arbres sont rarement en bon état, excepté les figuiers et ont une production faible. Les vignes, importantes autrefois, ont beaucoup décliné à la suite des maladies qui frappèrent l'ensemble du vignoble rifain.

L'élevage n'est pas négligeable même si son importance est plus limitée que dans le Sud de la province, les zones de parcours étant réduites et l'alimentation pour le bétail déficitaire. 5 à 6 000 bovins, 15 à 20 000 ovins et 6 à 7 000 caprins forment le troupeau des 4 communes (figure 15).

La culture se fait sur des terres melks et seuls sont restés collectifs des terrains de parcours et des matorrals. Très peu de terres sont des possessions habous. Les propriétés ont une surface qui ne dépasse pas en général 3 hec-

tares et leur morcellement est souvent très grand. Certaines, dont la taille n'excède pas un hectare, sont parfois constituées de nombreuses parcelles (jusqu'à 10 dans quelques cas).

L'exploitation directe est la règle et il existe très peu d'associations du type du Khamessat. En revanche, commencent à apparaître des modes de faire valoir mixte combinant exploitation directe et location de terre. Cette dernière est encore payée en nature, c'est-à-dire en céréales, de 1 à 3 quintaux d'orge pour un hectare selon la qualité du sol. Le droit de vaine pâture se maintient, tant sur les chaumes des céréales que sur les vergers hors des récoltes. Cela permet à ceux qui ont peu de terre d'avoir un troupeau, mais nuit à l'utilisation rationnelle des ressources fourragères, le troupeau dépassant souvent les possibilités du finage.

Ce paysage rural tend actuellement à être plus un cadre de vie qu'un lieu de travail, puisque les ressources essentielles viennent de l'extérieur.

La figure 17 représentant l'importance de l'émigration en Europe dans les trois communes rurales de Boudinar, Khemis Tamsamane et Trougoute, c'est-à-dire dans le bassin de Boudinar et la montagne tamsamane, montre que la partie occidentale tournée vers l'oued Nekor présente un nombre de départs beaucoup moins élevé que l'ensemble oriental. En 1974, il y avait 91 émigrés pour 1000 habitants dans la commune de Trougoute, c'est-à-dire une valeur égale à 42 % des hommes de 15 à 49 ans, contre 122 et 54 % à Boudinar et 141 à Khemis Tamsamane, soit 67 %. A l'intérieur de ces deux dernières communes, des lieux où la migration est particulièrement intense existent : le bassin de Boudinar lui-même et plus spécialement sa terminaison septentrionale de part et d'autre de l'irhzar Amekrane, mais aussi le cadre montagneux, tant chez le Tamsamane du jbel Karn que chez les Bni-Touzine du Sud ou les Bni-Saïd de l'Est. Le versant Nord-Est du massif volcanique de Ras-Tarf constitue une région intermédiaire.

a) Le centre du bassin de Boudinar : les meilleures possibilités agricoles de la région, de très fortes densités de population, une émigration de travailleurs considérable

L'épaisseur des sols rouges sur le niveau régréguien, les pentes modérées, les espaces importants où le tracteur peut être utilisé, le nombre des sources et le faible encaissement des oueds permettant l'existence de petits secteurs irrigués, d'Anoual en pays bni-oulichek à Ajdir sur la rive droite de l'oued Amekrane, offrent des conditions agricoles exceptionnelles dans la région. Cependant, plus de 12 000 personnes s'y entassaient déjà en 1971 sur une cinquantaine de km², la densité de la population s'élevait alors à 240 habitants par km². L'ensemble des douars d'Anoual et celui d'Iyyaoutene vont servir d'exemple.

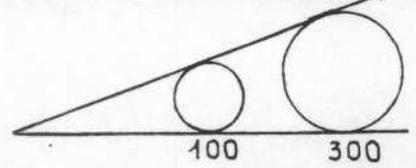
- Anoual

Le nom d'Anoual rappelle la célèbre bataille remportée par les Rifains sur l'armée espagnole du général Sylvestre en 1921. Ce lieu-dit est occupé par les populations de 4 douars : Iouachikhene, Icherkiene, Aït Bouziane et Boukidad. L'habitat est ici remarquablement groupé, en bordure d'une petite et magnifique vallée irriguée, celle de l'irhzar Anoual. Grâce à des seguias, l'eau de la source Hammam est diffusée dans les 60 hectares du périmètre selon un tour de 17 jours. 150 agriculteurs sur les 203 foyers de 1970 se répartissaient la terre irriguée selon le responsable du sous-centre de travaux agricoles d'Anoual, c'est-à-dire qu'un quart des foyers n'aurait pas possédé de terres irriguées. Ce taux semble excessif parce que d'après les habitants, 5 % seulement des familles seraient dépourvues de terres et un peu plus de terres irriguées. La surface moyenne des terres irriguées par propriétaire est de 0,4 hectare, mais seulement de 0,029 hectare par personne. Des terres "bour" plus vastes s'ajoutent à cela, spécialement dans le bassin de Memmis au Sud-Est. Les plus grands propriétaires ne possèdent, chacun, guère plus d'une dizaine d'hectares. En 1970, certaines terres étaient prises en métayage par 35 rebâas, dont le nombre n'a pu que diminuer depuis, et une trentaine d'ouvriers agricoles trouvaient à s'employer lors des périodes de travaux.

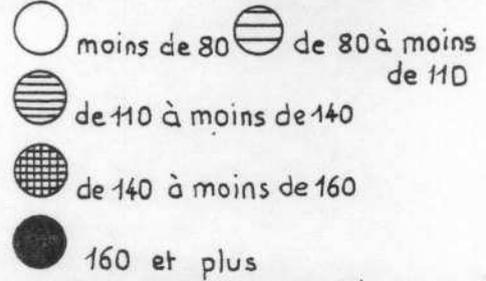
Figure 17 L'émigration en Europe dans les différents douars de la tribu des Tamsamane en 1974.

Nombre de travailleurs en Europe par douar

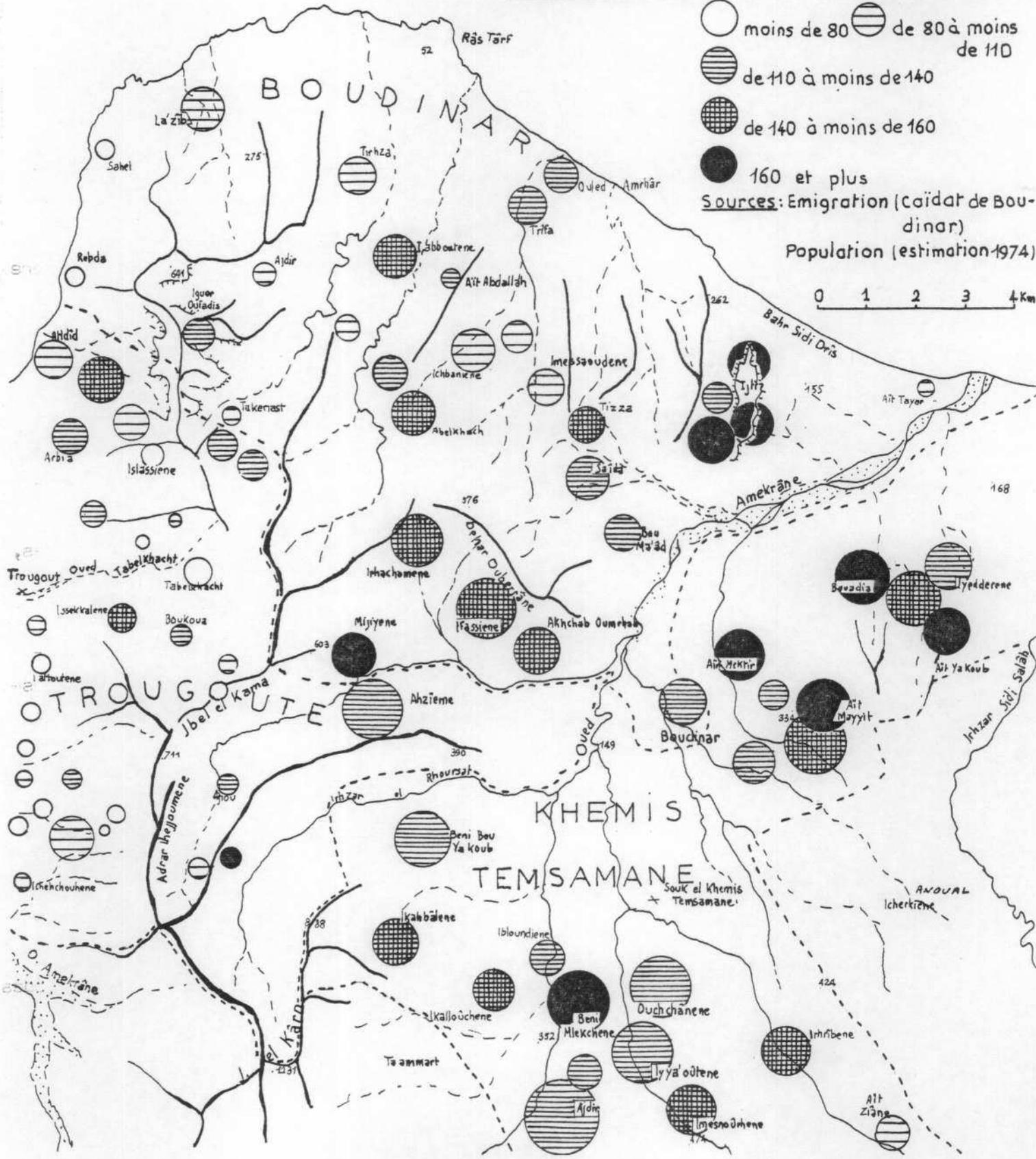
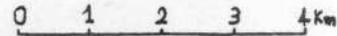
en 1974.



Nombre de travailleurs en Europe pour 1000 habitants



Sources: Emigration (caïdat de Boudinar)
 Population (estimation 1974)



Au total, cela ne donnait qu'environ 215 hommes ayant un emploi dans l'agriculture, tandis qu'une vingtaine exerçait une activité commerciale vers 1970. Une large partie des 400 hommes de 15 à 49 ans ne trouvait guère d'emploi sur place et ceux qui en avaient un étaient souvent sous-employés et ne tiraient que des revenus réduits du sol.

En 1972, sur une population estimée à 2150 personnes, dont vraisemblablement 450 hommes de 15 à 49 ans, 333 travaillaient à l'étranger, ce qui ne laissait que 117 hommes de cet âge sur place, auxquels s'ajoutaient ceux ayant dépassé 49 ans, c'est-à-dire au maximum 204 personnes. Cela signifie qu'une bonne partie des agriculteurs ont émigré puisque le nombre maximum de ceux qui pouvaient trouver un emploi sur place était de 235 et qu'il n'en restait que 204. Certains jeunes n'étant pas partis, des agriculteurs de plus de 49 ans avaient dû obligatoirement émigrer et eux, le plus souvent, avaient des terres. De plus, il n'est pas du tout sûr que les hommes sans emploi les plus pauvres aient pu émigrer, car l'obtention d'un contrat de travail et d'un passeport est coûteuse.

A la manière des autres Bni-Oulichek, et de façon peut-être encore plus marquée, les habitants d'Anoual ont émigré très tôt, vers 1960. Le gros des départs a été enregistré entre 1963 et 1964. Dès 1970-1972, l'émigration a commencé à plafonner à un niveau très élevé : 15,5 émigrés pour 100 habitants. Seuls 8 travailleurs sont rentrés définitivement et effectuent du transport à la demande ou sont commerçants. Deux pays, la République Fédérale d'Allemagne et la France se répartissaient de façon à peu près égale 84 % des ouvriers à l'étranger. A quelques centaines de mètres de là pourtant, dans le pays temsamane, la prééminence de la France dans l'émigration est toujours très grande.

Le travail temporaire dans d'autres parties du Maroc est presque inexistant et l'exode rural très faible. En revanche, avant 1960, le travail temporaire en Algérie ou au Maroc était très considérable.

A quelques kilomètres au Sud-Est d'Anoual, l'histoire de l'émigration dans le petit douar entourant le marabout de Haj Abderrahmane à Aghbal près du petit col séparant Bni-Tieb du bassin de Tanirist est très symptomatique de

l'importance nouvelle du travail en Europe. Les descendants du marabout et de ses disciples installés dans la région depuis 150 ans, se disant tous "chorfas", vivaient des offrandes qu'ils recevaient des autres douars. Jusqu'en 1960, aucun n'était allé travailler à l'extérieur, en Algérie en particulier. Mais après cette date, il est devenu plus difficile de vivre d'offrandes et de maintenir son rang face aux émigrés. Dès 1961, trois d'entre eux partirent, et après 1966, 12 autres s'en allèrent en Belgique, aux Pays-Bas, en République Fédérale d'Allemagne et en Suède. Deux frères, après un séjour en Europe, sont même partis au Canada.

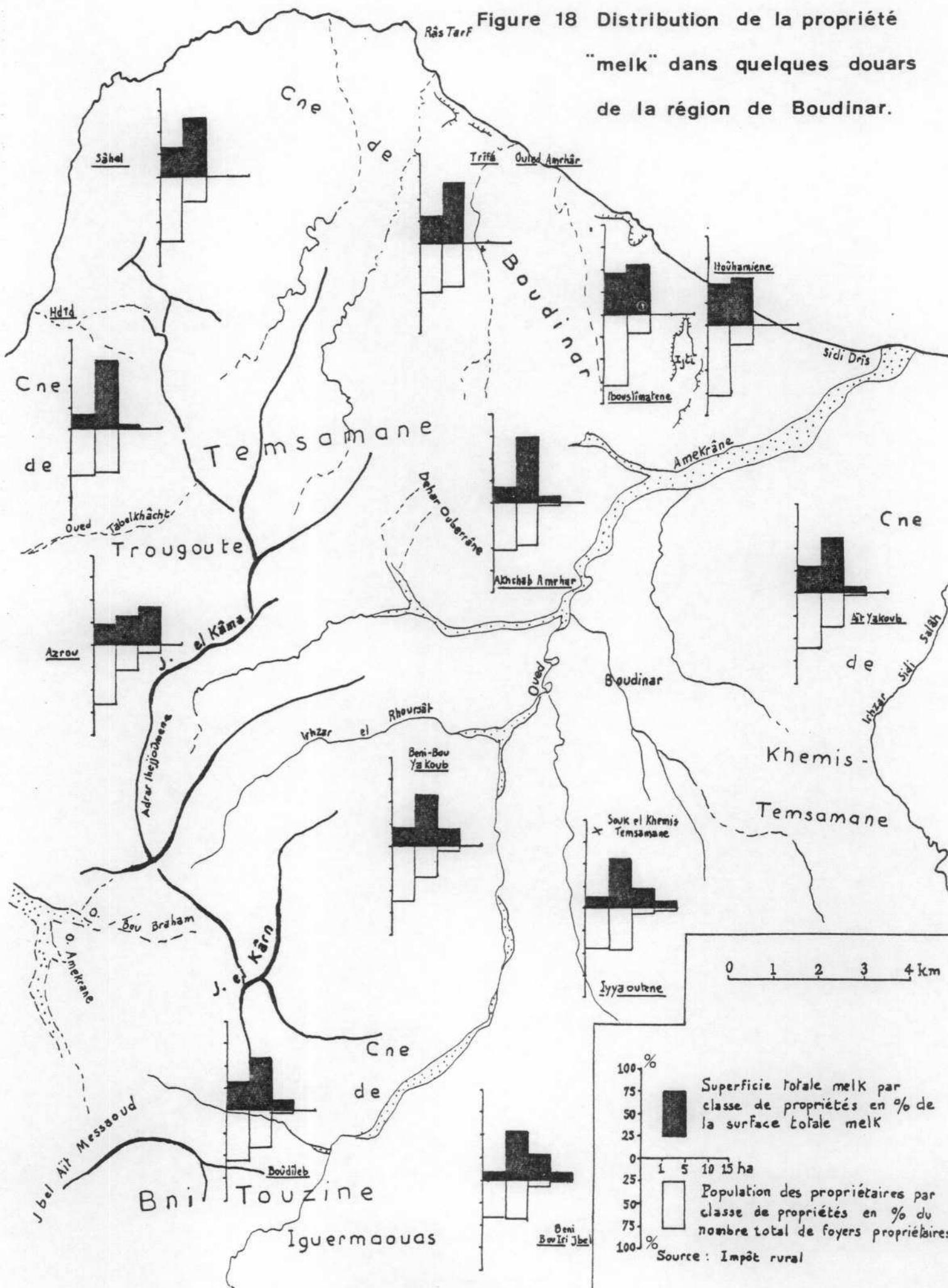
Dans la partie centrale, en amont du bassin de Boudinar, l'intensité de l'émigration est tout aussi considérable (figure 17).

- Iyyaoutene

La situation du douar Iyyaoutene comme celle de ses voisins est bien connue, grâce à l'enquête de la S.C.E.T. (n° 185) portant surtout sur l'agriculture et l'élevage, que j'ai complétée par une étude de l'émigration.

Les 1261 habitants de 1971 disposaient d'environ 280 hectares, c'est-à-dire en moyenne 1,25 ha par foyer. Les propriétés y étaient particulièrement petites (figure 18), 93 % d'entre elles avaient moins de 5 ha et une seule dépassait 10 ha, sans atteindre cependant 15 ha. Le nombre de familles sans terre serait de 50 % si l'on compare le nombre de déclarations fiscales et le nombre de foyers. De fait, il n'y a qu'une moitié des familles qui ont une exploitation agricole (116 sur les 224 recensées en 1971). Cependant, compte tenu de l'indivision de nombreuses terres, un nombre plus important de foyers a des droits sur le sol, même s'ils ne l'exploitent pas. La possession de la terre irriguée est un peu plus concentrée, puisque 80 % seulement des propriétaires en possèdent. L'exploitation, directe dans près de 90 % des cas, n'entraîne pas de modification importante dans l'accès à la terre.

Figure 18 Distribution de la propriété "melk" dans quelques douars de la région de Boudinar.



0 à 1 ha	1 à 3 ha	3 à 5 ha	5 à 10 ha	plus de 10 ha	T o t a l
D I M	D I M	D I M	D I M	D	D I M
57 2 0	30 5 0	15 2 1	2 1 0	1	105 10 1

D : Exploitation directe - I : Exploitation indirecte - M : Exploitation mixte.

Source : S.C.E.T. Etude d'unités de développement, U.D.R. de Boudinar.

Tableau n° 16 : Répartition des exploitations du douar Iyyaoutene par mode de faire valoir et taille

L'utilisation de ces terres est donnée par le tableau n° 17. Les jachères ne sont pas régulières et dépendent de l'importance des pluies au moment des semailles. Le maraîchage représente une culture réellement intensive où se succèdent patates douces, pommes de terre, oignons, carottes, piments, tomates et courgettes. Elle bénéficie de l'essentiel de l'eau des sources et spécialement de l'Aïn Imesnourhene et de l'Aïn Izlafen, le reste allant surtout au maïs.

Surface labourée	dont surf. irriguée	Orge ha	Blé dur ha	Maïs ha	Pois ha	Maraîchage ha	Jachère ha	Surface plantée	Parcours ha
222 ha	10 ha	136,5	9	2,7	11,2	6,2	56,2	54 ha	17,7

Tableau n° 17 : Répartition des cultures annuelles, de l'arboriculture et des parcours du douar Iyyaoutene

L'élevage, dans ce douar où les parcours sont peu importants, est surtout constitué de 60 à 80 bovins et 50 à 100 ovins. La région est quelque peu un pays naisseur, des jeunes bêtes étant engraisées ensuite dans la région de Driouch puis revendues sur le souk el khemis. Une centaine de mulets et d'ânes représentent le bétail de trait et de portage. Il n'y a pas vraiment de troupeaux; un foyer sur quatre possède une vache et seuls quelques uns ont des moutons. Pourtant, la charge en bétail par rapport à

la surface est importante, puisque pour les cinq douars de Bni-Mleckchene, Iyyaoutene, Imesnourhene, Irhribene, Ouchchanene, il n'y a que 2,21 ha disponibles par unité bovine. Cette valeur tombe à moins de 2 ha pour les exploitations de moins de 3 ha qui sont aussi, de loin, les plus nombreuses. Le bilan fourrager est ainsi particulièrement médiocre, puisqu'il est déficitaire d'environ 50 %. La consommation des raquettes de cactus et du son permet de compenser un peu cette situation.

Difficile, cet élevage représentait cependant 40 % de la valeur ajoutée agricole vers 1970, contre 3 % seulement à l'arboriculture et 57 % aux cultures annuelles. Le maraîchage, malgré sa faible surface, entrainait pour la moitié de la valeur ajoutée de ces dernières. Au total, en 1970, celle-ci ne s'élevait guère qu'à 422 dirhams par an et par foyer, y compris les foyers de non-exploitants. Cette observation met en lumière la nécessité de revenus complémentaires qui dans la situation présente ne peuvent être qu'extérieurs à la région.

Les taux d'émigration de travailleurs approchaient ou dépassaient 14 pour 100 habitants, c'est-à-dire une valeur équivalant à 60 ou 65 % des hommes de 15 à 49 ans à la fin de 1974 (figure 17). La plupart, à peu près 60 %, se trouvaient en France dans les régions de Paris, Lyon, Montpellier, et aussi en Corse. Au moins 20 % d'entre eux étaient partis dès avant 1964 d'après le sondage effectué sur le douar Iyyaoutene. Cette très précoce émigration avait pris le relai des séjours temporaires en Algérie, 70 % d'entre eux ayant travaillé ou obtenu leur passeport dans ce pays.

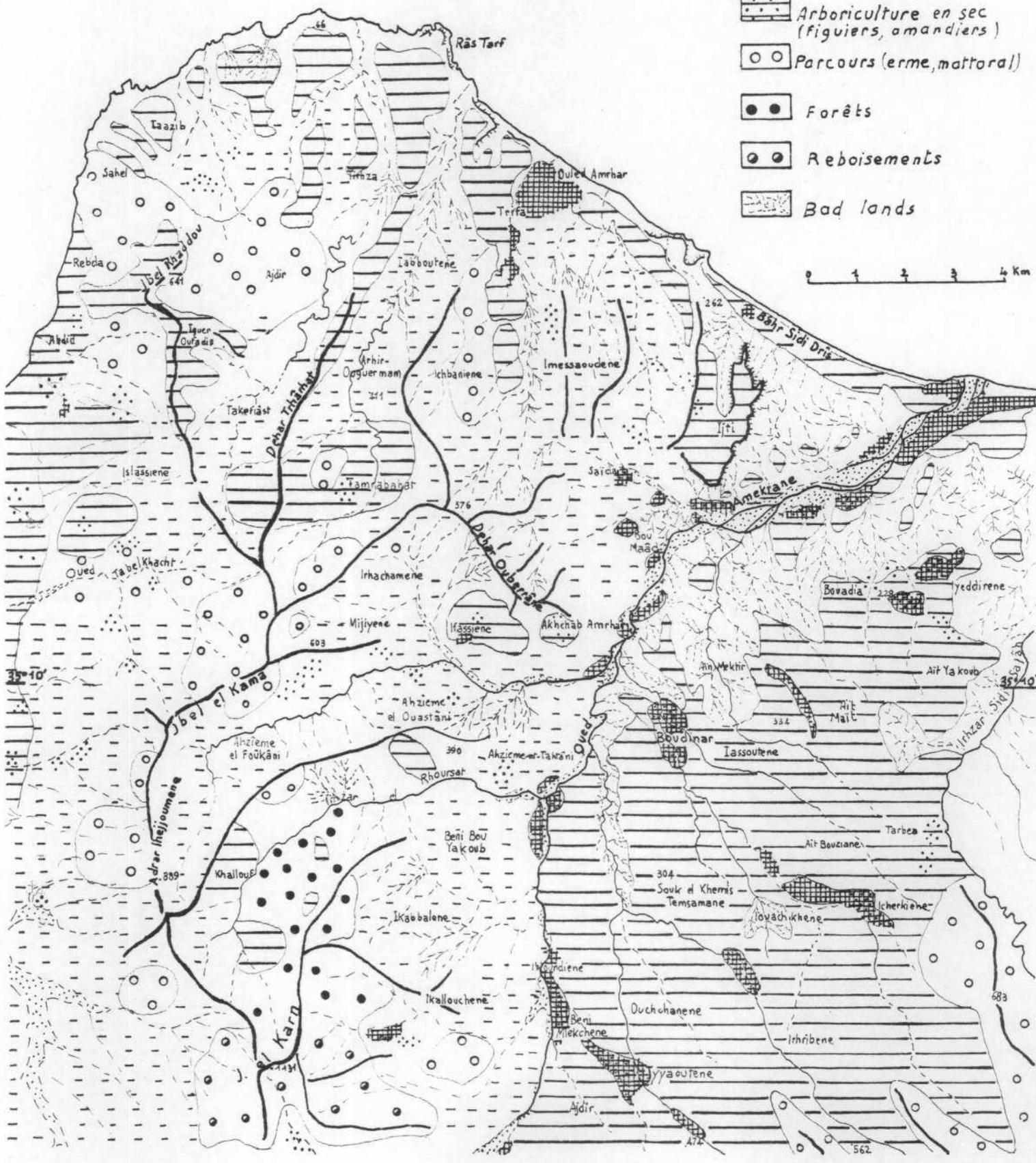
K. est le type même de l'homme qui a toujours été obligé de chercher du travail en dehors de la région. Il a 53 ans, 5 enfants, et habite le douar Bni-Mlekchen où il ne possède ni terre ni bétail. Après avoir passé 18 années de travail en Algérie, il trouva un emploi à Casablanca dans l'emballage des agrumes, puis partit en France dès 1960. Il n'y resta qu'un an puis arriva en Belgique où il est maintenant chauffeur dans une entreprise de travaux publics à Bruxelles.

 Oued
 Chaînon

Sources: SCEI. pour projet DERRO, 1970
 enquêtes et observations personnelles

-  Cultures irriguées
-  Arboriculture irriguée
oliviers - figuiers
-  Cultures annuelles en sec,
céréaliculture d'orge
-  Cultures et parcours
-  Arboriculture en sec
(figuiers, amandiers)
-  Parcours (erme, matorral)
-  Forêts
-  Reboisements
-  Bad lands

0 1 2 3 4 Km



Dans le même lieu, S. au contraire est un tout jeune émigré de 18 ans parti pour la première fois deux ans auparavant, soit à 16 ans. Il travaille à Eindhoven aux Pays-Bas dans une manufacture de tabac. Il était allé à l'école primaire jusqu'au CM2. Son père possède très peu de terres et avait déjà été obligé autrefois de chercher du travail dans d'autres régions du Maroc.

Dans la partie septentrionale du bassin de Boudinar, l'émigration est encore plus importante.

- Les terres déshéritées du Nord du bassin de Boudinar

Entre l'irhzar Sidi Salah et Dehar Oubarrane, de part et d'autre de l'embouchure de l'irhzar Amekrane, de vastes bad-lands existent dans les marnes messiniennes. Cultures et habitations se trouvent sur des lambeaux de plateau, des buttes témoins comme celle d'Ijti en rive gauche de l'irhzar Amekrane (figure 19). Pourtant dans cet espace si médiocre vivaient 170 habitants par km² à Ijti et 240 dans la partie septentrionale des Bni-Marhnine, de Aït Yakoub à Bouadia (figure 20). La pression démographique est encore plus considérable que dans le cas de Iyyaoutene; en 1971, 0,5 ha cultivable était disponible par famille à Ijti et 0,9 chez les Bni-Marhnine. Les micropropriétés sont presque seules représentées à Ijti avec environ 80 % de propriétés de moins de 1 ha et aucune de plus de 5 ha. De même à Aït Yakoub il y a encore plus de 60 % de propriétaires ayant moins de 1 ha. Le nombre des foyers sans terre semble particulièrement élevé à Ijti.

Ces douars disposent cependant de jardins, irrigués par des sources, peu abondantes en été chez les Bni-Marhnine, ce qui oblige à utiliser des bassins de remplissage (sarij). Les douars d'Ijti ont de petits périmètres irrigués sur la basse terrasse ou dans les îles isolées par les chenaux de l'irhzar Amekrane, c'est-à-dire menacés par les crues et les changements de cours de la rivière. L'élevage est une activité plutôt moins importante que dans le Sud du bassin.

Toutes les tendances concernant l'émigration enregistrées dans la partie méridionale se trouvent ici amplifiées et atteignent une importance presque

impossible à dépasser. Avec 17 travailleurs émigrés pour 100 habitants, c'est un effectif comparable à 70 ou 80 % des hommes de 15 à 49 ans qui se trouvait à l'étranger. Cela signifie que pratiquement toutes les familles avaient un représentant outre-méditerranée, que les hommes entre 20 et 30 ans avaient presque disparu du douar et que les plus de 50 ans continuaient à émigrer. D'après les témoignages recueillis, le travail antérieur en Algérie était tout aussi important et dès 1961-62 la reconversion commença très vite, à destination de la France à 85 %. En 1972, la moitié des émigrés était partie pour la première fois avant 1964.

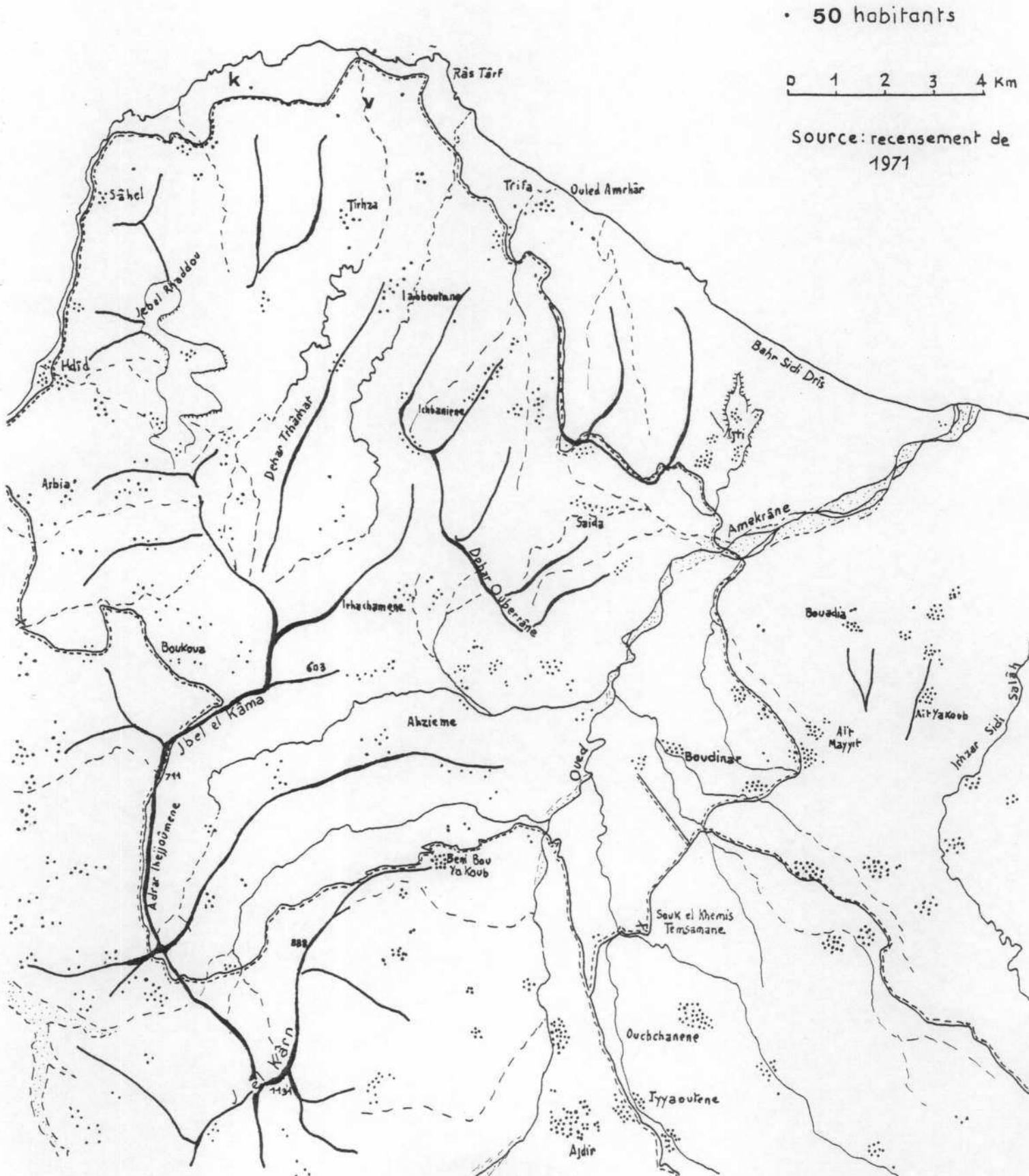
L'ambiance des soirs d'été y est tout-à-fait particulière. Partout des hommes en vacance bavardent à côté d'une boutique ou dans un café, souvent habillés d'une chemisette et d'un blue jeans ou d'un bleu de travail. Dans la journée, les voitures des jeunes émigrés soulèvent la poussière de la piste étroite entre les maisons, tandis que les coups de frein brutaux font crisser les pneus car il faut bien montrer que l'on a une voiture.

L'encadrement montagneux du bassin présente des taux d'émigration aussi importants bien que plus divers.

b) Précarité des conditions agricoles et fortes migrations de la bordure montagneuse du bassin de Boudinar

Alors que le jbel Mhajar atteint 1000 m à l'Est à 8 km de la mer, mais ne se poursuit pas par des reliefs plus élevés, le jbel Karn à l'Ouest, avec ses 1131 m n'est que le premier grand élément d'une chaîne qui, en se repliant et en s'élevant, ferme le bassin de Boudinar au Sud avec le jbel Boujdaïr, l'Azrou Aïfar et au-delà des hautes vallées, le jbel Kech Kech et ses 1613 m. Les pentes sont impressionnantes et rendent la circulation très difficile. Beaucoup de douars dans la montagne des Bni-Touzine ne sont que très malaisément accessibles ou même pas du tout. Les cultures irriguées sont toutes réalisées sur des terrasses à flanc de pente où sont dérivées les eaux des torrents ou des sources, tandis que des pentes invraisemblables sont travaillées à la pioche et semées en orge.

Figure 20 Distribution de la population en 1971 dans le bassin de Boudinar et la montagne temsamane.



Le douar Bni Bou Yakoub des Tamsamane est l'un des plus visibles de la région grâce à son groupement autour d'une place centrale et au minaret de sa mosquée. Autrefois entouré par une muraille, il est particulièrement ancien et est cité comme un lieu important par R. Fréjus en 1666 (n° 151). Douar prestigieux, il est également original par l'importance de ses terres habous (1/3 du "bour" et 1/2 des terres irriguées). Les méthodes anciennes d'utilisation des versants forestiers y étaient pratiquées, comme à Khallouf sur les échines sommitales. Après brûlis, une clairière était mise en culture 3 ans puis abandonnée 5 ou 6 ans au moins. La mise en défens de la forêt du jbel Karn par les Eaux et Forêts a perturbé un système qui aurait amené dans les conditions actuelles la disparition quasi totale des bois. Les terres irriguées sont éloignées et séparées des habitations par une dénivellation d'au moins 200 m. La superficie moyenne disponible par famille est inférieure à 1 ha.

Les activités artisanales autrefois importantes ont largement décliné et il n'existe plus un seul tisserand. De plus, la position du douar sur la piste d'Ajdir et d'Al Hoceïma en faisait un relai et un centre important, proche du souk el khemis. La route Nador-Al Hoceïma passant par Midar et Azlef a délaissé Bni-Bou-Yakoub qui n'est plus qu'un village isolé sur un replat.

Ces douars montagneux sont dans des situations particulièrement précaires. A Zaouïa Sidi Yahya et Anguich sur le flanc nord de l'Azrou Aïfar, le nombre d'habitants par hectare cultivé est exceptionnel, pas moins de 8 dans le premier cas et de 4 dans le second.

Il n'est donc pas étonnant de voir les taux d'émigration de travailleurs rester très élevés et atteindre les mêmes valeurs qu'à Ijti, dans les deux douars jumeaux de Bni-Bouirjbel et Zaouïa Sidi Yahya, tout comme à Anguich dans la commune de Midar (Tableau n° 18). Cependant, des différences très sensibles apparaissent dans les lieux de travail, la prépondérance de la France dans les Tamsamane étant nettement battue en brèche dans la montagne des Bni Touzine, ce qui montre bien que l'influence des liens familiaux et des solidarités de clan ou de village est déterminante dans ce domaine.

Alors qu'à Bni Bouiri jbel le tiers des émigrés se trouve aux Pays-Bas, à 200 mètres de là à Zaouïa Sidi Yahya seuls 2 % y sont.

S. est originaire de Boudileb, commune d'Iguermaouas. Il travaille en Europe comme ses trois frères. Depuis qu'il travaille - il a actuellement 34 ans - il a fait un bref séjour en Algérie, puis a été quelque temps garçon de café à Nador. En 1965, il va en France mais n'y reste qu'un mois (il n'avait pas de contrat de travail). Il entre alors aux Pays-Bas où il se fait embaucher à l'aérodrome d'Amsterdam comme manutentionnaire. Son travail consiste à charger boissons et repas à bord des avions.

Vers le Nord et surtout l'Ouest du massif tamsamane on constate une lente décroissance de l'émigration temporaire.

c) Le massif volcanique de Ras Tarf et les bas-plateaux bordiers :
une émigration assez forte tournée vers les Pays-Bas et surtout la France

Il est le centre de la commune de Boudinar et se présente comme un espace rocailleux, souvent désolé, sur les hautes échines duquel sont installées les habitations. Les vieux niveaux marins de Ras Tarf offrent les seules surfaces planes. La densité de la population est légèrement plus faible mais les surfaces cultivables sont très réduites. Par contre, l'élevage est un peu plus notable car les espaces incultes sont assez vastes même s'ils ne constituent en fait que de maigres parcours.

Ces différences par rapport au bassin de Boudinar apparaissent dans les trois douars de Trifa, Ouled Amrhar et Iabboutene dont les possibilités agricoles sont parmi les plus élevées de cette région, ce qui n'a pas empêché une forte émigration.

Les propriétés sont très petites, presque toutes ayant en principe, selon l'impôt, moins de 3 ha et 16 seulement s'échelonnant entre 3 et 5 ha. Même si la surface est nettement sous-estimée par l'impôt et pourrait être fréquemment multipliée par 1,5 à 2, il n'en resterait pas moins vrai qu'aucune ne dépasserait 10 ha. Au delà de ces douars, vers Ras Tarf existe cependant

REGION	COMMUNE	DOUAR	Nb. de Trav. émigrés pour 100 habitants	Part des Travail. partis av. 1968	Part des Trav. ayant travail. ou séjourné en Algérie (1)	PRINCIPALES DESTINATIONS			
						R.F.A.	FRANCE	BELGIQUE	PAYS-BAS
Bassin de Boudinar	Khemis Tamsamane	Iyaoutene	14	77 %	69 %	14,2%	62,2%	2,1%	21,3%
	" "	Iassoutene	12,3	78,3%	87 %	11,3%	78,4%	2,5%	3,7%
	" "	Aït Yakoub	17	69,3%	79 %	7,4%	87,9%	0	4,6%
	Boudinar	Aït Tchoukt	18	60,6%	60 %	3,2%	88,5%	8,1%	0
Cadre montagneux	Boudinar	Akhchab-Amrhar Ifassienne	11,2	57 %	52 %	11,3%	82,2%	0,9%	1,4%
	Trougoute	Khallouf	9,2	44,7%	62 %	6,9%	44,8%	44,8%	3,5%
Occidental	Midar	Bni Bouiri Jbel	16,9	68,4%	46 %	11,8%	29 %	26 %	32 %
Méridional	"	Zaouïa Sidi Yahya	17,4	71,5%	26 %	37,5%	39,7%	20,4%	2 %
	"	Anguich	17	62 %	62 %	7 %	29,4%	37,6%	25,8%
Oriental	Tazarhine	Imekhloufen	14,4	70 %	80 %	6 %	28,8%	19,5%	44,3%
	"	Aït ou Aneur	12,8	49,6%	71 %	14 %	44,7%	6,8%	33,5%
Versant Nord du Massif de Ras Tarf	Boudinar	Abelkhach	14,9	53,5%	49 %	2 %	69 %	8,2%	14,4%
	"	Iabboutene	14	29,2%	43 %	0	69,8%	1,8%	28,3%
Versant occidental du Massif	Trougoute	Azrou	7,2	61,7%	58 %	6,8%	24 %	37,9%	31 %
	"	Hdid	8,9	17 %	40 %	1,3%	45 %	10,6%	42,6%
Tamsamane	"	Ibelkassmene	5,6	49,8%	64 %	7 %	42 %	14 %	28,5%

50

(1) Sont comptabilisés ici les émigrés ayant séjourné en Algérie, soit qu'ils aient travaillé, y soient nés ou y aient obtenu leur passeport.

Source : Enquêtes personnelles effectuées de 1972 à 1974.

Tableau n° 18 : Caractères de l'émigration temporaire en Europe dans 16 douars du bassin de Boudinar et de son entourage montagneux

une propriété de plusieurs dizaines d'hectares appartenant à une famille de chorfas originaire de Ouezzane. C'est l'une des 2 ou 3 propriétés de même taille qui existent dans le pays temsamane.

Cependant, le maraîchage permet une valorisation plus importante de la partie irriguée, spécialement étendue à Ouled Amrhar. La commercialisation des patates douces, pommes de terre, navets, oignons et autres légumes est quelque peu gênée par l'éloignement des grands souks, malgré l'existence récente de la piste littorale Al Hoceïma-Boudinar.

Cultures annuelles ha	Blé dur ha	Orge ha	Maïs ha	Pois ha	Maraîchage ha	Jachère ha	Arboriculture Figuiers + vignes ha	Parcours ha
668	28,3	527,5	2,5	42,2	28,2	28,3	119	745

Source : S.C.E.T. Etude d'Unités de développement, U.D.R. de Boudinar

Tableau n° 19 - Répartition des cultures annuelles, de l'arboriculture et des parcours des douars Trifa, Ouled Amrhar et Iabboutene

L'olivier disparaît presque totalement dans ces lieux exposés aux brumes et aux vents de la mer et les figuiers prennent une importance majeure. L'élevage avec 150 bovins et 350 moutons est plus important qu'à Iyyaoutene. Un foyer sur deux a une vache, qu'il peut élever dans de meilleures conditions puisque 3,3 ha sont disponibles par U.G.B. contre seulement 2,2 à Iyyaoutene.

La valeur ajoutée agricole reste faible : 919 Dh par an et par foyer, mais deux fois supérieure à ce qu'elle était dans le Sud du bassin. C'est l'importance plus grande du maraîchage (60 % de la valeur ajoutée des cultures annuelles et 41 % de la production agricole totale) qui explique cette différence, tout comme la moindre densité de la population.

Beaucoup d'autres douars ont des situations bien plus précaires, surtout à l'Ouest. C'est le cas de Sahel. Au milieu des roches noirâtres apparaissent de maigres champs d'orge souvent travaillés à la pioche à cause de la pente et des blocs qui parsèment les terres. Il n'y a plus de cultures ir-

riguées et le sol n'a plus les mêmes qualités. Les parcours s'étendent et le nombre d'U.G.B. est un peu plus important (1,6 à Sahel contre 1 à Iyyaoutene et 1,5 à Ouled Amrhar). Au total un douar particulièrement pauvre où la terre ne peut enrichir personne et où le départ pur et simple vers les villes a été précoce.

L'émigration en Europe a été nettement plus tardive, surtout dans le cas de Sahel où il n'y en aurait guère eu avant 1967. De ce fait, elle est restée moins importante. Mais d'autres causes ont joué. A Sahel, un certain nombre d'hommes travaillent comme pêcheurs à Al Hoceïma et ont ainsi un emploi assez stable. Ils semblent avoir résisté à la tentation du départ ou n'ayant pu partir. L'exode rural est plus marqué aussi. De 1960 à 1971, le taux de croissance moyen annuel n'a été que de 0,5 % à Ajdir, 1,3 à 1,6 à Takaryaste, Iguer ou Fadis et Sahel.

La France est toujours la principale destination et selon les douars, Marseille, Lyon ou Paris et surtout Genevilliers et Saint-Denis, mais aussi la Corse.

A. A un long passé d'ouvrier migrant. A 51 ans il travaille en Corse dans la région de Bastia depuis 1962. Il est ouvrier agricole dans une ferme où il s'occupe du travail des vignes et de la vinification. Ses revenus sont modestes puisqu'il n'arrive en 1974 à rapatrier que 5 200 F dans l'année. Employé en Corse depuis 12 ans, il n'a jamais cherché un autre travail. Auparavant, il avait fait de longs séjours en Algérie où il entretenait déjà les vignobles.

Les caractères enregistrés ici s'accroissent dans la région de Trougoute.

d) Le versant occidental de la montagne tamsamane et la basse vallée du Nekor : Une émigration plus limitée

De Hdid jusqu'au cône de déjection de l'oued Amekrane (un homonyme de l'oued du bassin de Boudinar) à la latitude de Bni Bouayach, la commune rurale de

Trougoute est composée essentiellement d'un versant abrupt dominant de 600 à 800 mètres la partie orientale de la basse vallée de Nekor et ne portant guère qu'un peu d'orge, des figuiers et surtout un matorral très dégradé. La vallée est composée d'une partie extrêmement caillouteuse et en pente non négligeable correspondant à la coalescence des cônes de déjection des oueds et particulièrement de l'oued Tabelkhacht qui borde le souk de Trougoute et de l'oued Amekrane déjà cité. Elle ne porte que des cultures d'orge en sec et des vergers de figuiers et de vignes. Plus bas, commence une zone plus limoneuse d'alluvions apportées par le Nekor et qui est temporairement irriguée grâce à des seguias de terre. Près de la rivière, certains secteurs limités bénéficient d'une irrigation permanente et portent maïs, maraîchage, légumineuses, luzerne et bersim.

Pourtant cette plaine est presque vide d'habitants en rive droite, car elle constituait une marche frontière entre les terres du pays temsamane et celles des puissants voisins qu'étaient les Bni Ouriarhel. Les fellahs qui viennent travailler dans la plaine habitent sur les premières pentes ou sur des replats. Leurs maisons sont particulièrement dispersées au milieu de quelques oliviers, caroubiers et surtout d'enclos de figuiers de barbarie.

La pression démographique est légèrement moins forte, la disponibilité en terre (2 personnes par hectare cultivé) est plus élevée et surtout la part des terres irriguées est beaucoup plus grande (20 % au total). Alors que certains douars comme Azrou avec 25 % et Ibelkassmene avec environ 33 % dépassent cette proportion, d'autres, tel Arbiâ ne disposent que de minuscules jardins irrigués par de petits bassins (sarij) que remplissent de minuscules filets d'eau en été.

La micro-propriété reste importante aussi bien dans le cas de Hdid que dans celui d'Azrou (figure 18), 40 à 65 % des propriétés ayant moins de 1 ha, c'est-à-dire plus vraisemblablement moins de 1,5 à 3 hectares. Cependant à Azrou la petite ou moyenne propriété couvre une surface non négligeable (plus de 40 % du sol sont appropriés par moins de 10 % des propriétaires). On constate donc à la fois que comme à Ijti un très grand nombre de fellahs n'a accès qu'à très peu de terres, mais aussi cette fois, l'existence d'une minorité plus riche.

L'élevage est nettement plus considérable que dans les autres communes. En 1960, au début de l'émigration en Europe, il y avait une moyenne de 2,3 U.G.B. par foyer à Azrou et 1,7 à Hdid soit presque deux fois plus que dans la commune de Khemis Tamsamane.

Au total des conditions bien précaires, moins mauvaises cependant que dans le reste du pays tamsamane, mais un isolement marqué.

L'émigration en Europe y apparaît nettement plus faible tout en concernant malgré tout un effectif équivalent à 30 à 50 % des hommes de 15 à 49 ans. De même, la France ne constitue le plus souvent le lieu de séjour que de la moitié des émigrés, alors que la part des Pays-Bas grandit. Les premiers départs ont été dans l'ensemble beaucoup plus tardifs, moins de 5 % ayant effectué leur premier voyage en Europe avant 1964. Pourtant le travail en Algérie était important puisque 40 à 60 % des émigrés actuels y ont participé. Il semble que pendant quelques années, entre 1959 et 1965, tout comme leurs voisins des Bni Ouriarhel, les gens de la région de Trougoute n'aient pas ressenti la nécessité, éprouvé le désir, ou eu la possibilité de partir en Europe.

L'émigration, ayant été plus tardive, est aussi moins importante et autrement orientée.

Il est vrai que dans certains villages l'emploi dans la pêche à Al Hoceïma fait vivre un certain nombre de familles (20 à 30 à Hdid), mais aussi l'exode rural vers Al Hoceïma, surtout à Arbia et à Hdid, ou vers Tanger, Tétouan ou Nador à Azrou, est plus prononcé qu'ailleurs et concerne surtout les jeunes adultes.

La part des familles parties à l'étranger, tout en restant très faible (environ 10 %) est pourtant légèrement plus forte que dans le reste du pays tamsamane.

Aux confins méridionaux du cercle du Rif, l'émigration redevient intense dans le bassin de Tafersite.

2/ Le bassin de Tafersite

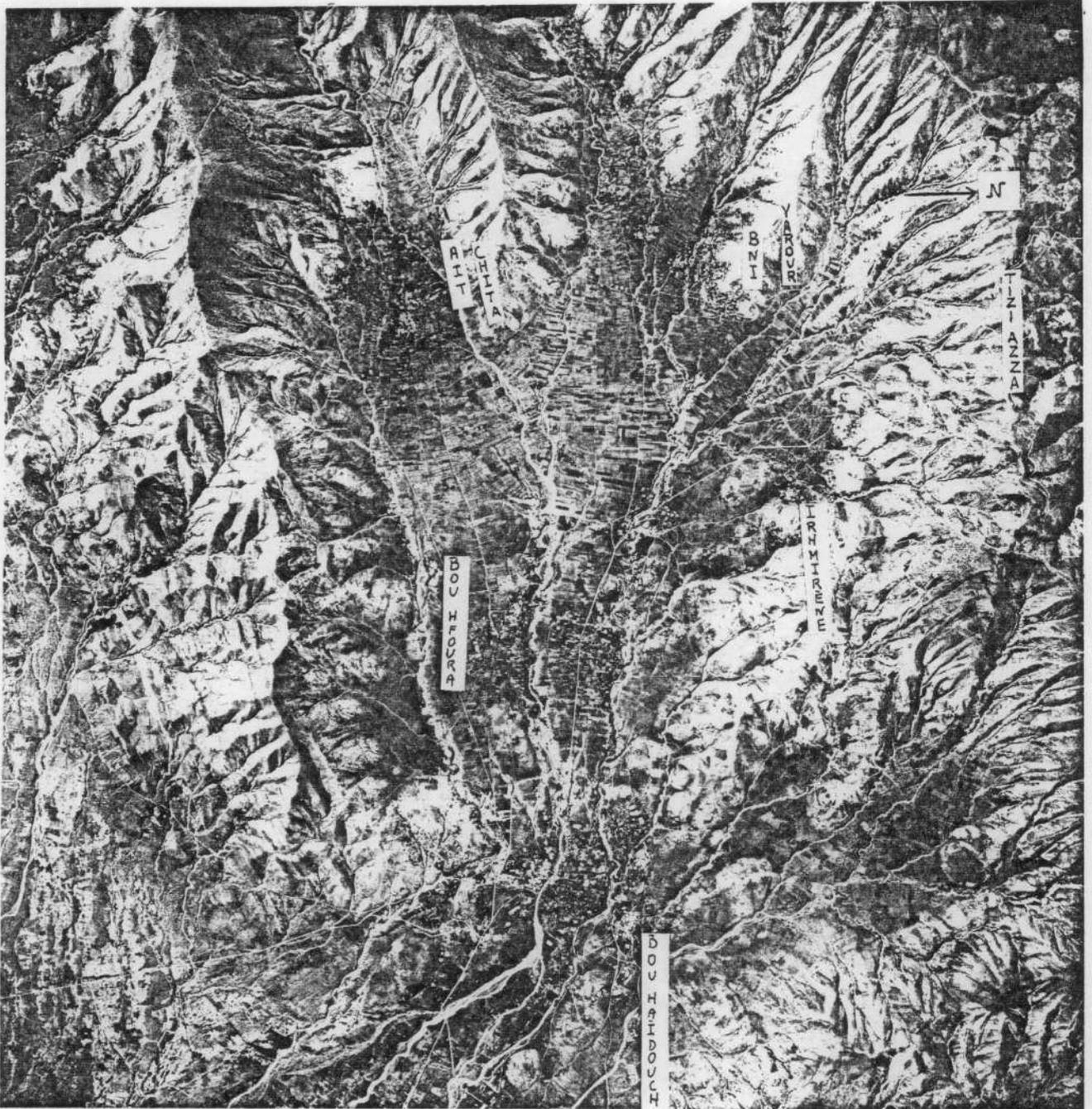
a) Un Dir

Le bassin de Tafersite fait partie du Dir qui s'étend de Talamrecht à Dar Kebdani, au contact entre les massifs de Nessaf et du Kech-Kech, l'Adrar Tsimmi, les monts de Tafersite, les jbel Rhansou et Idarsaoun.

Lorsque ce Dir prend l'aspect d'un vaste bassin et que, exceptionnellement, des sources abondantes s'y trouvent, la densité de la population y devient considérable avec plus de 170 habitants au km². (un peu moins cependant que dans le bassin de Boudinar). Il est vrai aussi que l'eau y est moins abondante, tant en ce qui concerne les pluies que les sources.

Aux versants presque complètement nus où les couleurs blanches ou rouilles des roches ne sont plus guère masquées par des lambeaux de sol, s'oppose le fond du bassin. Les épais sols rouges y sont installés sur le remplissage récent et portent les masses vertes d'oliviers et de cultures irriguées près des sources. Un étonnant parcellaire aux minuscules rectangles apparaît. Les champs aménagés en terrasses très basses sont séparés par de légers talus. Au printemps la grande masse unie et verte des céréales est un paysage très caractéristique, tout comme le jaune éblouissant des chaumes en juillet. Ce paysage de champs ouverts se répète au Sud d'Hammoûda et de Bouhaïdouch dans la plaine du Kert moyen, mais cette fois les champs n'ont plus un aspect aussi soigné et des buissons les encomrent. A ces deux terrains céréaliers s'en ajoute un troisième constitué par les versants, qui est en même temps le moins bon.

A elles seules, les céréales représentent plus de 90 % des terres ensemencées avec de l'orge sur les 9/10 de cette surface et du blé dur sur le reste. 10 % seulement du sol portent des lentilles, des fèves et surtout des petits pois. Les rendements sont assez bons dans les meilleurs terroirs, puisqu'ils peuvent être évalués à 8 quintaux à l'hectare en moyenne pour les céréales et même beaucoup plus les bonnes années (15 à 20 quintaux). L'utilisation du tracteur s'est largement répandue, tandis que la consommation d'engrais augmente.



1/50000

Cliché I.G.N., Service Topographique.

V. Tafersite : Un bassin où dominant les petites parcelles.

Les parcelles irriguées assurent un complément important de ressources avec du maïs, du blé, de la luzerne mais surtout des cultures maraîchères, au premier rang desquelles les pommes de terre, réputées dans toute la région, mais aussi l'aïl, les petits pois, les navets, les tomates et la menthe. Une partie de ces productions est d'ailleurs commercialisée. Les sols irrigués portent de nombreux oliviers mais ceux-ci existent aussi en "bour" et la production d'huile dans les pressoirs traditionnels n'est pas négligeable.

En 1971, on comptait 2,4 habitants par hectare cultivé, c'est-à-dire un peu plus qu'à Trougoute mais moins que dans les communes de Khemis Tamsamani et Boudinar. La propriété, presque uniquement "melk" était très réduite. On peut estimer, compte tenu de l'importance de la sous-déclaration fiscale, que les propriétaires de moins de 10 ha représentent environ 90% de l'ensemble des possesseurs du sol tout en contrôlant 65 à 70 % de celui-ci. Les plus grandes propriétés ne dépasseraient pas 30 ha mais ces 3 à 4 % des foyers propriétaires auraient accès à 20 % des terres.

Aux masses de minifundiaires s'oppose ainsi une minorité de moyens propriétaires, d'autant que la concentration du sol des meilleures parcelles bénéficiant de l'irrigation traditionnelle est plus marquée. Le nombre des propriétaires de ces champs est moins élevé que celui des possesseurs de "bour" car la terre irriguée est un bien recherché, source de revenus, mais aussi base de l'intégration sociale.

Dans les deux douars jumeaux d'Aït Chita et Imjarene, une vieille enquête espagnole de 1949 établissait que 16,8 % des propriétaires possédaient à eux seuls 44,4 % du temps d'irrigation. Le tour d'eau s'établissait alors sur 13 jours de 24 heures et 78 personnes, soit environ 55 à 60 % des foyers, possédaient des droits d'eau.

Comme dans le reste du cercle du Rif, la petite propriété domine, mais les contrastes sociaux ne sont pas négligeables.

L'élevage a sensiblement diminué et reste à un niveau modeste (figure 16). Ce sont surtout les chèvres qui ont perdu leur importance passée puisque les mises en culture ou en défens ont nettement limité les espaces dispo-

nibles pour le parcours.

Les activités artisanales sont peu importantes et en déclin, surtout depuis dix ans. Tisserands, potiers ..., les artisans ne dépassent guère la vingtaine. En revanche, le commerce représenté par une centaine de boutiques et le souk Tnine, est beaucoup plus dynamique, mais son essor s'est surtout manifesté après les débuts de l'émigration en Europe.

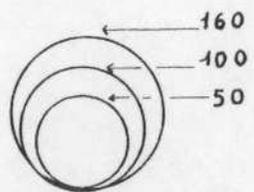
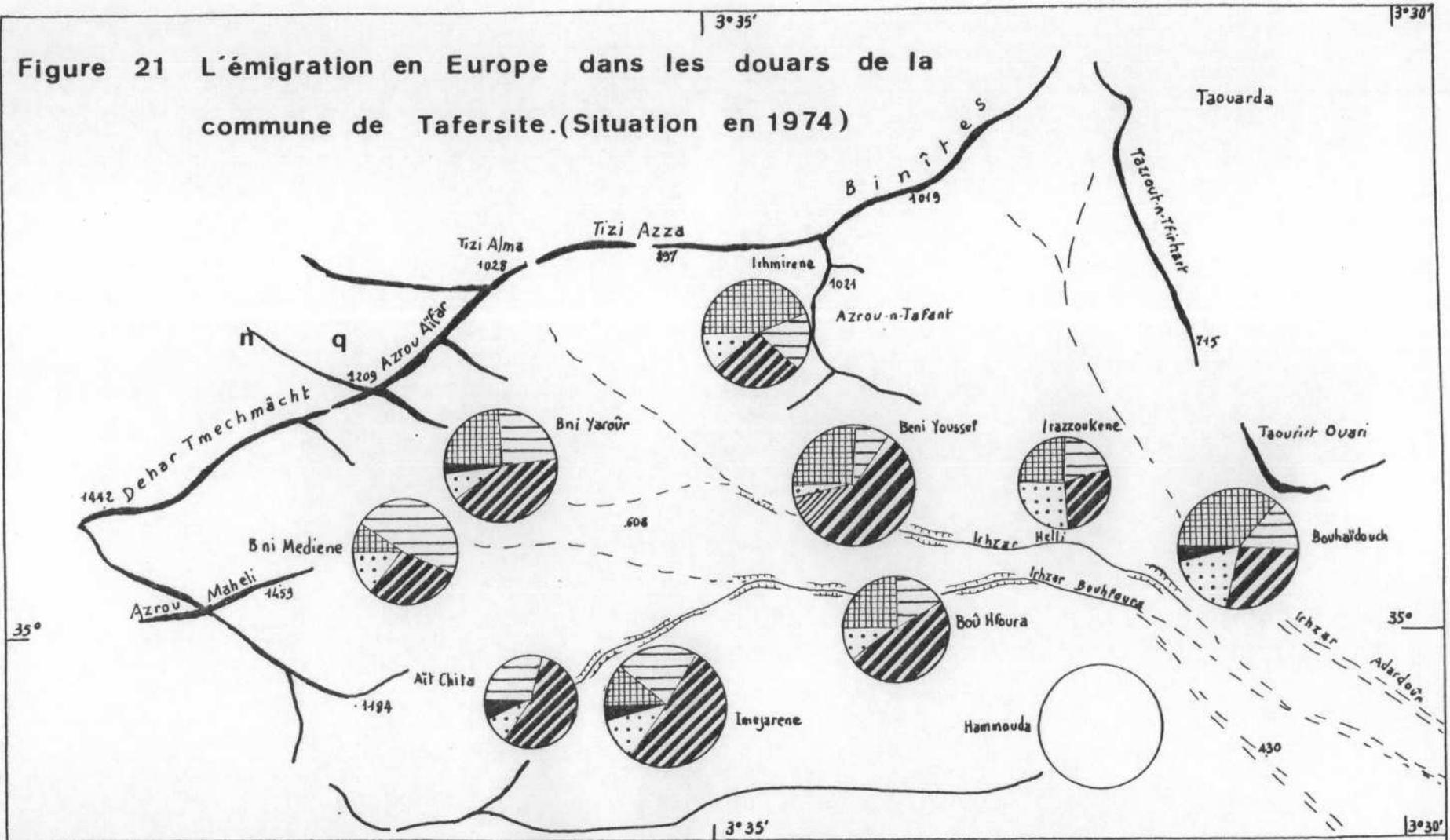
b) La majeure partie des émigrés est en Belgique

L'émigration en Europe, commencée très tôt - dès 1959-60 - a remplacé comme dans les autres communes du cercle du Rif l'importante migration de travailleurs qui se développait vers l'Algérie. De 1950 à 1955, les Anuarios Estadísticos espagnols ont indiqué une moyenne annuelle de 650 départs à Tafersite, soit environ 8,4 % de la population, c'est-à-dire un niveau très proche de celui des tribus voisines où l'émigration était particulièrement forte : 9,7 % chez les Bni-Oulichek, 9,3 % chez les Tamsamane, 8,2 % chez les Bni Saïd, mais seulement 4,5 % chez les Bni Touzine. Ces valeurs, proches de 10 %, sont également celles que l'on retrouve au milieu des années 70 dans le cas de l'émigration européenne.

De 800 en 1965 le nombre des hommes ayant émigré en Europe est passé à presque 900 en 1970 et à 1300 en juillet 1972 d'après une enquête que j'ai effectuée dans 9 des 10 douars du bassin. En 1974, les autorités locales l'estimaient à 1350 mais il devait être un peu plus élevé bien que la croissance de l'effectif émigré ait nettement fléchi. Depuis 1974 la situation s'est relativement stabilisée et l'intensité du fait migratoire a légèrement diminué. Dans l'ensemble, les émigrés représentent 10 à 11 % de l'effectif de la population, soit un nombre comparable à 50 ou 55 % des hommes de 15 à 49 ans.

De plus, à ces hommes doivent être ajoutées les familles qui sont elles aussi parties en Europe et qui, bien que peu nombreuses (8,5 % seulement en 1972 et un peu plus par la suite) le sont nettement plus que dans les régions voisines. Dans la région de Boudinar, seules 1,5 à 2,5 % des familles avaient émigré jusqu'en 1974. Il en était de même dans les fractions

Figure 21 L'émigration en Europe dans les douars de la commune de Tafersite. (Situation en 1974)

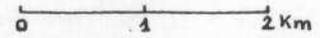


La surface des cercles est proportionnelle au nombre de travailleurs en Europe.

- France
- R.F.A.
- Belgique
- Pays-Bas
- Autres pays

Les secteurs des cercles indiquent la part des travailleurs dans chaque pays.

crête
 oued



Sources : Autorités locales 1974 + enquêtes, juillet 1972.

Irharbiène et Aït Tseft des Bni Touzine. Seule la commune de Trougoute avec 6,3 % s'en rapprochait.

Cette plus grande importance de l'émigration familiale doit être liée surtout à la destination des travailleurs. La Belgique avec un peu plus de 40 % recevait la majorité de ces derniers, suivie par la France avec 23 %, la République Fédérale d'Allemagne avec 21 % et les Pays-Bas avec 19 %. Dans toute la région, l'émigration familiale est toujours plus importante en Belgique que dans les autres pays.

A l'intérieur du bassin, quelques douars comme ceux d'Aït Chita et Imejarene ou même Irhmirene situés dans des zones plus déshéritées, atteignent des taux d'émigration très élevés : 17 % pour les deux premiers et 14 % pour le dernier. Au Sud, la steppe peuplée par les Metalsa ne présente plus la même intensité d'émigration.

C - L'EMIGRATION PLUS REDUITE DES PLAINES, BASSINS ET CHAINONS MERIDIONAUX

Au Sud du Dir de Tafersite et des montagnes des Bni Bou Ifrou, les communes rurales de Driouch, Aïn Zora, dans le pays des Metalsa, et de Tiztoutine et Hassi Berkane dans celui des Bni Bou Yahy, apparaissent nettement originales. Plus sèches, plus vastes, peu peuplées, plus pastorales, elles ont été plus influencées dans leur système de culture et leurs structures agraires par la colonisation. Trois secteurs nettement différenciés apparaissent, tant en ce qui concerne leurs possibilités naturelles et leur évolution économique que l'émigration.

Au Nord, le vaste couloir des plaines du Garet, d'Amesdane et de Sepsa, bordé par la chaîne calcaire du Garet, connaît une émigration assez élevée. Le pays des bassins de l'oued Zerakna, du Guerrouaou (1) et d'El Harayeg est le

(1) Guerrouaou est le nom du grand bassin d'Afsou. Cette orthographe est la plus fréquente sur les cartes, cependant les dernières cartes topographiques au 1/100 000° et au 1/50 000° portent avec juste raison Ayarwaou d'après le terme Ayar ou Iguer qui est un peu l'équivalent berbère de l'arabe "bled", à la fois espace, terre et champ.

plus vaste, le plus aride et le moins peuplé, c'est aussi celui où l'émigration vers l'Europe est la plus limitée. Enfin, le piémont du massif du Mazgout avec ses sources et ses cultures irriguées ressemble davantage au pied de la chaîne de Tafersite bien que les départs de travailleurs y soient moins nombreux.

1/ Une zone de transition pour l'importance de l'émigration :
les plaines du Garet et d'Amesdane

a) L'économie locale :

agriculture céréalière extensive et petites zones irriguées

Avant la colonisation, ces vastes espaces étaient plus des lieux de parcours que de culture, mais des terres étaient régulièrement ensemencées. Les Khaïmas y étaient prépondérantes comme moyen d'habitat. Actuellement, presque tous les habitants vivent dans des maisons, souvent beaucoup plus réduites que celles des vieux sédentaires du Nord, mais dont la taille a tendance à grandir.

A Ouled Boubker, commune de Tiztoutine, n'existaient vers 1956 que de petites maisons d'une seule pièce servant de réserve ou de salle de réception, tandis que les khaïmas toutes proches continuaient à être utilisées comme logement. Actuellement, 6 foyers seulement sur 145 possèdent encore une tente et partent en azib, c'est-à-dire qu'ils vont s'établir à quelque distance, le plus souvent à moins de 20 km avec leur bétail. Le douar est fait d'une nébuleuse de maisons en pierre avec joints de terre ou de ciment. D'énormes haies de figuiers de barbarie protègent les maisons et fournissent un complément de nourriture aux humains grâce à leurs fruits mais surtout aux animaux.

Beaucoup de douars ont également quelques terres dans les bassins méridionaux qui constituaient leurs lieux de parcours et qui leur ont été d'autant plus utiles que le centre de la plaine du Garet leur avait été enlevé par la colonisation. En 1964, 4900 ha dans la commune de Tiztoutine étaient encore, au moins théoriquement, propriété étrangère, d'après le service de l'Impôt rural. Les personnes privées en possédaient 3 000 et les sociétés

1900. Cependant, dès cette époque, beaucoup de terres avaient été rachetées par des Marocains, mais tous n'étaient pas originaires des douars de la région. L'irrigation du Garet était déjà envisagée et bien des convoitises se manifestaient. Depuis, cette réappropriation marocaine a continué et les biens étrangers ont disparu.

La surface moyenne des propriétés est très nettement plus élevée que dans le cercle du Rif, dépassant toujours largement 4 ha par foyer recensé en 1971 (4,8 ha pour le douar Trichate, 9,4 pour Ouled Boubker et 14 pour Ikeddourene). Cette moyenne n'a guère de sens, car, selon les douars, les inégalités de la répartition de la propriété sont considérables. Dans le douar Trichate, la moitié des hommes âgés ne possèderaient pas de terres du fait de la saisie de certaines terres collectives ou *melks* durant la colonisation, des conditions du partage des terres collectives, et plus tard, de leur misère qui ne leur a pas permis de racheter des parcelles aux Espagnols. Dans les deux autres douars, le nombre de fellahs sans terre serait beaucoup moins élevé, mais parmi ceux qui possédaient des terres à Ikeddourene, 5,5 % ont chacun plus de 50 ha, ce qui représente la moitié de la surface cultivable du douar. Près de 50 % n'ont guère plus de 5 ha et n'occupent que moins de 10 % de la surface totale (figure 22). A Ouled Boubker, un seul agriculteur, déjà propriétaire de terres, arrive à louer à l'Etat 548 ha dans le Guerrouou, c'est-à-dire plus que ce que peuvent cultiver les 93 autres propriétaires du douar. De même à Trichate, si la propriété la plus vaste ne compte pas plus de 45 ha, celles qui dépassent 10 ha n'appartiennent qu'à 28 % des propriétaires mais constituent 68 % du sol. Une enquête foncière complète a été réalisée dans le Garet pour le compte de l'Office de mise en valeur agricole de la Basse-Moulouya, ce qui a permis aux services fiscaux d'en bénéficier. De ce fait, les résultats peuvent être considérés comme relativement acceptables.

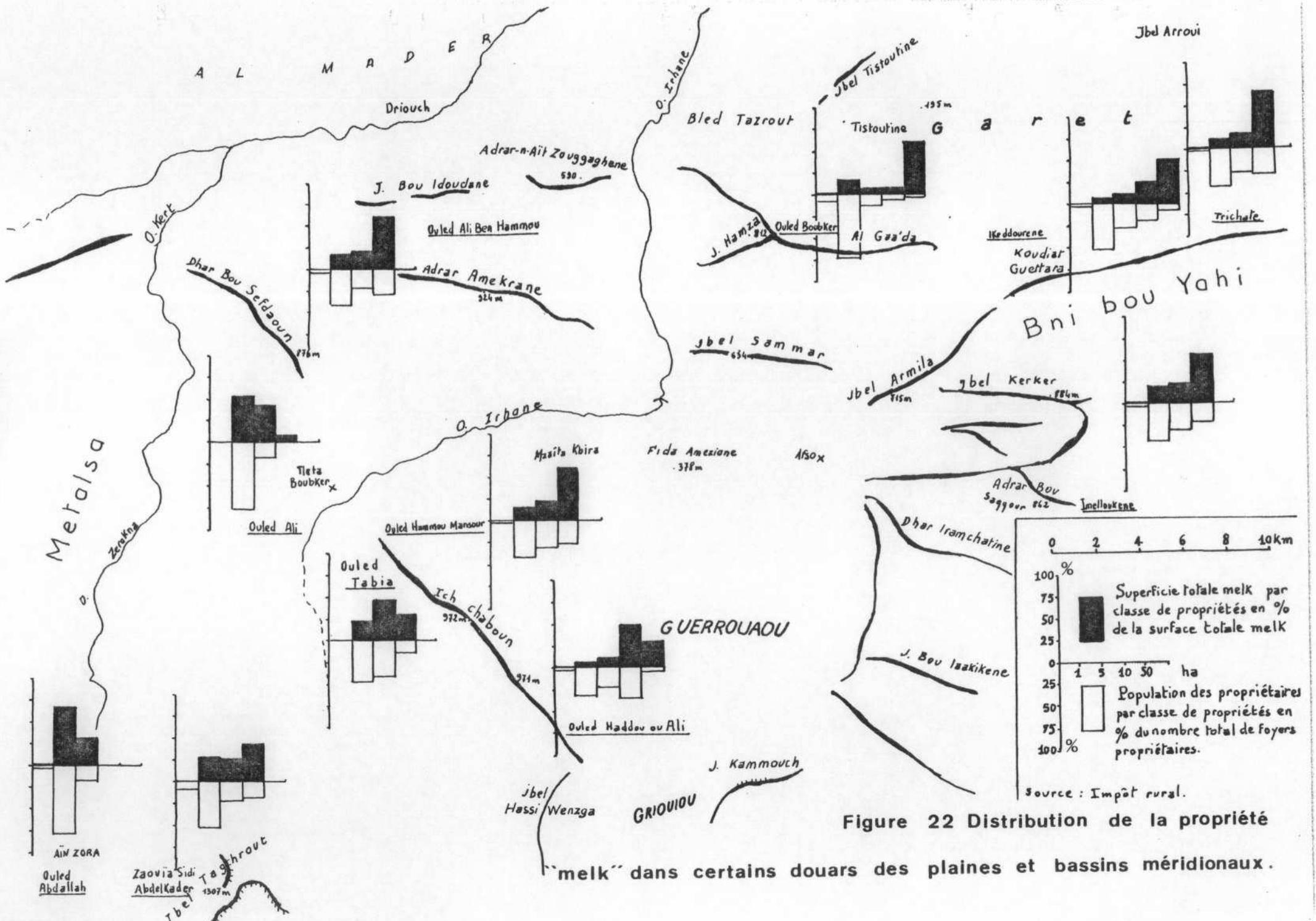
La terre est assez largement labourée à l'aide de tracteurs. C'est le cas de toutes les grandes exploitations, qui louent les services de leurs tracteurs à d'autres agriculteurs. Le Crédit agricole accorde des prêts pour cet équipement aux possesseurs de 50 à 80 ha. L'ensemencement se fait en céréales et pour les 2/3 en orge. Les résultats sont très variables, selon le total et la répartition des précipitations de l'année. 1968 et 1973 furent

de très bonnes années selon le directeur du C.T. (2) de Driouch, les rendements ayant parfois atteint 20 quintaux à l'hectare. Les trois années 1969, 1970 et 1971, furent très médiocres. Lors des très mauvaises années, les moissons ne sont pas faites et le bétail pâture les maigres épis. Les bonnes années en revanche, les moissonneurs viennent des montagnes rifaines, des Branes, des Tsoul ou des Jbala, mais aussi, surtout autrefois, du cercle du Rif ou des Guelaya. De plus en plus, les moissonneuses-batteuses commencent à être employées.

Les terres irriguées sont essentiellement celles exploitées autrefois par les colons espagnols grâce à des forages et des moto-pompes qui amènent à la surface une eau assez abondante mais quelque peu salée. Actuellement, elles sont possédées par les agriculteurs détenant les plus grandes quantités de "bour". Le coton a été important jusque vers 1968-69. Cette culture qui se pratiquait sous contrat a très fortement diminué. Autour de Driouch, les 550 ha de coton de 1963-64 n'étaient plus que 13 en 1969-70. Le tournesol, les céréales, la luzerne, les haricots et quelques autres cultures maraîchères sont les principales cultures irriguées.

L'élevage est assez important (figure 16), avec 22 U.G.B. pour 100 habitants dans la fraction des Ouled Fettouma de jbel Arroui où les cultures sont prédominantes et 46 U.G.B. à l'Ouest de Tiztoutine dans la fraction des Ouled Abdedaïm. Il concerne surtout les moutons qui utilisent les parcours des collines et les chaumes des céréales. Autour de Driouch existe un petit élevage d'embouche de bovins grâce à la luzerne, aux fèves concassées, aux pulpes de betteraves et à la paille. Des jeunes bêtes sont achetées vers Oujda, Taourirt ou même dans la montagne temsamane, engraisées sur place et revendues sur les souks de la région où la demande de viande grandit. De même, des élevages de volailles écoulent leurs oeufs vers Melilla.

(2) C.T. Centre de Travaux Agricoles dépendant du Ministère de l'Agriculture.



Les contrastes sociaux paraissent plus considérables ici que dans le cercle du Rif. Les ouvriers agricoles sont nettement plus nombreux et la prolétarisation des fellahs souvent plus marquée, surtout près de jbel Arroui. Pourtant l'émigration est un peu plus faible.

b) Le rôle croissant de l'émigration en Europe

Dans ces plaines, l'importance de l'émigration semble être plus grande à l'Ouest qu'à l'Est. A Boufarkouch, commune de Driouch, elle s'élevait à 10 ou 11 % en 1974 d'après un sondage que j'y ai effectué, mais à Ouled Boubker, commune de Tiztoutine, elle n'était plus que de 6,6 % et à Trichate, elle était plus limitée malgré des conditions locales encore plus médiocres et plus inégalitaires.

Seuls les habitants de Boufarkouch, comme leurs voisins des Bni Touzine et de Tafersite, étaient nombreux à aller autrefois en Algérie, ce qui montre bien l'importance de la tradition d'émigration. Mais une coupure s'était établie puisque ceux qui se trouvent actuellement en Europe ont très rarement travaillé en Algérie. Plus jeunes peut-être, ils sont surtout partis assez tard : 4 % au maximum des départs avant 1964, le gros de ceux-ci s'effectuant après 1968 et même 1970 à une époque où les possibilités d'emploi se raréfient en Europe. L'influence des Bni Touzine est très sensible sur la destination des émigrés de la plaine de Driouch puisque les Pays-Bas constituent de très loin la principale destination de la fraction Ouled Hammou plus encore que de celle des Ouled Salem (figure 23). L'Espagne a commencé à prendre une place importante vers 1973-74 car toutes les autres portes européennes se fermaient alors que le désir ou la nécessité du départ grandissait.

Parce qu'ils n'avaient, au début, pas les mêmes besoins de chercher un travail extérieur que les fellahs du cercle du Rif, l'espace étant plus abondant et les hommes moins nombreux; parce qu'ils allaient peu en Algérie et ont donc moins subi l'effet brutal de la fermeture de ce marché du travail, parce qu'enfin l'exode rural vers Nador y semble plus élevé, les habitants de cette région ont commencé à émigrer plus tard et ne se sont

pas créés les réseaux nécessaires à l'accueil en Europe des nouveaux émigrés. Cette situation est surtout vérifiée dans les bassins pastoraux.

2/ Une des régions de plus faible émigration en Europe :
les bassins pastoraux

a) Elevage des moutons et progression de la mise en culture

De l'oued Zerakna à El Harayeg en passant par le Guerrouaou se succèdent trois vastes bassins steppiques séparés par les cloisons minces que représentent des chaînons de 800 à 1000 m qui s'épaississent dans le jbel Ker Ker où subsiste une petite couverture forestière. Le problème de l'eau devient majeur car les sources sont extrêmement rares et épuisées en été, tandis que les puits sont peu nombreux et peu abondants. A Ouled Ali Ben Hammou, commune d'Aïn Zora, de nombreuses citernes rassemblent les eaux de pluie. Dans la commune de Hassi Berkane à Ouled Mohand Mimouna, on aménage des cuvettes pour retenir l'eau de ruissellement. Là en été, hommes et bêtes n'ayant plus d'eau doivent soit en faire venir de la Moulouya à 50 Dh la citerne, soit aller en chercher dans les puits de la zaouïa Ker Ker à plus de 6 km.

Ce problème est d'autant plus important que les semi-nomades sont ici aussi en voie de sédentarisation, même si cette dernière n'est pas aussi avancée que dans le Garet. Les constructions de maisons liées aux envois d'argent des travailleurs migrants et l'émigration elle-même, accentuent cette sédentarisation. A Ouled Mohand Mimouna, les maisons sont très récentes, construites en pierres sèches avec un ciment de terre. Elles s'accompagnent d'enclos et d'étables et sont doublées par des khaïmas. Elles sont un peu plus anciennes à Ouled Ali Ben Hammou où l'on a commencé à construire vers 1930.

Les densités de population déjà faibles dans les communes de Driouch et Tiztoutine, avec à peine plus de 30 h par km², s'effondrent ici à moins de 20. Celle de Hassi Berkane avait une densité de 17 habitants au km² en 1971 et était donc de 5 à 10 fois moins peuplée que les communes des régions littorales.

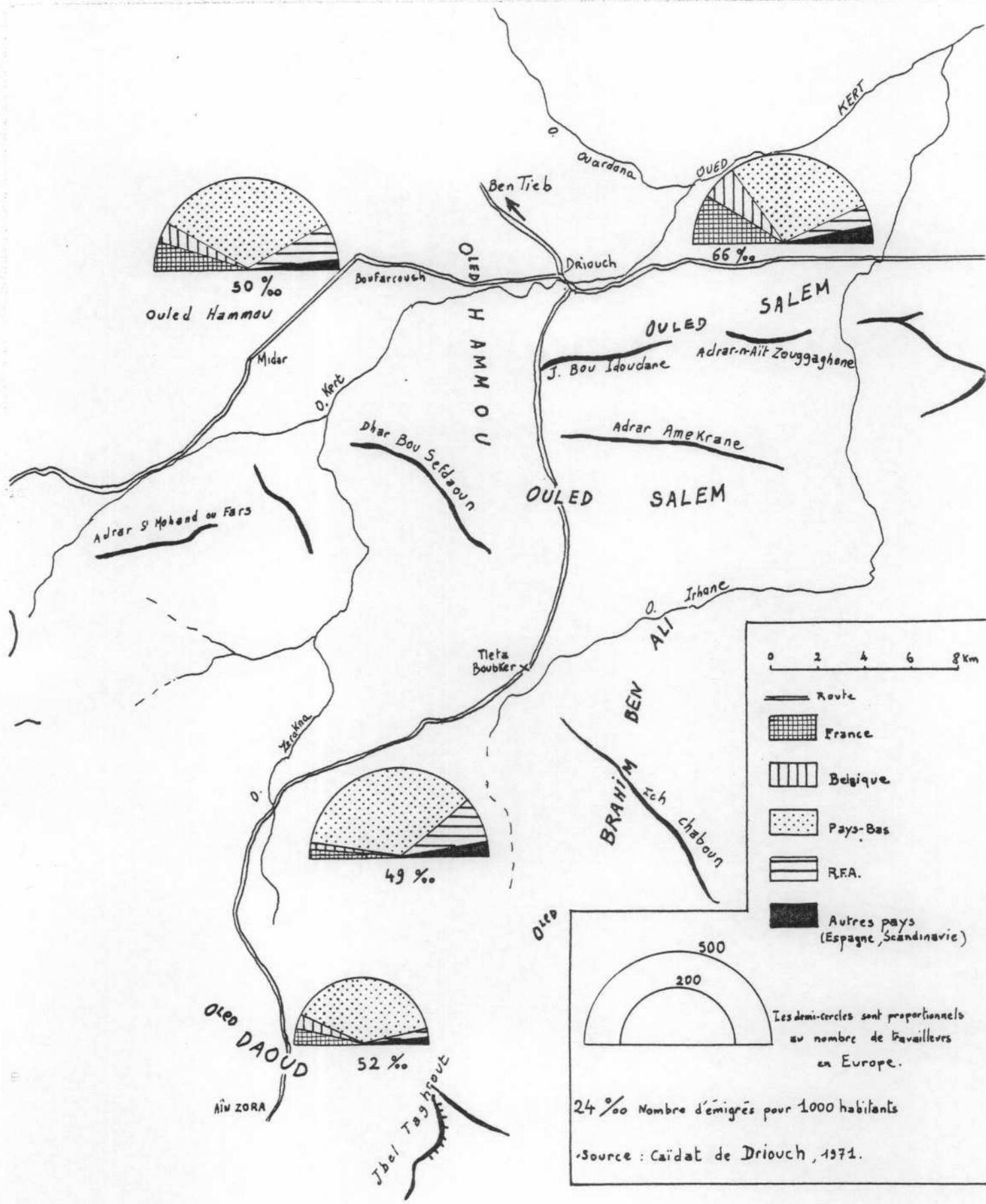


Figure 23 L'émigration en Europe dans les 4 fractions de la tribu des Metalsa en 1971.

L'élevage des moutons pour les 4/5 et des chèvres pour 1/5 est une activité essentielle et le nombre d'U.G.B. pour 100 habitants est le plus élevé de la province : 56 dans la fraction des Ouled Brahim Ben Ali de Aïn Zora, 65 chez les Ouled Ali de Tiztoutine et surtout 70 chez les Ouled Abdallah ou Assou de Hassi-Berkane et 94 dans la fraction Ouled Rahou ou M'hand de la même commune.

Il semble progresser d'après les statistiques des services fiscaux ce qui est un peu étonnant compte tenu de la réduction des parcours et n'indique peut être qu'une meilleure connaissance du cheptel. Les déplacements des hommes et du bétail se font à petites distances, ne dépassant pas le jbel Mazgout au Sud et n'atteignant qu'exceptionnellement les terres des Bni Oulichek ou des Tamsamane. Chaumes et jachères de 4 à 5 ha leur y sont parfois loués 100 à 150 Dh. Les années très sèches comme en 1966 et 1967, beaucoup ont emmené leur troupeau en camion vers l'Ouest et ont passé 5 mois à Ksar el Kebir.

La mise en culture, certes variable selon les années, ne cesse de progresser. Au-delà des piémonts habituellement cultivés, le coeur du Guerrouaou se couvre d'orge. Culture loterie certes, mais culture pouvant être rentable. Les bonnes années, les grosses meules parallélépipédiques conservent bien plus de pailles que les petites meules côniques des sédentaires. La nécessité de posséder des réserves de grains dans les silos (3) pour passer le cap des mauvaises années successives est évidente. Les plus riches conservent 4 ans de réserves, mais les plus pauvres n'ont du grain que pour l'année.

L'inégalité de la propriété foncière est importante mais moins prononcée que dans le Garet (figure 22). La superficie moyenne par foyer est relativement élevée dans le Guerrouaou avec au moins 8 ha et sans doute plus de 10 dans le douar Imelloukene de Hassi-Berkane comme dans celui des Ouled Haddou ou Ali de Aïn Zora. Elle se réduit à l'Ouest puisque les Ouled Ali et les Ouled Ali Ben Hammou n'auraient que 2,5 ha en moyenne, ce qui est

(3) Le nom tasreft représente dans la région le silo.

Il est l'équivalent de l'arabe dialectal matmora.

très certainement inférieur à la réalité. Les plus grandes propriétés sont nettement moins nombreuses et sans doute plus petites. Elles ne dépasseraient guère 20 à 30 ha à l'Ouest et 100 à 150 ha à l'Est. De ce fait, les graphiques de distribution de la propriété ont moins que dans le Garet une disposition en marches d'escalier.

b) Une émigration en Europe tardive et réduite

Assez isolée et peu peuplée, cette région connaissait très peu d'émigration temporaire en Algérie. Personne dans le douar Ouled Mohand Mimouna ou dans celui des Ouled Mohand ou Ali ne s'y rendait. Avant 1965, seuls quelques individus isolés partirent en Europe, mais c'est surtout après cette date que l'émigration prit de l'ampleur. Dans le douar Ouled Ali de la commune d'Aïn Zora, les autorités recrutèrent des travailleurs dans le cadre de contrats collectifs pour les mines de charbon du Limbourg aux Pays-Bas, vers 1966. Le courant d'émigration qui n'existait pas encore fut ainsi mis en place. De ce fait, la prédominance des Pays-Bas est grande (Tableau n° 20). Au cours des dernières années, depuis 1973 environ, de nombreux départs ont eu lieu vers l'Espagne, mais l'avenir de cette émigration est assez précaire.

Douar	Commune rurale	Nb. de travail. émigrés	Nb. d'émig. pour 100 habitants	Part des émig. ayant travaillé en Algérie	PRINCIPALES DESTINATIONS		
					Pays-Bas	France	Espagne
Od. Ali Ben Hammou	Driouch	51	5,6	0 %	62,7 %	0	17,6 %
Od. Ali	Aïn Zora	29	5,2	0 %	41,3 %	0	48,2 %
Od. Mohand Mimouna	Hassi Berkane	27	4,5	3,7 %	44,4 %	44,4%	0 %

Sources : Enquêtes personnelles

Tableau n°20 : Caractères de l'émigration temporaire en Europe dans 3 douars des bassins steppiques méridionaux en 1974

A l'Est, chez les Bni Bou Yahï, la France et encore une fois les Pays-Bas constituent les deux principales destinations du douar Ouled Mohand Mimouna.

Partout, le taux d'émigration était en 1974 parmi les plus bas de la région mais représentait quand même un effectif équivalent presque au quart des hommes de 15 à 49 ans.

M., originaire du douar Ouled Mohand Mimouna a 25 ans. Il est marié et père de 3 enfants. Aucun de ses parents proches n'a jamais émigré à l'étranger. Lui n'est parti qu'en Mars 1973 en Belgique. Il a très vite gagné les Pays-Bas et a trouvé un emploi de manoeuvre dans une fabrique de tuiles. Il considère qu'il a la charge d'une famille de 18 personnes, c'est-à-dire que son père et sa mère mais aussi des frères et soeurs vivent sous son toit. Ils possèdent 20 ha et son père a un troupeau d'une centaine de moutons et de chèvres.

S. est lui aussi du même douar. Plus jeune, il n'a que 25 ans, il est aussi le seul de sa famille à avoir émigré. Parti en Belgique en 1972, il n'y resta que 7 mois puis s'en alla à Francfort où il est employé dans le service de nettoyage de l'aérogare.

Tous deux sont partis comme "touristes" sans contrat et ont trouvé un travail sur place.

L'émigration s'est propagée par contagion des régions voisines, par effet de démonstration et d'entraînement alors qu'elle n'avait pas de racines profondes. C'est ce que l'on constate aussi dans le troisième secteur original de cette région : le piémont d'Aïn Zora.

3/ Le piémont d'Aïn Zora :

une région d'agriculture sédentaire gagnée par l'émigration

Un paysage un peu comparable au Dir de Tafersite réapparaît, mais la continentalité est plus accentuée, l'altitude importante, entre 670 et 1200 m et les pluies plus abondantes, variant entre 500 et 600 mm.

L'agriculture sédentaire est ancienne et la taille des propriétés diminue quelque peu, de même que la superficie moyenne par foyer qui n'est plus que de 3 à 4 ha. La part des propriétés de moins de 5 ha devient importante, ce que montrent aussi bien le douar des Ouled Abdallah que celui de la Zaouïa sidi Abdelkader (figure 22).

L'arboriculture, sèche dans le cas des figuiers sur les premières pentes, ou irriguée, avec les oliviers, grenadiers, abricotiers, est à nouveau notable mais n'occupe que 11 % des sols. Les 300 ha de cultures irriguées couvrent 7,5 % de ceux-ci, avec des céréales, des haricots et quelques cultures maraîchères. Les cultures céréalières sèches occupent 2700 ha, soit 68 % de la surface, le reste étant constitué par le mattoral et les parcours. Ces derniers sont de médiocre qualité comme dans la plus grande partie de la région et l'élevage en souffre.

Il y a donc là de bien meilleures conditions agricoles que dans la région précédente, mais la densité de la population est plus élevée : 76 habitants par km² en 1971 et 1,5 personnes par hectare cultivé. Cette pression démographique face à une économie agricole traditionnelle est cependant nettement moins forte que dans le cercle du Rif.

L'émigration n'y est guère différente de celle des plaines et bassins step-piques (figure 23). Elle a à peu près la même ancienneté, la même orientation et une intensité guère plus élevée.

L'éloignement des villes de la région est grand, et Aïn Zora est quelque peu isolée. Il n'en est pas de même pour le pays guelaya qui avec le massif des Kibdana constitue une autre grande région d'émigration vers l'Europe.

D - LE NORD ET L'OUEST DU PAYS GUELAYA : DEUXIEME GRANDE REGION D'EMIGRATION

Le pays guelaya s'étend sur le massif du Gourougou et ses abords, mais une grande différence oppose le versant de l'Est et du Sud-Est plus urbanisé, où se trouvent à la fois Zrhanrhane, Nador, Bni Nsar et Melilla et le flanc Nord-Ouest plus rural. Cette opposition existe aussi dans l'émigration, (figure 13 b) plus élevée dans les régions rurales.

Le Nord et l'Ouest sont extrêmement peuplés. En 1971, les densités de population variaient entre 150 et 200 habitants par km². (200 pour la commune de Bni Chiker, 180 pour Tlet jbel, 145 pour Yazanene). C'est donc beaucoup plus que les 100 à 150 habitants par km² des communes du cercle du Rif et que les moins de 50 habitants par km² des plaines et bassins méridionaux.

Le caractère rural prend de plus en plus d'importance à mesure que l'on s'éloigne vers l'Ouest, mais les productions agricoles sont surtout effectuées pour l'approvisionnement de Melilla dans la partie septentrionale. Des activités complémentaires, tant dans la pêche que dans les mines ou la contrebande ont existé depuis longtemps sur place. Pourtant, cela ne suffisait pas et cela ne suffit toujours pas. L'émigration de travail garde une place essentielle.

Trois régions peuvent être caractérisées, tant par l'originalité de leur situation, la diversité de leurs ressources que les particularités de l'émigration vers l'étranger :

- (1) les mesas du Gourougou et le Dir qui les limite dominant la vallée de l'irhzar Oumassine et celle de l'oued Kert;
- (2) le cap des trois fourches et le littoral des Bni Bou Gafer;
- (3) Les vallées de l'oued el Medouar et de l'oued Farhana descendant vers Melilla.

1/ L'énorme importance du travail en République Fédérale d'Allemagne dans les mesas du Gourougou et le Dir des Bni Sidel et des Bni Bou Gafer

a) Fellahs et mineurs

De Tlet à Tanoute er Rommane s'allonge l'escarpement méridional des mesas issues des coulées volcaniques descendues du Gourougou. Légèrement moins marqué au Nord vers Bou Hamza, il oppose et sépare un plateau extrêmement caillouteux portant des cultures d'orge en sec, développées sur de basses terrasses bordées de murettes et un dir où l'eau est plus abondante. Des sources de débit variable naissent au pied des coulées et leurs eaux en se rassemblant constituent l'irhzar Oumassine ou l'irhzar qui passe à Izarourene. Les douars en forme de grosses nébuleuses s'y pressent (figure 24), et parfois, comme à Bargoual ou Ras Metoua, de petits périmètres irrigués s'y rencontrent. Le bassin de l'Oumassine est occupé par les céréales mais aussi par une vaste plantation d'oliviers développée à l'initiative des services agricoles du protectorat espagnol. Au-delà, vers l'oued Mellah et l'oued Kert, les arbres disparaissent et céréales et parcours sont mêlés, ce qui annonce le Garet.

L'espace est toujours limité, puisque sur les 10 500 ha cultivés (4), vivaient en 1971 presque 28 000 personnes. Il y avait donc une moyenne de 2,6 habitants par hectare cultivé. La rareté de la terre est surtout marquée dans la commune de Tlet jbel qui représente le plus ancien lieu d'habitat dans la partie occupée par les mesas. La commune de Tlet Louta, plus sèche, est beaucoup moins densément peuplée et presque toutes les familles ont pour ancêtres des personnes venues de la région précédente. Ces terres servaient autrefois de parcours pour le bétail des douars du Dir et leur appartenaient. Le problème de l'eau s'y posait avec acuité et les citernes sont nécessaires. Lorsqu'il n'en existe pas, il faut aller prendre de l'eau dans l'oued Kert. Cette inégalité apparaît nettement dans la distribution de la terre (figure 25). La propriété de moins de 5 ha est bien plus représentée à Tanoute er Rommane qu'à Ibouhjarène où celles qui dépassent 10 ha couvrent la moitié de la surface.

(4) Ces 10 500 ha correspondent au tertib de 1957. Aucune statistique fiscale n'a par la suite donné des renseignements supérieurs.



1/40 000

VI. Les Mesas des Bni Sidel : Intensité du peuplement .

cliché U.S - A.M.S, 1955

Figure 24 Distribution de la population en 1971 dans le pays guelaya.

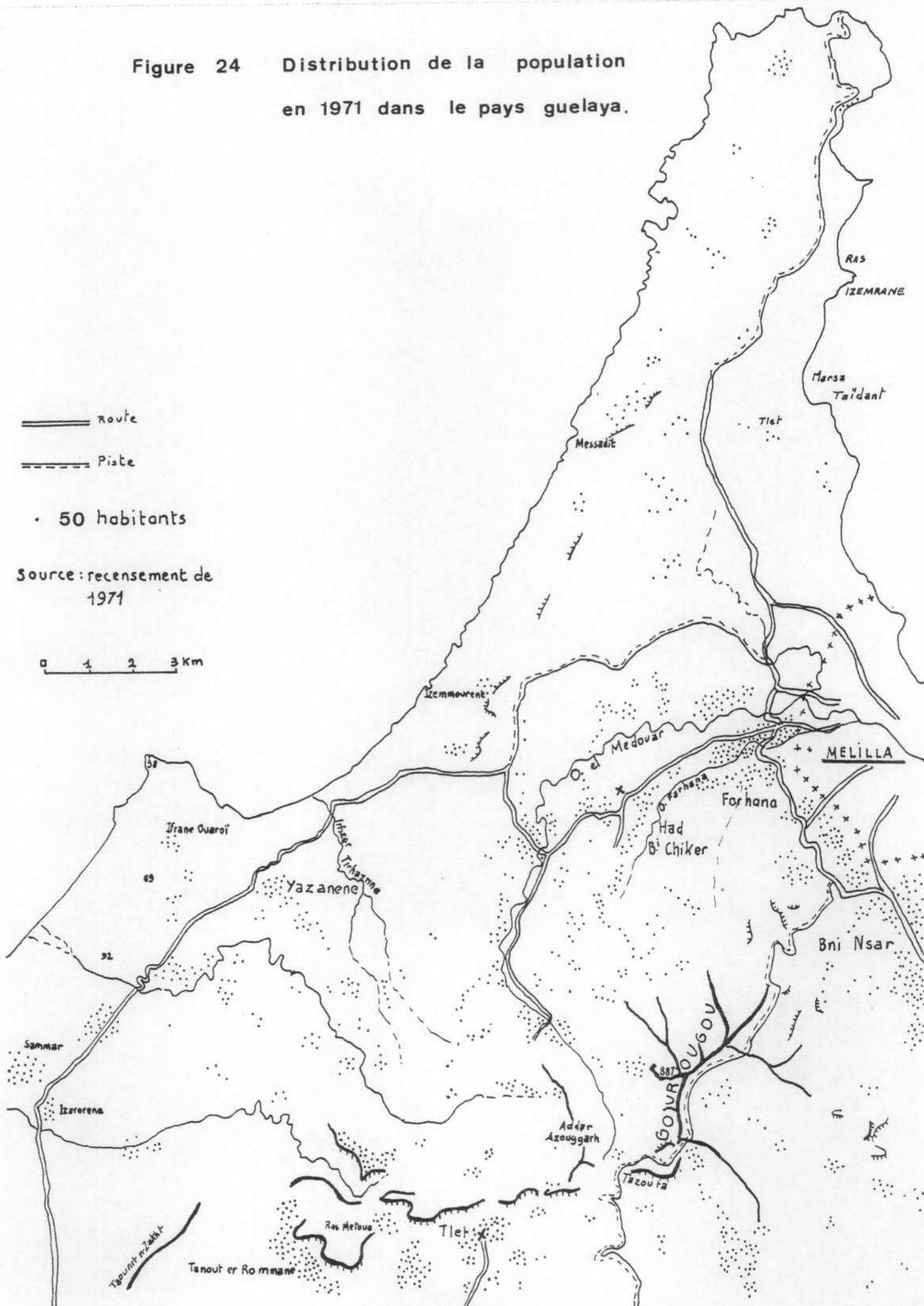
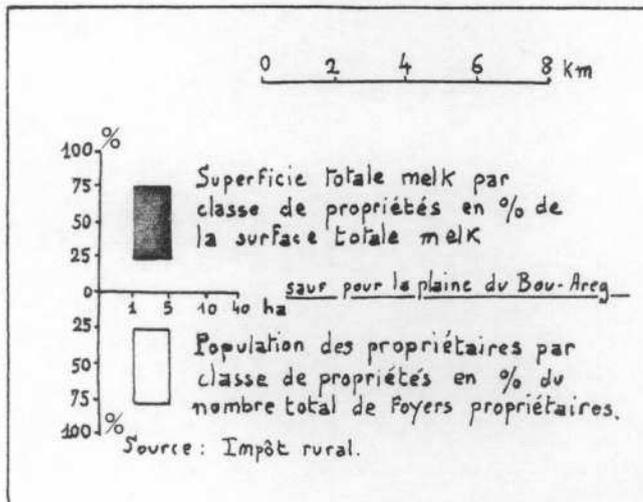
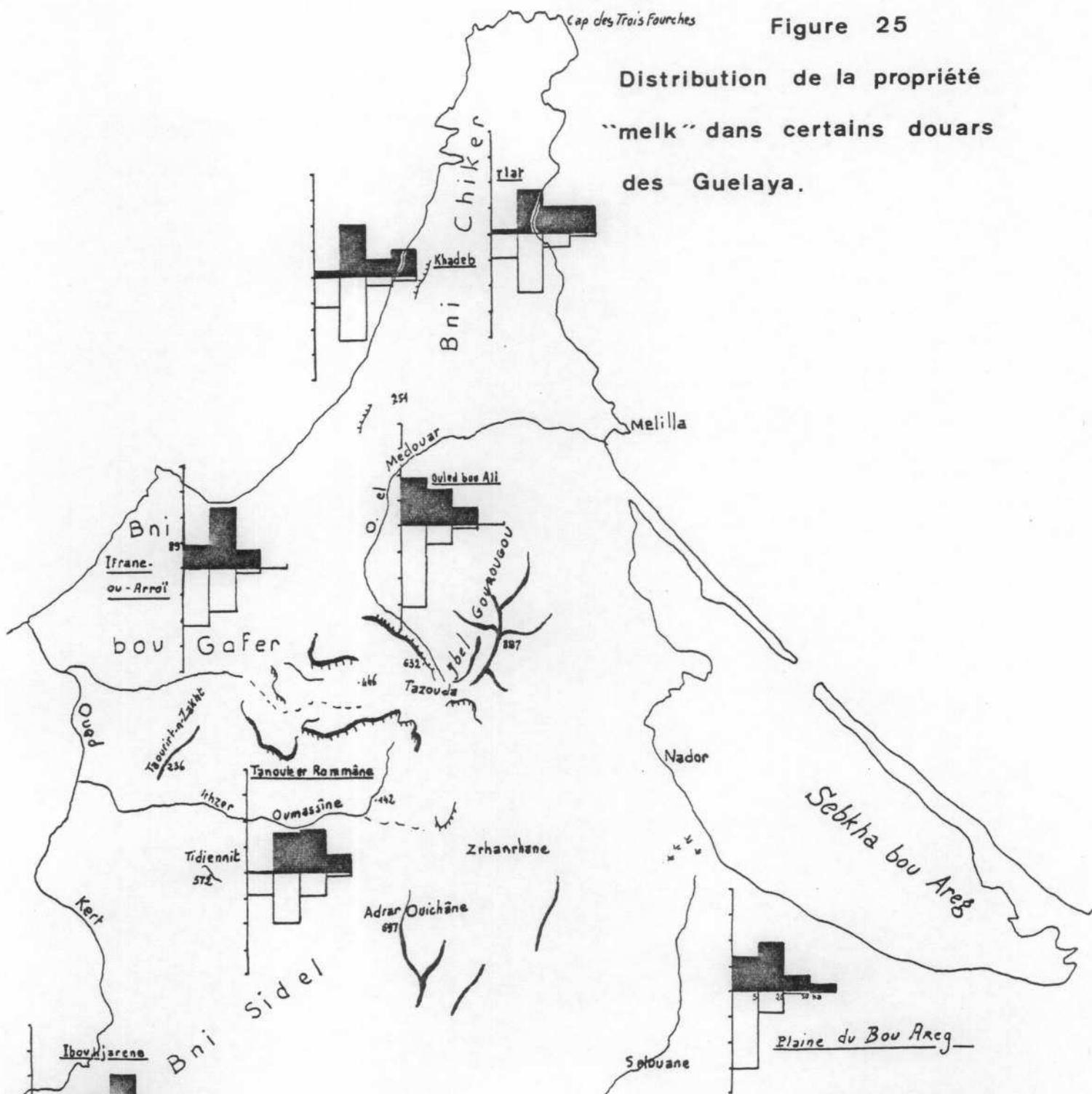


Figure 25

Distribution de la propriété
"melk" dans certains douars
des Guelaya.



Les cultures céréalières d'orge et parfois de blé sont largement prédominantes mais sont parfois complétées par des fèves et des petits pois, tandis que les sources permettent de faire pousser quelques légumes. L'arboriculture est surtout constituée d'oliviers et de figuiers. L'élevage (figure 16) a une importance modérée et est d'ailleurs en déclin du fait des reboisements et de la limitation des parcours, mais aussi de l'émigration.

Cependant, ce qui fait l'originalité de cette région et aussi du pays bni-bou-ifrou, c'est l'importance des activités locales non agricoles. Essentiellement minières, elles ont depuis plus de 50 ans joué un rôle certain, assurant des rentrées d'argent régulières. Le travail dans les mines de fer de Ouichane était devenu essentiel entre 1950 et 1960 dans les douars les plus proches des carrières. E. Mennesson (n°188) évaluait vers 1959 à 11008 le nombre des travailleurs des Bni Sidel qui y étaient employés. 808 travaillaient à plein temps à Ouichane ou Setolazar et 300 de façon temporaire sur les chantiers des exploitations alluvionnaires. Ce nombre était très important puisqu'il devait être mis en rapport avec une population masculine d'environ 5000 personnes de 15 à 49 ans en 1960. Le revenu annuel était alors d'environ 2200 Dh par an pour les familles de mineurs, mais un peu moins élevé pour celles des tâcherons des gisements alluvionnaires. Le reste des familles, c'est-à-dire les 3/4, ne bénéficiait que de 800 dh.

L'importance du sous-emploi était grande, puisque E. Mennesson (n° 188, p. 102) estimait à seulement 1 107 000 journées la demande de travail chez les Bni Sidel contre une potentialité de 1 840 000 journées, et en même temps le travail dans les mines était payé à un niveau assez modeste. Tout cela, comme l'arrêt de l'émigration en Algérie et des possibilités d'emploi dans l'armée espagnole, (il n'y a pas moins de 53 retraités de cette armée à Tanoute er Rommane) permet de situer le contexte du début de l'émigration en Europe.

b) L'émigration a compensé le déclin de l'emploi dans les mines

Très tôt, vers 1959-60, les premiers départs commencent en direction de la République Fédérale d'Allemagne. A. Ras Metoua, les trois premiers émigrés partent en 1959. Ils travaillent actuellement à Francfort. Cette prépondérance de l'Allemagne apparaît déjà nettement marquée en 1966, puisque D. Noin signale que 48 % des émigrés de cette région s'y trouvent. Elle s'est maintenue par la suite (Tableau n° 21).

Commune		R.F.d'Allemagne	France	Belgique	Pays-Bas	Divers
TLET JBEL	Bni Feklane	56,8 %	16,1 %	10 %	12 %	5,1 %
	Addouya jbel	69,8 %	10,8 %	14,7 %	3,2 %	1,5 %
TLET LOUTA	Ajouaoua	43,8 %	33 %	8,7 %	12,4 %	2,1 %
	Addouya louta	46,3 %	19,9 %	9 %	11,8 %	13 %

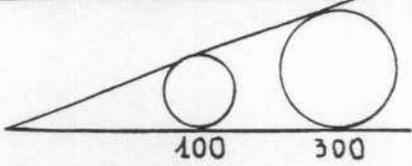
Tableau n° 21 : Répartition en Europe en 1974 des travailleurs émigrés des communes de Tlet jbel et Tlet louta

Cette prépondérance est surtout le fait de la commune de Tlet jbel, où l'émigration est particulièrement forte (figure n° 26). Un nombre considérable des travailleurs se trouvant aux Pays-Bas sont passés d'abord par la République Fédérale d'Allemagne. Cette situation est comparable à celle des Kbdana.

Dans le courant des années 60, l'épuisement des gisements alluvionnaires et les licenciements successifs des mines ont contribué à provoquer de nouveaux départs, souhaités tant par les mines que par les autorités provinciales. Les habitants du douar Iboualloutene me signalaient que vers 1970 les ouvriers licenciés recevaient une petite indemnité et obtenaient un passeport sans contrat. Les 7 ou 8 mineurs originaires du même douar et travaillant à Sidi Boubker au Sud d'Oujda ont perdu également leur emploi. Ils ont reçu 7 à 8000 Dh d'indemnités et un contrat de travail pour l'Europe. Leur famille est alors revenue dans la région d'origine.

Figure 26 L'émigration en Europe dans les douars de l'Ouest du pays guelaya.

Nombre de travailleurs en Europe par douar



Nombre de travailleurs en Europe pour 1000 habitants

- moins de 80
- ◐ de 80 à moins de 110
- ◑ de 110 à moins de 140
- ◒ de 140 à moins de 160
- 160 et plus

--- limite de tribu

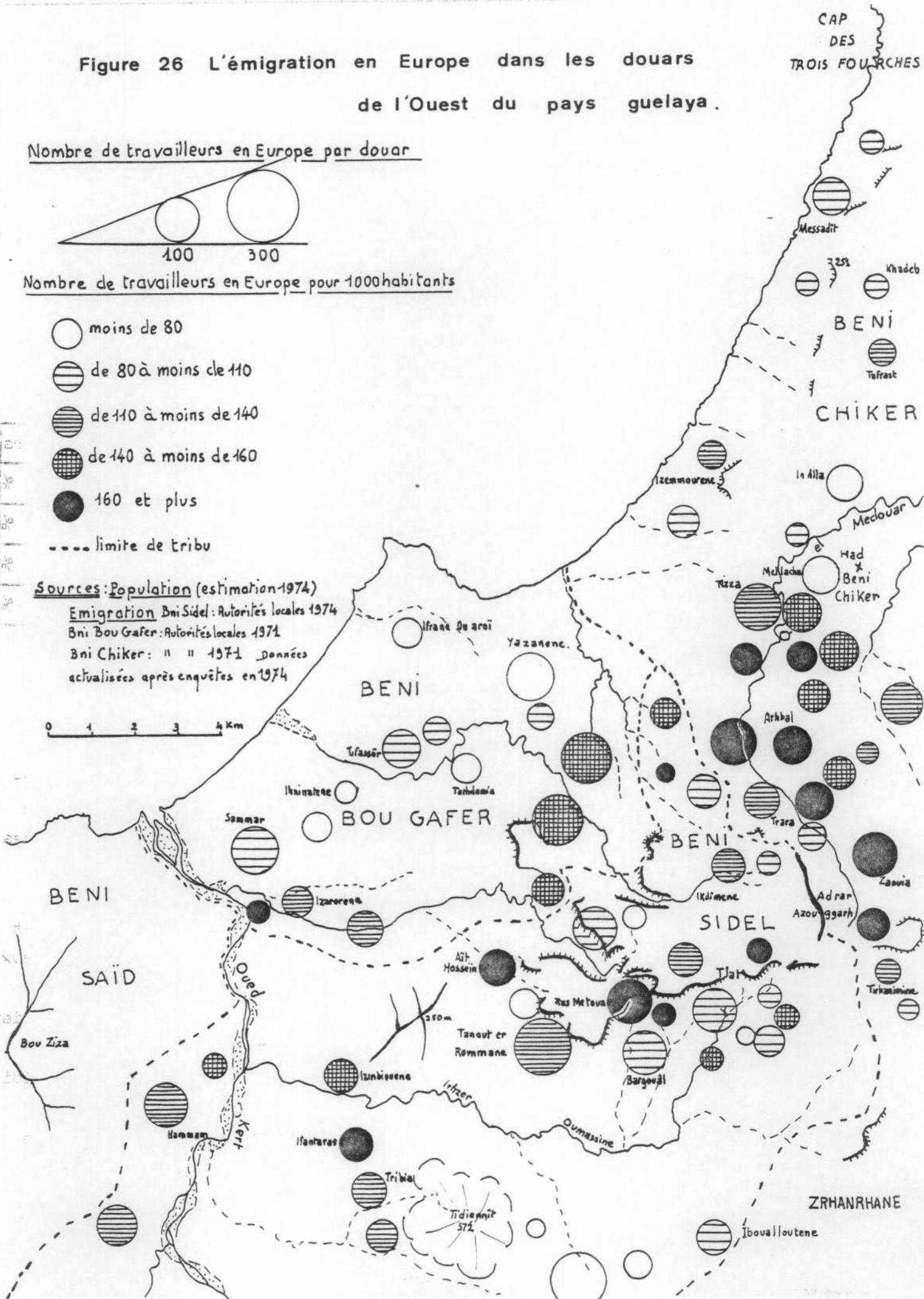
Sources: Population (estimation 1974)

Emigration Dni Sidel: Autorités locales 1974

Bni Bou Gafar: Autorités locales 1971

Bni Chiker: " " 1971 Données actualisées après enquêtes en 1974

0 1 2 3 4 Km



Pour quelques douars miniers s'étendant entre l'Adrar Ouichane et le Tidiennit, la diminution de l'emploi sur les chantiers de la Seferif peut être étudiée et comparée à l'émigration en Europe qui est devenue largement majoritaire (Tableau n°22). Cependant, elle reste nettement plus limitée que dans le reste des deux communes où l'emploi minier est en revanche très réduit. Dans ces 5 douars, plus de 50 % des actifs masculins ont une activité non agricole, soit dans les mines, soit dans le cadre du travail à l'étranger où presque aucun n'est employé dans le secteur agricole. A Iboualloutene, 76 % des maisons comptent au moins un émigré.

DOUARS	Population en 1971	Hommes de 15/49 ans en 1971	Mineurs (1)			Travailleurs en Europe en 1974 (2)	Nb.de travail. en Europe pour 100 hab.en 1974
			1960	1972	1974		
Ilahyanene Louta	2342	500	155	110		174	7 %
Iboualloutene	794	170	43	26	21	85	8,6 %
Imrabtene	905	190	79	53		49	5,4 %
Taourirt Hamed	596	125	29	21		58	9,1 %
Boujdar	191	40	11	3		16	7,9 %

(1) Source : En 1960 : Mennesson (n° 188)

en 1972 : Seferif

en 1974 : enquête personnelle

(2) Source : Caïdat de Bni Sidel et enquête personnelle à Iboualloutene

Tableau n° 22 : Situation des douars à forte population de mineurs

Dans les douars du Dir, d'Aït Hosseïn à Tlet ou à Bou Hamza et dans ceux qui s'étendent entre le Tidiennit et l'oued Kert, la précocité de l'émigration grandit. Dès avant 1964, à Ras Metoua, Tribia ou Izinbiouene, 34 %, 52 % et 11 % respectivement des émigrés de 1974 se trouvaient déjà en Europe, alors que ce n'était le cas que de 2,7 % de ceux d'Iboualloutene.

Un plus grand nombre également avait travaillé auparavant en Algérie, 20 à 40 % contre 3 %. Les taux d'émigration des travailleurs deviennent très forts dépassant presque toujours 11 % et parfois 16 %. Dans ce cas, le nombre des ouvriers en Europe est presque égal aux 3/4 des hommes de 15 à 49 ans. L'abondance des maisons neuves et parfois des antennes de télévision en témoigne largement.

Au Sud-Ouest, les mornes étendues d'Armila ou de Tichermine, de part et d'autre de l'oued Kert, aux confins du pays des Bni Sidel ouvrent sur le Garet. Les taux d'émigration sont moins élevés. 7 % à Ibouhjarene et 11,5 % à Bourtoual et les départs également plus récents. Il s'agit ici d'une transition vers la situation des Bni-Bou-Yahi.

Au Nord, le rôle de la mer et la proximité de Melilla vont se combiner et influencer sur l'émigration.

2/ Un exemple original dans le cap des Trois Fourches :

l'émigration des marins pêcheurs

Le cap des Trois Fourches, habité par les Bni Chiker et ses abords occidentaux occupés par les Bni Bou Gafer, sont constitués de plateaux plus ou moins élevés, entre 100 et 200 m au-dessus de la mer. Les possibilités y sont assez médiocres. Le paysage est blanchâtre et assez décharné dans des marno-calcaires. Les fellahs ont depuis longtemps aménagé des terrasses sur les versants des vallons du cap. La terre n'est guère plus abondante : 3,5 habitants par hectare cultivé dans la commune de Yazanene et autant dans le cap des Trois Fourches. Ce taux montre une situation plus médiocre encore que chez les Bni Sidel. Les propriétés sont extrêmement réduites (figure n° 25) surtout chez les Bni Bou Gafer. A Ifrane ou Arroï, aucune ne dépassait en principe 10 ha et plus de la moitié n'avait pas plus d'un hectare en culture sèche, ce qui, même en tenant compte d'une large sous-déclaration, est très faible.

Les céréales, surtout dans la partie du cap proche de Melilla, (figure n° 27) sont complétées par des cultures de petits pois, de fèves, d'artichauts, de pommes de terre et d'oignons. Cette diversité inhabituelle qui n'existe

Figure 27 Utilisation du sol dans l'Ouest du pays

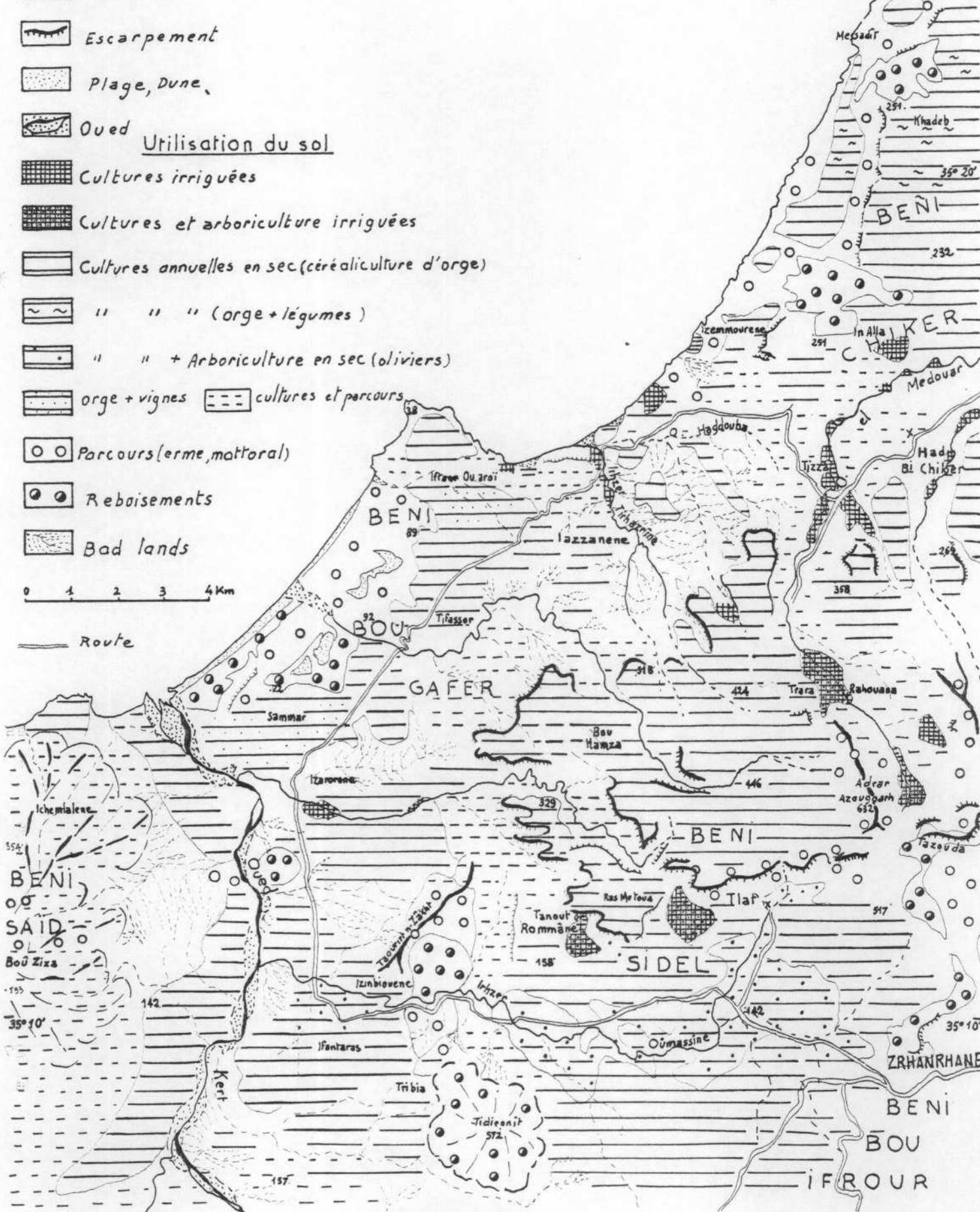
Relief des Guelaya.

-  Chaînon
-  Escarpement
-  Plage, Dune,
-  Oued

Utilisation du sol

-  Cultures irriguées
-  Cultures et arboriculture irriguées
-  Cultures annuelles en sec (céréaliculture d'orge)
-  " " " (orge + légumes)
-  " " + Arboriculture en sec (oliviers)
-  orge + vignes
-  cultures et parcours
-  Parcours (erme, matorral)
-  Reboisements
-  Bad lands

source: Photo-interprétation et enquêtes personnelles.



plus guère chez les Bni Bou Gafer, s'explique à la fois par un climat plus humide, du fait de l'importance considérable, parfois même excessive, des brumes côtières, mais surtout par l'existence de nombreux consommateurs à Melilla. De minuscules jardins irrigués permettent de faire les semis, mais aussi de cultiver d'autres légumes ou de la menthe. Les douars de Khadeb et Tlat à la base du cap, mais aussi Izemourene sur la côte ouest ont ainsi d'importantes relations avec la ville espagnole où sont achetés de nombreux biens de consommation. Quelques hommes travaillent dans cette ville mais y sont peu nombreux, moins en tous cas que les membres des familles originaires du douar, définitivement installés dans le préside.

Sur la côte, à Izemourene mais surtout à Yazanene et Ifrane ou Arroï, la pêche locale et plus encore l'émigration temporaire de marins-pêcheurs vers Al Hoceïma et surtout Casablanca ou Agadir, jouaient le même rôle que les mines chez les Bni Sidel proches de Zrhanrhane. En 1960, 180 marins pêcheurs étaient dénombrés dans la commune de Yazanene. En 1974, à Ifrane ou Arroï, trente continuaient à travailler à Agadir et Casablanca, leur nombre n'ayant guère varié depuis 1960. Ils s'ajoutaient aux 50 pêcheurs locaux et aux 18 qui eux s'étaient expatriés en Europe. Dans le douar, 40 à 50 % des hommes d'âge actif travaillent donc dans ce secteur.

L'émigration en Algérie était aussi très forte et très ancienne dans cette région. Pourtant d'importantes différences peuvent être enregistrées selon les douars en ce qui concerne l'émigration en Europe. Dans l'ensemble, elle paraît moins élevée que celle des mesas ou des vallées du Gourougou (figure 26). A 8 kilomètres de distance, Izemourene et Ifrane ou Arroï ont des taux d'émigration qui varient du simple au double et d'énormes écarts dans l'ancienneté de l'émigration alors que le travail en Algérie devait y être assez comparable (Tableau n° 23).

Le littoral des Bni Bou Gafer envoie essentiellement ses travailleurs en France. Le rôle de la pêche (18 des 50 émigrés d'Ifrane ou Arroï y sont employés, principalement dans la région de Port Vendres) explique au moins partiellement ce fait. Beaucoup de pêcheurs ont travaillé pour des patrons français, tant en Oranie qu'à Agadir. Les trois hommes qui ont cessé de travailler en Europe ont acheté des barques et continuent à pratiquer la pêche.

REGION	COMMUNE	DOUAR	Nb.de trav. émigrés en Europe par 100 habit.	Part des trav. émig.en Europe		PRINCIPALES DESTINATIONS			
				partis avant 1968	ayant trav. en Alg.	R.F.A.	France	Pays-Bas	Espagne
Littoral du cap des Trois Fourches	Yazanene	Ifrane ou Arroï	5,7	2 %	60 %	2 %	88 %	4 %	0 %
	Had Bni Chiker	Izemourene	12	91,5%	41,5%	8,3%	62,5 %	10,4 %	12,5 %
Cap des Trois Fourches	"	Khaddeb	6,4	53,6%	64 %	23 %	20,5 %	25,6 %	25,6 %
	"	Tlet	8,2	25,9%	47,8%	8,6%	19,5 %	26 %	30 %
Hautes vallées du Gourougou	"	Od. Bou Ali (Tra-ra)	12	61,8%	22 %	67,5%	28 %	1,5 %	3 %
Banlieue de Melilla	Farhana	Iouatiten	1,4	60 %	0	40 %	10 %	0	20 %

Tableau n° 23 : Caractères de l'émigration temporaire en Europe dans 6 douars du pays guelaya en 1973

Dans le cap, la répartition en Europe est plus équilibrée et l'Espagne constitue un débouché non négligeable depuis longtemps. A la différence des Metalsa et des Bni Bou Yahî, il ne s'agit pas seulement d'une émigration constituant un pis-aller. L'importance des relations avec Melilla l'explique bien davantage. Certains sont commerçants aux Canaries, mais ce fait est bien plus développé encore dans les vallées des Bni Chiker descendant du Gourougou.

3/ Dans les vallées des oueds Medouar et Farhana l'émigration décroît d'amont en aval

Les deux vallées de l'oued Farhana et de l'oued el Medouar à qui les Espagnols avaient donné le nom de Rio de Oro, écoulent leurs eaux sur le flanc nord du Gourougou. Elles les jettent dans la mer à Melilla après avoir décrit un grand coude près du souk el Had des Bni Chiker.

Partout, les densités de population sont énormes (figures 12 b et 24) et la terre particulièrement limitée. En 1971, la surface moyenne cultivée par foyer n'est que de 0,5 ha. Le nombre de personnes qui devraient théoriquement vivre d'un hectare cultivé est tout-à-fait exceptionnel, même dans la région. Une seule propriété à Ouled Bou Ali dépasse 5 ha. Les versants sont aménagés en terrasses de culture sèche, limitées par de gros blocs de lave. Dans le fond de la vallée, un jardinage minutieux approvisionne quotidiennement Melilla en légumes, en utilisant l'eau des sources de Trara ou celle de la nappe phréatique grâce à des pompes. C'est là une des raisons du maintien de ces fortes densités. Quelques uns possèdent, comme c'est le cas assez fréquemment chez les Bni Chiker, des terres dans la plaine du Bou Areg. Ils y envoyaient autrefois leur bétail et y cultivaient un peu de blé ou d'orge. La mise en irrigation moderne de cette plaine et la nécessité d'intensifier les cultures les oblige à faire un choix : travailler davantage ces terres et changer de résidence, vendre ou louer. Ce n'est cependant le cas que de quelques personnes.

Deux autres activités permettent à cette forte population de se maintenir : le travail, le commerce ou la contrebande avec Melilla d'une part, l'émigration d'autre part.

Cette dernière est limitée dans la basse vallée de l'oued el Medouar qui n'est qu'une banlieue en terre marocaine de Melilla. Tout le monde travaille dans la ville; les femmes y sont employées de maison, d'autres, hommes ou femmes, ont un emploi dans les conserveries et les enfants se font quelque argent en portant sacs et paquets au marché. A Iouatitene,

sur le cours inférieur de l'oued Farhana, il n'y avait guère en 1974 que 1,5 travailleurs en Europe pour 100 habitants.

Au-delà du souk el Had, vers le Sud, c'est-à-dire à plus de 7 km du centre de Melilla, le travail dans cette ville diminue et l'émigration devient très forte, atteignant 12 travailleurs pour 100 habitants à Trara dans le douar des Ouled Bou Ali et dépassant parfois 16 dans d'autres, spécialement dans la partie amont, au pied du col de Tazouta. En 1973, à Ouled Bou Ali, la population devait être de 560 personnes. 7 hommes seulement travaillaient en permanence à la municipalité de Melilla où leur emploi constituait un dédommagement pour la perte de leurs droits d'irrigation, enregistrée lorsqu'une partie de l'eau des sources avait été captée par les Espagnols pour alimenter la ville. Une dizaine trouvaient occasionnellement à s'y employer et un commerçant avait une boutique à Nador mais laissait sa famille dans le douar. A côté de cela, 70 hommes travaillaient à l'étranger. Dans l'ensemble, 70 % de la population active masculine ne trouvait du travail qu'en dehors du douar.

Comme chez les Bni Sidel voisins, la principale destination des émigrés est la R.F.A. Cependant, un nombre significatif d'entre eux est installé aux Canaries, parfois depuis longtemps. Les premiers sont partis vers 1930 et d'autres dans les années 60. Ils parlent l'espagnol et sont commerçants. Tenant des bazars, ils vendent des objets artisanaux marocains aux touristes, mais aussi des transistors ou des magnétophones comme à Melilla. Leurs maisons, dans les Bni Chiker sont parfois imposantes et font penser à celles des commerçants et industriels du Souss. Dans la partie inférieure du douar Imohaï, sur 16 émigrés, on en comptait 5 aux Canaries. C'est l'un des rares cas d'émigration de commerçants enregistré dans la province, alors que Tunisiens et Marocains du Souss achètent fréquemment des boutiques d'épicerie en France.

Dans le pays guelaya aussi bien que dans le cercle du Rif, et même dans les plaines et bassins méridionaux, les exploitations agricoles sont loin de pouvoir assurer un revenu acceptable. Seule une minorité peut vivre de la terre. P. Moati et P. Rainaut (n° 103, p. 105) estimaient, avant 1970, qu'il était nécessaire de travailler 15 ha en culture pour de faible intensivité (cas le plus fréquent dans la province de Nador) ou 11 en cas de moyenne intensivité pour obtenir un revenu annuel familial de 4000 Dh environ. Une somme légèrement supérieure pouvait être acquise grâce à 3 ha de culture irriguée. Or, presque toutes les exploitations ont une taille inférieure et surtout les émigrés arrivent à gagner des sommes bien supérieures. C'est ce qui permet de comprendre la généralisation de l'émigration, bien que la plus ou moins grande ancienneté du phénomène ait contribué à maintenir de notables différences.

Les conséquences du travail à l'étranger sont elles aussi inégales selon les régions, mais les traits communs l'emportent largement.

*

Dans le pays guéyaya aussi, dans la circonscription de Rivières, et dans
 les plaines et basses montagnes, les exploitations agricoles sont
 de grande essence et de grande étendue. Seule une exploitation, celle
 de la terre, P. Morel et P. Belmont (n° 103, p. 105) récemment, avant
 1930, qui n'était nécessaire de travailler à son cultive pour de
 faible intensité (ce la plus fréquente dans la province de Madag)
 ou il en cas de moyenne intensité pour obtenir un revenu annuel
 familial de 4000 Fr environ. Les autres légèrement supérieurs pour
 être exploitées grâce à 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou 7 ou 8 ou 9 ou 10 ou 11 ou 12 ou 13 ou 14 ou 15 ou 16 ou 17 ou 18 ou 19 ou 20 ou 21 ou 22 ou 23 ou 24 ou 25 ou 26 ou 27 ou 28 ou 29 ou 30 ou 31 ou 32 ou 33 ou 34 ou 35 ou 36 ou 37 ou 38 ou 39 ou 40 ou 41 ou 42 ou 43 ou 44 ou 45 ou 46 ou 47 ou 48 ou 49 ou 50 ou 51 ou 52 ou 53 ou 54 ou 55 ou 56 ou 57 ou 58 ou 59 ou 60 ou 61 ou 62 ou 63 ou 64 ou 65 ou 66 ou 67 ou 68 ou 69 ou 70 ou 71 ou 72 ou 73 ou 74 ou 75 ou 76 ou 77 ou 78 ou 79 ou 80 ou 81 ou 82 ou 83 ou 84 ou 85 ou 86 ou 87 ou 88 ou 89 ou 90 ou 91 ou 92 ou 93 ou 94 ou 95 ou 96 ou 97 ou 98 ou 99 ou 100 ou 101 ou 102 ou 103 ou 104 ou 105 ou 106 ou 107 ou 108 ou 109 ou 110 ou 111 ou 112 ou 113 ou 114 ou 115 ou 116 ou 117 ou 118 ou 119 ou 120 ou 121 ou 122 ou 123 ou 124 ou 125 ou 126 ou 127 ou 128 ou 129 ou 130 ou 131 ou 132 ou 133 ou 134 ou 135 ou 136 ou 137 ou 138 ou 139 ou 140 ou 141 ou 142 ou 143 ou 144 ou 145 ou 146 ou 147 ou 148 ou 149 ou 150 ou 151 ou 152 ou 153 ou 154 ou 155 ou 156 ou 157 ou 158 ou 159 ou 160 ou 161 ou 162 ou 163 ou 164 ou 165 ou 166 ou 167 ou 168 ou 169 ou 170 ou 171 ou 172 ou 173 ou 174 ou 175 ou 176 ou 177 ou 178 ou 179 ou 180 ou 181 ou 182 ou 183 ou 184 ou 185 ou 186 ou 187 ou 188 ou 189 ou 190 ou 191 ou 192 ou 193 ou 194 ou 195 ou 196 ou 197 ou 198 ou 199 ou 200 ou 201 ou 202 ou 203 ou 204 ou 205 ou 206 ou 207 ou 208 ou 209 ou 210 ou 211 ou 212 ou 213 ou 214 ou 215 ou 216 ou 217 ou 218 ou 219 ou 220 ou 221 ou 222 ou 223 ou 224 ou 225 ou 226 ou 227 ou 228 ou 229 ou 230 ou 231 ou 232 ou 233 ou 234 ou 235 ou 236 ou 237 ou 238 ou 239 ou 240 ou 241 ou 242 ou 243 ou 244 ou 245 ou 246 ou 247 ou 248 ou 249 ou 250 ou 251 ou 252 ou 253 ou 254 ou 255 ou 256 ou 257 ou 258 ou 259 ou 260 ou 261 ou 262 ou 263 ou 264 ou 265 ou 266 ou 267 ou 268 ou 269 ou 270 ou 271 ou 272 ou 273 ou 274 ou 275 ou 276 ou 277 ou 278 ou 279 ou 280 ou 281 ou 282 ou 283 ou 284 ou 285 ou 286 ou 287 ou 288 ou 289 ou 290 ou 291 ou 292 ou 293 ou 294 ou 295 ou 296 ou 297 ou 298 ou 299 ou 300 ou 301 ou 302 ou 303 ou 304 ou 305 ou 306 ou 307 ou 308 ou 309 ou 310 ou 311 ou 312 ou 313 ou 314 ou 315 ou 316 ou 317 ou 318 ou 319 ou 320 ou 321 ou 322 ou 323 ou 324 ou 325 ou 326 ou 327 ou 328 ou 329 ou 330 ou 331 ou 332 ou 333 ou 334 ou 335 ou 336 ou 337 ou 338 ou 339 ou 340 ou 341 ou 342 ou 343 ou 344 ou 345 ou 346 ou 347 ou 348 ou 349 ou 350 ou 351 ou 352 ou 353 ou 354 ou 355 ou 356 ou 357 ou 358 ou 359 ou 360 ou 361 ou 362 ou 363 ou 364 ou 365 ou 366 ou 367 ou 368 ou 369 ou 370 ou 371 ou 372 ou 373 ou 374 ou 375 ou 376 ou 377 ou 378 ou 379 ou 380 ou 381 ou 382 ou 383 ou 384 ou 385 ou 386 ou 387 ou 388 ou 389 ou 390 ou 391 ou 392 ou 393 ou 394 ou 395 ou 396 ou 397 ou 398 ou 399 ou 400 ou 401 ou 402 ou 403 ou 404 ou 405 ou 406 ou 407 ou 408 ou 409 ou 410 ou 411 ou 412 ou 413 ou 414 ou 415 ou 416 ou 417 ou 418 ou 419 ou 420 ou 421 ou 422 ou 423 ou 424 ou 425 ou 426 ou 427 ou 428 ou 429 ou 430 ou 431 ou 432 ou 433 ou 434 ou 435 ou 436 ou 437 ou 438 ou 439 ou 440 ou 441 ou 442 ou 443 ou 444 ou 445 ou 446 ou 447 ou 448 ou 449 ou 450 ou 451 ou 452 ou 453 ou 454 ou 455 ou 456 ou 457 ou 458 ou 459 ou 460 ou 461 ou 462 ou 463 ou 464 ou 465 ou 466 ou 467 ou 468 ou 469 ou 470 ou 471 ou 472 ou 473 ou 474 ou 475 ou 476 ou 477 ou 478 ou 479 ou 480 ou 481 ou 482 ou 483 ou 484 ou 485 ou 486 ou 487 ou 488 ou 489 ou 490 ou 491 ou 492 ou 493 ou 494 ou 495 ou 496 ou 497 ou 498 ou 499 ou 500 ou 501 ou 502 ou 503 ou 504 ou 505 ou 506 ou 507 ou 508 ou 509 ou 510 ou 511 ou 512 ou 513 ou 514 ou 515 ou 516 ou 517 ou 518 ou 519 ou 520 ou 521 ou 522 ou 523 ou 524 ou 525 ou 526 ou 527 ou 528 ou 529 ou 530 ou 531 ou 532 ou 533 ou 534 ou 535 ou 536 ou 537 ou 538 ou 539 ou 540 ou 541 ou 542 ou 543 ou 544 ou 545 ou 546 ou 547 ou 548 ou 549 ou 550 ou 551 ou 552 ou 553 ou 554 ou 555 ou 556 ou 557 ou 558 ou 559 ou 560 ou 561 ou 562 ou 563 ou 564 ou 565 ou 566 ou 567 ou 568 ou 569 ou 570 ou 571 ou 572 ou 573 ou 574 ou 575 ou 576 ou 577 ou 578 ou 579 ou 580 ou 581 ou 582 ou 583 ou 584 ou 585 ou 586 ou 587 ou 588 ou 589 ou 590 ou 591 ou 592 ou 593 ou 594 ou 595 ou 596 ou 597 ou 598 ou 599 ou 600 ou 601 ou 602 ou 603 ou 604 ou 605 ou 606 ou 607 ou 608 ou 609 ou 610 ou 611 ou 612 ou 613 ou 614 ou 615 ou 616 ou 617 ou 618 ou 619 ou 620 ou 621 ou 622 ou 623 ou 624 ou 625 ou 626 ou 627 ou 628 ou 629 ou 630 ou 631 ou 632 ou 633 ou 634 ou 635 ou 636 ou 637 ou 638 ou 639 ou 640 ou 641 ou 642 ou 643 ou 644 ou 645 ou 646 ou 647 ou 648 ou 649 ou 650 ou 651 ou 652 ou 653 ou 654 ou 655 ou 656 ou 657 ou 658 ou 659 ou 660 ou 661 ou 662 ou 663 ou 664 ou 665 ou 666 ou 667 ou 668 ou 669 ou 670 ou 671 ou 672 ou 673 ou 674 ou 675 ou 676 ou 677 ou 678 ou 679 ou 680 ou 681 ou 682 ou 683 ou 684 ou 685 ou 686 ou 687 ou 688 ou 689 ou 690 ou 691 ou 692 ou 693 ou 694 ou 695 ou 696 ou 697 ou 698 ou 699 ou 700 ou 701 ou 702 ou 703 ou 704 ou 705 ou 706 ou 707 ou 708 ou 709 ou 710 ou 711 ou 712 ou 713 ou 714 ou 715 ou 716 ou 717 ou 718 ou 719 ou 720 ou 721 ou 722 ou 723 ou 724 ou 725 ou 726 ou 727 ou 728 ou 729 ou 730 ou 731 ou 732 ou 733 ou 734 ou 735 ou 736 ou 737 ou 738 ou 739 ou 740 ou 741 ou 742 ou 743 ou 744 ou 745 ou 746 ou 747 ou 748 ou 749 ou 750 ou 751 ou 752 ou 753 ou 754 ou 755 ou 756 ou 757 ou 758 ou 759 ou 760 ou 761 ou 762 ou 763 ou 764 ou 765 ou 766 ou 767 ou 768 ou 769 ou 770 ou 771 ou 772 ou 773 ou 774 ou 775 ou 776 ou 777 ou 778 ou 779 ou 780 ou 781 ou 782 ou 783 ou 784 ou 785 ou 786 ou 787 ou 788 ou 789 ou 790 ou 791 ou 792 ou 793 ou 794 ou 795 ou 796 ou 797 ou 798 ou 799 ou 800 ou 801 ou 802 ou 803 ou 804 ou 805 ou 806 ou 807 ou 808 ou 809 ou 810 ou 811 ou 812 ou 813 ou 814 ou 815 ou 816 ou 817 ou 818 ou 819 ou 820 ou 821 ou 822 ou 823 ou 824 ou 825 ou 826 ou 827 ou 828 ou 829 ou 830 ou 831 ou 832 ou 833 ou 834 ou 835 ou 836 ou 837 ou 838 ou 839 ou 840 ou 841 ou 842 ou 843 ou 844 ou 845 ou 846 ou 847 ou 848 ou 849 ou 850 ou 851 ou 852 ou 853 ou 854 ou 855 ou 856 ou 857 ou 858 ou 859 ou 860 ou 861 ou 862 ou 863 ou 864 ou 865 ou 866 ou 867 ou 868 ou 869 ou 870 ou 871 ou 872 ou 873 ou 874 ou 875 ou 876 ou 877 ou 878 ou 879 ou 880 ou 881 ou 882 ou 883 ou 884 ou 885 ou 886 ou 887 ou 888 ou 889 ou 890 ou 891 ou 892 ou 893 ou 894 ou 895 ou 896 ou 897 ou 898 ou 899 ou 900 ou 901 ou 902 ou 903 ou 904 ou 905 ou 906 ou 907 ou 908 ou 909 ou 910 ou 911 ou 912 ou 913 ou 914 ou 915 ou 916 ou 917 ou 918 ou 919 ou 920 ou 921 ou 922 ou 923 ou 924 ou 925 ou 926 ou 927 ou 928 ou 929 ou 930 ou 931 ou 932 ou 933 ou 934 ou 935 ou 936 ou 937 ou 938 ou 939 ou 940 ou 941 ou 942 ou 943 ou 944 ou 945 ou 946 ou 947 ou 948 ou 949 ou 950 ou 951 ou 952 ou 953 ou 954 ou 955 ou 956 ou 957 ou 958 ou 959 ou 960 ou 961 ou 962 ou 963 ou 964 ou 965 ou 966 ou 967 ou 968 ou 969 ou 970 ou 971 ou 972 ou 973 ou 974 ou 975 ou 976 ou 977 ou 978 ou 979 ou 980 ou 981 ou 982 ou 983 ou 984 ou 985 ou 986 ou 987 ou 988 ou 989 ou 990 ou 991 ou 992 ou 993 ou 994 ou 995 ou 996 ou 997 ou 998 ou 999 ou 1000.

- CHAPITRE V -

LES CONSEQUENCES DE L'EMIGRATION

V - LES CONSEQUENCES DE L'EMIGRATION

Le travail à l'étranger a bien évidemment comme mobile pour les habitants du Rif le désir de ramener de l'argent et les conséquences monétaires sont essentielles, mais elles doivent être examinées avec l'ensemble des implications économiques. Celles-ci ne sont qu'une partie des transformations récentes que connaît la région, qu'elles soient intégralement ou partiellement dues à l'émigration vers l'étranger.

A - L'IMPACT ECONOMIQUE DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN EUROPE

1/ - La grande importance des revenus tirés de l'émigration

Le rôle dans l'économie marocaine des transferts des travailleurs émigrés n'est plus à démontrer, et les années 70 ont été marquées par la rapide croissance de ces derniers.

a) Plus de 20 % des importations marocaines sont payées par les transferts des émigrés

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Economies sur salaire	158	208	200	302	316	480	640	1020	1557	2159	2417
Part des transferts faits par le C.P. (1)					22,3 %				49%		72%
Part des transferts dans les recettes de la balance des paiements				6,4%	5,7%	8,3%	10,3 %	14,1 %	12,5 %	15,6 %	13,5 %
Exportation de phosphates				550	571	588	673	788	4075	3430	2190
Achats de biens d'équipement				663	833	789	710	850	1424	2492	3444

(1) : Crédit Populaire

Tableau n° 24 - Evolution comparée au Maroc des transferts des émigrés, des exportations de phosphates et des achats de biens d'équipement
(en millions de dirhams)

De 1968 à 1972, les transferts effectués par les travailleurs émigrés ont plus que triplé (tableau n° 24) et par la suite, la progression a été encore plus vive puisqu'ils ont presque quadruplé de 1972 à 1976. L'augmentation du nombre des ouvriers en Europe expliquait en grande partie l'évolution constatée avant 1972, bien que les sommes enregistrées aient parues bien limitées. Par contre, de 1972 à 1976 il n'y a pas eu quadruplement ni même doublement des émigrés. Il y a donc d'autres causes beaucoup plus importantes. La première est liée à l'inflation et aux augmentations de salaire enregistrées en Europe et la seconde s'explique par la forte diminution des changes illégaux pratiqués au Maroc ou à Ceuta et Melilla, qui permettaient à des capitaux possédés par des nationaux ou des étrangers de se transformer en marks, en florins ou en francs, et de quitter le pays.

Pendant les années 60 et le début des années 70, les travailleurs émigrés marocains ignoraient les pratiques bancaires et se méfiaient également de la poste qu'ils connaissaient mal. La rédaction des mandats nécessitait de savoir écrire en utilisant un alphabet latin puisque les services européens n'acceptaient pas les formulaires rédigés en arabe. Les erreurs dans les adresses étaient fréquentes et cela entraînait de grands inconvénients. Le versement des allocations familiales aux familles posait déjà bien des problèmes. J'ai vu nombre d'adresses rédigées de façon tout à fait approximative ou erronée. De plus, elles étaient versées au nom de l'épouse de l'ouvrier et de ce fait le postier ne pouvait payer ces allocations qu'à celle-ci ou à une personne munie d'une procuration. Comme la plupart des femmes ne peuvent ou ne veulent, pour respecter la tradition, sortir de leur demeure et que les procurations sont parfois longues à établir, certains mandats repartent sans avoir été payés.

Tout cela avait pour conséquence que le rôle des hommes qui se chargeaient des transferts de capitaux était important. "Ils font la poste" disait-on dans les douars. L'un, rencontré à Tafersite, ancien émigré originaire d'une famille aisée et prestigieuse, se livrait essentiellement à cette occupation, circulant à travers de nombreux pays européens. Il ramenait les sommes nécessaires à la vie des familles pendant les séjours des émigrés en Europe. Un autre, à Zaouïa Sidi Yahya, dans la commune de Midar, âgé d'environ 50 ans, travaillait dans la région parisienne chez Chausson.

Lors de ses retours au Maroc pour les congés, il collectait les économies à rapporter au village. Ce sont des personnes ayant la confiance des travailleurs mais aussi des autorités locales et qui retirent un certain profit du service rendu.

De même, lorsque les travailleurs ramenaient l'essentiel de leurs économies lors des vacances, beaucoup ne convertissaient en dirhams qu'une partie de ces sommes dans les banques. Les changeurs clandestins de Melilla offraient souvent des taux plus favorables que ceux des banques marocaines. Il était également fréquent de voir dans le hall d'un hôtel ou dans l'arrière boutique d'un commerçant à Nador, échanger des liasses de marks ou de florins contre de la monnaie marocaine.

Depuis la fin de 1968, l'action du Crédit Populaire du Maroc a été orientée dans une large mesure vers la collecte et le transfert de ces sommes. Alors qu'en 1970 les Banques Populaires (Lamalif n° 91, Octobre 1977, p. 24) ne comptaient que 25 % d'émigrés, soit 19 000 comptes, parmi leurs clients, ce taux était passé à 59 % à la fin de 1976. Le nombre des travailleurs en Europe possédant un compte à la Banque Populaire était alors de 180 000.

Cette opération, voulue par l'Etat, a permis au Crédit Populaire de devenir la première banque marocaine. Des agents de la banque ont été envoyés en Europe pour rencontrer les Marocains sur les lieux de travail. Des filiales ont été créées en France (Banque Chaabi), en Belgique et des représentations ouvertes aux Pays-Bas et en République Fédérale d'Allemagne. La banque a rémunéré avec un intérêt de 3 % les dépôts des émigrés et les pouvoirs publics ont consenti une prime de transfert de 5 % qui compense un peu pour les travailleurs de France le décalage entre le franc et le dirham. En Juin 1978, le gouvernement marocain a d'ailleurs décidé d'aligner le dirham et le franc français lorsque les opérations de change concernent les transferts des travailleurs.

C'est ainsi que l'augmentation des transferts légaux a été considérable et que ceux-ci sont devenus proches des rapatriements réels de capitaux. La part du Crédit Populaire dans ces opérations n'a cessé de grandir et atteignait 70 % en 1976.

Ces sommes considérables approchent ou dépassent selon les années les revenus tirés de la vente des phosphates qui constituent le premier poste des exportations de la balance commerciale. Dépassés pour la première fois en 1973, les phosphates avaient fait un grand bond en 1974, grâce à l'augmentation des prix décidée par l'O.C.P. (1), mais en 1976, les cours s'étant effondrés, les revenus du travail en Europe ont repris la première place. De 1972 à 1976, ces entrées de devises ont permis de payer 20 % des importations F.O.B. du pays (23 % en 1975 et 1976). En cette même année 1976, époque il est vrai médiocre pour le commerce extérieur marocain, elles étaient égales à 43 % des exportations F.O.B. C'est dire l'importance pour le Maroc de cette activité et sa dépendance vis-à-vis du marché du travail européen. Cette situation est encore plus nette lorsqu'une province, comme celle de Nador, tire l'essentiel de ses revenus de l'émigration.

b) La province de Nador vit de l'émigration

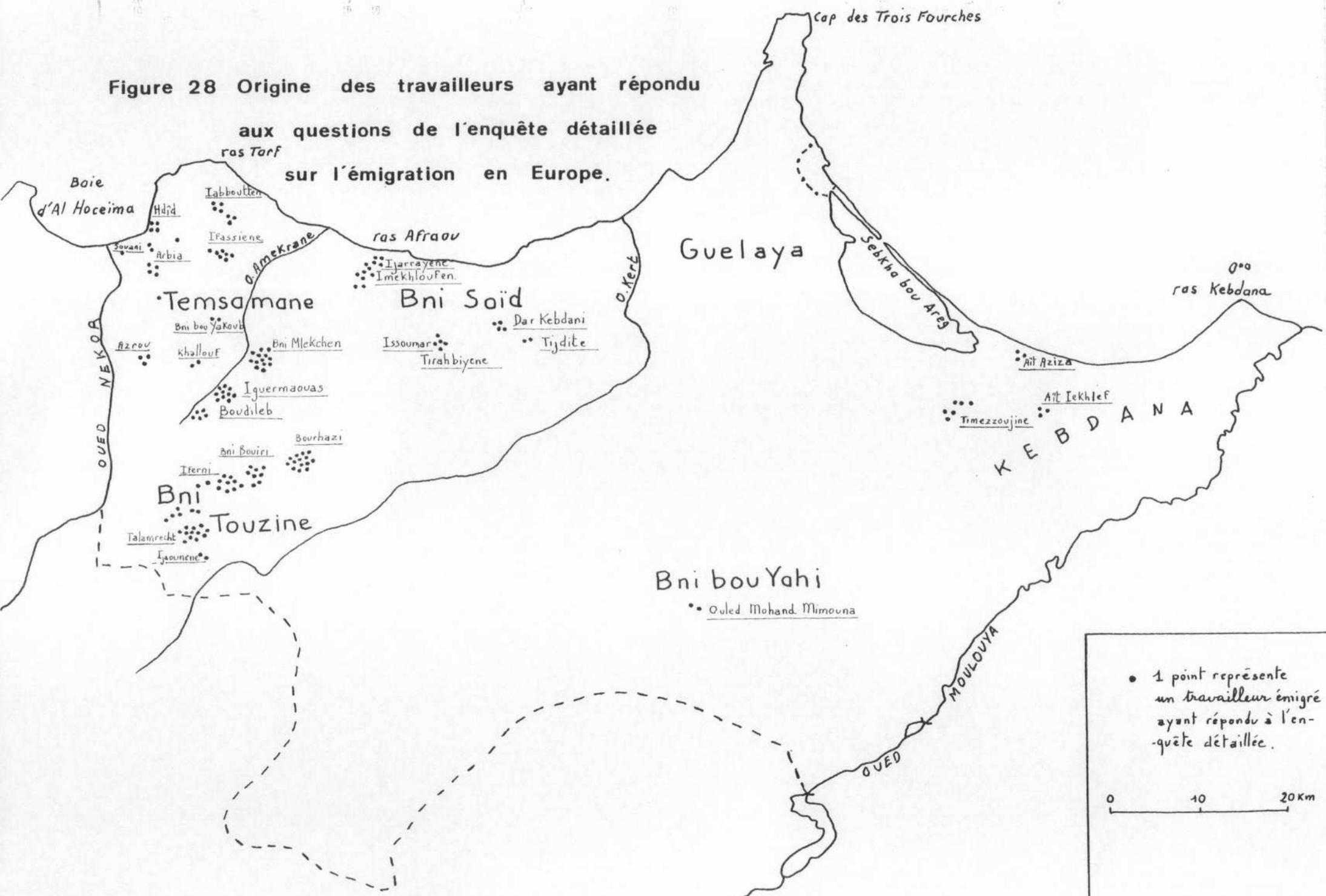
En 1976, plus de 390 millions de dirhams sont entrés dans la province grâce aux salaires obtenus en Europe. La Banque Populaire de Nador a réalisé le transfert de 303 millions de dirhams et environ 85 millions de dirhams ont été payés par les services postaux du fait des mandats internationaux. Il faudrait ajouter à cela les sommes minimales reçues par d'autres banques et peut-être retrancher des opérations de change ne concernant pas des travailleurs de la région. Certains des mandats internationaux payés à Melilla (30 000 en 1968) doivent également concerner des Rifains.

Ces 390 millions de dirhams entrés en 1976 représentent 16 % de l'ensemble des transferts effectués par les ouvriers marocains en Europe, c'est-à-dire à peu près le même pourcentage que celui des travailleurs de la province dans l'émigration nationale.

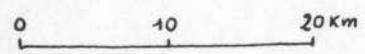
La moyenne par travailleur s'élève ainsi, allocations familiales comprises, à plus de 8650 Dh par an si l'on retient le nombre de 45 000 ouvriers émigrés. Elle est très légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Maroc, surtout si l'on se souvient que la situation est mieux connue au niveau de l'ensemble du Maroc, qu'à celui de la province. Ces sommes ne sont devenues

(1) O.C.P. : Office chérifien des phosphates

Figure 28 Origine des travailleurs ayant répondu
aux questions de l'enquête détaillée
sur l'émigration en Europe.



• 1 point représente un travailleur émigré ayant répondu à l'enquête détaillée.



crédibles que depuis que le circuit du Crédit Populaire a atteint son efficacité présente. En 1976, avec 26 378 comptes ouverts à des émigrés, la Banque Populaire de Nador compte parmi ses clients 60 % des émigrés et beaucoup plus encore si l'on enregistre les opérations de change.

- En 1975, chaque travailleur rapatrié en moyenne 10 000 Dh

Auparavant, il était nécessaire de se livrer à des estimations des transferts à partir d'enquêtes restreintes. Elles restent d'ailleurs fort utiles pour vérifier les statistiques officielles. En 1966, D. Noin (n° 108, p. 237) avait évalué à 5000 Dh l'épargne annuelle qu'un travailleur du Rif oriental pouvait transférer au Maroc. En 1969, l'enquête de la S.C.E.T. dans l'U.D.R. de Boudinar estimait que les émigrés envoyaient à leur famille une somme variant entre 1000 et 1500 Dh durant l'année et qu'ils ramenaient lors des vacances, entre 1000 et 3000 Dh. Certains rapatriaient jusqu'à 8000 Dh, mais d'après les rédacteurs du mémoire, il s'agissait de cas très rares. Ce dernier résultat me paraît avoir été sous-évalué.

Les enquêtes que j'ai entreprises en 1973 et 1974 portant au total sur 151 travailleurs (Annexes II et III) indiquaient des transferts moyens annuels de 7423 Dh en 1973 et de 9405 Dh en 1974. Ces résultats ont été obtenus en faisant préciser le montant des sommes envoyées à la famille et celui ramené lors des vacances. Cette question avait été précédée par d'autres sur le salaire effectivement perçu, et sur les diverses dépenses occasionnées par la vie en Europe, ce qui permettait de déceler les inexactitudes flagrantes.

En 1975, l'équipe néerlando-marocaine de Heinemeyer (n° 90) a utilisé une méthode radicalement différente. Elle est partie "d'une estimation du montant versé par migrant au budget familial au Maroc selon les divers articles de celui-ci".

C'est donc en utilisant les dépenses de consommation que ce groupe est arrivé à calculer le montant mensuel disponible pour l'entretien d'un ménage de migrant en 1975. Cette somme s'élevait à 950 Dh par mois dans le Nord soit 11 400 Dh par an, et à seulement 600 Dh dans le Sud, les investissements

à long terme n'étant pas pris en compte. Ce résultat me paraît un peu trop élevé. On aboutit en effet à un revenu par membre du foyer de 1745 Dh, sans compter les dépenses pour la construction d'un logement. Cette valeur peut être comparée aux 1196 Dh que j'ai trouvés en 1973 en divisant les sommes déclarées par le nombre de personnes à charge annoncé par les travailleurs, ou plutôt 1400 Dh obtenus lorsque la présence de plusieurs ouvriers émigrés dans une même famille est prise en compte (chaque travailleur déclare tous les membres de sa famille comme étant à sa charge, même si ses parents sont aussi entretenus par un frère, lui aussi émigré).

Dans l'ensemble, la moyenne des rentrées d'argent annuelles par travailleur gardant des liens avec la région devait dépasser légèrement 10 000 Dh en 1975.

- Modalités d'envoi de l'épargne, salaires et dépenses

Comment cet argent est-il versé au Maroc?

Les travailleurs envoient tous les mois, ou plutôt tous les deux ou trois mois, de petites sommes qui, cumulées sur un an, constituent 35 % de l'épargne totale. Cela, ajouté aux allocations familiales, permet aux familles de tenir en attendant le retour de l'ouvrier émigré qui rapporte alors le gros de ses économies. Le montant des mandats payés est un élément qui va dans le même sens. A Zaïo et à Bni Nsar, la moyenne des mandats internationaux était en 1971 de 466 et de 540 Dh. De même, le professeur Heine-meyer indique que la médiane des virements mensuels s'élevait à seulement 300 Dh en 1975. Or, chaque famille ne reçoit pas un mandat tous les mois, et même s'il en était ainsi, leur total cumulé sur 12 mois n'atteindrait pas, et de loin, la valeur globale que chaque travailleur peut rapatrier.

Celle-ci dépend bien sûr des salaires payés et des dépenses occasionnées par la vie en Europe. En 1973, les salaires des 107 travailleurs interrogés s'élevaient en moyenne à 1235 Dh par mois, et ceux des 44 de 1974 à 1600 Dh. Cette différence était explicable par l'augmentation des salaires sur un an, mais aussi par la faiblesse numérique du deuxième échantillon où la part plus importante de travailleurs en République Fédérale d'Allemagne modifiait la moyenne. Les salaires les plus élevés provenaient de

la République Fédérale allemande, 1655 Dh en 1973 et 1912 en 1974, puis de Belgique et des Pays-Bas avec respectivement 1450 et 1464 Dh et 1230 et 1518 Dh. Les salaires français étaient nettement plus bas, 1017 et 1070 Dh pour 1973 et 1974, beaucoup des travailleurs interrogés étaient en effet ouvriers agricoles.

A. est originaire du douar Bni Mlekchene dans la commune de Khemis Tamsamane. Il travaille en Corse à Aleria où il est logé par l'exploitant, ancien colon d'Algérie. Son salaire net en Juillet 73 n'était que de 750 F, soit 675 Dh pour 45 heures hebdomadaires. Dans la région de Montpellier et dans les mêmes conditions, K. gagnait à la même époque 800 F.

Dans d'autres pays, les salaires étaient aussi très faibles. M. est originaire du douar Issoumar de la commune de Tazarhine, travaillait comme manoeuvre dans une conserverie de Kuilenburg et recevait 700 florins pour 42 heures par semaine, soit 1085 Dh, c'est à-dire le salaire minimum net des Pays-Bas vers 1973. Depuis cette date, cette somme a beaucoup augmenté.

Moh, dont la famille habite le même douar avait, lui, un salaire moyen. Il obtenait 888 florins pour 42 heures et demie de travail dans une usine de moquettes de Gouda, c'est-à-dire environ 1375 Dh.

D'autres avaient des salaires beaucoup plus élevés.

D., émigré en République Fédérale d'Allemagne, travaillait chez Opel près de Francfort comme manoeuvre et gagnait 130 marks par mois, soit un peu plus de 2000 Dh.

H. et son fils, mineurs dans le Limbourg belge, avaient chacun un salaire de 16 000 francs belges, soit 1670 Dh.

Quelques uns augmentaient fortement leur revenu par le grand nombre d'heures supplémentaires qu'ils effectuaient. C'est ainsi

qu'en juillet 1973, Ah., de Talamrecht, commune de Tleta Azlef, gagnait 1300 florins par mois, soit un peu plus de 2000 Dh. Il avait deux emplois et faisait 70 heures de travail par semaine au prix d'une dépense physique exceptionnelle.

En moyenne, ces salaires correspondaient à des horaires de travail importants : 44 h. 30. Les heures supplémentaires sont recherchées à cause de la faiblesse des salaires perçus, voisins du seuil minimum dans chaque pays mais aussi parce que ces travailleurs n'ont pas leur famille en Europe et voudraient accumuler le plus d'argent possible. De cette façon, le sacrifice consenti pourrait se traduire par un gain de prestige et de bien-être au Maroc.

Les dépenses en Europe étaient de 562 Dh en 1973 et de 753 en 1974 par mois et par travailleur. Heinemeyer (n° 90, p. 86) les estime lui aussi en 1975 à 600 ou 700 Dh. Elles représentaient donc 45 à 50 % du salaire. C'est ce que disait déjà D. Noin en 1966 et ce, malgré les différences évidentes des prix de 1966 et de 1974. Par contre, l'importance des différents postes dans l'ensemble des dépenses a quelque peu changé. En 1966, selon Noin, le logement représentait 15 % du budget de l'émigré en Europe, mais en 1973 et 74, 25 %, avec respectivement 149 et 175 Dh. Le coût des loyers était nettement plus élevé en République Fédérale d'Allemagne qu'aux Pays-Bas et surtout qu'en France où les conditions d'hébergement étaient assez souvent plus précaires. Le loyer moyen trouvé par l'enquête pour les Pays-Bas : 162 à 165 Dh est corroboré par les résultats du travail de Van Amersfoort et van der Wusten (n° 84, p. 26), puisque 61,4 % des Marocains des Pays-Bas payaient moins de 210 Dh et 51,9 % moins de 165 Dh.

Dans l'ensemble, la différence entre les salaires perçus et les dépenses effectuées en Europe, correspond à peu près au transfert déclaré compte tenu du prix du voyage aller-retour lors des périodes de congés (Tableau n°25).

Les excédents de transferts par rapport à l'épargne possible s'expliquent très certainement à cause de l'intégration par les travailleurs des allocations familiales dans les sommes totales rapatriées. Bien que limitées le plus souvent à 4 enfants et payées à un taux très inférieur à celui

versé en Europe (240 francs par mois au maximum à la fin de 1976 pour les travailleurs se trouvant en France), les allocations familiales n'en constituaient pas moins un apport non négligeable.

			R.F.A.	FRANCE	PAYS-BAS	BELGIQUE	MOYENNE
1973	Nombre de travailleurs interrogés	99	6	14	58	21	
	Epargne potentielle (1)	Mois	971	638	652	838	673
		Année	10681	7018	7172	9218	7403
	Transferts déclarés (1)			6598	7000	7466	8099
1974	Nombre de travailleurs interrogés	43	15	4	14	10	
	Epargne potentielle (1)	Mois	1066	553	879	660	847
		Année	11726	6083	9669	7260	9317
	Transferts déclarés (1)			10500	7250	9333	8724

(1) Valeur exprimée en dirhams.

Source : enquête réalisée de 1973 à 1974.

Tableau n° 25 : Comparaison des possibilités d'épargne et des transferts annuels des ouvriers émigrés originaires de la province de Nador

Ces entrées d'argent, modestes si l'on utilise des critères européens, n'en constituent pas moins une part considérable du revenu provincial.

- L'émigration fournit plus de 75 % du revenu dans les communes où elle est la plus intense

Les 390 millions de dirhams entrés dans la province en 1976 au titre de l'émigration doivent être comparés aux autres sources de revenu locales et spécialement à l'agriculture qui occupe la plus grande partie de la population restée sur place. La production minière a une valeur limitée,

sans doute proche de 50 à 60 millions de dirhams, tandis que l'agriculture ne doit pas permettre d'obtenir plus de 135 à 150 millions de dirhams. En effet, Heinemeyer (n° 90, p. 67) estime à 265 Dh par personne le revenu agricole, ce qui donne 132,5 millions de Dh pour les 500 000 personnes vivant à la campagne en 1976. De même, si l'on utilise le revenu brut par hectare que l'on peut estimer à 450 Dh en "bour" et à 3000 Dh en irrigué d'après les travaux de Rainaut (n° 103) et Barachette (n° 183), on obtient 137 millions de Dh, c'est-à-dire 2 à 3 fois moins que les revenus de l'émigration.

A un niveau plus réduit, celui des communes rurales, l'importance financière de l'émigration peut être appréhendée avec plus d'aisance. En partant du rapport de la S.C.E.T. sur l'U.D.R. de Boudinar et en actualisant celui-ci à la fin de 1973, on obtient les résultats présentés dans le tableau n° 26. Dans ces cinq communes du cercle du Rif, 70 % environ du revenu venaient de l'étranger en 1973, c'est-à-dire une proportion encore plus forte que celle de l'ensemble de la province, proche de 50 %. Les inégalités observées entre les communes dans la 4^e partie apparaissent nettement, puisque la commune de Trougoute avec 52 % a un taux beaucoup plus faible que celles de Boudinar et Khemis-Temsamane où les trois quarts des revenus viennent de l'étranger. Ces proportions sont certainement légèrement inférieures à la réalité car la somme choisie comme montant moyen annuel transféré est sans doute un peu faible. Elle évite ainsi d'accorder une place excessive au travail extérieur.

Ce revenu global de la commune peut être rapporté à la population de 1973, estimée d'après les résultats de 1971 et le taux d'accroissement enregistré de 1960 à 1971. Il ne s'agit donc que d'une moyenne, un peu plus élevée qu'il ne serait normal puisque le revenu agricole est un revenu brut. Pour les 5 communes, cette valeur aurait été de 907 Dh par personne et par an ou de 5170 Dh par foyer. Dans la commune de Khemis-Temsamane où l'émigration est la plus intense, le revenu individuel annuel dépassait 1000 Dh (1058).

Incontestablement, l'émigration assure malgré tout et en dépit des conditions de vie très difficiles pour les travailleurs, des revenus plus élevés que ceux des paysans marocains.

Communes	Terres cultivées		Revenu agricole brut (1)	Commerce	Artisanat Promotion nationale Fonctionnaires Retraite	Emigration en Europe (2)	Part de l'émigration
	"bour"	irrigué					
Boudinar	4 360ha	140ha	2,3	0,58	0,42	11,4	77 %
Khemis Tamsamane	6 675ha	275ha	3,8	0,74	0,60	16,2	75,8%
Trougoute	4 825ha	1000ha	5,1	0,51	0,31	6,6	52,4%
Iguermaouas	5 950ha	400ha	3,8	0,21	0,40	11,4	71,7%
Tleta Azlef	6 000 ha	500ha	4,2	0,31	0,35	7,9	61,9%
TOTAL	27 810ha	2315ha	19,2	2,35	2,08	53,5	70 %

(1) Il a été calculé en affectant un revenu de 450 Dh à chaque hectare de culture sèche et de 3000 Dh pour les espaces irrigués.

Les valeurs sont exprimées en millions de dirhams.

(2) 95% des émigrés, ceux dont la famille se trouve au Maroc, ont été retenus en 1973 et une valeur moyenne de 6000 Dh par an a été utilisée.

Source : Enquête de la S.C.E.T. (n° 185) actualisée en 1973, et statistiques de l'émigration établies par les autorités locales en 1973/74.

Tableau n° 26 : Part des revenus provenant de l'émigration en Europe dans l'économie de 5 communes du cercle du Rif en 1973.

Les 907 Dh de 1973 doivent être comparés aux 265 Dh du revenu agricole moyen du Sud-Ouest ou du Nord-Est. Ce pouvoir d'achat augmenté, mais aussi les habitudes contractées outre-Méditerranée ne sont pas sans conséquences sur l'évolution de la consommation et les essais d'investissements.

2/ - L'utilisation des revenus : construire et mieux vivre

Trois parts peuvent être distinguées. L'une, essentielle, sert à assurer la consommation immédiate de la famille, une autre est utilisée pour des investissements durables réalisés rapidement (il s'agit en général de la

construction d'une maison). Une dernière est thésaurisée ou placée sur un livret d'épargne, en attendant que la somme soit suffisante ou que des possibilités apparaissent pour l'investir.

L'enquête de 1974 m'a permis d'estimer que les 2/3 environ des travailleurs possédaient un compte en banque, et dans presque tous les cas à la Banque Populaire. Le montant moyen des dépôts, pour ceux qui ont déclaré les sommes, s'élevait à environ 9600 Dh. Il s'agissait donc surtout de capitaux en attente d'utilisation pour des dépenses importantes.

Les investissements durables concernaient en 1973-74 essentiellement l'habitation. 70,2 % des émigrés ont en effet construit ou réparé une maison dans leur douar, ce qui correspond très exactement aux 71 % de l'enquête néerlando-marocaine de 1975. Un peu plus de la moitié, 57,6 %, avait édifié un logement neuf et un sur deux de ces derniers avait dû acheter de la terre pour construire. D'autres, dans les régions les plus sèches, avaient fait bâtir des citernes individuelles pour résoudre le problème posé par l'alimentation en eau de la maison. Il est intéressant de comparer ces proportions à celles indiquées par B. Kayser (n° 52, p. 109) pour le Portugal. 72,5 % des travailleurs émigrés de la région d'Aveiro avaient également consacré une partie de leurs économies à leur maison.

Le second grand poste des investissements durables concerne les placements commerciaux ou ceux destinés à la location. Boutiques, restaurants, cafés, sont achetés, le plus souvent dans le cadre d'associations, à Nador, Midar, Jbel Arroui ou Zaïo, mais aussi aux deux extrémités, à Imzorene, Al Hoceïma ou Berkane. Un achat d'une parcelle de terre pour construire et louer a même été effectué à Larache. 7,2 % ont ainsi investi de façon à se constituer une rente (8 % selon Heinemeyer).

Certains, assez rares cependant, 10 à 15 %, ont acquis des terrains agricoles pour agrandir l'exploitation familiale ou pour en constituer une. Il s'agit de petites surfaces, d'un à deux hectares, la somme moyenne dépensée étant de 6100 Dh. C'est peu, et beaucoup moins qu'au Portugal. 27,5 % dans la région d'Aveiro ont acheté des terres. C'est également un taux beaucoup plus bas que celui annoncé par Heinemeyer pour le Nord-Est

et le Sud-Ouest : 40 %. Il est possible que l'échantillon trop réduit de mon enquête en ce qui concerne cette question ait entraîné une forte sous-estimation.

Les achats de bétail, en tant qu'investissement d'élevage, n'ont pas été mesurés mais sont de toute façon assez faibles puisque sur l'ensemble de l'échantillon de 1973-74, 4,5 % ne possédaient aucune bête. De plus, les propriétaires d'animaux avaient surtout des bêtes de trait ou de bât (94 %) alors que 47 % seulement d'entre eux avaient quelques bovins, ovins ou caprins; en général, une vache. Seuls 3 possédaient une vingtaine de têtes de moutons.

D'autres acquisitions ne sont pas apparues dans l'enquête mais peuvent être constatées, dont l'émigration, au moins partiellement, est responsable.

Il s'agit de l'achat de motopompes et d'engrais. Les investissements mobiliers (ameublement, réchauds de cuisine, radio, télévision, automobiles) très nombreux, n'ont pu être mesurés que de façon partielle : 10,5 % des ouvriers interrogés avaient une voiture et un seul un récepteur de télévision, d'ailleurs en panne. Par contre, la radio était largement répandue.

A partir de quelle durée d'émigration commence-t-on à investir dans des biens durables? Je n'ai pu répondre avec certitude à la question, mais la comparaison des durées d'émigration de ceux qui disent n'avoir rien acheté (20 % d'après les calculs mais sans doute moins) et de l'ensemble des travailleurs, montre une nette différence dans la durée du séjour en Europe. tout comme dans la situation familiale (Tableaux n° 27 et n° 28).

Durée de l'émigration	moins de 5 ans	de 5 à 10 ans	plus de 10 ans	TOTAL
Ensemble des travailleurs	14,6 %	66,2 %	19,2 %	151 100%
Travailleurs n'ayant fait aucun investissement	45,1 %	45,1 %	9,8 %	30 100%

Tableau n° 27 : Ancienneté comparée de l'émigration des travailleurs de la province de Nador selon les investissements qu'ils ont réalisés.

La part des travailleurs partis récemment est nettement plus forte parmi ceux n'ayant pas fait d'achats de biens durables. Ceux qui s'en vont en Europe se sont fréquemment endettés pour se procurer contrat et passeport et acheter le billet du voyage. Il leur faut d'abord rembourser.

Situation de famille	Célibataires	Mariés	Nb. d'enfants des travailleurs mariés			
			0	1 à 2	3 à 4	plus de 4
Ensemble des travailleurs	6,6 %	93,4 %	11,3%	21,2%	21,2%	46,3%
Travailleurs n'ayant fait aucun investissement	16,1 %	83,9 %	19,2%	42,4%	19,2%	19,2%

Tableau n° 28 : Situation de famille comparée des travailleurs émigrés de la province de Nador selon les investissements qu'ils ont réalisés

Les hommes qui n'ont pas fait d'acquisition importante sont aussi nettement plus jeunes et plus souvent célibataires. Mariés, ils ont peu d'enfants. Les célibataires dépensent certainement plus d'argent à l'étranger ou le remettent partiellement à leur père ou encore l'accumulent pour constituer la dot qu'ils verseront au père de leur future épouse. Quant aux jeunes mariés, ils ont épuisé leurs économies dans les fêtes du mariage et n'ont pu parfois construire une maison qui leur soit propre.

Ces données sont recoupées par le rapport Heinemeyer qui situe à 18 % la part de ceux qui n'ont procédé à aucun investissement mais à 20 % si l'on ne tient compte que de ceux partis après 1960, ce qui est le cas de l'ensemble des travailleurs que j'ai pu interroger.

Au total, ces investissements expriment d'abord un besoin de mieux-être, de reconnaissance dans le groupe social, par l'importance accordée au logement. Ils témoignent aussi de la difficulté d'un placement créateur d'emploi. Quels sont d'ailleurs à ce sujet les projets des travailleurs. Plus de la moitié (échantillon 1974), 57 %, ne savent pas ce qu'ils pourraient faire s'ils n'allaient plus en Europe, 9 % pensent qu'ils seront agriculteurs dans leur douar ou dans une autre région (Basse Moulouya ou Saïs) et 34 % voudraient avoir une activité commerciale ou de transport (camion, taxi).

Il s'agit donc de professions très différentes de celles qu'ils exercent en Europe. L'industrie n'est jamais mentionnée; il est vrai qu'à cette époque l'installation d'une usine sidérurgique à Nador n'était qu'un projet, ce qu'elle est toujours par ailleurs et qu'il n'existait pas d'autre installation industrielle susceptible d'embaucher.

Les activités commerciales sont liées à la perpétuation de l'émigration et ont donc une base fragile. Quant aux investissements productifs, ils n'ont guère pu se réaliser pour différentes raisons. La terre se vend peu et si des transactions importantes ont pu avoir lieu au moment de l'indépendance ou après, dans le Bou Areg et le Zebra qui devaient bénéficier de l'irrigation, ce fut assez souvent au profit de membres de l'administration tant locale que nationale ou de grands commerçants plus qu'à celui des émigrés. La création de petites ou moyennes entreprises industrielles n'a pas non plus eu lieu car les capitaux nécessaires sont beaucoup plus élevés que ceux qu'un émigré peut épargner et il n'y a pas eu de regroupement coopératif ou de tentative étatique allant dans ce sens. Il y a là un manque grave et tout se passe comme si les organismes publics ou proches de l'Etat, comme les banques populaires, avaient surtout pour mission de recueillir une épargne qui sera utilisée dans des prêts à d'autres secteurs économiques ou catégories socio-professionnelles et à d'autres régions.

C'est ainsi que les prêts accordés par la Banque Populaire de Nador à des émigrés ou à d'anciens travailleurs expatriés, ne se sont élevés qu'à 3,56 millions de dirhams en 1966. Encore s'agit-il surtout de prêts pour la construction de logements. Les gains de devises servent à financer davantage les importations nécessaires aux grands investissements ou tout simplement à la consommation du Maroc que les activités destinées à créer des emplois dans les régions d'émigration elles-mêmes.

La capacité d'épargne existe, mais son orientation est peu productive, tout comme dans beaucoup de pays d'émigration. B. Kayser (n°52, p. 101) indique également que dans la Grèce du Nord les émigrés "se bornent ... à accumuler de la richesse, à thésauriser en immeubles et terrains suburbains. Il semble que 40 % de la construction à Thessalonique, en 1965, soient réalisés par des capitaux rapatriés d'Allemagne, et jusqu'à 80 % dans les villes moyennes

de la région". Il faudrait donc, et c'est le rôle des organismes publics, déployer autant d'imagination pour rendre cette épargne créatrice d'emplois locaux qu'on a su en manifester pour le transfert des devises au Maroc. Il est sans doute déjà un peu tard, du fait des modifications de la conjoncture économique européenne.

Le rôle économique de l'émigration est si considérable dans la province que son impact sur le marché du travail, les salaires et les prix est sensible.

3/ - L'influence de l'émigration en Europe sur le travail, les salaires et les prix dans la province de Nador

a) Les conséquences ambigües de l'émigration sur l'emploi local

Deux observations, en apparence contradictoires, peuvent être faites concernant l'emploi. D'une part, le taux de chômage reste élevé, et d'autre part, dans les lieux où les besoins de main-d'oeuvre sont importants, on constate souvent que l'on ne trouve guère de candidats, excepté des travailleurs venant d'autres régions.

Le sondage au 1/10 du recensement de 1971 fait apparaître un taux de chômage par rapport à la population active (actifs occupés + chômeurs) de 13,9 % pour les habitants des campagnes de la province de Nador, et de 11,9 % pour les citadins. L'enquête néerlando-marocaine estimait qu'en 1975, ce taux s'élevait à 24 %.

D'après les résultats du recensement et mes estimations, il y aurait eu en 1971 33 % de l'ensemble des actifs occupés en Europe et malgré cela, un chômage important.

Pourtant, des pénuries de main-d'oeuvre apparaissent dans certaines régions ou au cours de périodes particulières. Dans le cercle du Rif par exemple, on ne va plus guère faire les moissons. A Talamrecht, dans la commune de Tleta Azlef ou à Iferni, commune de Midar, on ne part plus moissonner dans

le Bou Areg ou le Garet. Les chantiers de la Promotion nationale de cette région n'emploient que des adolescents de 12 à 18 ans ou des hommes âgés, ce qui gêne la réalisation des aménagements effectués dans ce cadre. Des maçons étrangers à la région trouvent à s'y employer, tant dans les campagnes que dans la ville de Nador, où chaque matin se rassemblent des dizaines de travailleurs venus d'au-delà du Haut-Atlas qui attendent une embauche. Dans le Zebra et le Bou Areg, sont venus des ouvriers agricoles des Triffa, spécialistes de l'irrigation. Lors des récoltes de la canne à sucre ou des betteraves, des saisonniers affluent, venus des régions avoisinantes.

La situation de Nador et des plaines irriguées diffère profondément de celle du cercle du Rif, car les pénuries de main-d'oeuvre qui s'y manifestent n'ont pas les mêmes causes. Dans de nombreuses communes du cercle du Rif, la main-d'oeuvre disponible n'existe plus guère et de plus, les envois d'argent effectués par les émigrés permettent aux membres de leur famille de ne pas accepter n'importe quel travail. Les emplois aux salaires très bas ne trouvent plus preneur. C'est vrai aussi dans la ville de Nador et la région proche où la contrebande avec Melilla joue le même rôle. Elle est plus profitable et moins fatigante que le travail de manoeuvre. C'est pour briser un rapport de force qui ne leur était pas favorable, malgré l'importance du chômage, que des entrepreneurs ont recruté dans le Tafilalt.

Cependant, dans le cercle de Louta ou dans les Guelaya, le sous-emploi et le chômage restent prononcés. L'émigration d'ailleurs ne transfère pas les chômeurs à l'étranger puisqu'elle affecte aussi bien ces derniers que des personnes ayant un travail.

Des emplois ont-ils été créés sur place du fait de l'émigration en Europe? Certains peuvent être considérés comme des emplois de remplacement, tandis que d'autres ont été créés par les ressources plus grandes et les besoins nouveaux des émigrés. Les premiers sont certainement très limités. Dans la majorité des cas, d'après l'enquête de 1974, ce sont les familles, plus éventuellement quelques journaliers lors des récoltes, qui exploitent les terres, au demeurant réduites. Dans 26 % des cas, cependant, des journa-

riétaires font l'essentiel du travail. Les émigrés s'efforcent parfois de revenir en vacance pendant les périodes de grands travaux agricoles, mais c'est assez difficile, beaucoup plus que lors de l'ancienne émigration vers l'Algérie.

Si les emplois de substitution ne paraissent pas très importants, ils sont difficiles à évaluer et il en est de même pour les créations nouvelles de travail. Les travaux de construction ont nécessité un nombre important de maçons, de menuisiers et de forgerons-serruriers. Il n'y a pas moins de 18 maçons sans compter les apprentis dans 3 gros douars des Bni-Touzine et 19 pour 6 douars des Bni-Sidel. Des conducteurs de camions ou de tracteurs pour le transport des matériaux ont trouvé à s'employer. L'effectif des commerçants s'est fortement accru. De 1962 à 1973, le nombre des patentes rurales a augmenté de 72,4 % bien que la population rurale ne se soit développée que de 33 % environ. Cet essor a été particulièrement rapide entre 1966 et 1973. Or, les tout petits commerces ne sont même plus recensés alors qu'ils l'étaient en 1962. Cette situation se retrouve dans le cercle d'Al-Hoceïma, mais est moins nette, dans celui de Berkane et surtout dans la province de Taza. Sur les souks, J.F. Troin (n° 144) a montré qu'entre 1966 et 1971, le nombre des commerçants a beaucoup augmenté : 36,9 % sur celui de Dar Kebdani. Des commerçants ambulants se déplaçant sur les pistes avec leur camionnette, viennent vendre raisin ou sardines en dehors des jours de souk, dans les régions de forte émigration.

Créatrice d'emplois dans certains cas, l'émigration a aussi contribué à l'accélération de la décadence de l'artisanat traditionnel. Les fabricants de poteries sont concurrencés par les marchands d'objets en plastique, d'outres en caoutchouc de récupération. Les réchauds à gaz diminuent l'importance des kanouns de terre. Ce travail de la glaise, le plus souvent féminin, survit mal mais mieux que celui du cuir dans lequel s'étaient spécialisés de nombreux artisans de Bni Bou Yakoub ou d'Iguermaouas dans le bassin de Boudinar. Il n'y a plus de fabricants de babouches et si la confection des ceintures de cuir décorées de lanières de couleur occupe encore, au moins partiellement, 30 personnes à Iguermaouas, ce total est plus faible qu'autrefois. Le déclin date surtout du début du travail en

Europe. Les tisserands sont, eux aussi, de moins en moins nombreux même s'il en existe encore à Tafersite, à Boudiyar dans la commune de Dar Kbdani et dans celle de Yazanene.

La pénétration des produits industriels a été accentuée par l'émigration du fait de la disponibilité plus grande de la monnaie et des variations des modes. Pendant ce temps, les artisans eux aussi partaient à l'étranger ou devaient chercher un autre travail.

L'évolution des surfaces cultivées et de l'élevage depuis le début des départs en Europe est très difficile à évaluer. Les statistiques fiscales ne peuvent renseigner que sur l'élevage et leurs variations, liées à celles des parcours, tout comme leur valeur très discutable, rendent peu sûrs les jugements. Il semble cependant que de 1966 à 1972, le bétail ait diminué d'importance dans presque toutes les communes du cercle du Rif, de même que dans celles de Tlet Jbel et Tlet Louta, Bni Bou Ifrouer et Selouane, tant en ce qui concerne les ovins que surtout les caprins, alors que le nombre des bovins s'est maintenu. Les autres communes et particulièrement celles où l'émigration est moins accentuée enregistrent en revanche pendant la même période une croissance du troupeau.

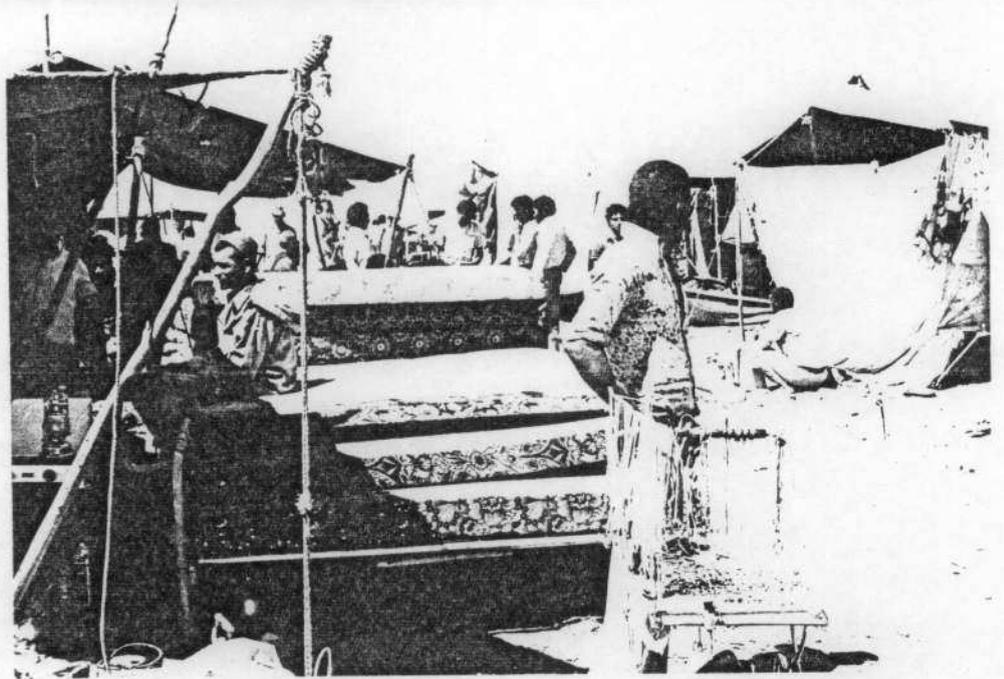
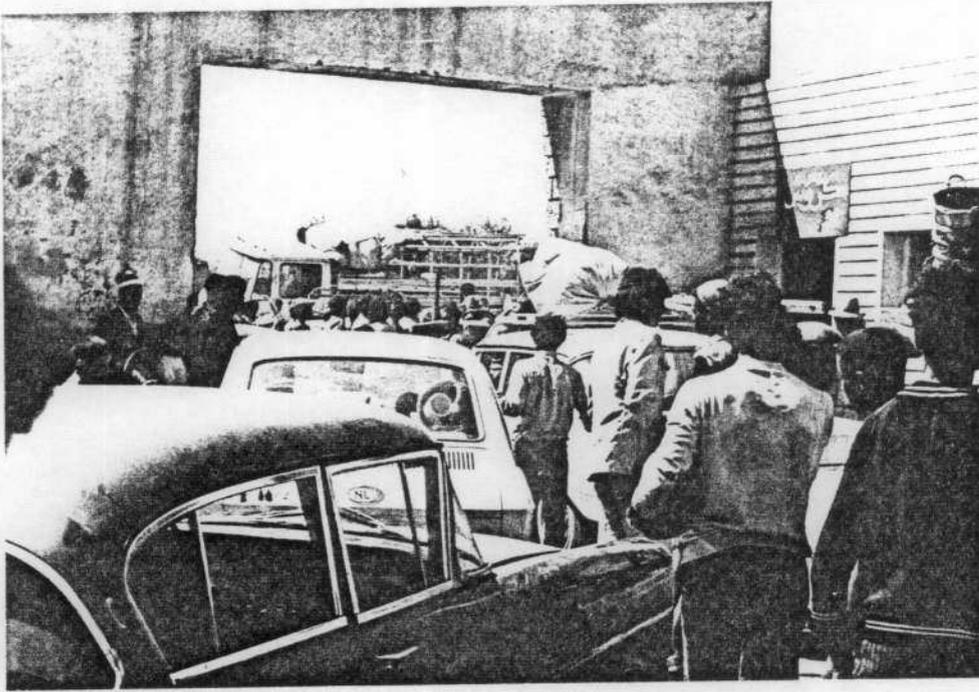
Dans le cercle du Rif les fellahs indiquaient toujours une diminution de l'élevage, qu'ils expliquent à la fois par la diminution des possibilités de pacage, mais aussi par le fait que l'argent gagné à l'extérieur rend cette activité moins nécessaire. Il en est de même pour l'arboriculture. A Ahdid commune de Trougoute, les figuiers ont dépéri sur les versants et n'ont pas été replantés. Le D.E.R.R.O. a beaucoup de mal à appliquer ses projets de mise en valeur, car aux difficultés habituelles des contacts entre les paysans et un organisme étatique, s'ajoute un certain désintérêt pour des travaux dont la rentabilité ne risque pas d'être aussi élevée que le travail en Europe. La surface cultivée n'a pas diminué dans l'ensemble. L'emploi de plus en plus fréquent du tracteur dans les parties planes a même permis de l'augmenter, mais dans les secteurs où les hommes restés sur place sont peu nombreux et où des terres en très fortes pentes avaient été mises en culture, certains espaces ont été abandonnés. C'est le cas dans le douar Aït Ziane situé à 1000 mètres d'altitude dans la commune de Tleta Azlef.

Il y a donc un certain dépérissement des activités locales, tandis que celles qui sont créées dépendent largement d'une conjoncture économique extra-rifaine. Le mouvement migratoire s'entretient ainsi de lui-même. Si la route de l'Europe se trouve bloquée, il faudra bien trouver un autre débouché.

b) Hausse des salaires et des prix

On constate également que malgré l'existence de ce chômage, les salaires ont nettement augmenté dans la province et sont plutôt plus élevés qu'auparavant au Maroc. Les moissonneurs étaient payés 15 à 20 Dh par jour, nourris, dès 1972 ou 1974. A partir de 1972, les maçons gagnaient 20 Dh par jour plus les repas. La rémunération des ouvriers agricoles dépassait nettement les 6 Dh du salaire agricole minimum, atteignant 10 Dh ou 20 Dh dans certains cas. Dans la basse vallée du Nekor, vers 1975-76, les moissonneurs arrivaient à obtenir 30 Dh. Cette augmentation s'explique plus par l'influence des salaires européens et des envois d'argent des émigrés, que par un quelconque déficit de main-d'oeuvre. La connaissance des salaires d'outre-Méditerranée incite beaucoup de fils ou frères d'émigrés à ne pas accepter des sommes qu'ils considèrent comme dérisoires. De même, aussi bien pour les salaires que les prix, le prestige des émigrés pousse à la hausse. Considérés comme "riches", ils devront manifester leur réussite en ne lésinant pas. Les prix qui leur sont proposés ou les salaires qui leur sont demandés vont en s'élevant. On leur fait comprendre qu'il est nécessaire que l'ensemble de la population bénéficie de leur "bonne fortune". C'est un processus au fond identique à celui que connaissent les régions touristiques et qui s'accompagne ici de l'idée de la solidarité du clan ou du groupe. Des parents éloignés ou des gens ne faisant pas partie de la famille sont parfois déclarés comme personnes à charge par les émigrés.

Il ne m'a pas été possible d'établir une comparaison valable des prix pratiqués dans le Rif oriental et dans d'autres régions du Maroc. Il est de fait que ceux des produits alimentaires de consommation courante sont plus élevés que dans les villes du littoral atlantique, mais il est malaisé de faire la part du transport, puisque la province de Nador importe une bonne



VII. Souk de Dar Kibdani : augmentation et transformation de la consommation .

partie de son alimentation. Les biens de consommation durables (vêtements, ustensiles ménagers) sont au contraire plutôt moins chers, tout au moins à Nador, mais l'origine de cette différence doit être recherchée dans la contrebande avec Melilla.

Parallèlement à ces influences économiques, ou à cause d'elles, des modifications importantes sont apparues dans la vie quotidienne.

B - SOCIÉTÉ RURALE ET MODÈLES URBAINS

1/ - Augmentation et transformations de la consommation

L'émigration contribue largement à faire entrer à la campagne les produits utilisés depuis longtemps dans les villes. On va de plus en plus souvent à Nador ou à Melilla et les commerçants s'y approvisionnent. La veille du souk d'Imzorene, les douaniers font quelques rondes à la recherche de marchandises de contrebande. Cette activité était certes traditionnelle dans la région à cause des prix plus bas des marchandises détaxées de Melilla, mais elle n'a pris un essor aussi grand qu'avec l'augmentation des revenus. Certains commerçants, ainsi que je l'ai vu à Zaouïa Sidi Yahya dans la commune de Midar, en viennent à court-circuiter les grossistes de Nador et à s'approvisionner directement à Casablanca en utilisant un camion qui doit parcourir une piste très difficile aux pentes impressionnantes avant de rejoindre la route goudronnée. Dans la boutique, l'épicerie coexiste avec la quincaillerie et l'ameublement, et la surprise vient surtout de l'importance des marchandises disponibles. Cela va des lessives aux biscuits en passant par quelques conserves et des crèmes de gruyère. Les bouteilles de butane et les réchauds à gaz, les lampes à acétylène, les casseroles ou les cafetières, voisinent avec les tables basses couvertes de lino ou de formica et les grands plateaux utilisés pour les repas. Les matelas de mousse fabriqués à Casablanca, les coussins de velours, les lits métalliques, marocains ou espagnols sont autant de preuves du rapprochement des genres de vie urbains et ruraux à la faveur de l'émigration et des revenus qu'elle procure.

Les marchands de friandises pour les enfants se sont multipliés sur les souks, tandis que la vente des parfums et savons de toilette progresse

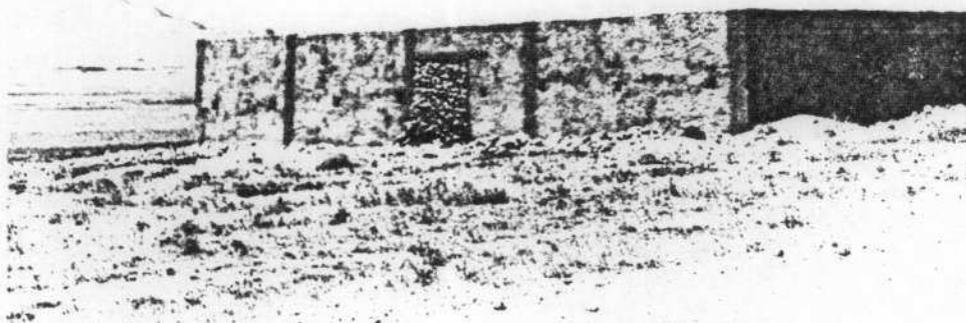
nettement. Lors des repas de fête, l'emploi de serviettes éponge ou de serviettes fines venues d'Europe montre bien ce que ramènent les travailleurs en fait de cadeaux. Dans les épiceries et les cafés, sur les souks, s'empilent les caisses de Coca-Cola, Fanta, Judor, et l'été, les boissons sont conservées au frais dans des réfrigérateurs fonctionnant au gaz.

Dans le domaine du vêtement, quelques influences urbaines peuvent être notées. Les femmes d'émigrés revêtent souvent lorsqu'elles se déplacent l'été avec leur mari, la jellaba et le voile, et portent moins le haïk blanc habituel. Cependant, à côté des effets neufs, la friperie est souvent abondante sur les souks. Vieux habits de Melilla et surplus de l'armée espagnole alimentent ce courant où s'approvisionnent les populations les plus pauvres. J.F. Troin (n° 144, p. 226) notait "Le "sous-développement" commercial a donc deux visages. D'une part, il se caractérise par une forte incitation à la consommation, de préférence d'articles superflus: en cela il intègre au milieu rural des aspects évolués de la ville. D'autre part, il est marqué par un déversement de la misère, par la prolifération des activités de "survie". Ces deux aspects, mais tout spécialement le premier, s'appliquent tout-à-fait au cas des souks du Rif oriental. J.F. Troin indique par ailleurs "l'élévation locale des ressources chez de vieux sédentaires n'entraîne pas de paupérisation, à la différence de ce qui se passe chez les populations mal fixées où le passage de l'économie moderne déclenche un brutal déséquilibre". En effet, le seul cas important de développement de la vente de friperie sur un souk, indiqué sur la planche 13 par J.F. Troin est celui de Jbel Arroui chez les Bni Bou Yahi ex-semi-nomades en partie prolétarisés du fait de la colonisation, qui n'ont connu l'émigration que plus récemment.

La ville apparaît ici comme le relai de l'étranger dans la consommation puisqu'elle entretient le même modèle et la région accroît ses liens avec l'extérieur, des liens de dépendance dans ce cas.

2/ - Les améliorations de l'habitat et sa croissance

C'est incontestablement l'aspect le plus visible dans le paysage des mutations liées à l'émigration. Partout s'élèvent des maisons blanches de



VIII. Intensité des constructions.

l'enduit de chaux ou parfois encore grises de ciment lorsqu'elles sont en voie d'achèvement.

Ces constructions sont considérables. Pour 8 douars (2) de la commune rurale de Boudinar appartenant à la fraction Bni Bou Idir, les statistiques fournies par un mokadem pour 1971 ont pu être comparées à celles du recensement de 1950. En 21 ans, le nombre des maisons a augmenté de 97,4 % alors que la population ne s'est accrue que de 66 %. Cette rage de bâtir ne s'est manifestée qu'après 1960 et surtout après 1964 ou 65. Elle a permis au nombre de personnes par logement de diminuer de façon sensible, passant de 7,5 à 6,3. Il semble bien que les maisons nouvelles soient d'autant plus nombreuses que l'émigration est forte.

La taille des logements est variable dans la province. D'après le recensement de 1971 (figure 29), ce sont dans les communes de Ben Tieb, Tleta Azlef, Boudinar, Khemis-Temsamane et Tafersite du cercle du Rif, mais aussi dans celle de Tlet Louta dans le pays guelaya que le nombre de pièces est le plus élevé. En revanche, les communes des plaines steppiques des anciens semi-nomades qui fournissent moins d'émigrés, telles celles de Zaïo, Hassi Berkane, Aïn Zora et Tiztoutine, ont toutes plus de 40 % de logements qui ne comptent qu'une pièce. L'émigration et l'ancienneté de la sédentarité expliquent ces différences.

La qualité des habitations a beaucoup augmenté, et leur aspect a changé. Il y a actuellement une tendance à l'uniformisation de l'architecture régionale. Les vieilles demeures étaient le plus souvent construites en pierres assemblées par un ciment de terre. Elles n'étaient pas recouvertes par un enduit, ou bien fait de terre il avait une teinte ocre, et les constructions se fondaient dans le paysage. Elles étaient constituées par une cour intérieure entourée par des pièces d'habitations ou des murs. Le salon de réception comportait toujours deux portes, l'une ouvrant sur l'extérieur permettait de faire entrer les hôtes et l'autre donnant sur l'intérieur et le monde de la famille, servait au passage du maître de maison et des plats. De petites fenêtres fermées par des barreaux et des volets de bois intérieurs éclairaient la pièce. L'univers familial, celui des femmes, était ainsi nettement séparé, organisé autour de la cour. Les salles étaient

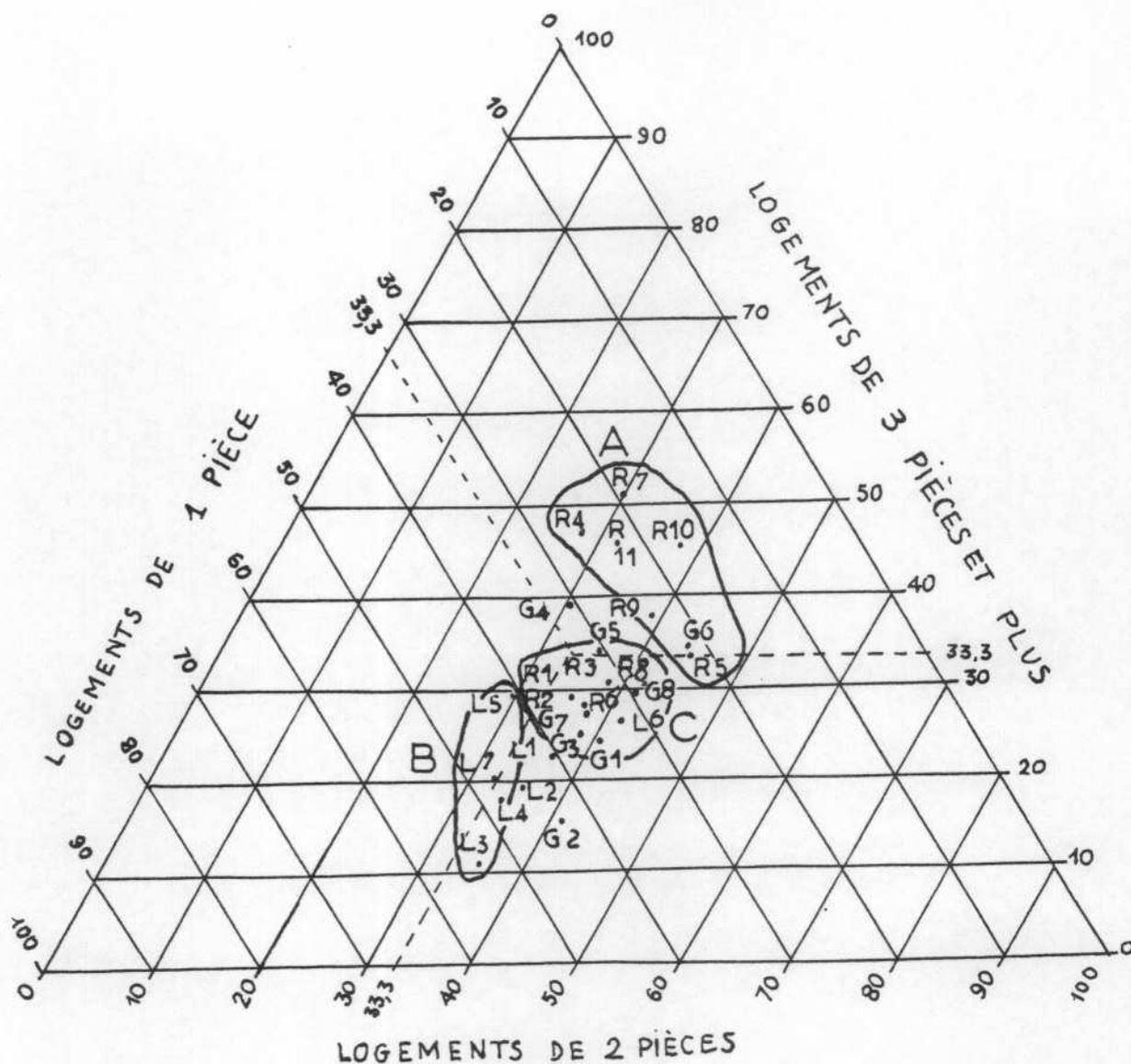
(2) Les 8 douars sont les suivants : Iabboutene, Trifa, Ouled Amrhar, Ichbanyène, Aït Abdallah, Dar Ali Messaoud, Laari, Abelkhache.

étroites car les poutres de bois qui supportaient la terrasse ou parfois un premier étage étaient difficiles à trouver et n'étaient jamais bien longues. On utilisait les thuyas, mais très vite celui-ci manquant il fallut avoir recours à l'eucalyptus du Rharb. Le premier étage n'existait que dans les demeures aisées et servait de salon d'été plus frais, mais aussi d'élément de défense, permettant de dominer l'adversaire lors des conflits de clans.

Les constructions récentes ont gardé dans l'ensemble le même plan, mais les proportions ont changé. Moins étroites, elles constituent de grands rectangles dont les côtés sont constitués d'autant plus de pièces que le propriétaire est fortuné. Il adosse une pièce supplémentaire contre le mur d'enclos dès qu'il en a les moyens. Les salles sont plus larges, car les longues poutres d'eucalyptus sont largement employées, de même que les poutrelles préfabriquées en béton armé. Les murs intérieurs sont peints et parfois décorés de fresques, selon le goût, l'inspiration et le talent du propriétaire ou du peintre. Les poutres du plafond sont également décorées. La solidité, la clarté des logements ont été améliorés. Dans certains cas, rares pour l'instant, la maison évolue nettement vers le type urbain classique de Nador ou Casablanca avec un étage en encorbellement, une porte métallique et de grands volets. A l'intérieur existent parfois des salles d'eau ou de bains, bien que l'eau courante ne soit pas disponible. Les garages pour voitures ou camions apparaissent.

Les émigrés ne sont pas les seuls ni surtout les premiers à propager le modèle urbain. Lorsqu'il apparaît, aux environs de Nador ou Zrhanrhane, ou le long des axes de circulation, il est plus le fait des commerçants aisés que des émigrés. Dans une maison d'Ijarrayène, commune de Tazarhine, il m'a été donné de voir les murs d'un salon couverts de papier peint, mais cette influence européenne est tout-à-fait exceptionnelle.

Dans l'ensemble, la maison rifaine se maintient malgré les changements, et les influences extérieures restent marginales. Le ciment n'a pas tout envahi car il revient cher (en 1978, le prix d'un sac est plus proche de 17 Dh que des 12 du tarif officiel, compte tenu de la pénurie de ce produit)



- Cercle du Rif
- R 1 Dar Kebbani
 - 2 Tazarhine
 - 3 Amhayaste
 - 4 Ben Tieb
 - 5 Tafersite
 - 6 Midar
 - 7 Tleta Azlef
 - 8 Igvermaouas
 - 9 Khémis Tamsamane
 - 10 Boudinar
 - 11 Trougoute

- Cercle de Guelaya
- G 1 Had Bni Chiker
 - 2 Farhana
 - 3 Bni Nsar
 - 4 Yazanene
 - 5 Tlet Jbel
 - 6 Tlet Louta
 - 7 Bni bou Ifrouv
 - 8 Selovane

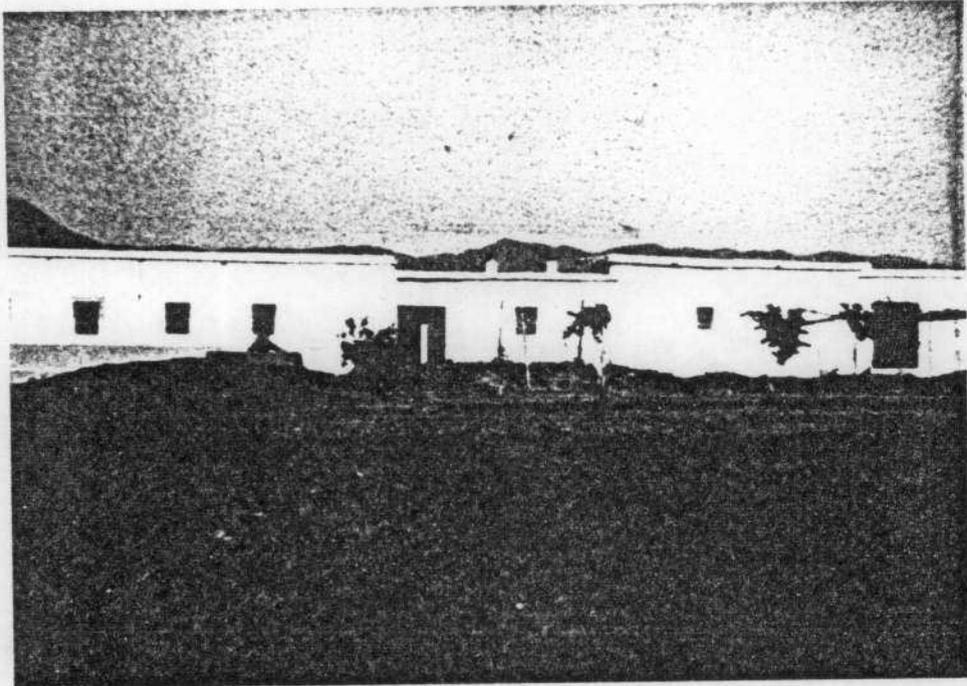
- Cercle de Louta
- L 1 Karia Arkmane
 - 2 Ras el Ma
 - 3 Zai'o
 - 4 Hassi Berkane
 - 5 Tiztoutine
 - 6 Driouch
 - 7 Ain Zorah

Source : Recensement de la population, 1971.

Figure 29 Répartition des ménages selon le nombre de pièces dont ils disposent dans les différentes communes rurales.



Ouled Settout , 1950 cliché : archives Recensement



Tafersite , 1972

IX . Transformation de l'habitat .

et l'on continue parfois à lier les pierres avec un ciment de terre. On fait cependant de plus en plus de piliers en béton armé et le prix des constructions est élevé. Vers 1974, il oscillait entre 15 000 et 40 000 Dh mais pouvait dépasser largement cette valeur. En 1972, à Tafersite, une maison de 100 m² revenait à 30 000 Dh. A Lemsaratte, commune de Dar-Kebdani, des logements plus modestes étaient évalués entre 8 000 et 12 000 Dh si très peu de ciment avait été utilisé, et à plus de 15 000 Dh lorsque la construction était faite en ciment. A l'autre bout de la région, dans les Kibdana, une maison moyenne était estimée à 30 000 Dh. Encore faut-il préciser que très souvent l'émigré construit lui-même avec l'aide d'un ou plusieurs maçons.

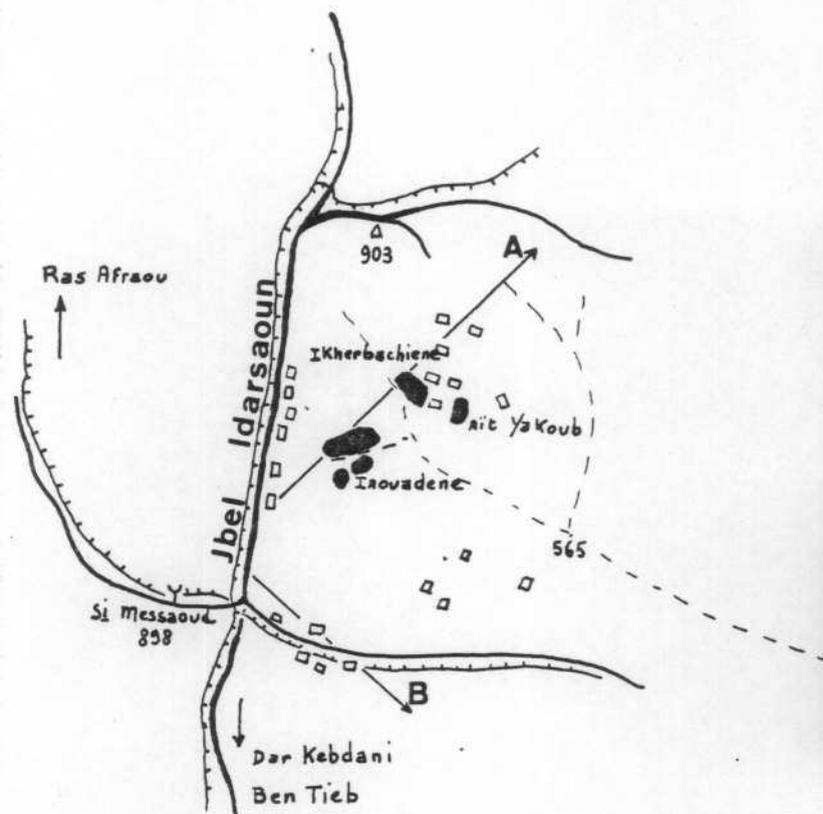
Les maisons se font surtout au cours de l'été, saison où le temps ne gêne en rien les travaux et où le propriétaire est en vacance au pays. Parfois cependant, ils ont lieu en dehors de cette période, surveillés alors par un parent de l'émigré. Ils dépendent des économies amassées et l'on voit fréquemment le début du gros oeuvre rester inachevé pendant un an ou deux.

Le site de la maison et l'aspect des douars évoluent également. Il y avait autrefois trois types de disposition de l'habitat. Certains douars étaient faits de constructions très groupées, tels Aït Chita et Imejarene à Tafersite, mais cette forme est actuellement très rare. Le plus souvent existait une disposition en nébuleuse. Chaque maison, séparée nettement de la voisine, faisait partie d'un ensemble correspondant selon la tradition à une grande famille patriarcale. Enfin, dans certains cas une dispersion encore plus poussée, comme à Trougoute, existait. Actuellement, la dispersion de l'habitat s'accroît. Les désirs des habitants et la recherche de parcelles pour construire de nouvelles maisons l'expliquent. La proximité d'une piste carrossable est un second facteur très important de localisation de l'habitat. Les émigrés possèdent parfois des voitures, mais surtout il faut amener les matériaux de construction par camion et les habitants apprécient de pouvoir aller facilement au souk ou au petit centre local. L'exemple du douar Thahbiyin de la commune de Tazarhine est très significatif (figure 30). Les trois groupements anciens d'Aït Yakoub, Ikherbachiène et Iaouadene, qui constituaient le douar et dont ne s'étaient séparées que 2 ou 3 maisons au plus vers 1955 (date de la plus ancienne

photographie aérienne dont j'ai retrouvé la trace), sont actuellement entourés par un grand nombre de maisons isolées, situées fréquemment près des pistes tracées sur les échines de ce relief très disséqué.

Cette fièvre de construction a entraîné des achats de terre nombreux. Beaucoup de travailleurs ne possédaient pas de parcelle pour construire ou plutôt pas de terre dans le lieu où ils désiraient édifier leur maison. L'augmentation de la demande et les réticences des vendeurs ont provoqué une forte montée des prix. Pour les 4 années 1968 à 1971, il y aurait eu 2000 actes de mutation ou d'échange de propriété dans le pays Tamsamane, concernant aussi bien les terres de culture que celles destinées à la construction, selon les services de l'Enregistrement. Chez les Bni Touzine il y en aurait eu 786, contre seulement 400 de 1954 à 1957. De 1970 à 1976 la superficie vendue a beaucoup diminué, passant de 15 800 à 8 300 ha, ce qui est bien la preuve que dans la majorité des cas, ces ventes concernent de petites surfaces de quelques centaines à quelques milliers de m². Mais pendant le même temps, les prix déclarés sont passés de 3 à 43 millions de dirhams, témoignage supplémentaire de la spéculation foncière mais surtout du fait qu'il s'agit de terrains à bâtir.

Si le prix moyen déclaré en 1976 est de 5247 Dh à l'hectare contre seulement 189 en 1970, les prix des terrains pour construire sont nettement plus élevés. De 2 à 3 Dh le m² pour les petites surfaces, les cours relevés sur les actes dans la première moitié des années 70 s'abaissent à 0,3 ou 0,5 Dh le m² pour les étendues de plusieurs hectares. En fait, les prix sont beaucoup plus élevés et approchent souvent de 10 Dh le m² lorsque les émigrés veulent édifier leur logement. A Boudyar, commune de Dar Kebdani, il fallait vers 1972 1500 à 2000 Dh pour obtenir la surface nécessaire pour une maison. En 1974, à Boudileb, commune d'Iguermaouas, 3 à 4000 Dh permettaient d'acheter 4 à 500 m². Le prix de la terre était également élevé à Bni Mlekchene où 800 m² se payaient entre 6000 et 9000 Dh. Mais tout cela n'est rien à côté des cours atteints dans les petits centres. Un travailleur affirmait avoir acheté 190 m² à Imzorene pour 9500 Dh, soit à 50 Dh le m².



● vieux centre d'habitat antérieur à 1955

□ constructions récentes, de 1965 à 1976

← A axe des photographies



Vue A

Vue B

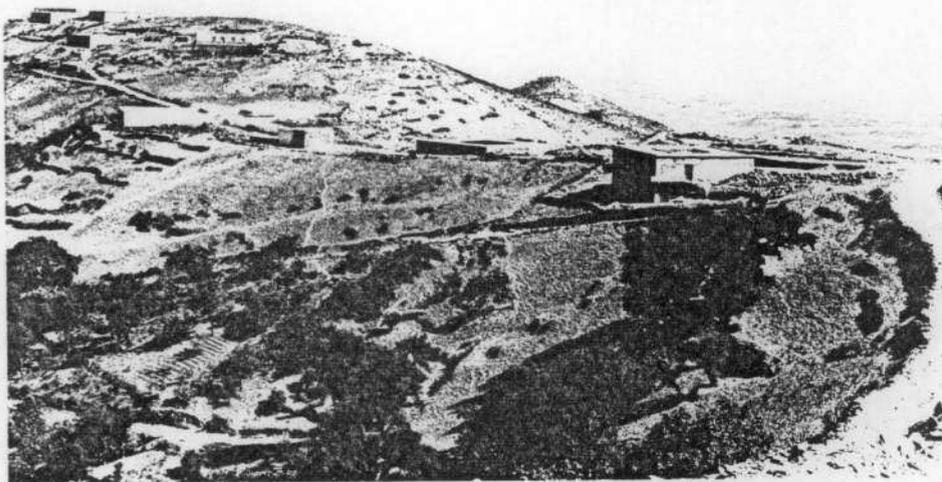


Figure 30 Exemple de l'évolution de l'habitat : le douar Thahbiyn, commune de Tazarhine.

Le rôle accru de la circulation monétaire ne pouvait rester sans influence sur la société, et si l'émigration n'est pas le seul agent de transformation, elle agit profondément et dans des domaines très larges.

3/ - La société rurale à l'épreuve de l'émigration en Europe

Le caractère encore limité de l'émigration familiale, malgré une récente augmentation, et aussi l'aspect réduit des départs des familles vers les villes, montrent la cohérence de cette société et donne toute sa valeur au titre de la mission néerlando-marocaine : "Partir pour rester" (n° 90). Les traditions collectives se maintiennent. Au cours de l'été 74, la pratique de la construction collective des meules de paille était encore vivace. Les voisins du propriétaire de la paille venaient l'aider sans être rémunérés mais devaient bénéficier du même service. La mise en place de la meule que l'on recouvre de quelques cordes tendues par des pierres pour freiner l'action du vent, et de plus en plus d'un film de plastique, s'achevait par un grand repas en commun.

La construction ou la location de bâtiments pour établir une école vient souvent de l'initiative du douar. En juillet 74, on inaugurait l'école construite grâce aux contributions des habitants de Zaouïa Sidi Yahya, commune de Midar. A Aït Yakoub, commune de Khemis Tamsamane, la jmâa louait 5000 Dh par an des locaux permettant de scolariser 250 enfants. Dans les deux cas, l'instituteur était à la charge de l'Etat et nommé par lui.

On cite le cas de pistes qui auraient été aménagées grâce à l'initiative d'une communauté villageoise. Celle-ci supplée donc les carences d'une autorité centrale qui par contre n'accorde guère de pouvoirs aux populations. Cette cohésion de la collectivité où le rôle des "anciens" est renforcé par l'absence des hommes jeunes, est cependant entamée par l'essor des tendances individualistes. C'est ainsi que l'indivision des terres n'est plus aussi bien acceptée et que la volonté de partage existe. Forts de leur expérience étrangère, les émigrés supportent plus mal, lorsqu'ils sont jeunes, l'autorité des "vieux". Certains ont tendance à mépriser leur société.

Les jeunes émigrés âgés de 20 à 30 ans se différencient nettement du reste de la population et même des autres émigrés par leur habillement. Vêtus

de jeans et de chemises d'été à carreaux, ils paraissent, au moins superficiellement, plus influencés par l'Europe que les travailleurs de 40 à 50 ans qui oscillent entre la jellaba et le bleu de travail.

Le café est le lieu de rencontre de ces ouvriers en vacance. Il remplace la place à l'ombre d'un olivier ou d'un figuier où les "vieux" se retrouvent. L'aspect lui-même du café se modifie, et de la petite salle sombre, mal construite, on passe parfois à des locaux ressemblant aux bars du centre de Nador avec tables et chaises de formica et télévision. C'est le cas du pays temsamane. A Bni Bou Yakoub, gros douar de plus de 1100 habitants, il n'y a pas moins de 4 cafés dont 3 ont la télévision. Aït Yakoub en a également plusieurs dont un très grand. Avoir la télévision n'est pas la garantie du succès pour un propriétaire de bar, mais ne pas l'avoir condamne sûrement celui-ci à végéter. Là encore, les modes urbaines pénètrent plus rapidement grâce aux habitudes prises à l'étranger.

En dehors des cafés, la télévision est rare à la campagne, parce qu'il faut en plus un groupe électrogène pour produire l'électricité. Elle existe cependant et j'ai été convié dans la commune de Tleta Azlef à une soirée télévision rassemblant les hommes d'importance du douar. Lorsque l'émulation ou les luttes de prestige se développent, il peut y avoir une multiplication des postes privés, comme à Ras Metoua dans la commune de Tlet Jbel où il n'en existait pas moins de 8 en 1974.

Le besoin de considération sociale, de revanche sur le temps de l'humiliation en Europe, où les émigrés sont au bas de l'échelle sociale, et parfois au Maroc avant leur départ lorsqu'ils étaient journaliers, entraîne un essor des festivités.

Principale fête familiale, le mariage a lui aussi pris une coloration particulière. Sur le fond, rien n'a changé, ni les méthodes de demande en mariage, ni le rôle des parents, ni la fête elle-même, mais l'ampleur des cérémonies a beaucoup grandi. La dot versée à la famille de la future épouse a augmenté. Variant habituellement entre 2000 et 5000 Dh, elle peut atteindre 10000 Dh lorsqu'il s'agit de riches familles ainsi que me l'a confié un vieil adoul de Bni Bou Yakoub. Elle est donc nettement plus

est élevée que dans les régions rurales comparables ou même que dans les villes puisque A. Cohen indiquait dans le n° 69 de la revue Lamalif, page 15, qu'un ouvrier de Fès verse 1000 Dh de dot et un fonctionnaire moyen au moins 1800 Dh. Mais le mariage coûte beaucoup plus cher en cadeaux et réception, 8 à 9000 Dh assez fréquemment et parfois 10 à 12000. Les bijoux d'argent ne sont plus guère prisés et ceintures ou diadèmes en or selon les modèles urbains sont achetés à Nador. Les orfèvres de cette ville possèdent ainsi de grands cartons de fibules d'argent qu'ils ont reprises lors de la vente des bijoux d'or.

Or, il y a beaucoup de mariages dans les grandes familles et nombre d'occasions de dépenses. Les soirs d'été sont ponctués par la détonation de pétards que l'on fait éclater en signe de joie et qui remplacent les coups de fusil du temps de la siba (3).

L'augmentation du nombre de pèlerins partant à La Mecque est aussi en partie explicable par l'essor des revenus issus de l'émigration. Alors qu'en 1968, moins de 500 passeports étaient délivrés annuellement à des pèlerins, dès 1971 il y en avait plus de 2000. La possibilité pour un homme d'âge mûr de faire le pèlerinage lui permet de manifester sa foi mais aussi d'augmenter son prestige social.

Les conséquences du travail à l'étranger sont inégales. D'une part, la grande famille essaie de profiter le plus possible des ressources du travailleur et en attend présents et secours, d'autre part, l'inflation a tendance à rendre plus misérables ceux qui sont en dehors du circuit de l'émigration ou mal placés pour en retirer des profits à la différence des commerçants, cafetiers, fonctionnaires (grâce au bakchich). L'augmentation des salaires locaux des journaliers compense un peu ce fait. Les plus riches ne sont jamais des travailleurs émigrés mais les chefs actuels de familles importantes qui ont su garder de bonnes relations avec le pouvoir central, que leur influence ait commencé avant le protectorat, pendant, ou depuis l'indépendance. Certaines de ces familles ont cependant quelques fils à l'étranger. Dans ce cas, ils sont partis plus par

(3) Siba : période pendant laquelle l'autorité centrale du Makhzen était assez peu reconnue dans le Rif, tout au moins en ce qui concerne le paiement de l'impôt.

goût du voyage que par nécessité matérielle. On assiste parfois à des renversements de situation. Tel mokadem, petit propriétaire, n'ayant pas de fils, et donc pas d'émigré dans sa famille, a un train de vie beaucoup plus modeste que celui d'un foyer sans terre tirant ses revenus de l'étranger.

L'indemnité versée par l'Etat à ces fonctionnaires locaux étant très faible, on ne s'étonnera pas des sommes demandées pour délivrer la moindre papier administratif. Il faut beaucoup d'autorisations pour aller à l'étranger, y faire venir sa famille ou toucher un mandat, c'est pourquoi l'émigration a souvent fourni à certains fonctionnaires des moyens d'enrichissement rapides. L'essor des activités de la construction, du commerce ou de la restauration a permis aux quelques grandes fortunes locales de profiter de ces occasions et de s'accroître notablement.

La vie familiale est profondément perturbée par l'émigration. Femmes et enfants restent dans le douar sous la garde du grand-père. Les séparations sont longues, au moins 9 à 10 mois et les retrouvailles courtes, 1 à 3 mois. Les mariages ne résistent pas toujours à ces conditions et les divorces semblent plus fréquents qu'autrefois selon de multiples témoignages. Il arrive que des travailleurs mariés à des européennes viennent passer des vacances dans la région avec leur épouse, mais il est très rare qu'ils s'installent dans un village lors du retour définitif, s'il a lieu. La rigueur des traditions locales concernant la situation de la femme rend difficile leur intégration. L'amélioration du niveau de vie et l'exode des maris ont contribué à enfermer davantage les femmes dans leurs maisons. Il ne leur est plus nécessaire de travailler dans les champs grâce aux mandats et cela serait très mal vu.

Les enfants connaissent peu leur père qu'ils ne voient qu'épisodiquement. C'est ce que confiait Saïd Hammadi, travailleur algérien en France à Tahar Benjelloun ("Le Monde" du 11 avril 1978). "Ils disent papa à mon père. Au début, pendant quinze jours, je suis un étranger. Ils s'habituent peu à peu. Mais dès qu'ils sont habitués, je dois partir. Alors je pars la nuit, pendant qu'ils dorment." Les adolescents en l'absence du chef de famille deviennent vite responsables du foyer. L'autorité des "anciens"

reste grande et les enfants gardent une grande dignité vis-à-vis de l'étranger. Il est vrai que le tourisme n'y existe pas. Leur rêve, c'est très souvent l'étranger et beaucoup n'attendent que de pouvoir partir, ce qui va être de plus en plus difficile ou impossible. Les travaux agricoles leur paraissent peu attractifs car insuffisamment payés, à moins qu'il ne s'agisse d'emplois "modernes" plus valorisés socialement comme celui de conducteur de tracteur.

La région est profondément dévalorisée, et on ne la considère plus comme un lieu de travail possible.

C - LES CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES

1/ - Des douars de "vieux", de femmes et d'enfants

L'émigration des travailleurs a profondément modifié la structure par âge et par sexe de la population rurale de la province, et ce depuis très longtemps puisque l'ancienne émigration en Algérie avait des effets comparables. Les trois pyramides des âges de 1950, 1960 et 1971 sont toutes marquées par une nette dissymétrie causée par la grande faiblesse des classes d'âge adultes masculines. Le taux de masculinité pour les 20-49 ans est toujours nettement inférieur à 100, 73 hommes pour 100 femmes en 1950, 91,7 en 1960 et 74,5 en 1971, compte tenu du fait que lors de ce dernier recensement beaucoup de travailleurs en Europe ont été comptés "absents", "de passage" ou même "présents". Ils étaient en vacance au Maroc en juillet 1971 et n'auraient pas dû être recensés. Enfin, un nombre non négligeable de femmes a été "oublié". Le taux de 74,5 hommes pour les femmes de 20 à 49 ans est donc nettement surévalué et il est certainement beaucoup plus proche de 50. C'est ce que prouve l'examen détaillé de 21 douars (4)

(4) Liste des 21 douars :

Cercle du Rif:

commune de Khemis Tamsamane :	douars	Iyaoutene, Aït Yakoub
"	" Boudinar	" Errabda et Sahel
"	" Tazarhine	" Imekhloufen
"	" Dar Kibdani	" Boudiyar

(voir page suivante)

répartis dans toute la province, qui m'a permis d'éliminer tous les travailleurs en Europe recensés à tort.

Il y aurait donc eu une accentuation de l'émigration par rapport à 1950 ou tout au moins une masculinisation plus marquée de celle-ci. L'année 1960 correspondait à une nette diminution des départs vers l'Algérie.

Une deuxième constatation peut être faite : la classe d'âge masculine des 25-29 ans était très réduite en 1971 car l'émigration a décimé une catégorie déjà très faible, conséquence de la faible natalité et de la mortalité infantile de 1945.

La structure par âge et par sexe peut être connue de façon plus précise et plus régionalisée grâce aux 21 douars précités (tableau n°29). Leur nombre et leur population sont approximativement proportionnels à la population des 4 ensembles régionaux qu'ils représentent : la montagne du Rif oriental, le massif des Guelaya, la chaîne des Kebdana et les plaines steppiques méridionales.

Cercle du Rif (suite) :

commune de Tafersite : douar Irhmirene

" Tleta Azlef " Talamrecht

Cercle des Guelaya :

commune de Tlet Jbel : douar Ras Metoua

" Tlet Louta " Iboualloutene

" Farhana " Izeroualene

" Yazanene " Ifrane ou Arroï

" Had Bni Chiker " Izemmourene

" Selouane " Berkana

Cercle de Louta :

commune de Aïn Zora : douar Ouled Ali

" Driouch " Ouled Ali Ben Hammou

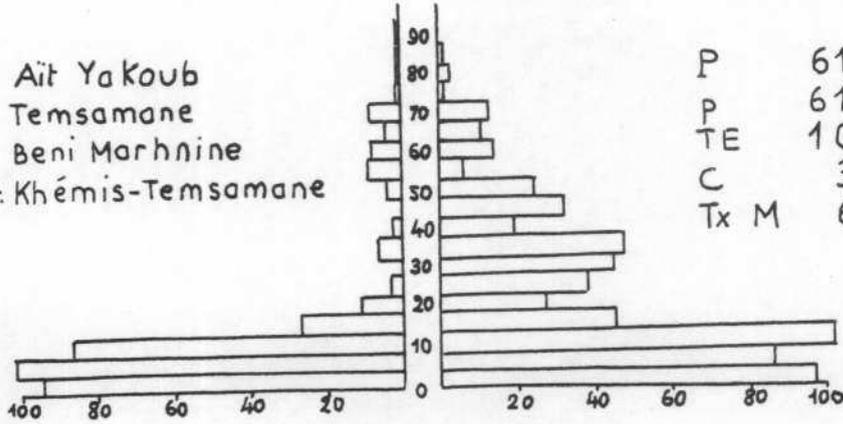
" Tiztoutine " Ouled Boubker et Trichate

" Hassi Berkane " Ouled M'hand mimouna

Douar : Aït Yakoub
 Tribu : Tamsamane
 Fraction : Beni Marhine
 Commune : Khémis-Tamsamane

P 617
 p 616
 TE 105 I:17 %
 C 33 %
 Tx M 61

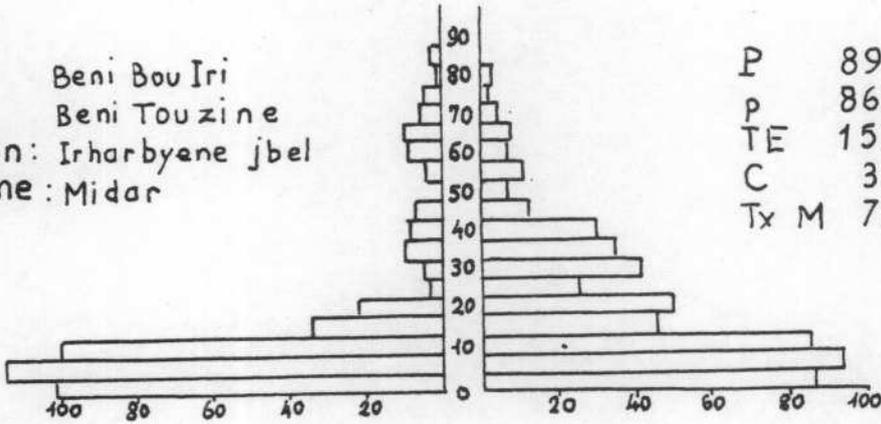
Sexe masculin



Sexe féminin

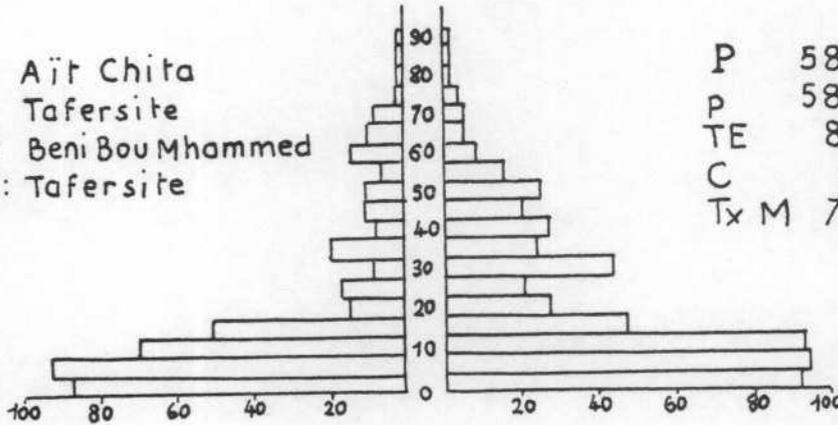
Douar : Beni Bou Iri
 Tribu : Beni Touzine
 Fraction : Irharbyane jbel
 Commune : Midar

P 897
 p 869
 TE 152 I:16,9 %
 C 32 %
 Tx M 79



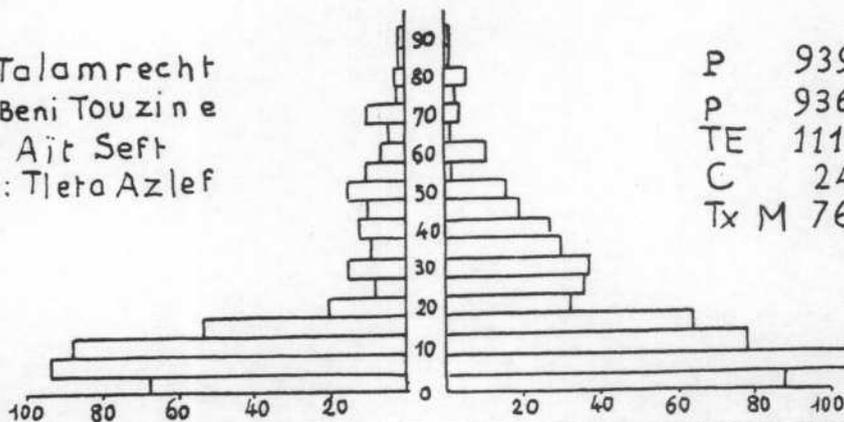
Douar : Aït Chita
 Tribu : Tafersite
 Fraction : Beni Bou Mhammed
 Commune : Tafersite

P 584
 p 584
 TE 87 I:14,8 %
 C 9 %
 Tx M 76



Douar : Talamrecht
 Tribu : Beni Touzine
 Fraction : Aït Seft
 Commune : Tleta Azlef

P 939
 p 936
 TE 111 I:11,8 %
 C 24 %
 Tx M 76



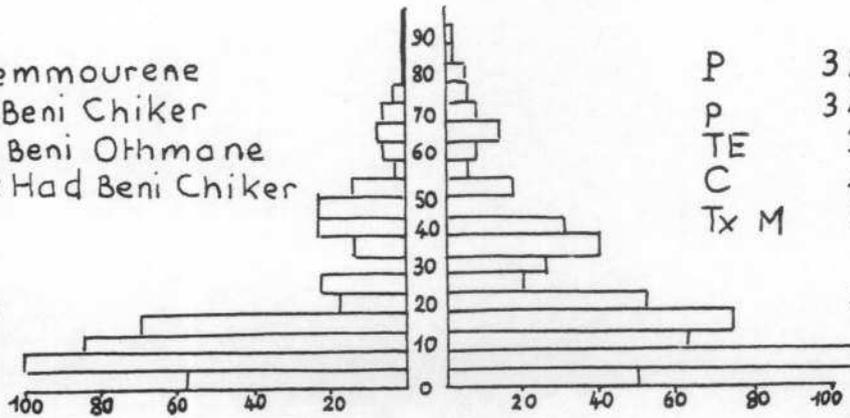
P: Population en 1971 p: dont "présents" TE: Travailleurs en Europe
C: Croissance de la population 1960 - 1971 Tx M: Taux de masculinité: nombre de personnes du sexe masculin pour 100 personnes du sexe féminin
I: Nombre de travailleurs en Europe en 1971 pour 100 personnes recensées

Figure 31a Structure par âge et par sexe de la population "présente" de quelques douars en 1971.

Douar : Izemmourene
 Tribu : Beni Chiker
 Fraction : Beni Othmane
 Commune : Had Beni Chiker

P 372
 p 346
 TE 36 I: 9,6%
 C 42%
 Tx M 83

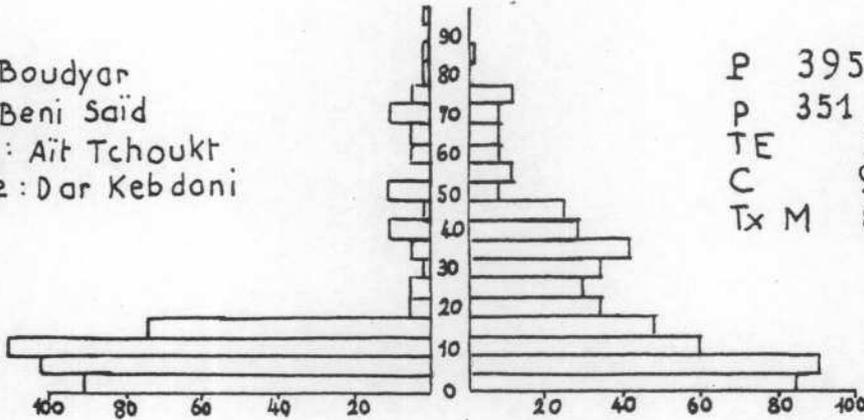
Sexe masculin



Sexe féminin

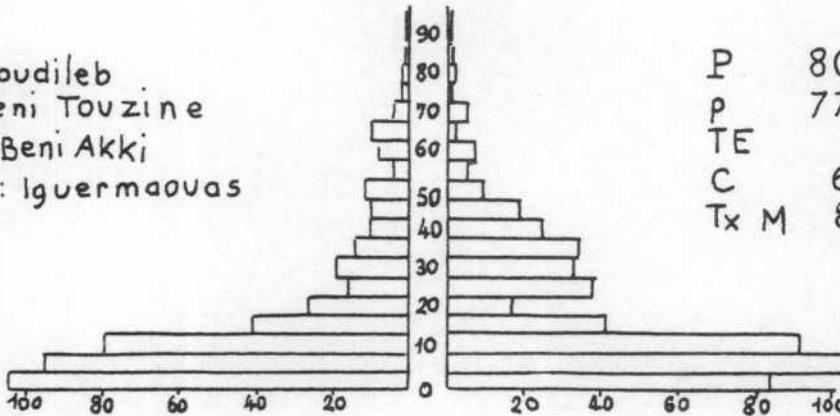
Douar : Boudyar
 Tribu : Beni Saïd
 Fraction : Aït Tchoukt
 Commune : Dar Kebdani

P 395
 p 351
 TE 35 I: 8,8%
 C 96%
 Tx M 85



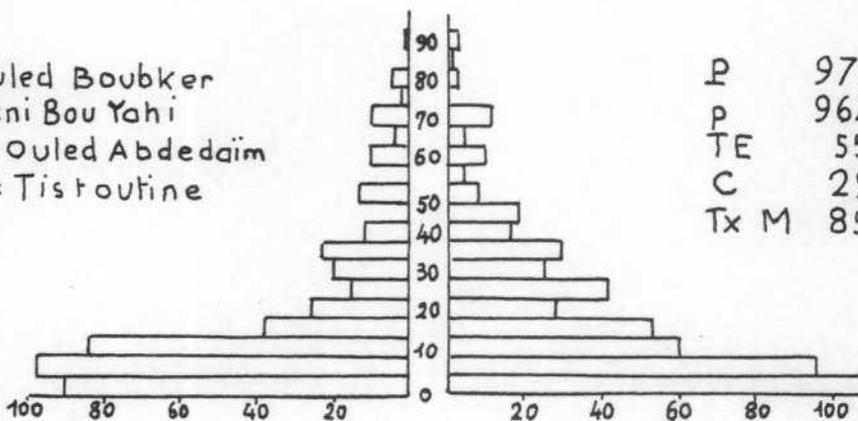
Douar : Boudleb
 Tribu : Beni Touzine
 Fraction : Beni Akki
 Commune : Iguermaouas

P 801
 p 778
 TE 23 I: ≈ 7%
 C 63%
 Tx M 88



Douar : Ouled Boubker
 Tribu : Beni Bou Yahi
 Fraction : Ouled Abdedaim
 Commune : Tistoutine

P 979
 p 967
 TE 55 I: 5,6%
 C 29%
 Tx M 89



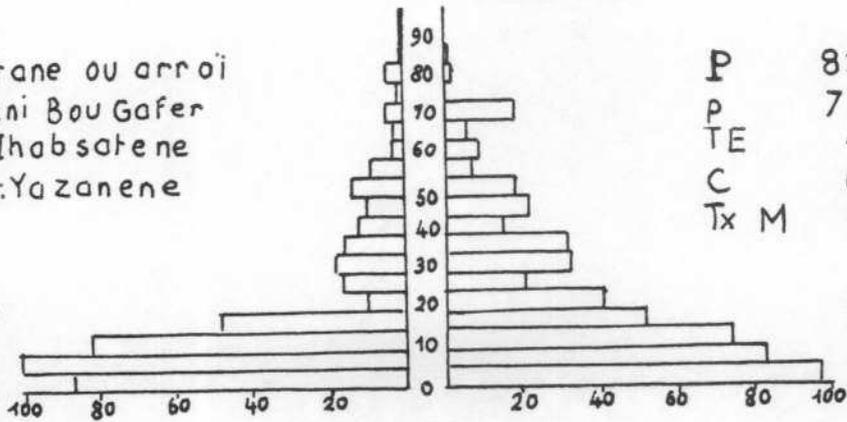
Sources : Recensement général de la population, 1960 et 1971 (archives des recensements)
 Enquêtes personnelles (émigration) 11 douars et Province de Nador, 1 douar.

Figure 31 b (Forte émigration en Europe)

Douar : Ifrane ou arroi
 Tribu : Beni Bou Gafer
 Fraction : Ihabsatene
 Commune : Yazanene

P 828
 p 778
 TE 40 I: 5%
 C 63%
 Tx M 84

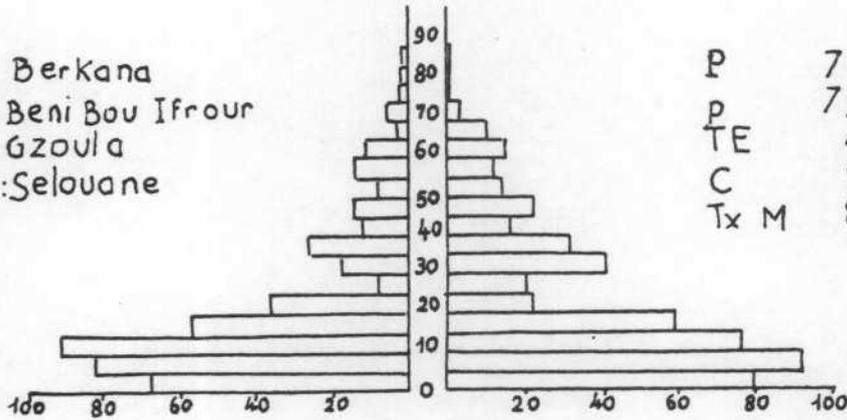
Sexe masculin



Sexe Féminin

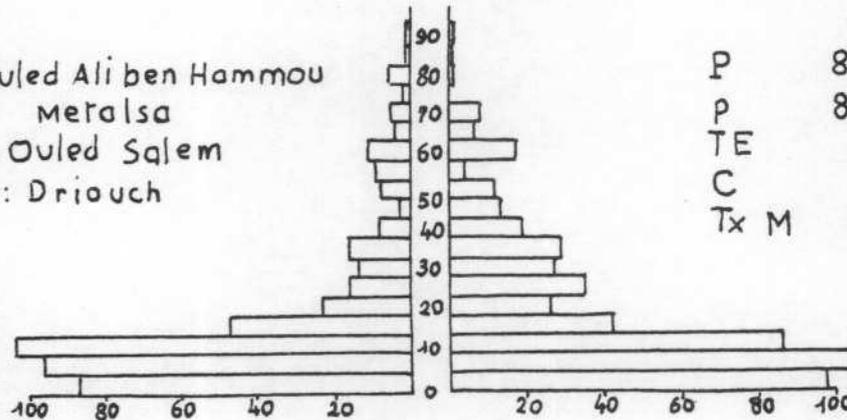
Douar : Berkana
 Tribu : Beni Bou Ifrouf
 Fraction : Gzoula
 Commune : Selouane

P 784
 p 796
 TE 40 I: 5%
 C 25%
 Tx M 89



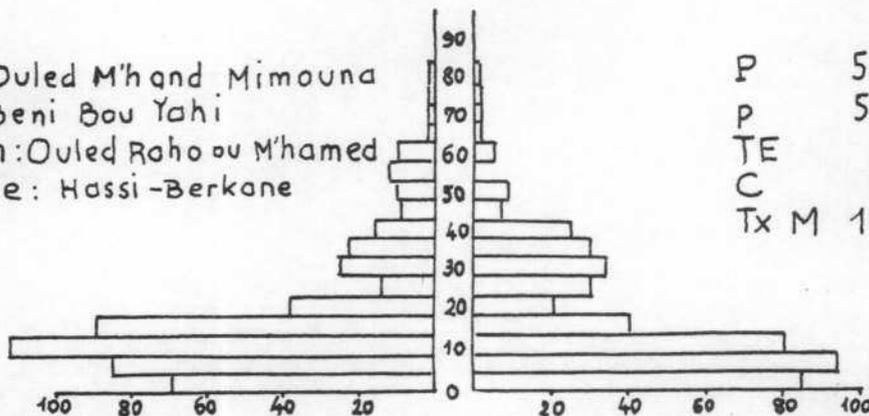
Douar : Ouled Ali ben Hammou
 Tribu : metalsa
 Fraction : Ouled Salem
 Commune : Driouch

P 851
 p 846
 TE 42 I: 4,9%
 C 47%
 Tx M 87



Douar : Ouled M'hand Mimouna
 Tribu : Beni Bou Yah
 Fraction : Ouled Raho ou M'hamed
 Commune : Hassi-Berkane

P 555
 p 550
 TE 11 I: 2%
 C 46%
 Tx M 110



P: Population en 1971 p: dont "présents" TE: Travailleurs en Europe
C: Croissance de la population 1960 - 1971 Tx M: Taux de masculinité: nombre de personnes du sexe masculin pour 100 personnes du sexe féminin
I: Nombre de travailleurs en Europe en 1971 pour 100 personnes recensées

Figure 31c (Emigration en Europe, moyenne à faible).

REGIONS	Part des moins de 15 ans en 1971 (1)	Nombre de moins de 15 ans pour 100 femmes de 15 ans et plus		Part des travailleurs en Europe parmi les hommes de 25 à 49 ans en 1971	Taux de masculinité dans la classe d'âge des 25-49 ans (3)
		1960	1971		
Montagne du Rif oriental (cercle du Rif)	47,5%	161,4	182,2	66,7%	33,5
Massif des Guelaya	47,7%	164,7	182,5	41,5%	65,2
Chaîne des Kbdana (2)	51,6%	205,8	219,6		50
Plaines steppiques méridionales	52,5%	211,3	223,2	26 %	68,3

(1) La population totale des douars a été établie d'après la population "présente" en 1971 à laquelle a été ajouté l'effectif des émigrés en Europe.

(2) Deux douars seulement ont pu être étudiés et pour l'un, le nombre des travailleurs émigrés n'a été qu'estimé.

(3) Nombre d'hommes pour 100 femmes de la classe d'âge.

Tableau n° 29 : Aspects de la démographie de la province de Nador d'après un sondage portant sur 21 douars.

L'importance de l'émigration explique le très faible taux de masculinité trouvé dans le cercle du Rif. L'un des records en ce domaine est détenu par le douar Aït Yakoub de la commune de Khemis Tamsamane avec 11. Il est vrai qu'il ne comptait pas moins de 87,5 % de ses hommes de 20 à 49 ans à l'étranger, alors que la moyenne provinciale devait s'élever à 45 % vers 1974, ce qui est notablement plus élevé que les 42 % trouvés en 1975 par l'enquête néerlandaise-marocaine pour l'échantillon du Nord concernant non seulement une partie de la province de Nador, mais également celle d'Al Hoceïma.

Tout cela apparaît nettement dans la représentation des structures par âge de la population "présente" de 12 douars en 1971 (figure 31 a - b - c). Du cercle du Rif au cercle de Louta, les pyramides passent d'une grande dissymétrie à un certain équilibre au fur et à mesure que décline l'émigration.

2/ - Variations régionales de la croissance de la population, natalité et émigration

L'émigration en Europe a-t-elle modifié la croissance de la population de façon indirecte, en agissant sur la natalité et sur l'exode rural?

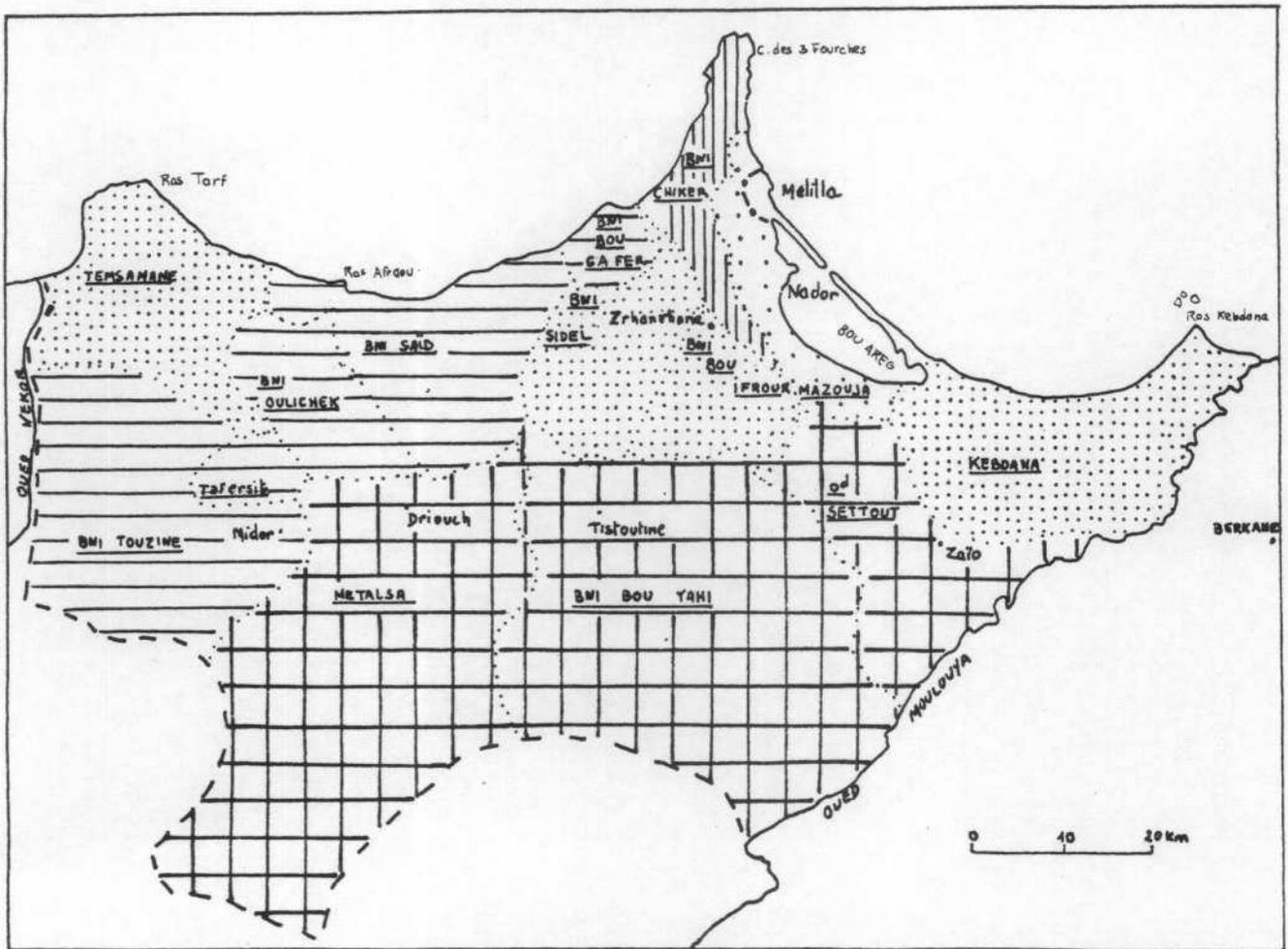
L'influence directe est évidente et ne pose pas de problème.

J'ai mesuré pour ce faire la part des enfants et des adolescents de moins de 15 ans dans la population des 21 douars en réintégrant cette fois les émigrés dont les enquêtes m'avaient fourni le nombre. Elle est très proche de 50 %, alors que le sondage au 1/10^e donne pour l'ensemble de la population rurale 51,8 %, ce qui n'a rien de surprenant puisque la population adulte y était amoindrie par l'absence des hommes travaillant en Europe. La moyenne du Maroc rural se serait élevée à la même époque à un peu plus de 47 %. Le pourcentage des jeunes est donc fort par rapport au reste du pays, ce que signalait déjà D. Noin (n°108, tome II, p. 27) et implique une fécondité élevée.

Cependant, il existe de notables variations régionales. De 52,5 % de moins de 15 ans dans les plaines méridionales, on passe à 47,7 % dans le pays guelaya et à 47,5 % dans le cercle du Rif. Ces différences de fécondité apparaissent également si l'on met en rapport le nombre des moins de 15 ans et celui des femmes de 15 ans et plus. 182,2 enfants pour 100 femmes dans le cercle du Rif et autant dans le cercle des Guelaya, mais 219 dans les Kebdana et surtout 223 dans les bassins méridionaux. En 1960, dans les mêmes douars (tableau n° 29), les mêmes proportions existaient, mais le nombre d'enfants par rapport aux femmes était plus faible. Le rajeunissement de la population a continué.

Cela veut-il dire que l'émigration n'a en rien diminué la natalité et que même celle-ci aurait augmenté? Une diminution de la mortalité des jeunes enfants ne peut-elle avoir entraîné ce fait? Les conditions de vie, tant en ce qui concerne l'habitat que l'alimentation, se sont en effet améliorées grâce aux envois d'argent de l'étranger.

Natalité et mortalité sont difficiles à évaluer, en revanche la croissance annuelle l'est un peu moins. De 1960 à 1971, la population rurale a augmenté de 106 149 personnes selon un rythme annuel moyen de 2,57 % contre



Accroissement de la population de 1960 à 1971

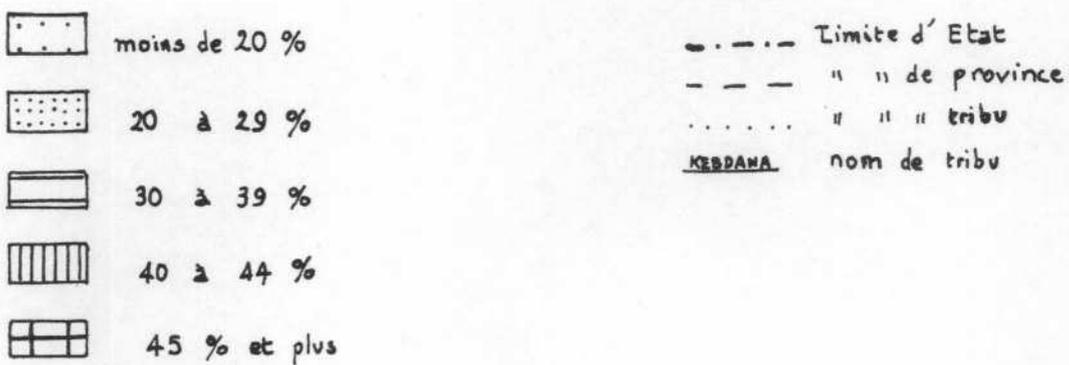


Figure 32 Croissance de la population rurale de 1960 à 1971.

seulement 1,8 % pour son homologue marocain. La croissance naturelle peut-être établie en ajoutant l'émigration vers l'étranger et l'exode rural, puisqu'il n'existe presque pas d'immigration rurale en provenance d'autres régions. En 1971, les travailleurs émigrés devaient être environ 35 000 dont il faut enlever au moins 20 %, déjà enregistrés dans le recensement, qui feraient double emploi. Il faut ajouter les épouses et les enfants nés dans la région et partis à l'étranger, environ 3000 personnes. Enfin, la croissance de la population urbaine de la province liée à l'exode rural peut être estimée à 11 000 personnes. Il faudrait donc ajouter 42 000 habitants aux 106149 trouvés précédemment, ce qui donnerait un taux de croissance naturel moyen annuel de 3,4 %. Cette valeur est un peu forte et doit être vraisemblablement de 3,2 à 3,3 %. En effet, si l'exode rural vers les villes extérieures à la province est très limité et ne peut guère influencer sur ce taux, il n'en est pas de même des retours d'Algérie que je n'ai pu chiffrer en milieu rural. Ils y sont cependant nettement moins élevés que dans les villes.

Ce taux de croissance naturel correspond tout-à-fait à ceux estimés par W.F. Heinemeyer et ses collaborateurs en 1975 et par D. Noin, à la fin des années 60 : 3,2 %. Ce dernier évaluait le taux de natalité à 50 ‰ dans le cercle du Rif et à 52 ‰ dans les pays méditerranéens du Nord-Est vers 1962. W.F. Heinemeyer donnait en 1975 : 42 ‰.

L'émigration en disloquant les couples pendant des périodes de 10 à 12 mois et parfois plus devrait diminuer la natalité. Il semble que cette réduction ne soit pas très importante et les estimations sont trop imprécises pour faire apparaître cela. Cependant, l'existence de différences importantes dans la croissance de la population provinciale ne s'explique pas seulement par l'effet direct de l'émigration ou par un plus fort exode rural qui n'est pas vérifié, mais aussi par une inégale natalité (figure 32). Les bassins steppiques ont enregistré à la fois une émigration plus faible mais aussi une très forte croissance de la population que l'effet direct ne peut à lui seul expliquer, non plus qu'un moindre exode rural. Le nombre d'enfants par femme, tout comme la part des moins de 15 ans y sont beaucoup plus élevés que dans le reste de la région (tableau n°29). Les lieux de forte émigration, massif temsamane, mesas des Bni Sidel et chaîne

des Kebdana, connaissent au contraire une croissance plus modérée de leur population et ont une proportion de "jeunes" moins élevée ce qui expliquerait une moindre natalité.

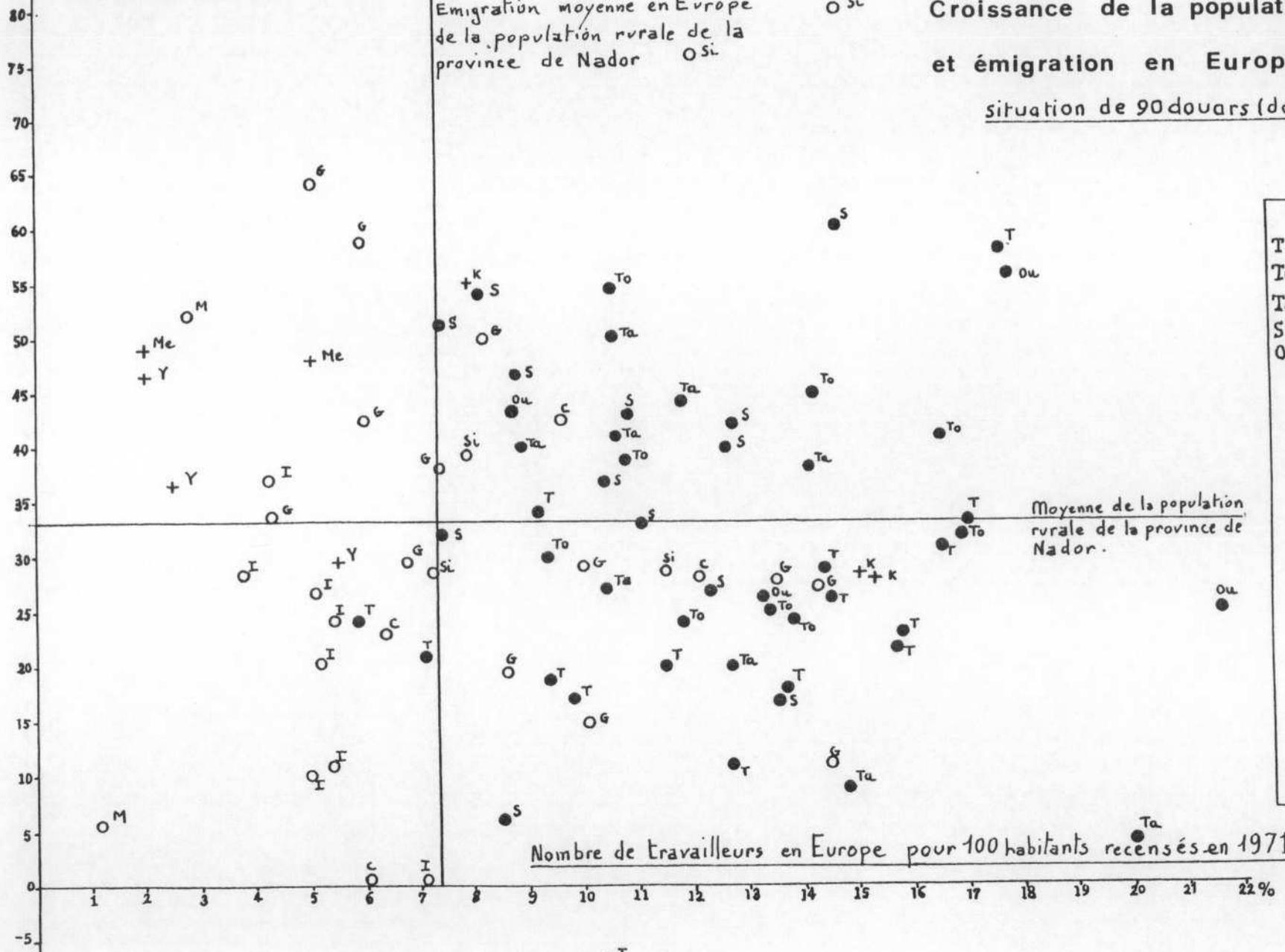
Cependant les situations locales sont plus complexes, bien qu'elles montrent les mêmes tendances profondes. La figure 33 indique d'une part que certains douars du cercle de Louta et des Guelaya ont connu une forte croissance de leur population, liée à une faible migration vers l'Europe, mais que d'autres dans le cercle des Guelaya n'ont guère plus d'habitants, malgré une très faible émigration de travailleurs. L'exode rural vers Zrhrhane et Nador en est la principale cause. Plus surprenant est le cas de quelques douars du cercle du Rif où la forte émigration vers l'Europe s'est doublée d'un rapide développement de la population. Les retours après 1960, de familles installées en Algérie, l'intégration à tort d'un nombre d'émigrés très élevé dans le recensement, et peut-être une natalité particulièrement forte peuvent expliquer cette situation.

Durant les années qui ont suivi le recensement de 1971, la diminution de la natalité a dû s'affirmer un peu plus car la durée de l'émigration a augmenté et les départs des familles, aussi limités soient-ils, se sont développés.

L'émigration a-t-elle modifié l'attitude des hommes vis-à-vis de la procréation? W.F. Heinemeyer (n° 90) donne des réponses partielles mais intéressantes puisque la part des chefs de foyer hostiles à un contrôle des naissances et favorables à une grande famille est plus importante dans la commune de Hassi Berkane, au milieu des plaines steppiques que dans celles de Tazarhine, Dar Kebdani ou Bni Bou Ifrouir où les modèles de vie urbains ou occidentaux ont davantage pénétré par l'intermédiaire du travail effectué à l'étranger. Toutefois, ces souhaits ne signifient pas qu'ils aient connu un début d'application. La croissance de la population reste très forte parce que les femmes émigrent très peu et que la diminution de la natalité dépend plus de la "modernisation" que de l'émigration.

85% Croissance de la population de 1960 à 1971

Figure 33
Croissance de la population rurale et émigration en Europe.
situation de 90 douars (dchar-s)



Emigration moyenne en Europe de la population rurale de la province de Nador

Moyenne de la population rurale de la province de Nador.

Nombre de travailleurs en Europe pour 100 habitants recensés en 1971

origine des douars

T Temsamane	Si Bni-Sidel
To Bni-Touzine	G Bni-Bou-Gafer
Ta Tafersite	C Bni-Chiker
S Bni-Saïd	I Bni-Bou-Ifrouf
Ou Bni-Oulichek	M Mazouja
Me Metalsa	
K Kibdana	
Y Bni-Bou-Yahi	

● cercle du Rif
○ cercle des Guelaya
+ cercle de Louta

Sources: Recensements de 1960 et 1971
Province de Nador (émigration)
Enquêtes personnelles (émigration)

PAYS	Variations de la population 1960—1970	Zone d'émigration	Variation récente de la population	Composantes de la variation		
				Emigration	Migration interne	Croissance naturelle
Turquie	+ 28,2 %	Ouest	gains moyens	forte	émigrat. forte	forte
Grèce	+ 4,5 %	Macédoine (Drama)	pertes fortes	"	émigrat. moyenne	faible
Portugal	- 0,2 %	Nord	pertes fortes	"	émigrat. moyenne	faible
Yougoslavie	+ 6,3 %	Croatie	gains nuls	"	immigrat. positive	faible
Espagne	+ 11,2 %	Andalousie	pertes fortes	"	émigrat. forte	forte
Maroc (1)	+ 32,2 %	Rif oriental	gains forts	"	émigrat. faible	forte

(1) au Maroc la période de référence est 1960-1971.

N.B. - Les qualifications (moyens, forts ...) sont relatives aux données nationales.

Tableau n°30 - Evolution démographique de quelques zones d'émigration
(d'après B. Kayser - n° 53)

3/ - La santé des travailleurs

Les conséquences sur la santé des travailleurs des conditions de travail en Europe ne sont pas faciles à examiner, mais au cours des enquêtes, les accidents du travail ont très souvent été cités comme causes du retour des émigrés, tandis que les interruptions de travail de plusieurs mois étaient au moins autant qu'au chômage, liées à des maladies. Certains, comme cet ancien ouvrier de Belgique du douar Bni Bouiri, n'ont pas supporté psychologiquement leur séjour à l'étranger. Ils ressassent leur amertume d'avoir été licenciés, expulsés peut-être, et de n'avoir pu toucher d'indemnité. Le racisme, la barrière que représente la langue étrangère, la solitude dans tous domaines (T. Benjelloun n°48), sont des épreuves que tous ne peuvent supporter.

D - LE TRAVAIL A L'ETRANGER :FREIN A L'EXODE RURAL OU ENCOURAGEMENT AU DEPART?1/ - Un faible exode rural tourné vers les villes de la région

L'exode rural peut être étudié grâce au recensement de 1971 qui, pour les habitants des villes, offre l'occasion de connaître le lieu où ils virent le jour et la date de départ du douar de naissance. Ce dépouillement, possible pour les villes de la région, serait devenu fastidieux s'il avait fallu traiter l'ensemble de la population urbaine du Maroc; fort heureusement, depuis 15 ans l'exode rural est tourné surtout vers les centres urbains de la province de Nador et des régions voisines. Ce travail a été complété par des sondages dans quelques douars.

L'exode rural existe mais est assez réduit et n'a pas empêché la population des campagnes d'augmenter rapidement. Je l'ai estimé à 11 000 personnes au moins et sans doute 12 000 ou un peu plus entre 1960 et 1971. Durant cette période, d'après un sondage au 1/3 que j'ai entrepris sur la population de Nador, Zrhanrhane, Zaïo, Midar et Al Hoceïma, environ 11 000 personnes seraient parties de leur douar et se seraient installées en ville.

Cet exode se maintient-t-il ou s'accroît-il? La réponse ne peut être sûre car les renseignements sont trop partiels. Pour les anciens ruraux établis en 1971 dans les villes précitées, environ 6000 seraient partis depuis moins de 5 ans, 5500 depuis 5 à 10 ans, 4500 depuis 10 à 15 ans et 6000 il y a plus de 15 ans. Mais il ne faut pas oublier qu'avant les premiers départs en Europe, l'exode rural était plus largement tourné vers les villes de la péninsule tingitane et l'Algérie. Dans l'ensemble, les calculs effectués le montrent, il se maintient sans augmenter, mais les destinations ont changé et il affecte inégalement la région.

Dans trois douars de la commune de Tafersite très affectés par cette perte de population, il y a eu un certain ralentissement en valeur relative et même pour Imejarene et Bni Yarour en valeur absolue (tableau n° 31). Il existerait donc moins de départs liés à la recherche d'un travail dans une autre partie du Maroc, mais peut-être davantage de déplacements vers les

	POPULATION		EXODE RURAL (Départs d'hommes adultes)					DESTINATIONS		
	1950	1971	$\frac{1940}{1949}$	$\frac{1950}{1959}$	$\frac{1960}{1969}$	$\frac{1969}{1972}$	Total (1)	Ceuta	autres villes du Nord-Ouest	Autres destinations
Aït Chita	528	584	34	18	35	5	102	65	24	13
Imejarene	572	779	18	22	15	3	58	16	16	26
Bni Yarour	1057	1705	25	15	14	3	57	6	24	27

(1) y compris ceux dont la date de départ n'a pu être établie.

Source : enquête personnelle.

Tableau n° 31 : L'exode rural dans 3 douars de Tafersite

petits centres, Zrhanrhane, Zaïo, Imzorene et surtout Nador, Al Hoceïma ne recueillant qu'une faible partie des ruraux de ces trois douars.

La possibilité de trouver un emploi pour certains, et pour les familles des émigrés, une meilleure infrastructure tant sanitaire que commerciale ou scolaire, attirent les populations proches. Les Ouled Settout et les Kibdana vont à Zaïo, les Bni Sidel, Bni Chiker ou Bni Bou Ifrouf à Zrhanrhane et à Nador, de même que les Mazouja. L'exode semble plus prononcé dans le cercle des Guelaya qui entoure Nador et dans celui de Louta que dans le cercle du Rif. La capitale provinciale recueille la majeure partie de ces ruraux.

D'après l'enquête de 1974, 71 % des émigrés répondaient qu'ils voulaient s'installer plus tard en ville. Ce pourcentage très fort ne correspond certainement pas totalement, ni à ce qui se passera, ni au désir réel des émigrés. Construirait-on autant en milieu rural dans le cas contraire? L'image de la campagne est dévalorisée par rapport à celle de la ville et les enquêteurs ne pouvaient que représenter cette dernière. Cependant, une incontestable aspiration à la résidence urbaine existe chez beaucoup, liée à un désir plus grand de confort.

L'état de sous-équipement du "bled" est criant. Dans 1/4 des communes rurales, 50 % des douars n'étaient pas desservis par une école en 1971.

De plus, le nombre d'habitants par classe était très élevé. Plus de 1000 habitants, soit au minimum 200 enfants scolarisables, pour chaque classe, dans 60 % des communes rurales. Les raisons de l'amertume ressentie par les émigrés sont parfaitement justifiées. Dès que la route ou la piste carrossable disparaît, l'école n'existe plus, ce qui est surtout le cas du cercle du Rif. Mais même dans les régions en apparence bien desservies, la scolarisation est loin d'être générale, tout comme dans le reste du pays. L'infrastructure médicale est, elle aussi, plus que réduite.

D'autres raisons, sociologiques cette fois, expliquent aussi certaines arrivées en ville, dans ces cités de quelques milliers à quelques dizaines de milliers d'habitants. Les émigrés qui se heurtent aux structures sociales en place, aux traditions, ne peuvent rester dans le douar et établissent leur famille en ville. Ainsi que le remarque P. Pascon (n° 129, p. 22), le petit centre permet de développer un nouveau mode de vie, de petites entreprises. Ce cas est encore peu fréquent.

Beaucoup, surtout parmi ceux qui ont quitté la campagne depuis 20 ou 30 ans, ont fait un séjour assez loin du Rif, puis sont revenus s'établir à Nador.

A. est originaire de la commune de Yazanene. Il est parti en 1940 en Algérie d'où il est revenu en 1956. Il s'est installé à Nador et l'un de ses enfants travaille actuellement en France. Il y a fait venir son épouse et son fils mais revient au Maroc pour les vacances.

B. est né dans le pays temsamane. Parti en 1941 à Fès puis à Al Hoceïma, il est venu à Nador en 1966.

K., originaire des Bni Touzine, a émigré en Algérie en 1950 et depuis 1967 se trouve à Nador.

M., né dans le pays des Bni Bou Yahi, a fait un long séjour en Espagne à partir de 1940. Il est arrivé à Nador en 1967.

Ah, né dans un douar des Bni Sidel, a travaillé à partir de 1956 dans les mines de Boubkère, puis en 1965 il s'est installé à Nador.

Les ressources obtenues par le travail en Europe freinent considérablement l'exode rural en donnant aux familles les moyens de vivre sur place à la campagne. Les plus faibles revenus de ceux qui vont trouver du travail dans d'autres régions du pays les obligent en revanche à faire venir leur famille. Il est vrai aussi que dans ce cas le problème de l'intégration dans la société d'accueil ne se pose pas avec autant d'acuité. Elles orientent également celui-ci vers les villes proches. Celles-ci sont lieu de résidence de beaucoup de familles d'émigrés dont l'installation est récente. Le travail en Europe concerne également la population urbaine et les structures par sexe et par âge de Zaïo et Zrhanrhane le montrent, bien que de façon atténuée à cause d'une certaine sous-déclaration des femmes et de la présence en ville de travailleurs masculins célibataires d'origine rurale (figure 34). A Zaïo, aux 555 femmes de 20 à 49 ans ne correspondaient que 477 hommes du même âge, tandis qu'à Zrhanrhane, d'après un sondage au 1/10, la proportion était de 1240 pour 1160 en 1971. L'essor des villes et des petits centres commerciaux est donc en partie la conséquence de l'émigration.

2/ - La croissance des villes et des petits centres commerciaux

Les trois villes de Nador, Zrhanrhane et Zaïo ont connu un développement spectaculaire parallèlement à l'extension de l'émigration mais aussi de l'irrigation, des relations avec Melilla et au total des activités commerciales. Nador a bénéficié de plus de sa fonction de capitale administrative de la province. En 11 ans, de 1960 à 1971, la population de Zaïo a été multipliée par 5 et celle des deux autres villes a doublé, Nador dépassant les 32 000 habitants dès cette époque. Cependant, plus significative encore est la naissance ou plutôt la renaissance des centres ruraux et parmi eux, de ceux qui jalonnent la route Nador-Al Hoceïma, de Selouane à Midar en passant par Jbel Arroui et Tiztoutine. Ces petits centres créés par la colonisation espagnole, dont l'avenir ne semblait guère assuré vers 1960, ont retrouvé une certaine prospérité. On y construit beaucoup et on surélève tout autant. Des surélévations parfois hasardeuses, telle celle qui à Midar en 1974 provoqua l'effondrement d'un bâtiment. On

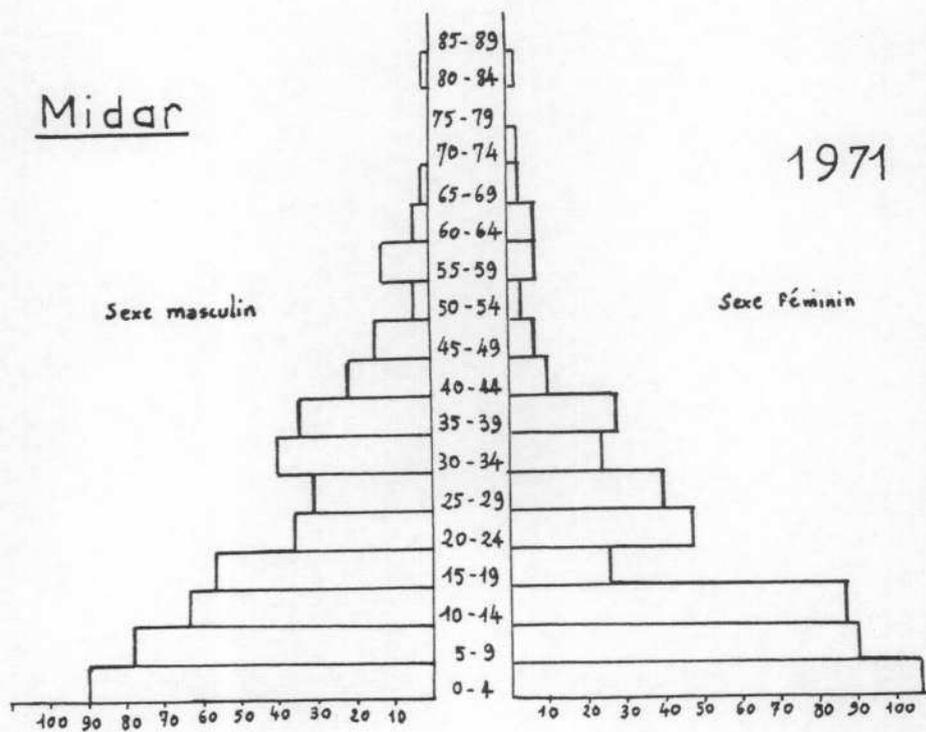
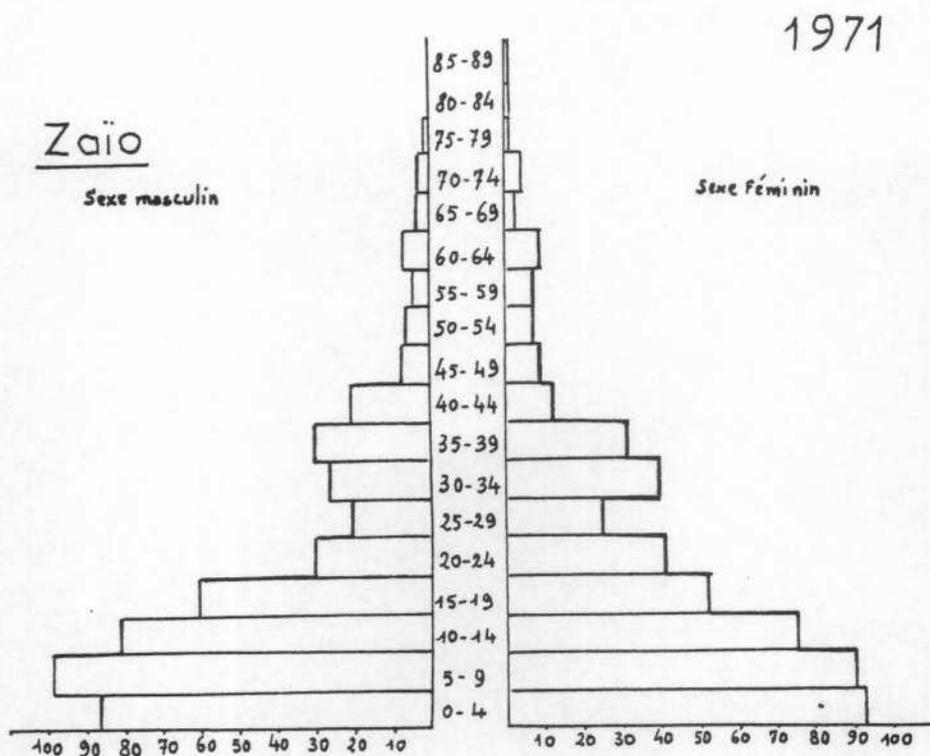
construit pour occuper le terrain de peur qu'un édifice public ne s'y élève, pour placer son argent lorsqu'on est émigré, ou parce que l'on estime que l'on pourra revendre avantageusement logements ou commerces. L'argent venu d'Europe permet d'envisager l'avenir avec confiance, mais parfois, les constructions dépassent les possibilités de ventes. Entre 1974 et 1976, il y avait ainsi un assez grand nombre de maisons neuves et inoccupées à Midar.

A Nador par contre, la fièvre des constructions qui s'était emparée de la ville n'arrivait pas à répondre aux besoins. Emigrés et fonctionnaires étaient responsables de cette forte demande de logements. Les constructions se développaient largement dans les zones où voirie et réseaux d'égoûts et d'eau potable n'étaient pas encore en place. Il ne s'agissait plus des constructions médiocres du "Poblado civil" ou du "Poblado militar" dominant le quadrillage des rues de l'ex-ville espagnole, mais de maisons de un ou deux étages à l'aspect uniforme, que l'on retrouve dans toutes les villes marocaines. Elles s'étendent au Nord de la route de Zrhanrhane dans le quartier d'Ichoumay, mais surtout au Sud jusqu'à la lagune dans ceux de Laari Cheikh, Laarassi Ouled Brahim et El Fid.

Le dynamisme du commerce, les transformations des boutiques correspondent au pouvoir d'achat accru de la province. Les banques se sont multipliées (pas moins de 10 à Nador), et des agences de voyages se sont ouvertes, même à Midar. Le secteur de la réparation automobile et de la distribution d'essence a pris une large extension.

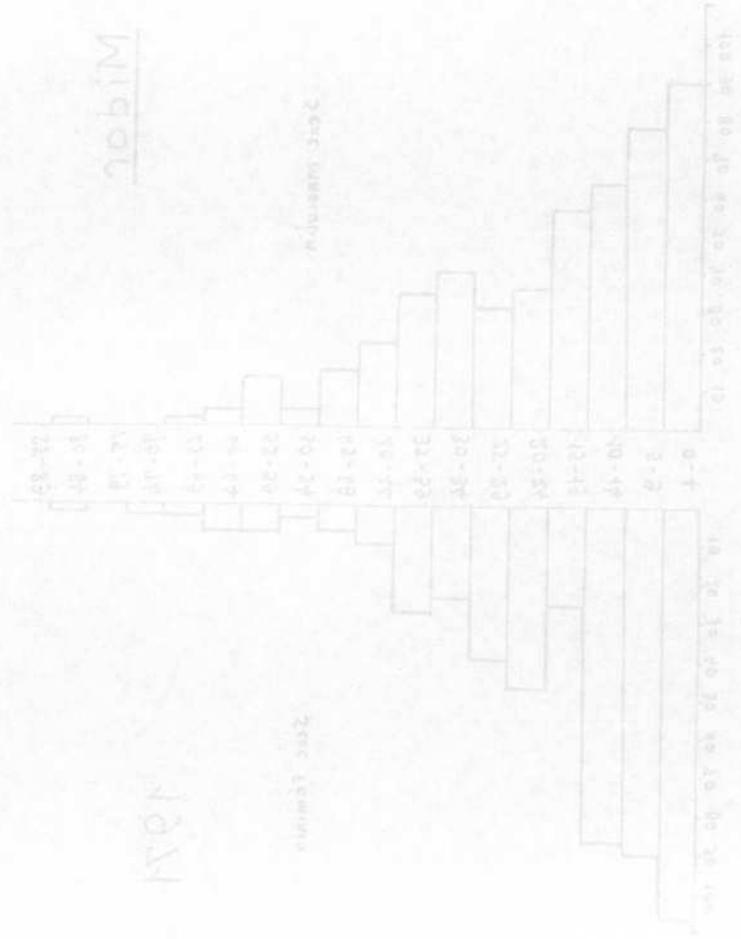
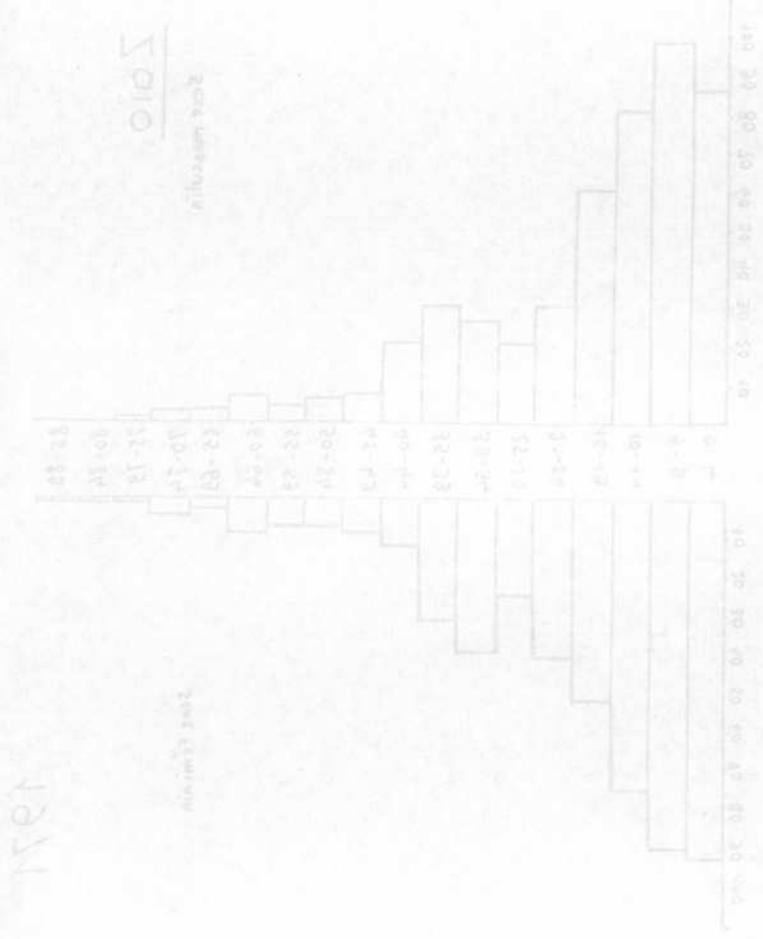
A Jbel Arroui, il y avait vers 1960 une cinquantaine de petits commerces en crise, et une trentaine d'artisans travaillant la laine ou fabriquant des nattes ou des bâts en alfa. Vers 1972, le nombre des boutiques avait légèrement augmenté mais surtout leur importance n'était plus comparable. Il y avait 11 cafés et parmi les artisans dominaient les menuisiers, forgerons, serruriers et mécaniciens. De 1031 personnes, la population était passée à 3200.

La ville est aussi pour les familles des émigrés le lieu de la poste. Celle de Nador, bien que neuve, est toujours pleine de clients et de longues queues se forment au guichet des mandats. Des écrivains publics y travaillent en permanence et rédigent les lettres et les adresses sur des



Source : Recensement de la population, 1971.

Figure 34 Structure par sexe et par âge de la population de Zaïo et Midar.



Source: Recensement de la population 1997

Figure 34 Structure par sexe et par âge de la population de Sajo et Mibor

Midar, 1976.



L'embauche à Nador :
travailleurs venus du Sud.

La contrebande aux portes
de Mellija.



X. Les villes, l'émigration et la contrebande.

enveloppes "Par avion". Ces missives coûtent cher car elles sont envoyées recommandées par crainte d'une mauvaise distribution.

Ce développement accéléré des villes, entretenu ou accru par l'émigration, s'est accompagné d'un grave retard de l'équipement urbain, du fait tant de situations locales que de la faiblesse de l'aide accordée par le pouvoir central. Nador n'est pas une ville touristique et n'a donc pas recueilli une grande attention. Le même décalage que celui qui existe dans la campagne se retrouve ici entre le pouvoir d'achat individuel et l'équipement collectif. Agent important du "boom" commercial et de l'urbanisation, l'émigration a-t-elle eu le même impact sur les centres productifs les plus modernes, et les émigrés peuvent-ils y trouver une occasion de retour?

E - L'EMIGRATION ET LES POLES D'ACTIVITE ECONOMIQUE REGIONAUX

Les mines de fer et l'éventuelle création d'une sidérurgie, les plaines irriguées de la Basse-Moulouya et la sucrerie de Zaïo, constituent les centres de développement de la province. Les mines de Ouichane ont été modernisées, leur productivité a augmenté, leurs effectifs ont diminué. L'émigration n'a joué que le rôle de soupape de sûreté permettant d'atténuer les difficultés. En revanche, la construction depuis longtemps envisagée, mais toujours repoussée, d'une usine sidérurgique à Nador permettrait de créer des emplois. Le problème du travail sur place d'ouvriers sidérurgistes ayant acquis une certaine expérience en Europe se poserait alors. En 1976, des appels d'offres avaient été lancés, mais le projet n'est plus d'actualité car les capitaux manquent pour le financer. Cette usine pourrait-elle avoir un effet d'entraînement ou resterait-elle un îlot industriel? Pourrait-elle bénéficier de l'expérience industrielle des émigrés et employer certains d'entre eux? Rien n'est moins sûr. L'exemple de la sucrerie de Zaïo de la société Sucrafor est éclairant.

En 1974, 80 % des cadres étaient originaires du Nord-Est, mais un seul de la province de Nador, les autres venant de la province d'Oujda et plus spécialement de cette ville ou de Berkane. Ces proportions se retrouvaient

pour les ouvriers, bien que cette fois la province de Nador soit un peu mieux représentée avec 8 % des travailleurs. Les manoeuvres par contre, moins nombreux que les ouvriers, 46 au lieu de 62, étaient à 72 % originaires de Zaïo de même que tous les saisonniers. L'absence de tradition industrielle, la faiblesse de la scolarisation et les difficultés linguistiques entraînées par le passage du berbère à l'arabe et à l'espagnol puis au français en complément de l'arabe ces dernières années, font que la prédominance de la région d'Oujda est assez forte.

La contrebande avec Melilla n'a pas décliné bien au contraire, puisque les acheteurs potentiels sont plus nombreux grâce à l'émigration. Avec Casablanca et maintenant Layoune, Melilla et Sebta sont les lieux de pénétration privilégiés des produits des sociétés de consommation. Tout comme l'émigration, la contrebande est un phénomène à double face, qui fournit des ressources à des populations mais en même temps gêne des activités plus productives qui pourtant ne peuvent distribuer des revenus identiques. C'est le cas de l'agriculture irriguée moderne des plaines de rive gauche de la Basse-Moulouya.

Les structures agraires différentes des deux plaines du Bou-Areg et du Zebra joueront certainement un rôle dans la plus ou moins grande influence de l'émigration sur le développement de ces régions. Le Zebra avec ses vastes propriétés (47 % de la superficie en 1967 étaient composés de domaines de plus de 20 ha et surtout supérieurs à 50 ha) s'oppose au Bou Areg où 97 % des agriculteurs possèdent chacun moins de 20 ha, ce qui couvre 80 % de la surface de la plaine. De ce fait, dans celle-ci un assez grand nombre de familles de travailleurs émigrés ou ces derniers ont accès à la terre. Il ne semblait pas au milieu des années 70 que beaucoup d'entre eux se soient installés, abandonnant le travail en Europe. Ils préfèrent louer leur terrain ou le faire travailler par d'autres membres de leur famille. Les achats de terre irriguée et le développement de moyennes ou grandes exploitations semblaient plutôt être le fait de commerçants ou de responsables de l'administration, créant par exemple des fermes d'élevage intensif. Compte tenu des changements de la conjoncture économique européenne, il est possible que certains travailleurs émigrés tentent une expérience agricole locale.

Dans les plaines irriguées comme dans le commerce, ce ne sont pas les émigrés qui tirent parti des nouvelles possibilités locales d'enrichissement mais ceux, notables provinciaux, ruraux ou urbains, entrepreneurs de travaux publics, commerçants en gros ou fonctionnaires de haut rang de l'administration provinciale, qui peuvent utiliser leur position, bénéficier de leurs bonnes relations avec le pouvoir central, et obtenir des prêts importants du Crédit Agricole. Il est également envisageable, comme cela s'est produit ailleurs, que les petits exploitants agricoles qui ne réussiraient pas, soient contraints de quitter leur terre. Ne pouvant plus guère grossir le flot des émigrés, ils iront chercher du travail à Nador ou dans les grandes villes du pays.

Les activités industrielles encore bien peu importantes, l'agriculture irriguée moderne ne dégagent pas assez d'emplois pour fournir une occasion de retour aux émigrés. Alliées au commerce, elles sont même incapables de résorber le sous-emploi et le chômage actuel. Par contre, elles sont gênées par le travail en Europe ainsi que le chapitre concernant l'emploi l'a montré.

*

Dans les plaines irriguées nous ont les canaux, ce ne sont pas les
 canaux qui tiennent parti des nouvelles associations locales d'irriga-
 tion mais ceux, notables provinciaux, ruraux ou urbains, entre autres
 les canaux publics, commencent en gros ou fonctionnaires se font par
 l'administration provinciale, qui peuvent utiliser leur pouvoir, dési-
 gner de leurs propres relations avec le pouvoir central, se faire des
 prêts importants du Crédit Agricole. Il est également envisagé, comme
 cela est produit ailleurs, que les pertes existantes agricoles qui ne
 reviennent pas, soient couvertes de l'Etat. Le pouvoir
 plus grand possible, la fin des années, ils font chercher du travail à
 l'étranger ou dans les grandes villes du pays.

Les activités industrielles encore dans peu nombreuses, l'agriculture
 irriguée moderne ne dégageant pas assez d'emplois pour fournir une occa-
 sion de retour aux émigrés. Allées au contraire, elles sont même inci-
 pantes de réserver la sous-évaluation et la chômage actuel. Par contre,
 elles sont gagnées par le travail en Europe ainsi que la direction concernant
 l'emploi à l'étranger.

- CONCLUSION -

- CONCLUSION -

Au terme de cette étude, les migrations de travail paraissent, depuis 100 à 150 ans au moins, indissociables de l'histoire des populations du Rif oriental et de leur évolution économique.

Extrémité sèche d'une chaîne plus humide, bourrelet septentrional, habité par des paysans sédentaires, fermant le vaste couloir steppique des plaines de la Moulouya, la province de Nador accumule aujourd'hui comme hier les oppositions. Très peuplée, faisant partie des régions rurales à la population la plus dense du Maroc, elle juxtaposait une agriculture traditionnelle méditerranéenne précaire, menacée par la sécheresse et l'érosion, au Nord, et un élevage semi-nomade au Sud. Les plaines y étaient restées presque vides en l'absence des grands aménagements hydrauliques qui ne seront effectués que dans la deuxième moitié du XXème siècle.

Dans ce pays de minifundium ou même de microfundium, dans la montagne la population avait bien du mal à vivre. L'émigration saisonnière des moissonneurs, seule possibilité de trouver un complément de ressources, avait pris un essor considérable avec la colonisation de l'Algérie, mais le fait colonial l'a transformée. Ayant besoin de plus de bras, utilisant la division des travailleurs pour maintenir sa prééminence, la colonisation a rendu permanent ce mouvement tandis que les emplois se diversifiaient. L'émigration temporaire, en ce sens que la plupart des migrants ne s'établissaient pas définitivement dans la colonie française, ou circulaire, commençait tandis que la domination espagnole s'abattait sur le Rif.

Exploitant des mines bien décevantes, quelques ressources forestières vite épuisées, incapable de réaliser une véritable colonisation agricole et ne transformant que modestement l'infrastructure économique locale, l'Espagne pauvre de la République ou du Franquisme faisait cependant pénétrer l'économie marchande capitaliste. Elle le faisait d'une façon beaucoup plus modérée que dans le protectorat français. Cependant, la désorganisation de la société rifaine, à cause de la guerre et de l'usage accru de la monnaie était un fait réel. Pourtant il semble que le salariat en Algérie ait eu une influence encore plus grande.

Malgré les catastrophes démographiques toujours possibles, telle la famine de 1945, la population s'est développée largement. Son avenir a été encore plus lié au travail extérieur à cause de la stérilisation des possibilités de développement dans les régions considérées comme sans intérêt durant la période coloniale, et de la dégradation d'un milieu naturel usé jusqu'à la corde.

Le temps de la domination politique s'étant achevé, les colons partis et l'essor économique de l'industrie occidentale se manifestant dans les années 60, l'émigration temporaire a dû devenir plus lointaine. Après les Kabyles et les Soussis, avec un léger retard sur les Yougoslaves, Grecs, Turcs et Portugais, et parallèlement aux Tunisiens, les hommes du Nord-Est ont été entraînés dans le grand tourbillon vers le Nord-Ouest européen.

Les nécessités du capital, le besoin d'augmenter la force de travail non qualifié, la volonté de freiner les revendications des ouvriers européens en facilitant leur promotion, le désir de bénéficier d'une plus grande mobilité des travailleurs, tout cela explique l'appel aux millions d'ouvriers étrangers. Le langage officiel des deux côtés de la Méditerranée parlait de séjours temporaires d'hommes jeunes qui reviendraient chez eux "fortune faite" ayant soulagé un peu par leur départ et aidé aussi l'économie nationale. Les autorités et les employeurs des pays d'accueil se donnaient le beau rôle auprès de leur opinion publique en transformant l'utilisation d'une main-d'oeuvre déracinée, exploitée dans les conditions que l'on sait, en action "charitable" alors qu'il ne s'agissait que d'une forme du "pillage du Tiers-Monde". On évoquait le retour, mais avant 1972 personne n'y croyait et rien n'était fait pour faciliter la réintégration. Les gouvernements souhaitaient que cela continue et les travailleurs n'avaient pas le choix.

La situation existant dans la province de Nador éclaire mieux tout cela. Les émigrés n'ont jamais été recrutés dans les seules classes d'âge jeunes, tous les adultes masculins participant au mouvement. Au travail en Algérie a succédé celui en Europe et si les périodes de large embauche ont été celles du rajeunissement de l'effectif émigré, cela n'a pas duré. On ne part pas pour quelques années mais pour une très large partie sinon la totalité de la vie active, du moins si la réglementation du travail en Europe le permet.

Bien peu ont pensé cela lors de leur premier départ, mais la réalité montre bien que c'est ce qui se produit.

Originale au Maroc par l'importance de son émigration, constituant le centre d'un des deux grands pôles ruraux de travail à l'étranger, la province de Nador n'avait jusqu'à présent qu'une très faible émigration familiale, plus limitée que dans le reste du pays. Sa spécificité apparaît aussi dans la diversité des destinations de ses travailleurs, bien moins orientés vers la France que les autres marocains. L'émigration s'est généralisée dans le Rif oriental et de plus en plus nombreux ont été les hommes contraints de vendre leur force de travail en Europe, mais les inégalités régionales n'ont pas disparu. Les variations de la pression démographique et plus encore l'ancienneté des migrations, les réseaux de relations personnelles, familiales ou ethniques ont contribué à entretenir les différences.

Au fil des années, l'importance et les conséquences de l'émigration n'ont cessé de grandir et de poser des problèmes tout en donnant l'impression d'être la solution miracle. Le niveau de vie de la province de Nador est, toute proportion gardée, exceptionnel au Maroc en milieu rural, même si la pauvreté de ceux qui, sans emploi, n'ont pu émigrer, est souvent très grande. La part des revenus extérieurs est devenue prépondérante, c'est pourquoi la situation intérieure dépend de l'évolution économique des puissances du Nord-Ouest européen, ce qui est particulièrement sensible depuis 1974. La consommation et spécialement celle des produits industriels augmente, renforçant les liaisons avec la ville, modèle de consommation, avec le secteur capitaliste de l'économie et avec les pays "développés". Pauvres et souvent méprisés en Europe, les émigrés veulent être respectés à la mesure de leur réussite dans leur douar. L'augmentation du niveau de vie individuel ne s'accompagne pas d'une amélioration générale du cadre de vie. L'Etat n'accorde que des investissements réduits à l'infrastructure sociale de régions considérées comme marginales. Il a de plus, fréquemment diminué les capacités d'initiative, se méfiant de tout ce qui sortirait du contrôle des notables. Les actions locales (puits, citernes, pistes, écoles) sont ainsi moins importantes qu'elles ne pourraient l'être.

Le caractère plus spéculatif que productif des placements, les dépenses de prestige effectuées parfois, s'expliquent aussi par le fait que l'argent sert à combler les frustrations matérielles ou morales ressenties au Maroc ou à l'étranger. Le repliement sur la maison à la campagne manifeste aussi la résistance aux changements de la société patriarcale et le besoin de protection éprouvé par l'émigré devant la dureté du contact culturel et matériel avec l'Europe. Les nombreuses mutations qui font l'originalité des régions d'émigration vers l'étranger dans la campagne marocaine et les rapprochent des villes s'accompagnent donc de résistances au changement que la socialisation des jeunes enfants assurée par les femmes et les vieillards entretient.

Si les activités commerciales et de service se trouvent confortées, l'agriculture traditionnelle stagne ou régresse et les projets étatiques de mise en valeur, bien réduits dans les régions montagneuses, rencontrent indifférence et désintérêt, plus peut-être qu'ailleurs. Les salaires locaux ont augmenté et aussi l'inflation. Le chômage reste fort, l'émigration ne faisant pas le tri et n'entraînant pas les seuls chômeurs. Les pénuries absolues de main-d'oeuvre n'existent que dans des cas particuliers comme dans le cercle du Rif. Lorsque le chômage s'accompagne d'un faible empressement à accepter les offres d'emploi, c'est que la contrebande près de Nador et l'émigration ailleurs permettent de ne pas accepter n'importe quoi.

Dans les conditions actuelles, au niveau de la région et des individus, l'émigration à l'étranger reste nécessaire puisque sur place, compte tenu de la croissance de la population, et malgré l'absence d'une grande partie des hommes d'âge actif, l'économie est incapable de fournir les emplois nécessaires. Les souhaits de plus en plus souvent exprimés par les travailleurs de rentrer au Maroc ne se concrétisent que très peu par des décisions volontaires. Pourtant la conjoncture internationale marquée par la crise du centre de l'économie libérale montre que le pouvoir de décision en ce domaine échappe à la région de départ. En République Fédérale d'Allemagne, en France, les gouvernements préoccupés par la situation de l'emploi essaient de diminuer nettement l'effectif des émigrés. "Nous sommes comme des citrons

que l'on jette après les avoir pressés" disait un travailleur. Mais au Maroc comme dans la province de Nador, cela ne s'est pas encore traduit par des retours importants. Les départs sont par contre beaucoup moins fréquents qu'avant. Clandestins dans la quasi totalité des cas, ils aboutissent, surtout pour les hommes du Nord-Est, à des séjours en Espagne. En revanche, l'incertitude liée à la crise, la solitude et la durée de l'émigration surtout, entraînent une certaine croissance de l'émigration familiale.

Si l'émigration vers l'étranger ne peut plus se faire, la migration intérieure, temporaire ou définitive, va devoir s'accroître; or, d'une part l'enracinement dans la région engendré par l'essor des constructions est plus grand, et d'autre part la situation du pays ne permet pas d'offrir un grand nombre d'emplois. L'émigration a freiné l'exode rural, elle l'a orienté vers les villes de la région, mais cela pourra-t-il continuer?

Le problème de la création d'emplois productifs dans la région se pose avec plus d'acuité. L'épargne des travailleurs devrait pouvoir servir à créer sur place des unités artisanales ou industrielles de petite ou moyenne taille plus qu'à développer de grandes installations dans les régions qui depuis la colonisation sont considérées comme les plus rentables, car l'irrigation des plaines de la Basse-Moulouya ne suffira pas. Il est nécessaire de trouver une formule de participation des travailleurs au capital et à l'administration de petites entreprises qui utiliseraient peut-être d'anciens émigrés mais surtout les jeunes qui ne pourront plus partir à l'étranger. Dans le cas contraire, qui est la situation actuelle, les émigrés seraient doublement floués. Ne pouvant obtenir une réelle qualification en Europe, ils verraient leurs efforts ne servir en rien au développement de leur région.

L'émigration ne fait pas disparaître les problèmes, elle les masque. La population de cette région sera-t-elle amenée à de nouveaux grands déplacements de travail internationaux, ou devra-t-elle quitter de façon importante et définitive sa terre pour d'autres régions du Maroc? Je ne doute pas que la capacité d'initiative et d'adaptation des Rifains ne réserve des surprises en ce domaine.

En ce dernier quart du XXème siècle, l'horizon des migrations de travailleurs s'est élargi car aux relations connues des systèmes coloniaux (tel l'"apartheid" sud-africain) et des pays dominés avec l'Europe industrielle et les USA, s'ajoutent toutes celles qui à l'intérieur des pays du Tiers-Monde relient les pôles d'exploitation de l'énergie ou des matières premières, vides d'hommes, tel le Moyen-Orient, et les régions environnantes peuplées mais pauvres.

*

- ANNEXES -

- ANNEXE III -

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'EMIGRATION TEMPORAIRE

EN EUROPE DANS LA PROVINCE DE NADOR REALISEE EN 1973 ET 1974

* =====
QUESTIONNAIRE : voir Annexe II

* =====
NOMBRE DE TRAVAILLEURS : 151

* =====
ORIGINE DES TRAVAILLEURS : voir carte

* =====
STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Hommes : 151 - Femmes : 0

Classes d'âge	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 49	50 - 59	> 60
Effectif	2 1,3%	5 3,3%	22 14,5%	39 25,8%	32 21,1%	42 27,8%	9 5,9%	0

* =====
SITUATION DE FAMILLE

Célibataires : 10 - 6,6 %

Mariés : 141 - 93,3 %

Nombre d'enfants des travailleurs mariés

Nombre d'enfants	0	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10	11
Nombre de travailleurs	16 11,3%	13 9,2%	17 12%	13 9,2%	17 12%	23 16,3%	16 11,3%	14 9,9%	5 3,5%	5 3,5%	1 0,7%	1 0,7%

*

=====

TRAVAIL EN EUROPE

Date du 1 ^o départ : Ancienneté de l'émigration en Europe																
Avant 1958	58	59	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	71	72	1973
1	1	0	3	3	13	8	27	29	26	9	9	6	6	5	2	3
Plus de 10 ans : 19,2 %			de 5 à 10 ans : 66,2 %						5 ans : 14,5 %							
Fréquence du travail en Algérie avant le départ en Europe																
107 ont travaillé en Algérie auparavant - 71 % - et 43 n'y ont jamais travaillé - 29 % -																

Pays d'Immigration				
Allemagne	France	Pays-Bas	Belgique	Pays Scandinaves
21 13,9%	19 12,5%	73 48,3%	32 21,6%	6 3,9%
Fréquence des séjours dans plusieurs pays				
62 soit 41 % ont travaillé dans plusieurs pays européens				

Secteur d'emploi				
Industrie	Bâtiment	Mines	Agriculture	Services divers
58,3%	19,7%	3,2%	6,7%	12,1%
Horaires de travail hebdomadaires : 44 h. 40 '				

Salaires					
	Allemagne	France	Pays-Bas	Belgique	Moyenne des 151 travailleurs
1973	1041 DM	1130 F	820 Fl	13809 FB	
	1665 Dh	10170h	1230 Dh	1450 Dh	1235 Dh
1974	1203 DM	1187 F	1012 Fl	13950 FB	
	1912 Dh	10700h	1518 Dh	1464 Dh	1600 Dh

Dépenses en Europe en 1973 et 1974 (en Dirhams)

	Allemagne	France	Pays-Bas	Belgique	Moyenne
1973	694 Dh	379 Dh	578 Dh	612 Dh	149 Dh
1974	846 Dh	517 Dh	639 Dh	804 Dh	175 Dh
Part du logement	26,5 %	19,2 %	28 %	17,8 %	24,5 %

Durée moyenne des séjours en Europe et des vacances au Maroc
10 mois en Europe et 2 mois au Maroc

Mode de voyage entre le Maroc et l'Europe (44 travailleurs)

Train	Voiture	Avion	Modes de transport variables	
5 11%	3 7%	25 57%	11	25 %

*

SITUATION ANTERIEURE AU MAROC

Activité	Elève	Fellah	Journalier	Activité non agricole Commerce - Artisanat	Double Activité	non déclarée
Part des Travail- leurs	1,2%	29 %	32 %	16,5 %	6 %	5,3 %

Possession de terres

Ne possèdent rien	Possèdent des terres en propre	Possèdent des terres en indivision ou font partie d'une famille possédant des terres.
24 %	40 %	34 %

Terres possédées par l'émigré ou part des terres de l'émigré en cas d'indivision				
	< 1 ha	1 à 4 ha	5 à 9 ha	10 ha et plus
Nombre de propriétaires	41 %	54,2 %	4,8 %	0
Superficie	10,5%	69,5 %	20 %	0

Terres possédées par le père des émigrés : 19 cas						
	< 1 ha	1 à 4 ha	5 à 9 ha	10 à 14 ha	15 à 19 ha	20 ha et plus
Nombre de propriétaires	10,5%	63,2 %	15,8 %	10,5 %	0	10,5 %
Superficie	1 %	17,6 %	18 %	20 %	0	43,4 %

Animaux	Bêtes de somme (âne - mulet)	Bovins	Ovins ou caprins
Nombre de propriétaires	78 51,6 %	28 18,5%	10 6,6%
Troupeau maximum	3	6	25
Effectif total des animaux	93	39	107

*

SITUATION ACTUELLE DE L'EMIGRE ET DE SA FAMILLE AU MAROC

Diffusion de l'Emigration

70 % ont des parents proches à l'étranger (père - fils - frère)

Moyenne d'émigrés par famille patriarcale : 2,17

Rentrées monétaires annuelles liées à l'émigration temporaire						
		R.F.A.	France	Pays-Bas	Belgique	Moyenne
Enquête de 1973	Total par travailleur	5598Dh	7000Dh	7465 Dh	8099 Dh	7423 Dh
	Total par personne à charge	1199Dh	1169Dh	1177Dh	1258 Dh	1196 Dh
Enquête de 1974	Total par travailleur	10 500Dh	7250Dh	9333Dh	8724 Dh	9405 Dh
	Total par personne à charge	1358Dh	740Dh	1028Dh	1090 Dh	1117 Dh

UTILISATION DE L'EPARGNE			
	Construction d'un logement à la campagne		Construction d'un logement en ville
	Construction ou réparation	Construction seule	
Nombre de travailleurs émigrés	116	87	10
Part des travailleurs	76,8 %	57,6 %	6,6 %

Achat d'une voiture : 16 - 10,5 % des émigrés

Achat d'une télévision : 1

=====

*

PERSPECTIVES D'AVENIR (Sur 44 travailleurs en 1974)

Repartent en 1974	: 44 - 100 % %
" " " avec leur famille	: 2 - 4,5 %
" " " pour la dernière année	: 1 - 2,2 %
" " " et continueront jusqu'à la retraite	: 2 - 4,5 %

Profession envisagée après le séjour en Europe

- Commerce ou transport :	: 15 - 34 %
- Fellah . dans le douar	: 1) - 9 %
. ailleurs après achat de terres	3) - 9 %
- Ne savent pas	: 25 57 %

Lieu de Résidence envisagé

- Dans le douar	: 10 - 24 %
- en milieu rural dans une autre région :	2 - 5 %
- en ville	: 29 - 71 %

UTILISATION DE L'EPARGNE			
Construction d'un logement à la campagne en ville	Construction à la campagne		Part des travailleurs dans les dépenses pour les dépenses
	Construction en ville	Construction du logement	
	87	118	
	27,8 %	28,8 %	
Point d'une voiture : 15 - 10,5 % des émissions Point d'une télévision : 1			

PERSPECTIVES D'AVENIR (Sur 44 travailleurs en 1974)

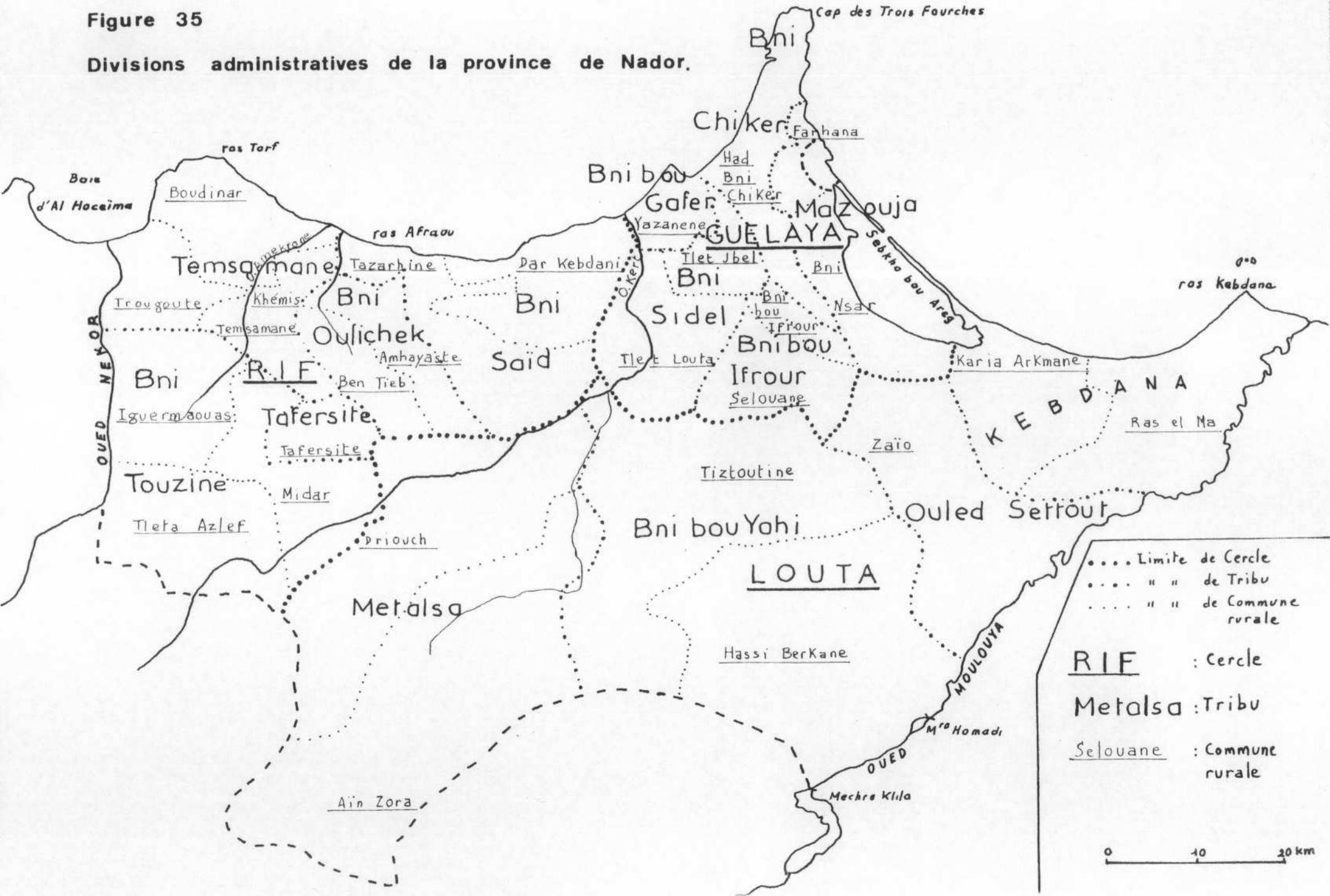
Partant en 1974	44	-	100 %
" " " avec leur famille	2	-	4,5 %
" " " pour la dernière année	1	-	2,2 %
" " " et continueront jusqu'à la retraite	39	-	88,3 %

Profession envisagée après le séjour en Europe			
- Commerce ou transport	18	-	40 %
- Polier, dans le douar	17	-	38 %
- Diverses autres activités	9	-	20 %
- Ne savent pas	0	-	0 %

Lieu de résidence envisagée			
- Dans le douar	10	-	24 %
- en milieu rural dans une autre région	2	-	5 %
- en ville	32	-	71 %

Figure 35

Divisions administratives de la province de Nador.



- BIBLIOGRAPHIE -

- B I B L I O G R A P H I E -

Abréviations utilisées

- A.G. Annales de Géographie, Paris.
- B.E.M. Bulletin Economique du Maroc, Rabat.
- B.E.S.M. Bulletin Economique et Social du Maroc, Rabat.
- C.H.E.A.M. Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane, Paris.
- C.N.R.S. Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- H.M. Hommes et Migrations, Paris.
- I.G. Information Géographique (L'), Paris.
- I.G.N. Institut Géographique National, Paris.
- I.N.E.D. Institut National d'Etudes démographiques, Paris.
- O.C.D.E. Organisation de Coopération et de Développement Economique, Paris.
- P.U.F. Presses Universitaires de France, Paris.
- R.G.M. Revue de Géographie du Maroc, Rabat.
- R.G.P.S.O. Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest, Toulouse.
- S.C.E.T. Société Centrale d'Equipement du Territoire.
- T.E.S.G. Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie, Royal Dutch Geographic Society.

1. RECUEILS STATISTIQUES ET ARCHIVES

1a. Recensements de la Population

1. (1950) Censo de Poblacion y estadistica de edificaciones y viviendas, Tetouan, Servicio de Estadistica, 1950.
Archives du recensement de 1950, Rabat.
2. (1960) Population légale du Maroc. Recensement démographique (juin 1960), Serv. Centr. des Stat., Rabat, 1961, 143 p.
3. (1960) Population rurale du Maroc. Recensement démographique (juin 1960), Serv. Centr. des Stat., Rabat, 1962, 843 p.
4. (1960) Résultats du recensement de 1960, Serv. Centr. des Stat., Rabat - vol. I : sexe, âge 1964, 159 p. - vol. II population active, 1965, 514 p. - vol. III état matrimonial, lieu de naissance et durée de résidence, niveau d'instruction, 1972.
5. (1971) Population légale du Maroc d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1971, Sec. d'Etat au Plan et au Dév. Rég., 1971, 1 fasc., 27 p., ronéo.
6. (1971) Population rurale de la région de l'Oriental, Sec. D'Etat au Plan et au Dév. Rég., 1973, 1 fasc., 88 p.
7. (1971) Recensement de la population et de l'habitat, Population active, résultats du sondage au 1/10^o, Sec. d'Etat au Plan et au Dév. Rég., 1973, 1 fasc., 167 p.
8. (1971) Recensement de la population et de l'habitat, Habitat, résultats du sondage au 1/10^o, Sec. d'Etat au Plan et au Dév. Rég., 1974, 1 fasc., 58 p.

1b. Emigration temporaire à l'étranger

MAROC - RIF ORIENTAL

9. Vademecum, 1931, Alta comisaria de la republica espanola en Marruecos.
- 9 bis. Anuario estadistico de la zona de Protectorado de Espana en Marruecos, Instituto nacional de estadistica, Madrid, de 1940 à 1955. Renseignements concernant l'émigration ancienne en Algérie.

10. Annuaire statistique du travail, Ministère du Travail
Rabat, de 1969 à 1971.
 11. Etat des travailleurs émigrés selon les provinces d'origine
et les pays de destination, Ministère du Travail, Rabat,
de 1968 à 1972.
 12. Répartition par communes rurales des travailleurs émigrés
de la province de Nador en 1970 et en 1974 pour certaines
communes rurales. Ministère de l'Intérieur, Province de
Nador.
 13. Statistiques de la mission de l'ONI, Casablanca.
 14. Statistiques du Bundesanstalt für Arbeit, Auswahlgruppe
Marokko, Casablanca.
- EUROPE
- BELGIQUE
15. Recensement général de la population au 31/12/1970
 16. Répartition par nationalités des permis de travail accordés
Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles, de 1958 à 1971.
- FRANCE
17. Recensement général de la population, 1975, sondage, INSEE,
Paris.
 18. Etat statistique de la population marocaine résidant en
France au 31/12, de 1955 à 1976, Ministère de l'Intérieur,
Paris.
 19. Statistiques de l'immigration, Office National d'Immigration
Paris, 1971 à 1976.
- PAYS-BAS
20. Statistiques des travailleurs étrangers, 1975,
Ministerie van Sociale Zaken, La Haye.
- REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE
21. Statistiques du Statistisches Bundesamt, Wiesbaden.
Répartition des travailleurs étrangers au 30/09/1976.
 22. Statistiques du Bundesanstalt für Arbeit, Nurnberg.
Importance des travailleurs immigrés au 30/06/1977.

1c. Activités économiques

23. Plan quinquennal (1960-1964), Div. de la Coord. Econ. et du Plan, Rabat, 1960.
24. Plan triennal (1965-1967), Div. de la Coord. Econ. et du Plan, Rabat 1969, 2 vol.
26. Plan de développement économique et social 1973-77, 3 vol, Secr. d'Etat au Plan et au Dév. Rég., Rabat, 1973.
27. Statistiques du cheptel et des cultures, Service des impôts ruraux, Nador.
28. Archives de l'impôt rural, Service des impôts ruraux, Nador.
29. Archives fiscales, Service des impôts urbains, Nador.
30. Statistiques des échanges extérieurs du Maroc en 1976, Office des Changes, Rabat, 1977.

2. CARTES ET PHOTOGRAPHIES AERIENNES

2a. Cartes de base

Cartes topographiques

Carte générale du Maroc au 1/500 000, feuille : Oujda.

Carte de reconnaissance du Maroc au 1/200 000, feuilles :

Al-Hoceïma, Melilla, Boured, Taourirt.

Carte régulière au 1/100 000, feuilles : Al-Hoceïma, Dar Kibdani, Nador, Saïdia, Aknoul, Tiztoutine, El Aïoune, Berkane. (Paris, I.G.N. et Rabat, Service Topographique).

Carte régulière au 1/50 000, feuilles : Al-Hoceïma, Tizi Ousli, Boudinar, Midar, Aïn Zora, Kibdani, Driouch, Saka, Segangane, Tiztoutine, Melilla, Nador, Hassi-Berkane, Kariat-Arkman, Mechra-Saf-Saf. (Paris, I.G.N. et Rabat, Service Topographique).

Cartes administratives

Carte administrative du royaume au 1/1500000. Plusieurs éditions depuis 1960 (Bureau cartographique du Ministère de l'Intérieur, Rabat).

Carte des tribus du Maroc au 1/1500000, Rabat, 1958.

Carte des fractions de tribus de la province de Nador, Archives de la Province.

2b. Cartes thématiques

31. ANDRE A. - Elevage : bovins, porcins, camélidés, équidés, Atlas du Maroc, pl. 40b + notice explicative, Rabat, 1955, 35 p.
32. ANDRE A. et JOLY F. - Forêts, Atlas du Maroc, pl. 19a, 4 feuilles + notice explicative, Rabat, 1957.
33. BRIGNON C. et SAUVAGE Ch. - Etages bioclimatiques, Atlas du Maroc, pl. 6b, + notice explicative, Rabat, 1962.
34. Carte de la densité de la population en 1971, au 1/500 000 Sec. d'Etat au Plan et au Dév. Rég.
35. GAUSSEN H., DEBRACH J., JOLY F. - Précipitations annuelles, Atlas du Maroc, pl. 4a, + notice explicative, Rabat, 1958.
36. JOLY F. - Elevage : ovins et caprins, Atlas du Maroc, pl. 40a + notice explicative, Rabat, 1954.
37. JOLY F. - Carte de l'utilisation du sol au Maroc au 1/1 000 000, Publ. de l'Inst. Sc. Chér., Rabat, 1960, 14 feuilles, 4 calques et notice, 115 p.
38. MATHEZ M. - L'arboriculture et la viticulture au Maroc (1960) Atlas du Maroc, pl. 39b + notice explicative, Rabat, 1968.
39. TROIN J.F. MENARD A. - Cultures céréalières, Atlas du Maroc, pl. 39a. + notice explicative, Rabat, 1968, 140 p.

2c. Photographies aériennes

La couverture photographique aérienne a été utilisée pour repérer l'utilisation du sol.

Mission 1955 sur l'ensemble de la région, réalisée au 1/40 000 par l'armée américaine.

3. OUVRAGES GENERAUX SUR LA POPULATION, LES MIGRATIONS INTERNATIONALES,
LEURS CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT ET LEURS CONSEQUENCES

3a. Etudes générales sur la population et méthodologie

- 40 BEAUJEU-GARNIER J. - Trois milliards d'hommes, Paris, Hachette, 1965, 416 p.
- 41 DERRUAU M. - Précis de géographie humaine, Paris, A. Colin, 1961, 600 p.
- 42 GEORGE P. - Population et peuplement, Paris, P.U.F. coll. Sup., 1969, 207 p.
- 43 LACOSTE Y. - Géographie du sous-développement, Paris, P.U.F., 1965, 285 p., 11 fig., 8 pl. h.t.
- 44 PRESSAT R. - L'analyse démographique, Paris, P.U.F., 1969, 321 p.
- 45 PRESSAT R. - Démographie statistique, Paris, P.U.F. coll. Sup., 1972, 194 p.

3b. Les migrations internationales, leurs causes et leur influence

- 46 AMERSFOORT J.M.M. VAN - Migrant workers, circular migration and development, T.E.S.G., n° 172, 1978, pp. 17-26.
- 47 AYDALOT Ph., GAUDEMAR J.P. de - Les migrations, Paris, Gauthier-Villars, 1972, 279 p.
- 48 BENJELLOUN Tahar, La plus haute des solitudes, 1977, 174 p., Le Seuil.
- 49 GEORGE P. - Les migrations internationales, Paris, P.U.F., 1976, 230 p.
- 50 GROSSAT B. - Les migrations internationales de travailleurs, Paris, Cujas - C.N.R.S., 1975.
- 51 HOUDAILLE J. et SAUVY A. - L'immigration clandestine dans le monde, Population, XXIX, n° 4-5, juill.-oct. 1974, p. 725-742.
- 52 KAYSER B. - Migration de main-d'oeuvre et marchés du travail, Paris, O.C.D.E., 1971, 162 p.
- 52bis KAYSER B. - Les retours conjoncturels de travailleurs migrants, Paris, O.C.D.E., 1972, 56 p.

- 53 KAYSER B. - Rapport sur les effets des migrations internationales sur la répartition géographique de la population en Europe, Strasbourg, 1977, 35 p. polycop., Comité d'experts démographiques, Conseil de l'Europe.
- 53bis KAYSER B. - Echange inégal des ressources humaines : migrations, croissance et crise en Europe, Tiers Monde, T. XVIII, n° 69, janvier-mars 1977.
- 54 M.D. - Les effets économiques de la migration sur le pays d'accueil : Tentative de bilan, Economie et Humanisme, n°200, juillet-août 1971, pp. 5-15.
- 55 MINCES J. - Les travailleurs étrangers, Paris, Le Seuil, 1973, 480 p.
- 56 O.C.D.E. - Migrations et transferts de technologie, Etude de cas : Algérie, Maroc, Tunisie et France, 1975, 183 p.
- 57 REYNAUD A. - Les migrations et la géographie, Trav. Inst. Géo. Reims, n° 9, 1972, pp. 3-26, 2 fig.
- 58 TAPINOS G. - L'économie des migrations internationales, Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, A. Colin, 1974, 288 p.
- 59 TRANSFERT DE SALAIRES, EPARGNE, INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS D'EMIGRATION, H.M., n° 905, 1976, pp. 4-14.

3c. Les migrations de travail entre l'Europe du Nord-Ouest et les pays méditerranéens

Pays de séjour : L'Europe du Nord-Ouest

- 60 BATTESTI L.M. - Les travailleurs algériens dans l'économie française depuis le 1er juillet 1962, I.G., sept.-oct. 1967, pp. 159-168, 2 cartes.
- 61 BATTESTI L.M. - Les travailleurs étrangers saisonniers en France, I.G. janv.-fév. 1969, pp. 27-37.
- 62 BATTESTI L.M. - Les travailleurs étrangers en République Fédérale d'Allemagne, I.G. nov.-déc. 1967, pp. 199-206.

- 63 DALLA ROSA G. - Les saisonniers étrangers dans l'agriculture du Lot et Garonne, R.G.P.S.O., XLIII, janv. 1972.
- 64 EL GHARBAOUI A. - Le prolétariat immigré dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, B.E.S.M., n° 115, oct.-déc. 1969, pp. 25-49.
- 65 EL GHARBAOUI A. - Les travailleurs maghrébins immigrés dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, R.G.M., n° 19, 1971, pp. 3-56.
- 66 FAIDUTTI-RUDOLPH A.M. - L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France. Etudes et travaux Méditerranée, Gap, Ophrys, 1964, 2 vol., I : 399 p., 210 fig., II : Atlas, 237 cartes, 1 carte h.t.
- 67 GHYS J. - Dix ans de migrations maghrébines en Europe 1960-1970, H.M., n° 798, 1970, pp. 17-22.
- 68 SIMON G. - L'espace migratoire des tunisiens en France, L'espace géographique, n° 2, 1976, pp. 115-120.
- 69 SOPEMI (Système d'observation des migrations) - Rapports, 1975, 53 p. 1976, 58 p., polycop., O.C.D.E.
- 70 TAPINOS G. - L'immigration étrangère en France, I.N.E.D., Travaux et Documents n° 71, 1975, P.U.F. 151 p.
- 71 WISNIEWSKI J. - Les communautés étrangères en France au 31 décembre 1975, H.M., n° 916, 1976, pp. 4-13.

Pays de départ
=====

Le bassin méditerranéen

- 72 ALGERIE, Pays de départ : Nouvelles données, H.M., n°884, 1975, pp. 4-22.
- 72bis DEVELOPPEMENT OU MIGRATION : le cas de la Tunisie, H.M. n° 946, 1978, pp. 3-13. Résumé de l'ouvrage de R.W. Koelstra et H.J. Tielman, projet Remplod, Avril 1977.
- 73 POINARD M. - L'émigration portugaise de 1960 à 1969, R.G.P.S.O. juill. 1971, pp. 293-304.
- 74 SAYAD A. - Les causes de départ. Les conditions du migrant dans son pays d'origine, Options méditerranéennes, XXII, pp. 52-55.

- 75 SAYAD A. - El ghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration, H.M., n° 884, 1975, pp. 18-22.
- 76 SIMON G. - Campagnes du Sud tunisien et grandes villes françaises, l'émigration et son rôle dans le développement régional du Sud tunisien, Second coll. des Géogr. maghrébins, Alger, 1970.
- 77 SIMON G. et NOIN D. - La migration maghrébine vers l'Europe, Les cahiers d'Outre-Mer, XCIX, juill.-sept. 1972, p. 241-276.
- 78 SIMON G. - L'émigration tunisienne, H.M., n° 843, 1973, pp. 4-15.
- 79 SIMON G. - Industrialisation, émigration et réinsertion de la main-d'oeuvre qualifiée au Maghreb, H.M. n° 902, 1976, pp.4-14.
- 80 TAAMALLAH K. - Tunisiens en France : Evolution régionale 1962-1968 et 1968-1974, H.M. n° 914, 1976, pp.4-13.
- 81 TAAMALLAH K. - L'origine géographique de la main-d'oeuvre tunisienne en France, H.M., n° 918, 1977, pp. 4-19.
- 82 TALHA L. - L'évolution du mouvement migratoire entre le Maghreb et la France, Maghreb-Machrek, janv.-fév. 1974, pp. 17-34.
- 82bis TALHA L. - La migration des travailleurs entre le Maghreb et l'Europe, H.M., n° 893, 1975, pp. 4-17.
- 83 TREBOUS M. - Migrations et développement, le cas de l'Algérie, Centre de Dévelop. de l'O.C.D.E., Paris, 1970, 241 p.

Le Maroc

- 84 AMERSFOORT J.M.M. van, et HH. van der WUSTEN, Les travailleurs marocains aux Pays-Bas, Rijswijk, 1976, 43 p., Ministère des Affaires culturelles, des Loisirs et de l'Action Sociale.
- 85 BELGUENDOZ A. - Quelques réflexions sur l'émigration marocaine au regard du développement, H.M., n° 881, 1975, pp. 18-29.
- 86 BELGUENDOZ A. - Quelques réflexions sur l'émigration marocaine au regard du développement, Lamalif, n° 69, 1975, pp. 27-34.

- 87 BONNET J. et BOSSARD R. - Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers l'Europe, R.G.M., n° 23-24, 1973, pp. 5-49.
- 88 GRAEFF-WASSINK M. - Marocains en France, H.M., n° 865, 1974, pp. 7-25.
- 89 Le Crédit populaire du Maroc, banque des émigrés et des petites et moyennes entreprises, Lamalif, n° 91, oct. 1977, pp. 22-28.
- 90 HEINEMEIJER W.F., VAN AMERSFOORT J.M.M. et collaborateurs - Partir pour rester, Incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine, Institut socio-géographique de l'Université d'Amsterdam, publication n° 2, 1977, Projet Remplod.
- 91 Nouvelles brèves sur l'émigration, Lamalif, n° 91, oct. 1977, pp. 7 et 8.

Le Rif Oriental

Ancienneté des migrations de travailleurs

- 92 AZAM Cne. P. - L'émigration temporaire au Maroc Oriental, janv. 1951, 9 p., tabl. et cartes ann., ronéo. (archives C.H.E.A.M., Paris).
- 93 MILLIOT L. L'exode saisonnier des Rifains vers l'Algérie, B.E.M., 1933-34, pp. 313-321 et 397-402, 1 carte h.t.
- 94 PEREZ F.B. - Trabajadores rifenos en Argelia, Conferencias des arrolladas en la Academia de Interventores, 1948-49, Tetuan, 1959, pp. 5-17.

La situation actuelle

- 95 BOSSARD R. - Aspects de l'émigration temporaire des travailleurs du Rif oriental vers l'Europe, Travaux de la R.C.P. 249, C.N.R.S., 1973, pp. 69-77.
- 96 BOSSARD R. - Un exemple local de l'émigration des travailleurs du Rif oriental : le bassin de Tafersite, Travaux de la R.C.P. 249, C.N.R.S., 1974, pp. 119-140, 2 pl. photos.

4. DONNEES GEOGRAPHIQUES, HISTORIQUES, SOCIOLOGIQUES ET ECONOMIQUESD'ENSEMBLE SUR LE MAROC4a. Le cadre géographique marocain

- 97 BIROT P. et DRESCH J. - La Méditerranée et le Moyen-Orient, Paris, P.U.F., 1953, 2 vol., TI : La Méditerranée occidentale, 552 p.
- 98 DESPOIS J. - L'Afrique du Nord, Paris, P.U.F., 1964, 3^e éd., 622 p.
- 99 DESPOIS J. et RAYNAL R. - Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest, Paris, Payot, 1967, 570 p., 43 cartes.
- 100 KROTKI K.J. et BEAUJOT R. - La population marocaine; reconstitution de l'évolution de 1950 à 1971, Population, 1975, n° 2, pp. 335-363.
- 101 LE COZ J. - Les tribus guichs au Maroc, R.G.M., n° 7, 1965, pp. 1-50.
- 101bis LE COZ J. - Le troisième âge agraire du Maroc, A.G., 1968, p. 385-413.
- 102 MARTIN J., JOVER H., LE COZ J., MAURER G., NOIN D. et divers auteurs - Géographie du Maroc, Paris, Hatier, 1964, 253 p.
- 103 MOATI P. et RAINAUT P. - La réforme agricole : clé pour le développement du Maghreb, Paris, Dunod, 1970, 336 p.
- 104 NACIRI M. - Les expériences de modernisation de l'agriculture au Maroc, R.G.M., n° 11, 1967, p. 102-114.
- 105 NACIRI M. - Les formes d'habitat sous-intégrées. Essai méthodologique, Actes du colloque de Vincennes, 1970, 1 fasc. 42 p. ronéo.
- 106 NOIN D. - Introduction à l'étude des déséquilibres régionaux au Maroc, R.G.M., n° 1-2, 1962, pp. 131-137.
- 107 NOIN D. - Aspects du sous-développement au Maroc, A.G., n°410, 1966, pp. 411-431.
- 108 NOIN D. - La population rurale du Maroc, étude géographique, 2 vol., Paris, 1970. I : 279 p., II : 342 p., 73 fig., tableaux, 18 cartes h.t. (thèse lettres, Paris, 1970).

- 109 TROIN J.F. - Les souks marocains, marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc, 2 vol., Aix-en-Provence, 1975, I : 503 p., 65 fig., II : Atlas, 28 pl., notices (thèse lettres, Paris).

4b. Le contexte historique et politique marocain

Ont été retenus les ouvrages dont les thèmes et les objectifs débouchaient sur une bonne compréhension de la situation du Maroc et plus spécialement du Rif oriental.

- 110 AL-BĀKRI - Kitab al-masalik wa l-Mamalik (vers 1068), trad. franç. de Slane (Description de l'Afrique septentrionale), Paris, 3^e éd., 1965, 405 p.
- 111 BRAUDEL F. - La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Paris, A. Colin, 1966, 2 vol., 589 p. et 629 p., 2^e éd., revue et augmentée.
- 112 BRIGNON J., AMINE A., BOUTALEB B., MARTINET G. et ROSENBERG B. Histoire du Maroc, Paris, 1967, 416 p.
- 113 FOUCAULD (Ch. de) - Reconnaissance au Maroc (1883-1884), Paris, 1885, 2 vol., XVI - 499 p. et Atlas 22 pl.
- 114 IBN KHALDOUN - Histoire des Berbères ... (fin XIV^eme siècle), trad. de Slane, Paris, 1925-1934.
- 115 LE CHATELIER A. - Notes sur les villes et tribus du Maroc en 1890., tome 1, Angers, 1902, 112 p.
- 116 LA MARTINIERE (H.M.P. de) et LACROIX N. - Documents pour servir à l'histoire du Nord-Ouest africain, 4 vol., 1 atlas, Alger, gouvern. gén., 1894-1897.
- 117 LAROUÏ A. - L'Histoire du Maroc, un essai de synthèse, Paris, Maspero, 1970, 390 p.
- 118 LEON L'AFRICAIN - Description de l'Afrique (1550), éd. Epaulard, Paris, 1966, 2 vol.
- 119 MASSIGNON L. - Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle. Tableau géographique d'après Léon l'Africain, Alger, 1906, XVI - 305 p.
- 120 MIEGE J.L. - Le Maroc et l'Europe 1830-1894, 4 tomes, Paris, P.U.F., 1960-1963.

- 121 QUEDENFELDT M. - Division et répartition de la population berbère au Maroc, trad. franç. H. SIMON, Alger, 1904, 22 p.
- 122 RENO E. - Description géographique de l'empire de Maroc, Paris, 1846, 473 p., 1 carte h.t. (in Explor. Scientif. de l'Algérie).
- 123 SEGONZAC (Marquis de) - Voyages au Maroc (1899-1901), Paris, 1903, 408 p.
- 124 WATERBURY J. - Le commandeur des croyants : la monarchie marocaine et son élite, 1975, P.U.F., 400 p.

4c. L'évolution économique et sociologique

- 125 BELAL A. - L'investissement au Maroc (1912-1964), 1965, Mouton, 424 p.
- 126 DE MAS P. - The place of the peripheral regions in the Moroccan Planning, T.E.S.G., n° 1-2, pp. 86-95.
- 127 LAHBABI M. - Les années 80 de notre jeunesse, 1970, Les éditions maghrébines, 255 p.
- 128 OUALALOU F. - L'assistance étrangère face au développement économique du Maroc, 1969, Les éditions maghrébines 422 p.
- 129 PASCON P. - La grande maladie du Maroc, c'est la greffe des modèles et l'absence d'innovations, Lamalif, n° 94, janv.-fév. 1978, pp. 16-25.

5 LA SITUATION DU RIF ORIENTAL

5a. Le Milieu naturel

- 130 BEAUDET G., MAURER G. et NOIN D. - La côte méditerranéenne du Maroc de Tanger à Saïdia, Centre Universitaire de la Recherche Scientifique, Rabat, 1962, 101 p. ronéotypé.
- 131 JEANNETTE A. et HAMEL C. - Présentation géologique et structurale du Rif nord-oriental, Mines et Géologie, 1961, n° 14, pp. 7-16.

- 132 MAURER G. - Les montagnes du Rif central. Etude géomorphologique, Travaux de l'Institut scientifique chérifien, Rabat, 1968, 499 p. 141 fig. 3 pl. h.t. (thèse Fac. Lettres, Paris).
- 133 DE MARTONNE Çmt et MEGE Cne. - Le Guerrouaou, Bulletin de la Société de Géographie du Maroc, 1920, tome II, fasc. 2 et 3, pp. 106-115.
- 134 RUIZ DE LA TORRE J. - La vegetacion natural del Norte de Marruecos, Notes marocaines, n° 9-10, 1957, pp. 23-33.
- 135 RUELLAN A. - Les sols à profil calcaire différencié des plaines de la basse-Moulouya, 482 p.

Sb. Etudes géographiques concernant le Rif oriental ou les régions voisines

- 136 BLANCO IZAGA E. - El Rif, Ceuta, Imprenta Imperio, 1939.
- 137 DOMENECH LAFUENTE A. - Apuntes sobre geografia de la zona norte del protectorado de Espana en Marruecos, Madrid, 1942.
- 138 FAY G. - Recherches sur l'organisation de la vie rurale et sur les conditions de la production dans la basse montagne rifaine, Rabat, 1972, 2 vol., 555 p. (thèse 3° cycle, Paris).
- 139 GARCIA FIGUERAS T. et DE RODA JIMENEZ R. - Economia social de Marruecos, 3 vol., Instituto de Estudios Africanos, Consejo superior de investigaciones científicas, 1950-1955.
- 140 GROHMANN-KEROUACH B. - Der Siedlungsraum der Ait Ouriaghel im östlichen Rif, Heidelberger geographische arbeiten, n° 350, 1971, 226 p.
- 141 MIKESELL W.M. - Northern Morocco. A cultural geography, University of California, Publications in géography, vol. 14, 1961, 122 p., 29 fig., 11 pl.
- 142 MAURER G. - Les paysans du Haut-Rif central, R.G.M., n° 14, 1968, pp. 3-70.
- 143 PIGANIOL M. - Les Beni Attig de la vallée du Zeyzel dans le Massif des Beni Snassen, (mémoire de maîtrise, Paris, 1972)

- 144 TROIN J.F. - Le Nord-Est du Maroc : mise au point régionale,
R.G.M., n° 12, 1967, pp. 5-41.

5c. Histoire du Rif ou descriptions anciennes

Descriptions du Rif antérieures à 1926

- 145 AL BADISI A. - El Maqsad, (vie des saints du Rif), traduction française annotée de G.S. COLIN, A.M., 1926, vol. XXVI, 254 p.
- 146 Apuntes para un estudio sobre la cabila de Ulad Settut,
Revista hispano africana, 1926, n° 13 à 17, pp. 7-10, 13-16.
- 147 BECERRA FERNANDEZ M. - Notas referentes a la tribu de Kelaia (Rif) y al ferrocarril de Melilla a las minas de Beni-Buifrufr,
1909, 19 p.
- 148 CUESTIONARIO DE KABILAS, fiches polycopiées sur les tribus du Rif oriental, sans mention d'origine ni date déposées à la bibliothèque municipale de Melilla (Rédigées vraisemblablement entre 1920 et 1930)
- 149 DELBREL G. - Geografia general de la provincia del Rif y kabilas de Guelaïa-Kebdana Melilla, Melilla, 1911, 178p.
- 150 FERNANDEZ DE CASTRO y PEDRERA R. - El Rif, Los territorios de Guelaïa y Quebdana, Malaga, 1911, 218 p.
- 151 FREJUS R. - Relation d'un voyage fait dans la Maurétanie en Afrique, en l'année 1666, sources inédites de l'histoire du Maroc, Filaliens-France, t. I, pp. 121-188.
- 152 GHIRELLI A. - Monografia de la cabila de Benituzin, Madrid, 1923, 75 p.
- 153 GRESA DE CAMPS S. - Las kabilas de Bocoïa, Beni Burriaga y Tlemsamana, Barcelona, F. Sanchez, 1903.
- 154 MICHAUX-BELLAIRE Ed. - Le Rif, Bureau des renseignements, 1925, 32 p.
- 155 MOULIERAS A. - Le Maroc inconnu, Paris, 2 vol. I : Exploration du Rif, 1895, 200 p.

- 156 Tropas de Policia indigenas de Melilla - Memoria geogra-
fica historica y estadistica de la kabila de Beni Sicar,
Madrid, Deposito de Guerra, 1913, 50 p., 1 map.
- 157 VERA SALAS A. - El Rif oriental, Melilla, 1918, 165 p.

Etudes historiques

- 158 CANAMAS J.P. - Les sources arabes de l'histoire du Rif pré-
almoravide (VIII^e-XI^e siècle), 244 p., ronéo, Mémoire de
Maîtrise d'Histoire, Bordeaux, 1973.
- 159 Colloque international d'études historiques et sociales,
18-20 janv. 1973. Abd el Krim et la république du Rif,
Maspéro, 536 p. (Textes à l'appui).
- 160 RUIZ ALBENIZ V. - Colonizacion espanola en Marruecos.
Congreso de colonizacion rural, Argel, 1930. Madrid,
1930, 264 p.

5d. Situation sociale et politique

- 161 COON C.S. - Tribes of the Rif, Harvard Univ., 1931, IX,
417 p., 67 pl., cartes.
- 162 HART D.M. - An ethnographic survey of the riffian tribe of
Aith Wuriaghil, Tamuda, 1954, pp. 51-86.
- 163 HART D.M. - Emilio Blanco Izaga and the berbers of the central
Rif, Tamuda, 1958, pp. 171-237.
- 164 HART D.M. - Clan lignage et communauté locale dans une tribu
rifaine, R.G.M., n° 8, 1966, pp. 26-33.
- 165 HART D.M. - Segmentary systems and the role of "five fifths"
in tribal Morocco, Revue de l'Occident musulman et de la
Méditerranée, 1967, n° 3, pp. 65-95.
- 166 HART D.M. - The Aith Waryaghar of the Moroccan Rif : an
ethnography, an history, 2 vol., Wenner Gren foundation for
anthropological research in New York and the university of
Arizona Press.

- 167 LAOUST E. - Le dialecte berbère du Rif, Hespéris, 1927, pp. 173-208.
- 168 SEDDON J.D. - Local politics and state intervention : northeast Morocco from 1870 to 1970, 1973, Arabs and berbers, Duckworth, pp. 109-139.
- 169 SEDDON D. - Aspects of kin-ship and family structure among the Ulad Stut of Zaio rural commune, Nador province, Morocco, 1976, Mediterranean Family structures, Cambridge University press.

5e. Population et villes

Dans la province de Nador

- 170 GENDRE L. - Population rurale dans le Rif et dualisme des sites urbains. Al Hoceima - Ajdir et Nador - Melilla, R.G.M. n° 1-2, 1962, pp. 147-153.
- 171 MARTORELL V. - Espana y la sequia de Marruecos, Africa, n° 44-45, 1945, pp. 56-58.
- 172 MARTORELL V. - El Zaïo, Africa, n° 133, janv. 1953, pp. 6-10.
- 173 Nombres de los musulmanes habitantes en la zona de Protectorado de Espana en Marruecos, Ceuta, 1937, 174 p.
- 174 TROIN J.F. - Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé : les structures commerciales urbaines du Nord marocain, A.G., 1971, n° 441, pp. 513-533, 6 fig.
- 175 RODRIGUEZ LOPEZ-NEYRA C. - La parasitologia humana en el Marruecos espanol, Instituto de estudios africanos, Madrid, 1950.

Situation des communautés émigrées

- 176 BIARNAY S. - Etude sur le dialecte des Be't'ioua du vieil Arzeu, Alger, Jourdan, 1911, 262 p.

- 177 HART D.M. - Notes on the rifian community of Tangier, Middle East journal, 1957, n° 11, pp. 153-162.
- 178 MICHAUX-BELLAIRE Ed. - Tanger et sa zone, villes et tribus du Maroc, vol. VII, Paris, E. Leroux, 1921, 436 p.
- 179 SALMON G. - Une tribu marocaine, les Fahçya, Archives Marocaines, Tome1, 1904, pp. 149-261.

5f. L'économie du Rif oriental

- 180 AMENAGEMENT DE LA PLAINE DU NEKOR, O.M.V.A., 1966, 4 t., tome III : Etude Agro-économique, S.C.E.T., coopération.
- 181 Analysis of selected programs for moroccan agricultural development, Stanford research institute, oct. 1967.
- 182 Aperçu sur le périmètre de la Basse-Moulouya, Office régional de mise en valeur agricole de la Moulouya, 1970, 11p.
- 183 BARACHETTE R. - Schéma d'aménagement du bassin versant du Nekor : la situation actuelle, Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire, 1976.
- 184 EQUIPEMENT ET MISE EN VALEUR DE LA PLAINE D'AL HOCEÏMA, Projet D.E.R.R.O., 1966, Etude réalisée par la S.C.E.T. coopération, 4 vol., 379 p., 18 cartes h.t.
- 185 Etude d'unités de développement, U.D.R. de Boudinar, SCET - coopération, Projet DERRO, Rabat, 1970.
- 186 ETUDE D'UNITES DE DEVELOPPEMENT RURAL DE BOUDINAR, Projet D.E.R.R.O., 1970, Etude réalisée par la S.C.E.T. coopération, 3 vol., polycop. T.I. 212 p. + cartes H.T. T. II, 129 p. + 4 cartes H.T., 128 p. + 4 cartes H.T.
- 187 FEUILLE P. - Enquête sur les structures agraires dans les zones d'intervention de l'O.N.I. : la basse Moulouya, Rabat, O.N.I., 1961, 84 p., ronéo.
- 188 MENNESSON E. - Importance sociale des exploitations minières dans la région de Nador, Mines et géologie, n° 14, 1961.
- 189 Rapport sur l'aménagement de la rive gauche de la Basse-Moulouya, O.N.I. 1962, 500 p. polycopié.

- 190 SEDDON J.D. - Aspects of underdevelopment in northeast Morocco, Choice and change : essays in honour of Lucy Mair, 1974, Athlone press, London, pp. 134-160.
- 191 SEDDON J.D. - The physical and social context of farming strategies among moroccan peasants : a preliminary analysis, The maghreb review, 1977, vol. 2, 2, pp. 10-20.

6. ELEMENTS DE COMPARAISON

- 192 ATTIA H. - Croissance et migrations des populations sahéliennes, Revue Tunisienne des Sciences Sociales, 1970, n° 23, pp. 91-117.
- 193 SEKLANI M. - Petite Kabylie : aspects démographiques et problèmes d'emploi, Revue Tunisienne des Sciences Sociales, Tunis, Juin 1965, pp. 147-158.

*

- 120 SEDGWICK J.D. - Aspects of underdevelopment in Morocco
Morocco, Dirige and things : essays in honor of Lucy Mair,
 1974, Africana press, London, pp. 134-160.
- 121 SEDGWICK J.D. - The physical and social context of farming
specialized zones in Morocco : a preliminary study,
the modern world, 1977, vol. 2, pp. 10-20.

2. ELEMENTS DE COMPARATISME

- 122 ATTIA H. - Création et migration des populations
algériennes, Revue Tunisienne des Sciences Sociales, 1970,
 n° 23, pp. 91-117.
- 123 SEKAWI M. - Patrimoine agricole : aspects démographiques et
économiques, Revue Tunisienne des Sciences Sociales,
 Tunis, Juin 1966, pp. 147-158.

- LISTE DES FIGURES & TABLEAUX -

- LISTE DES FIGURES -

1. Origine et importance de l'émigration des travailleurs marocains du 1/1/1969 au 31/12/1972.
2. Répartition en France des travailleurs de la province de Nador ayant perçu des allocations familiales au Maroc en 1972.
3. Répartition en Europe des travailleurs originaires des Kbdana et des Ouled-Settout.
4. Répartition en Europe des 151 travailleurs ayant répondu aux questions de l'enquête "émigration".
5. Répartition de la population marocaine en Europe occidentale.
6. Répartition par âge et secteur d'emploi des travailleurs originaires de la province de Nador et de l'ensemble du Maroc partis en Europe en 1971.
7. Le relief de la province de Nador.
8. Le climat de la province de Nador.
9. La sécheresse de 1944-45 et ses conséquences agricoles.
10. Traces des conséquences de la famine de 1945 dans la structure par âge de la population de la province de Nador en 1950, 1960 et 1971.
11. a-b L'émigration temporaire vers l'Algérie ou d'autres régions du Maroc avant 1960.
- 12a. Répartition de la population en 1971 (Importance de la population du Rif oriental dans l'ensemble du Maroc).
- 12b. Répartition de la population dans les communes rurales de la province de Nador en 1971.
13. Importance de l'émigration vers l'Europe des travailleurs de la province de Nador (ville de Nador non comprise)
 - 13a. : situation en 1966 et 1970
 - 13b. : situation en 1974.
14. Ancienneté et importance de l'émigration temporaire ou "circulaire" dans 52 douars.
15. Importance et répartition par pays de séjour en Europe de l'émigration des travailleurs de la province de Nador.

16. L'élevage dans la province de Nador.
17. L'émigration en Europe dans les différents douars de la tribu des Tamsamane en 1974.
18. Distribution de la propriété "melk" dans quelques douars de la région de Boudinar.
19. Utilisation du sol dans le bassin de Boudinar et la montagne tamsamane.
20. Distribution de la population en 1971 dans le bassin de Boudinar et la montagne tamsamane.
21. L'émigration en Europe dans les douars de la commune de Tafersite.
22. Distribution de la propriété "melk" dans certains douars des plaines et bassins méridionaux.
23. L'émigration en Europe dans les 4 fractions de la tribu des Metalsa en 1971.
24. Distribution de la population en 1971 dans le pays guelaya.
25. Distribution de la propriété "melk" dans certains douars des Guelaya.
26. L'émigration en Europe dans les différents douars de l'Ouest du pays guelaya.
27. Utilisation du sol dans l'Ouest du pays guelaya.
28. Origine des travailleurs ayant répondu aux questions de l'enquête détaillée sur l'émigration en Europe.
29. Répartition des ménages selon le nombre de pièces dont ils disposent dans les différentes communes rurales.
30. Exemple d'évolution de l'habitat : le douar Thahbiyin.
- 31a,b,c. Structure par âge et par sexe de la population "présente" de quelques douars en 1971.
32. Croissance de la population rurale de 1960 à 1971.
33. Croissance de la population et émigration en Europe.
34. Structure par sexe et par âge de la population de Zaïo et Midar.
35. Divisions administratives de la province de Nador.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n° 1 : Effectif des travailleurs de la province de Nador émigrés en Europe selon les communes rurales. Situation au 30 Juin 1974.
- Tableau n° 2 : Evolution des départs en Europe des travailleurs émigrés de la province de Nador.
- Tableau n° 3 : Nombre de départs annuels d'émigrants pour 1000 habitants dans différentes régions méditerranéennes.
- Tableau n° 4 : Répartition comparée en Europe des travailleurs de l'ensemble du Maroc et de la province de Nador.
- Tableau n° 5 : Comparaison des secteurs d'emploi des travailleurs originaires de la province de Nador et de l'ensemble du Rif et du Souss émigrés en Europe.
- Tableau n° 6 : Age au moment du premier départ en Europe.
- Tableau n° 7 : Répartition par âge des travailleurs émigrés de la province de Nador.
- Tableau n° 8 : Evolution du cheptel et des récoltes de céréales dans la province du Quert (actuelle province de Nador) entre 1944 et 1947.
- Tableau n° 9 : Evolution de la mortalité et de la natalité durant la grande famine de 1945 dans les différentes tribus de la province de Nador.
- Tableau n° 10 : Emigration temporaire (golondrina) des habitants de la province du Quert.
- Tableau n° 11 : Evolution de la population rurale du Rif oriental de 1880 à 1971 à travers l'exemple de 7 tribus.
- Tableau n° 12 : Investissements publics selon le plan 1973-1977 pour 7 provinces d'après P. de Mas.
- Tableau n° 13 : Classement dans 10 tribus de la province de Nador des travailleurs en Europe en 1973 et 1974 selon la date de leur premier départ.
- Tableau n° 14 : Aspects de la pression démographique en 1971 dans 4 communes du cercle du Rif.
- Tableau n° 15 : Rendements des cultures en quintaux par hectare dans le bassin de Boudinar et ses bordures.

Tableau n°16 : Répartition des exploitations du douar Iyyaoutene par mode de faire-valoir et taille.

Tableau n°17 : Répartition des cultures annuelles, de l'arboriculture et des parcours du douar Iyyaoutene.

Tableau n°18 : Caractères de l'émigration temporaire en Europe dans 16 douars du bassin de Boudinar et de son entourage montagneux.

Tableau n°19 : Répartition des cultures annuelles, de l'arboriculture et des parcours des douars Trifa, Ouled Amrhar et Iabboutene.

Tableau n°20 : Caractères de l'émigration temporaire en Europe dans 3 douars des bassins steppiques méridionaux.

Tableau n°21 : Répartition en Europe en 1974 des travailleurs des communes de Tlet Jbel et Tlet Louta.

Tableau n°22 : Situation des douars à forte population de mineurs.

Tableau n°23 : Caractères de l'émigration temporaire en Europe dans 6 douars du pays guelaya en 1973.

Tableau n°24 : Evolution comparée au Maroc des transferts des émigrés, des exportations de phosphates et des achats de biens d'équipement.

Tableau n°25 : Comparaison des possibilités d'épargne et des transferts annuels des ouvriers émigrés originaires de la province de Nador.

Tableau n°26 : Part des revenus provenant de l'émigration en Europe dans l'économie de 5 communes du cercle du Rif en 1973.

Tableau n°27 : Ancienneté comparée de l'émigration des travailleurs de la province de Nador selon les investissements qu'ils ont réalisés.

Tableau n°28 : Situation de famille comparée des travailleurs émigrés de la province de Nador selon les investissements qu'ils ont réalisés.

Tableau n°29 : Aspects de la démographie de la province de Nador d'après un sondage portant sur 21 douars.

Tableau n°30 : Evolution démographique de quelques zones d'émigration.

Tableau n°31 : L'exode rural dans 3 douars de Tafersite.

- TABLE DES MATIERES -

- TABLE DES MATIERES -

Avant-Propos	p. 3
Introduction	p. 5
Chapitre I	
<u>L'Emigration des travailleurs du Rif oriental en Europe :</u> <u>phénomène migratoire contemporain majeur.</u>	p. 9
A - La connaissance de l'Emigration, Sources et Méthodes.	p. 9
1/ Les sources générales de l'émigration marocaine en Europe.	p. 9
a) Les sources européennes.	p. 10
b) Les sources marocaines.	p. 10
2/ Les moyens d'information sur l'émigration vers l'étranger dans le Rif oriental.	p. 11
a) Importance et insuffisance des renseignements officiels.	p. 11
b) Les types d'enquêtes réalisés.	p. 12
B - L'Importance de l'émigration temporaire vers l'Europe	p. 15
1/ L'effectif des travailleurs émigrés.	p. 15
2/ Une place essentielle dans l'émigration marocaine.	p. 16
3/ Une des grandes régions d'émigration du bassin méditerranéen.	p. 17
C - Les grands départs des années 60	p. 18
1/ Un essai de reconstitution de l'histoire des départs.	p. 18
2/ Lents avant 1962, les départs sont considérables à la fin des années 60.	p. 20
D - L'Espace migratoire des travailleurs du Rif oriental en Europe	p. 22
1/ Une répartition très équilibrée en Europe.	p. 22
2/ La très grande mobilité des travailleurs rifains.	p. 25
3/ Les centres industriels du Nord-Ouest européen concentrent l'essentiel des travailleurs rifains émigrés.	p. 26
E - Les caractères de l'émigration rifaine en Europe	p. 28
1/ Les fellahs sont devenus ouvriers.	p. 28
a) Prépondérance des ouvriers journaliers lors du départ mais diversité des situations.	p. 28
b) Les manoeuvres et les O.S. de l'industrie européenne.	p. 30
2/ Une émigration masculine qui vieillit.	p. 33
a) Prédominance des moins de 25 ans lors du départ mais vieillissement de l'effectif émigré.	p. 33

b) Une émigration masculine.	p. 35
c) Plus de 8 sur 10 des émigrés sont mariés mais l'émigration familiale reste faible.	p. 35
3/ Permanence de l'émigration temporaire.	p. 36
Chapitre II	
<u>L'ancienneté du passé migratoire et ses causes.</u>	p. 39
A - Précocité d'un peuplement dense dans une zone montagneuse sèche.	p. 39
1/ Les possibilités du milieu naturel.	p. 39
a) La montagne	p. 39
b) La steppe	p. 41
c) Le littoral et la mer	p. 42
2/ L'ancienneté du peuplement et les contraintes de l'histoire	p. 43
3/ La "surpopulation" ancienne et ses manifestations.	p. 45
4/ Un exemple de crise aux conséquences démographiques graves : la famine de 1945.	p. 47
B - La Colonisation et la marginalisation accentuée de l'économie rifaine.	p. 52
1/ Le travail saisonnier ou temporaire en Algérie et au Maroc : une émigration qui commence dans la 2 ^e moitié du XIX ^e siècle.	p. 52
a) Les causes des départs temporaires de travailleurs.	p. 53
b) Le travail dans l'Algérie occidentale tellienne.	p. 54
c) De l'émigration saisonnière à l'émigration circulaire.	p. 54
d) L'importance des migrations.	p. 55
e) Le cercle du Rif était la principale région d'émigration.	p. 56
2/ Les conséquences de l'occupation espagnole.	p. 58
a) Guerres et déplacements de population.	p. 58
b) Tentative de colonisation agricole et appropriation privée des terres collectives.	p. 59
Chapitre III	
<u>Les nouvelles données économiques et politiques du Maroc indépendant et ses rapports avec l'Europe.</u>	p. 61
A - Les besoins de travailleurs des économies européennes dans les années 60.	p. 61
1/ Main-d'oeuvre de remplacement et complément de la force de travail.	p. 61
2/ Les avantages pour les pays d'"accueil" de l'immigration des travailleurs.	p. 63
3/ Besoins de main-d'oeuvre et réglementation de l'immigration.	p. 63
4/ Les conditions des premiers départs.	p. 64

B - La croissance rapide de la population.	p. 65
1/ L'accélération de la croissance de la population au cours du XXème siècle.	p. 66
2/ De fortes densités rurales et un grand nombre de "jeunes".	p. 68
C - Stagnation ou déclin de l'économie locale.	
1/ De petites exploitations en culture céréalière sèche.	p. 68
2/ Les activités minières et le commerce de contrebande avec Melilla.	p. 71
3/ La crise économique politique et sociale du Rif de 1958-59.	p. 72
D - La politique économique marocaine et ses implications régionales.	p. 73
1/ Libéralisme économique et priorité accordée aux pôles de croissance.	p. 73
2/ Une régionalisation du plan qui maintient les inégalités.	p. 74
 Chapitre IV	
<u>La diversité régionale des situations de l'émigration vers l'étranger</u>	
A - Les grands traits d'une division régionale en fonction de l'émigration.	p. 77
1/ L'inégalité régionale de l'émigration.	p. 77
2/ Ancienneté et intensité de l'émigration.	p. 79
3/ Une grande variété des destinations selon les régions.	p. 80
B - Le cercle du Rif, pôle majeur de l'émigration du Rif oriental et de l'ensemble du Maroc.	p. 82
1/ Le bassin de Boudinar et ses bordures montagneuses.	p. 82
a) Le centre du bassin : les meilleures possibilités agricoles de la région, de très fortes densités de population, une émigration de travailleurs considérable.	p. 86
- Anoual	p. 86
- Iyyacutene	p. 88
- Les terres déshéritées du Nord du bassin.	p. 91
b) Précarité des conditions agricoles et fortes migrations de la bordure montagneuse du bassin de Boudinar.	p. 92
c) Le massif volcanique de Ras Tarf et les bas-plateaux bordiers : une émigration plus limitée.	p. 97
2/ Le bassin de Tafersite	p. 100
a) Un Dir	p. 100
b) La majeure partie des émigrés est en Belgique.	p. 102

C - L'émigration plus réduite des plaines, bassins et chaînons méridionaux.	p.103
1/ Une zone de transition pour l'importance de l'émigration: les plaines du Garet et d'Amesdane.	p.104
a) L'économie locale : agriculture céréalière extensive et petites zones irriguées.	p.104
b) Le rôle croissant de l'émigration en Europe.	p.107
2/ Une des régions de plus faible émigration en Europe : les bassins pastoraux.	p.108
a) Elevage des moutons et progression de la mise en culture.	p.108
b) Une émigration en Europe tardive et réduite.	p.110
3/ Le piémont d'Aïn Zora : une région d'agriculture sédentaire gagnée par l'émigration.	p.111
D- Le Nord et l'Ouest du pays guelaya : deuxième grande région d'émigration.	p.113
1/ L'énorme importance du travail en R.F.A. dans les mesas du Gourougou et le Dir des Bni Sidel et des Bni Bou Gafer.	p.114
a) Fellahs et mineurs.	p.114
b) L'émigration a compensé le déclin de l'emploi dans les mines.	p.116
2/ Un exemple original dans le cap des Trois Fourches : l'émigration des marins pêcheurs.	p.118
3/ Dans les vallées des oueds Medouar et Farhana l'émigration décroît d'amont en aval.	p.121
Chapitre V	
<u>Les conséquences de l'émigration</u>	p.125
A - L'impact économique du travail temporaire en Europe.	p.125
1/ La grande importance des revenus tirés de l'émigration.	p.125
a) Plus de 20% des importations marocaines sont payées par les transferts des émigrés.	p.125
b) La province de Nador vit de l'émigration	p.128
- En 1975 chaque travailleur rapatrié en moyenne 10 000 Dh.	p.129
- Modalités d'envoi de l'épargne, salaires et dépenses.	p.130
- L'émigration fournit plus de 75% du revenu dans les communes où elle est la plus intense.	p.133
2/ L'utilisation des revenus : construire et mieux vivre.	p.135
3/ L'influence de l'émigration en Europe sur le travail, les salaires et les prix dans la province de Nador.	p.140

a) Les conséquences ambigües de l'émigration sur l'emploi local.	p.140
b) Hausse des salaires et des prix.	p.144
B - Société rurale et modèles urbains.	p.145
1/ Augmentation et transformations de la consommation.	p.145
2/ Les améliorations de l'habitat et sa croissance.	p.146
3/ La société rurale à l'épreuve de l'émigration en Europe.	p.151
C - Les conséquences démographiques.	p.155
1/ Des douars de "vieux" de femmes et d'enfants.	p.155
2/ Variations régionales de la croissance de la population, natalité et émigration.	p.158
3/ La santé des travailleurs.	p.161
D - Le travail à l'étranger : frein à l'exode rural ou encouragement au départ?	p.162
1/ Un faible exode rural tourné vers les villes de la région.	p.162
2/ La croissance des villes et des petits centres commerciaux.	p.165
E - L'émigration et les pôles d'activité économique régionaux.	p.167
Conclusion	p.171
Documents annexes	p.177
Bibliographie	p.185
Liste des figures	p.205
Liste des tableaux	p.207
Table des matières	p.209

